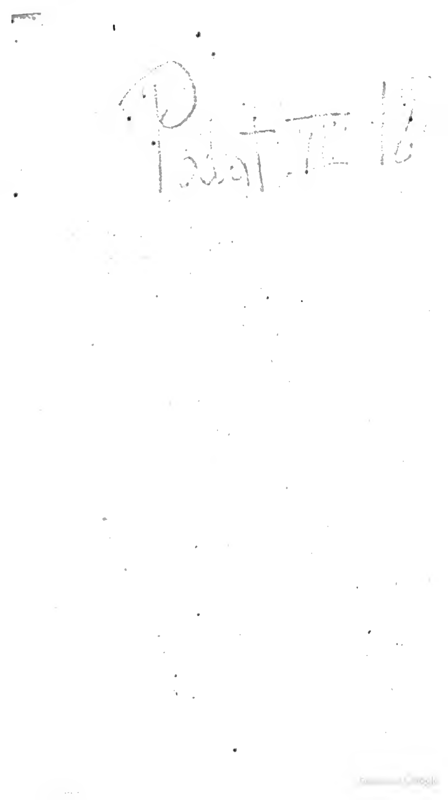










OEUVRES
COMPLETES
DE
VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-UNIEME.



DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1769–1771.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1 de janvier.

Je préſente mes tendres et ſincères reſpects au couple aimable qui a honoré de ſa préſence, pendant quel- 1769.
ques jours, l'hermitage d'un vieux ſolitaire malingre. Je ne leur ſouhaite point la bonne année, parce que je ſais qu'ils ſont les beaux jours l'un de l'autre. On ne ſouhaite point le bonheur à qui le poſsède et à qui le donne.

Je me flatte qu'un jour *Dixhuitans* (*) ſera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cauſe. La raiſon et l'eſprit introduiront leur empire dans le Gévaudan, et on ſera bien étonné. La bonne cauſe commence à ſe faire connaître ſourdement par-tout, et c'eſt de quoi je bénis DIEU dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'eſpérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puiſſans en œuvres et en paroles.

(*) Madame de *Rochefort* avait dix-huit ans.

1769. Quoiqu'on diſe à Paris que la fête de la Préſentation de *Notre-Dame* doit ſe célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien; car à qui préſenter? à des vierges? cela ne ſerait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracaſſeries. Je ne connais que celles de Corſe. Elles ne réuſſiſſent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de *la Bletterie* en France. Mais le mal eſt médiocre; et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que ſur des roſes. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

LETTRE II.

A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 3 de janvier.

MADAME,

Il y a dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que *monſieur votre frère vous menace, et qu vous ne devez plus rien faire pour empêcher ſes menace d'être effectuées.*

Je ſerais inconſolable ſi, ayant voulu l'engager à ſe confier à vos bontés, j'avais pu laiſſer échapper, dans ma dernière lettre, quelque expreſſion qui pût faire ſoupçonner qu'il vous menaçât, et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une ſœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude.

Vous m'avez pressé, par deux lettres consécutives, de l'attirer chez moi, et de savoir de lui ce qu'il voulait. 1769.

Je vous ai instruite de toutes ses prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conseillaient d'éclater et de se pourvoir en justice; je vous ai dit que je craignais qu'il ne prît enfin ce parti; je vous ai offert mes services; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le sien. Non-seulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un seul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, Madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi, à pied, sans domestique, et vêtu d'une manière indigne de sa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'esprit, et qu'il est considéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choses sont très-conciliables avec une mauvaise conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ses fautes et de ses disgrâces est vrai, il est, sans contredit, un des plus malheureux hommes qui soient au monde.

Mais que voulez-vous que je fasse? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occasion, faudra-t-il que je refuse le frère de madame l'intendante de Paris? faudra-t-il que je lui dise: Votre sœur m'a ordonné de ne vous point secourir; après que je lui ai dit, pour montrer votre générosité, que vous m'aviez permis de lui prêter de

l'argent dans l'occafion, lorfque vous étiez à Genève?
1769. Ceux que nous avons obligés une fois femblent avoir des droits fur nous; et, lorfque nous nous retirons d'eux, ils fe croient offenfés.

Vous favez, Madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé *N.*... Ils fe font féparés, et il ne faut pas qu'il la laiffe fans pain. Toute cette fituation eft critique et embarraffante. Cette *N.*... eft venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que monfieur votre frère peut toucher par an, fixer auffi quelque chofe pour cette fille infortunée?

Je ne fuis environné que de malheureux. Ce n'eft point à moi de folliciter la nobleffe de votre cœur, ni de faire des repréfentations à votre prudence. Monfieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que fix; je crois, en raffemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il fe trompe beaucoup. Il vous ferait aifé de m'envoyer un fimple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait fes idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des confeils dangereux.

Il me paraît convenable que fes plaintes ne fe faffent point entendre dans les pays étrangers.

Au refte, Madame, je vous fupplie d'obferver que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureufe affaire que ce que vous m'avez expreffément ordonné. Soyez très-perfuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en fens tout le prix, et que je vous fuis entièrement dévoué.

LETTRE III. 1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Ferney, le 3 de janvier.

IL s'agit, Monsieur, de faire une bonne œuvre, je m'adresse donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouse commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps se repent de l'absurde barbarie exercée contre les *Calas*. Il peut réparer cette barbarie, et montrer sa foi par ses œuvres.

Les *Sirven* sont à peu-près dans le cas des *Calas*. Le père et la mère *Sirven* furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dressait à Toulouse la roue sur laquelle le vertueux *Calas* expira. Cette famille infortunée est encore dans mon canton; elle a voulu se pourvoir au conseil privé du roi; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger son décret, et qui renvoie le jugement au parlement, est trop précise pour qu'on puisse l'enfreindre. La mère est morte de douleur, le père reste avec ses filles condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouse, et de mourir sur le même échafaud que *Calas;* il a même manifesté cette crainte aux yeux du conseil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait se présenter à Toulouse avec sureté. Il est bien clair qu'il

1769. n'a pas plus noyé ſa fille que *Calas* n'avait pendu ſon fils. Les gens ſenſés du parlement de Toulouſe feront-ils aſſez hardis pour prendre le parti de la raiſon et de l'innocence contre le fanatiſme le plus abominable et le plus fou? ſe trouvera-t-il quelque magiſtrat qui veuille ſe charger de protéger le malheureux *Sirven*, et acquérir par-là de la véritable gloire? En ce cas, je déterminerai *Sirven* à venir purger ſon décret, et à voir, ſans mourir de peur, la place où *Calas* eſt mort.

La ſentence rendue contre lui, par contumace, lui a ôté ſon bien dont on s'eſt emparé. Cette malheureuſe famille vous devra ſa fortune, ſon honneur et la vie; et le parlement de Toulouſe vous devra la réhabilitation de ſon honneur flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, Monſieur, le factum des dix-ſept avocats du parlement de Paris en faveur des *Sirven*. Il eſt très-bien fait; mais *Sirven* vous devra beaucoup plus qu'aux dix-ſept avocats, et vous ferez une action digne de la philoſophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conſeiller à qui j'adreſſerai *Sirven*?

Permettez-moi de vous embraſſer avec la tendreſſe d'un frère. *V.*

LETTRE IV.

1769.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 5 de janvier.

Vous êtes bien bon, Monfieur, de parler de microfcopes à un pauvre vieillard qui a prefque perdu la vue. Il y a long-temps que je fuis accoutumé à voir groffir des objets fort minces. La fottife, la calomnie, et la renommée, leur très-humble fervante, groffiffent tout. On avait fort groffi les fautes du comte de *Lalli* et les indécences du chevalier de *la Barre;* il leur en a coûté la vie. On a groffi les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et prefque rien avec les lunettes de la vérité.

Il n'en fera pas ainfi fans doute du livre de monfieur l'abbé *Régley*, que vous eftimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent fur le champ d'autres anguilles.

J'attends fon livre avec d'autant plus d'impatience que je viens d'en lire un à peu-près fur le même fujet. En me le donnant, ayez la bonté, Monfieur, de me faire avoir *les Découvertes microfcopiques*, et je vous enverrai les *Singularités de la nature.*

Cette nature eft bien plus fingulière dans nos Alpes qu'ailleurs; c'eft tout un autre monde. Le vôtre eft

1769. plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand *Condé* de daigner se souvenir de moi, du sein de sa gloire. Je me mets à ses pieds avec la plus respectueuse reconnaissance, et je vous demande instamment la continuation de vos bontés. *V.*

LETTRE V.

A M. LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH.

Du 5 de janvier.

VOTRE lettre du 20 de décembre, Monsieur, n'est point du style de vos autres lettres, et votre critique de *Bury* est encore moins du style de l'éloge de *Clémence Isaure*. C'est une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre dissertation, étant le même qui avait imprimé les mémoires de *la Beaumelle*, on crut que ce petit ouvrage était de lui, et ce nom le rendit suspect. Le public ne regarda l'intitulé, *par le M. le marquis de B...* que comme un masque sous lequel *la Beaumelle* se cachait. L'article du petit-fils de *Sha-Abas* parut à tout le monde un portrait trop ressemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris six cents exemplaires que M. de *Sartine* fit mettre au pilon, et il en informa M. de *Saint-Florentin*.

Ce n'est pas tout, Monsieur; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua, et cette calomnie en imposa d'autant plus que dans ce temps-là même

je fesais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. 1769.

Le président *Hénault*, si durement traité dans votre brochure, est mon ami depuis plus de quarante ans; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon estime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le président *Hénault* pour le déchirer avec plus de cruauté, en prenant un nom supposé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plutôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorsque je vous écrivis, j'étais persuadé, avec toute la ville de Genève, que *la Beaumelle* était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, Monsieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de services que vous ne m'avez fait de peines; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des *Sirven;* vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on fesait expirer *Calas* sur la roue. La sentence qui condamne les *Sirven* est plus absurde encore que l'abominable arrêt contre les *Calas*. J'ai fait présenter, au nom des *Sirven*, une requête au conseil privé du roi; cette famille malheureuse, jugée par contumace, et dont le bien est confisqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger son décret au parlement de Toulouse qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la justification des *Calas*; le conseil privé, en

1769. plaignant les *Sirven*, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouse.

Un homme très-inftruit me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux, que plufieurs jeunes confeillers embraffent le parti de la tolérance, *qu'on va jufqu'à fe reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentilshommes.* Ces circonftances m'encourageraient, Monfieur, à envoyer les *Sirven* dans votre pays, fi je pouvais compter fur quelque confeiller au parlement qui voulût fe faire un honneur de protéger et de conduire cette famille auffi innocente que malheureufe. Je ferais bien sûr alors qu'elle ferait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans fes biens. Voyez, Monfieur, fi vous connaiffez quelque magiftrat qui foit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puiffe prendre fur lui de confondre la fanatique ignorance des premiers juges, et de tirer l'innocence de la plus injufte oppreffion.

Combien que le parlement ne foit qu'une forme des trois états raccourcis au petit pied (*), ce fera à vous feul, Monfieur, qu'on fera redevable d'une action fi généreufe et fi jufte; le parlement même vous en devra de la reconnaiffance; vous lui aurez fourni une occafion de montrer fa juftice, et d'expier le fang des *Calas*.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce fervice que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive reconnaiffance, avec l'eftime que je dois à vos talens, et toute l'amitié d'un confrère, votre très-humble, &c.

(*) Ce font les termes des premiers états de Blois, page 445.

LETTRE VI.

1769.

A M. DE LA HARPE.

Le 5 de janvier.

OUI, mon cher enfant, le *Mercure* eſt devenu un très-bon livre, grâce à vous et à M. *Lacombe*. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un Siècle et même deux, ainſi qu'à vous; le grand ſiècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de *Lalli* dont le ſeul crime a été d'être brutal. Quelqu'autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent, dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera ſon corps, pour avoir chanté une ancienne chanſon de corps de garde : cela ſe paſſa chez les Hottentots, il y a environ trois ans.

J'attends votre *Henri IV* avec la même ardeur qu'il attendait *Gabrielle*.

Puiſque vous avez une *Veſtris*, donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les poliſſons qui ne ſavent que mettre des tours de paſſe-paſſe ſur le théâtre, ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers ſoient bons; mais ſavent-ils ce que c'eſt qu'un vers. Ah, quels Velches!

L'A, B, C eſt réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat *la Baſtide de Chiniac*, et ce *Chiniac* eſt un homme à qui je ne prends nul intérêt.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

1769.

LETTRE VII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, voilà encore un thème; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'eſt-à-dire il y a huit jours, vous me demandez le commencement de l'Alphabet; mais ſavez-vous bien qu'il ſera brûlé, et peut-être l'auteur auſſi ? Le traducteur eſt un *la Baſtide de Chiniac*, avocat de ſon métier. Il ſera brûlé, vous dis-je, comme *Chauſſon*.

C'eſt avec une peine extrême que je fais venir ces abominations de Hollande. Vous voulez que je faſſe un gros paquet à votre petite-mère ou grand'-mère ; vous ne dites point ſi elle paye des ports de lettres, et s'il faut adreſſer le paquet ſous l'enveloppe de ſon mari qui ne ſera point du tout content de l'ouvrage.

L'A, B, C eſt trop l'éloge du gouvernement anglais. On ſait combien je hais la liberté, et que je ſuis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes ; mais, ſi j'envoie cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur ; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, Madame, ſi on peut s'adreſſer directement à votre petite-mère; et ſi elle répond qu'il n'y a

nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez. 1769.

Je puis vous faire tenir directement, par la poſte de Lyon, à très-peu de frais, les Droits des uns et les uſurpations des autres, l'Epître aux Romains.

Si vous n'avez pas l'Examen important de milord *Bolingbroke*, on vous le fera tenir par votre grand'-mère.

On n'a pas un ſeul exemplaire du Supplément; elle le demande comme vous. Il faut qu'elle faſſe écrire par *Corbie* à *Marc-Michel Rey*, libraire d'Amſterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poſte.

Vous me parlez d'un buſte, Madame; comment avez-vous pu penſer que je fuſſe aſſez impertinent pour me faire dreſſer un buſte? cela eſt bon pour *Jean-Jacques* qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une ſtatue.

Pour les deux Siècles, dont l'un eſt celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les préſenter, et doit s'être acquitté de ſon devoir. Madame de *Luxembourg* y verra une belle réponſe du maréchal de *Luxembourg*, quand on l'interrogea à la baſtille. C'eſt une anecdote dont elle eſt ſans doute inſtruite.

Le procès de cet infortuné *Lalli* eſt quelque choſe de bien extraordinaire; mais vous n'aimez l'hiſtoire que très-médiocrement. Vous ne vous ſouciez pas de *la Bourdonaie* enfermé trois ans à la baſtille pour avoir pris Madraſs; mais vous ſouciez-vous des cabales affreuſes qu'on fait contre le mari de votre grand'-mère? Je l'aimerai, je le reſpecterai, je le vanterai,

1769. fût-il traité comme *la Bourdonaie*. Il a une grande ame avec beaucoup d'efprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, Madame; quand vous me donnerez des thèmes, je vous dirai toujours ce que j'ai fur le cœur. Comptez que ce cœur eft plein de vous. *V.*

LETTRE VIII.

A M. DE BORDES, *à Lyon*.

A Ferney, 10 de janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philofophie dans le difcours de M. l'abbé de *Condillac*. On dira peut-être que ce mérite n'eft pas à fa place, dans une compagnie confacrée uniquement à l'éloquence et à la poëfie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un difcours de réception des idées vraies et profondes, qui font elles-mêmes la fource cachée de l'éloquence.

Il y a, dans le difcours de M. *le Batteux*, des anecdotes fur mon ancien préfet l'abbé d'*Olivet*, dont je connais parfaitement la fauffeté; mais la fatire ment fur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il ferait à défirer que les lettres concernant *Nonotte* fuffent réimprimées à Lyon, puifque les injures de ce maraud y ont été audacieufement imprimées; c'eft d'ailleurs un factum dans une efpèce

de

de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de superstition. Les fanatiques lisent 1769.
Nonotte, et pensent qu'il a raison. Je crois que les pères de l'Oratoire en feraient très-aises, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui feraient charmés de voir l'insolente absurdité d'un ex-jésuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cause. L'ouvrage d'ailleurs est très-respectueux pour la religion, en écrasant le fanatisme.

Bonsoir, mon très-cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre sur l'histoire naturelle, où il y a, dit-on, des choses curieuses; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

LETTRE IX.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

12 de janvier.

JE suis très-sensiblement touché, Monsieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caissier qui vous emporte votre argent! On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le fesait porter par son laquais. Je suis bien sûr que, si vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un sou; mais enfin, il faudra bien que l'argent se retrouve, puisqu'on a sa personne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'instruire de votre bonne ou mauvaise fortune dans cette singulière affaire.

1769. Eſt-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui ſe ſont tués dans Paris ? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de ſe donner la mort ? voilà de plaiſans *Catons* d'Utique que ces drôles-là !

La banqueroute eſt-elle auſſi conſidérable qu'on le dit ? M. *Janel* exerce-t-il toujours ſon emploi ? Voilà bien des queſtions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité ſur le roi de Portugal. On m'avait mandé que ſon aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, M. *Vaſſelier*, ſi vous avez un moment à vous, répondez-moi ſur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps ; en attendant, conſervez-moi tous deux une amitié qui fait ma conſolation dans ma très-infirme vieilleſſe.

LETTRE X.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

15 de janvier.

Je vois, Monſieur, que vous penſez en homme de bien et en ſage : vous ſervez DIEU ſans ſuperſtition, et les hommes ſans les tromper. Il n'en eſt pas ainſi de l'adverſaire que vous daignez combattre. S'il y

avait dans vos cantons plufieurs têtes auffi chaudes que la fienne, et des cœurs auffi injuftes, ils feraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait, fur les frontières, une ville dans laquelle feule tous les proteftans pourront fe marier légitimement (*). 1769.

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonfpection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la confolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puiffe faire que du bien. La raifon, qui doit toujours paraître fans éclat, fait fourdement des progrès immenfes. Je vous prie de lire avec attention ce que m'écrit de Toulouse un homme conftitué en dignité et très-inftruit.

„ Vous ne fauriez croire combien augmente dans „ cette ville le zèle des gens de bien, et leur amour „ et leur refpect pour (**).... Quant au parlement et à „ l'ordre des avocats, prefque tous ceux qui font „ au-deffous de trente-cinq ans font pleins de „ zèle et de lumière, et il ne manque pas de gens „ inftruits parmi les perfonnes de condition. Il eft „ vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes „ durs et opiniâtres, incapables de fe prêter un „ feul moment à la raifon; mais leur nombre dimi- „ nue chaque jour, et non-feulement toute la

(*) Verfoy; ce projet ne fut point exécuté.

(**) M. de *Voltaire* fupprime ici le mot *vous*, qui fe trouve dans la lettre de M. l'abbé *Audra*, baron de Saiot-Juft, chanoine de la métropole, et profeffeur royal d'hiftoire, à Touloufe. Il a été depuis fi violemment perfécuté par les dévots, qu'il en eft mort de chagrio.

—— „ jeuneſſe du parlement, mais une grande partie du
1769. „ centre et pluſieurs hommes de la tête vous ſont „ entièrement dévoués. Vous ne ſauriez croire com- „ bien tout a changé depuis la malheureuſe aventure „ de l'innocent *Calas*. On va juſqu'à ſe reprocher „ l'arrêt contre M. *Rochette* et les trois gentilshommes : „ on regarde le premier comme injuſte, et le ſecond „ comme trop ſévère, &c.

Vous voyez, Monſieur, qu'il n'était pas poſſible d'introduire la raiſon autrement que ſur les ruines du fanatiſme. Le ſang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penſer que nous devons déteſter ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soiſſons, *Fitz-James*, vécût encore, lui qui a dit dans ſon mandement que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères! Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt: Donc je dois t'égorger. Proſcrivons, Monſieur, ces maximes infernales ; ſi le diable ſeſait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remercîmens des ſentimens que vous avez bien voulu me témoigner ; comptez qu'ils ſont dans le fond de mon cœur. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XI.

1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de janvier.

Je vous avais bien dit, Madame, que j'écrivais quand j'avais des thèmes. J'ai hasardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez : cela lui a été adressé par la poste de Lyon, sous l'enveloppe de son mari. Vous n'avez jamais voulu me dire si messieurs de la poste fesaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir ses ports de lettres. Il y a long-temps que je sais que les femmes ne sont pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraissez pas profonde en théologie, quoique vous soyez sœur d'un trésorier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne savez donc pas, Madame, que ce grand mot signifie originairement *amour* en latin et en grec ; c'est de-là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Velches ont avili cette expression divine ; et, de *charitas*, ils ont fait le terme infame qui, parmi nous, signifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philosophes cette charité qui veut dire le tendre amour ; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philosophe (*) dans le goût de

(*) M. *Damilaville.*

1769. M. de *Formont ;* je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur.

Il eſt plaiſant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces meſſieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aye la même paſſion pour *la Bletterie.* Vous voulez donc avoir le privilége excluſif de la haine? Eh bien, Madame, je vous avertis que je ne hais plus *la Bletterie*, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaiſir de haïr toute ſeule.

Vous ne m'avez rien répondu ſur l'étrange lettre du marquis de *Béleſlat.* Je lui fais gré de m'avoir juſtifié ; ſans cela, tous ceux qui liſent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment fait au préſident *Hénault.* Vous voyez comme on eſt juſte.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracaſſeries me pourſuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde ! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit ! Il y a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation ; c'eſt qu'en quittant le monde je vous ai quittée ; je ne peux m'en conſoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thèmes, ſoyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je ſuis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont ſous la main. Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE XII. 1769.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 23 de janvier.

Vous me demandez pardon bien mal à propos, mon grand hiftorien, et moi je vous remercie très-à propos. Je fuis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes groffières dans l'édition du Siècle de *Louis XIV*. Je fuis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, fans en être forti. *Cramer* qui a imprimé l'ouvrage, court toujours et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaifanterie que je vous envoie, que *Cramer* eft homme de bonne compagnie et point du tout libraire. Son compofiteur eft un gros fuiffe qui fait très-bien l'allemand, et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire, étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige fur la terre.

Vous avez donc connu *Lalli* ? Non-feulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez monfieur d'*Argenfon*, lorfqu'on voulait faire fur les côtes d'Angleterre une defcente que cet irlandais propofa, et qui manqua très-heureufement pour nous. Il eft très-certain que fa mauvaife humeur l'a conduit à l'échafaud. C'eft le feul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il fe promène probablement dans les Champs Elyfées avec les ombres de *Langlade*, de la femme *Sirven*, de *Calas*, de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, de *Vanini*,

1769. d'*Urbain-Grandier*, et, ſi vous le voulez encore, de *Montecuculli* on *Montecucullo*, à qui les commiſſaires perſuadèrent qu'il avait donné la pleuréſie à ſon maître le dauphin *François*. On dit que le chevalier de *la Barre* eſt dans cette troupe : je n'en ſais rien ; mais, ſi on lui a coupé la main et arraché la langue, ſi on a jeté ſon corps dans le feu pour avoir chanté deux chanſons de corps de garde, et ſi *Rabelais* a eu les bonnes grâces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c . . . . ., il faut avouer que la juſtice humaine eſt une étrange choſe.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en fonte la ſtatue d'*Henri IV*, qu'il compoſa d'or, de plomb et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or eſt reſté. Nous avons fait comme ceux qui canoniſent les ſaints, on attend que tous les témoins de leurs ſottiſes ſoient morts.

Le bon Dieu béniſſe cet avocat général de Bordeaux (*), qui a fait frapper la médaille d'*Henri IV*. On dit qu'il eſt auſſi éloquent que généreux. Les parquets de provinces ſe ſont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en eſt pas ainſi des académies de provinces, il faut toujours que ce ſoit des pariſiens qui remportent leurs prix ; tantôt c'eſt M. de *la Harpe*, tantôt c'eſt vous. Vous marchez tous deux ſur les talons l'un de l'autre, quand vous courez. Je ſuis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'acceſſit. Quiconque vous ſuit de près eſt un très-bon coureur.

Vous ſentez quelle eſt mon impatience de voir

(*) M. *Dupaty*.

un *Henri IV* de votre façon. Vous aurez embelli son menton et sa bouche, il sera beau comme le jour. 1769.

Si je vous aime! Oui, sans doute, je vous aime, et autant que je vous estime; car vous êtes un très-bel esprit et une très-belle ame. Je vous fais encore une fois mes remercîmens du fond de mon cœur. *V.*

LETTRE XIII.

A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 de janvier.

MONSIEUR LE PRINCE,

L'INOCULATION dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et sa générosité envers son médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a long-temps que j'admire son courage et son mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que *Moustapha* soit un génie à lui résister; jamais philosophe ne s'est appelé *Moustapha*. On me dira peut-être qu'avant ce siècle il n'y avait point de philosophe nommée *Catherine;* mais aussi je veux qu'elle s'appelle *Thomyris*, et qu'elle donne bien fort sur les oreilles à celui qui possède aujourd'hui une partie des Etats de *Cyrus*. J'ai eu l'honneur de lui marquer que, si elle prend Constantinople, j'irai avec sa permission m'établir sur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à soixante et quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

1769. Je crois qu'il y a un prince de votre nom qui commandera une armée contre les Musulmans. Le nom de *Gallitzin* eſt d'un bon augure pour la gloire de la Ruſſie.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français ſont allés ſervir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre, oſeront-ils tirer contre l'aigle de *Catherine-Thomyris* ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XIV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 27 de janvier.

VOUS m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos ſoixante et dix ans, et j'en ai ſoixante et quinze; ainſi vous m'excuſerez de n'avoir pas répondu ſur le champ à votre lettre.

Je vous aſſure que j'ai été bien conſolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond ſilence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher *Damilaville*, dont l'amitié ferme et courageuſe avait été long-temps ma conſolation. Il ne ſacrifia jamais ſon ami à la malice de ceux qui cherchent à en impoſer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait ſa fortune. Je ne puis trop le regretter; et ma ſeule

espérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous. 1769.

Je compte bien vous donner des preuves solides de mes sentimens, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame *Denis* au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite; elle serait morte d'ennui dans ma solitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correspondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établissement considérable. Je me suis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter sur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et, dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons seront pour vous.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des amis qui vous soient attachés comme moi jusqu'au dernier moment de leur vie. *V.*

1769.

LETTRE XV.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon, ce 2 de février.

MADAME,

Le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique, et cette chose étant très-vraie et très-drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre Excellence, avant de la mettre en lumière. J'ai pensé que cela vous amuserait plus que les assemblées de *messieurs* pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracasseries modernes dont on dit que vous faites peu de cas.

Au surplus, Madame, je charge votre conscience, quand vous aurez lu la Canonisation de St *Cucufin*, de la faire lire à madame votre petite-fille, laquelle a grand besoin d'amusement et de consolation, étant attaquée du mal de *Tobie*, et n'ayant point d'ange *Raphaël* pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuser tant que je puis, ce qui est très-difficile, tant elle a d'esprit.

Dès que j'aurai mis sous presse la Canonisation de St *Cucufin*, à qui je fais de présent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, Madame, deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement sur votre

dévotion envers les faints, et fur votre difcrétion envers les profanes. J'efpère même, fous un mois ou fix femaines, garnir votre bibliothéque d'un autre ouvrage fort infolent; mais, fi le délicat et ingénieux abbé de *la Bletterie* me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien et je vous laifferai au filet. 1769.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un refpect vraiment fincère, Madame, de votre Excellence le très-humble et très-obéiffant ferviteur,

Guillemet.

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

3 de février.

VOICI le temps, Madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous favez que je fuis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige fur la terre; et j'ai par-deffus vous les fouffrances. Le meilleur des mondes poffibles eft étrangement fait. Il eft vrai qu'en été je fuis plus heureux que vous, et je vous en demande pardon, car cela n'eft pas jufte.

Serait-il bien vrai, Madame, que le marquis de *Bèleftat*, qui eft très-eftimé dans fa province, qui eft riche, qui vient de faire un grand mariage, eût ofé lire

à l'académie de Toulouse un ouvrage qu'il aurait fait
1769. faire par un autre, et qu'il se déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation ? comment pourrait-on être à la fois si hardi, si lâche et si bête? Il est vrai que la rage du bel esprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance et de politique. Presque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur jusqu'au feseur de madrigaux.

Vous, Madame, vous ne trompez personne. Vous avez de l'esprit malgré vous ; vous dites ce que vous pensez avec sincérité. Vous haïssez trop les philosophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philosophie, et même votre tendresse pour le pincé *la Bletterie.*

Je songe toujours à vous amuser. J'ai découvert un manuscrit sur la canonisation que notre saint père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé *Cucufin.* Le procès verbal de la canonisation est rapporté fidellement dans ce manuscrit: on croit être au quatorzième siècle. Il faut que le pape soit un grand imbécille de croire que tous les siècles se ressemblent, et qu'on puisse insulter aujourd'hui à la raison comme on fesait autrefois.

J'ai envoyé le manuscrit de la Canonisation de frère *Cucufin* à votre grand'maman, avec prière expresse de vous en faire part. Je ne désespère pas que ce monument d'impertinence ne soit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me dire si votre grand'maman a ses ports

francs, et s'il faut lui adreſſer les paquets ſous l'enveloppe de ſon mari. 1769.

Je vous prie inſtamment, Madame, de me mander des nouvelles de la ſanté du préſident; je l'aimerai juſqu'au dernier moment de ma vie. Eſt-ce que ſon ame voudrait partir avant ſon corps? Quand je dis ame, c'eſt pour me conformer à l'uſage; car nous ne ſommes peut-être que des machines qui penſons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne penſons point quand la moëlle du cerveau eſt malade.

Vous ſouciez-vous, Madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on ſe moque, avec diſcrétion, de pluſieurs ſyſtêmes de philoſophie? cela eſt intitulé les Singularités de la nature. Il n'y a d'un peu plaiſant, à mon gré, qu'un chapitre ſur un bateau de l'invention du maréchal de *Saxe*, et l'hiſtoire d'une angláiſe qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules ſont d'un ton plus ſérieux. Vous êtes très-naturelle, mais je ſoupçonne que vous n'aimez pas trop l'hiſtoire naturelle.

Cependant cette hiſtoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a ſouvent trompés ſur l'une et ſur l'autre. Quoi qu'il en ſoit, ſi vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'maman, dès que vous me l'aurez ordonné.

Adieu, Madame, je ſuis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault* combien je m'intéreſſe à ſa ſanté.

1769. LETTRE XVII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouse.*

6 de février.

MONSIEUR,

Il se présente une occasion de signaler votre humanité et vos grands talens. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille *Sirven*, par le juge de Mazamet. Cette famille *Sirven* est aussi innocente que celle des *Calas*. J'envoyai le père à Paris présenter requête au conseil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conseil ne put les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Ils craignaient de comparaître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de *Calas*. Je fis ce que je pus pour dissiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur persuader que, plus le parlement de Toulouse avait été malheureusement trompé par les démarches précipitées du capitoul *David* dans le procès de *Calas*, plus l'équité de ce même parlement serait en garde contre toutes les séductions dans l'affaire des *Sirven*.

L'innocence des *Sirven* est si palpable, la sentence du juge de Mazamet si absurde, qu'il suffit de la lecture de la procédure et d'un seul interrogatoire, pour rendre aux accusés tous leurs droits de citoyens.

Le

Le père et la mère, accusés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux sœurs 1769.
de la fille noyée, accusées du même crime, ont été condamnées au simple bannissement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, aussi vertueuse que malheureuse, vit sous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la justice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le supplice de *Calas* lui inspirait; j'ai même regardé le supplice de *Calas* comme un gage de l'équité compatissante avec laquelle les *Sirven* seraient jugés.

Enfin, Monsieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponse. Vous verrez le grand-père, les deux filles et un malheureux enfant qui imploreront votre secours. Ils n'ont besoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont besoin d'être justifiés, et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement. La raison pénètre aujourd'hui par-tout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs.

Vous ferez, Monsieur, une action digne de vous, en honorant les *Sirven* de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des *Calas*. Voici quelques petites questions préliminaires que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sureté.

1769. LETTRE XVIII.

A M. PANCKOUCKE.

13 de février.

L'ACADEMIE de Rouen, Monfieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du difcours qui a remporté le prix. Je ne crois pas que les commis de la douane des penfées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Eloge de Pierre Corneille*. Peut-être feront-ils plus difficiles pour le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, attendu que, dans une hiftoire, il y a toujours plufieurs chofes mal-fonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami *Gabriel* m'a averti que vous défiriez que je fiffe une petite galanterie à monfieur le chancelier et à M. de *Sartine*. Je leur envoie quatre volumes en beau marroquin, à filets d'or; mais cela ne défarmera pas les ennemis du fens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre; car, vous et moi, nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux.

Des gredins du Parnaffe ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penfer pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penfer. Non, Monfieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et

que vous les vendrez à la livre très-bon marché, si on s'opiniâtre à faire un si prodigieux recueil de choses inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune avec un si lourd bagage. Passe pour de gros dictionnaires, mais pour de gros livres de pur agrément, c'est se moquer du public; c'est se faire un magasin de coquilles et d'ailes de papillons. 1769.

Quant à votre entreprise de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt*. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'ame d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tel que celui du *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités, ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la *Jean-Jacques* sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur. *V.*

1769.

LETTRE XIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 de février.

VOTRE grand'maman, Madame, doit vous avoir communiqué la Canonifation de frère *Cucufin*, par laquelle *Rezzonico* a fignalé les dernières années de fon fage pontificat. J'ai cru que cela vous amuferait, d'autant plus que cette hiftoire eft dans la plus exacte vérité.

Je lui ai auffi adreffé pour vous quatre volumes du Siècle de *Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothéque. Les faits de guerre ne font pas trop amufans, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de fi ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont fervi qu'à répandre vainement le fang humain; mais il y a dans le refte de l'hiftoire des morceaux affez curieux, et vous y verrez affez fouvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la régence.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diverfions à vos idées triftes; je fens bien qu'elles font juftes. La privation de la lumière et l'acquifition d'un certain âge ne font pas des chofes agréables. Ce n'eft pas affez d'avoir du courage, il faut des diftractions. L'amufement eft un remède plus sûr que toute la fermeté d'efprit. J'ai le temps de fonger à tout cela dans ma profonde folitude,

avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge. 1769.

Vous me demandez, Madame, fi j'ai lu des *Lettres fur les animaux*, écrites de Nuremberg : oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaifir, puifque l'auteur penfe comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien infolente, pour croire qu'elle eft d'une nature abfolument différente de celle d'un tourne-broche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui foient dans le fecret, ils doivent bien fe moquer de nous.

La montre du préfident *Hénault* eft donc détraquée? c'eft le fort de prefque tous ceux qui vivent long-temps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et fera bientôt caffé tout-à-fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous ; d'accord, mais vous favez fi la chofe a dépendu de nous. Non-feulement la nature nous a fait naître fans nous confulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous fommes prefque tous comme le bucheron d'*Efope* et de *la Fontaine*. Il y a tous les ans deux ou trois perfonnes fur cent mille qui prennent congé ; mais c'eft dans de grands accès de mélancolie. Cela eft un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux génevois de ma connaiffance fe font jetés dans le Rhône, il y a quelques mois : l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple ; premièrement, parce que mes abominables fluxions fur les yeux ne me durent que l'hiver ; en fecond lieu,

1769. parce que je me couche toujours dans l'espérance de me moquer du genre-humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé, depuis peu, de Paris tant de choses ridicules, que cela me soutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce *B*......, il est à faire vomir.

Je me suis extrêmement intéressé à toutes les tracasseries qu'on a faites au mari de votre grand'-maman. Vous ne m'en parlez jamais; vous avez tort, car il n'y a personne qui lui soit plus attaché que moi; et vous savez bien qu'on peut tout écrire sans se compromettre.

Bonsoir, Madame; je vous aimerai jusqu'à la dernière minute de ma montre. *V.*

LETTRE XX.

A M. DE SOMAROKOF, *à Pétersbourg.* (*)

26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre et vos ouvrages sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poësie et la musique étaient bornées aux climats tempérés, se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Gréce porterait encore des *Platon* et des *Anacréon*, comme

(*) Poëte russe. Il a été le père de la tragédie en Russie, comme *Corneille* l'a été en France.

elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs ; l'Italie aurait des *Horace*, des *Virgile*, des *Arioſte* et des *Taſſe :* mais il n'y a plus à Rome que des proceſſions, et dans la Grèce que des coups de bâton. Il faut donc abſolument des ſouverains qui aiment les arts, qui s'y connaiſſent et qui les encouragent. Ils changent le climat ; ils font naître les roſes au milieu des neiges. 1769.

C'eſt ce que fait votre incomparable ſouveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Verſailles, et que la vôtre eſt d'un de mes confrères de l'académie françaiſe. M. le prince de *Kolouski*, qui m'a rendu ſes lettres et la vôtre, s'exprime comme vous ; et c'eſt ce que j'ai admiré dans tous les ſeigneurs ruſſes qui me ſont venus voir dans ma retraite. Vous avez ſur moi un prodigieux avantage ; je ne ſais pas un mot de votre langue, et vous poſſédez parfaitement la mienne.

Je vais répondre à toutes vos queſtions, dans leſquelles on voit aſſez votre ſentiment ſous l'apparence du doute. Je me vante à vous, Monſieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, Monſieur, je regarde *Racine* comme le meilleur de nos poëtes tragiques, ſans contredit ; comme celui qui ſeul a parlé au cœur et à la raiſon, qui ſeul a été véritablement ſublime ſans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu juſqu'à lui. Il eſt le ſeul encore qui ait traité l'amour tragiquement ; car, avant lui, *Corneille* n'avait fait bien parler cette paſſion que dans le Cid, et le Cid n'eſt pas de lui. L'amour eſt ridicule ou inſipide dans preſque toutes ſes autres pièces.

1769. Je penſe encore comme vous ſur *Quinault;* c'eſt un grand-homme en ſon genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poëtique*, mais *Boileau* n'aurait pas fait Armide.

Je ſouſcris entiérement à tout ce que vous dites de *Molière* et de la comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a ſuccédé au ſeul vrai genre comique, porté à ſa perfection par l'inimitable *Molière.*

Depuis *Regnard*, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a ſeul approché *Molière* de près, nous n'avons eu que des eſpèces de monſtres. Des auteurs qui étaient incapables de faire ſeulement une bonne plaiſanterie, ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas aſſez de force dans l'eſprit pour faire des tragédies, ils n'avaient pas aſſez de gaieté pour écrire des comédies, ils ne ſavaient pas ſeulement faire parler un valet; ils ont mis des aventures tragiques ſous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent aſſez quand elles ſont bien jouées; cela peut être, je n'ai jamais pu les lire: mais on prétend que les comédiens font quelque illuſion.

Ces pièces bâtardes ne ſont ni tragédies ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on eſt trop heureux de ſe faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de *Molière.* La raiſon, à mon avis, c'eſt que tout le monde les ſait par cœur; preſque tous les traits en ſont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois ſont faibles, et les dénouemens

font rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature ; et il en a été, fans doute, le plus grand peintre. 1769.

Voilà, Monfieur, ma profeffion de foi que vous me demandez. Je fuis fâché que vous me reffembliez par votre mauvaife fanté ; heureufement, vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation. Pour moi, je fuis déjà mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXI.

A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Ferney, 26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince *Kolouski*. Ce n'a pas été la moindre de mes confolations dans mes maladies qui me rendent prefque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font fouhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront long-temps fon beau règne! La voilà, comme *Pierre le grand*, arrêtée quelque temps dans fa légiflation par des Turcs qui font les ennemis des lois comme des beaux arts.

Il n'y avait rien de fi admirable, à mon gré, que ce qu'elle fefait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très-bon roi, elle y établiffait la tolérance ;

1769. elle y rendait aux hommes leurs droits naturels, et voilà de vilains turcs, excités je ne fais par qui (apparemment par leur *Alcoran* et par meffieurs de l'*Evangile*), qui viennent déranger toutes mes efpérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'*Alla* et de *Jehova* foit béni ! mais les Turcs font là une méchante action.

Eh bien, Monfieur, fi vous aviez été miniftre à Conftantinople, au lieu de l'être à la Haie, vous auriez donc été fourré aux fept tours par des capigi-bachi ? Je voudrais bien favoir quel plaifir prennent les puiffances chrétiennes à recevoir tous les jours des nafardes fur le nez de leurs ambaffadeurs, dans le divan de Stamboul. Eft-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au-delà du Bofphore ? je n'aime pas l'efclavage, il s'en faut beaucoup ; mais je ne ferais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vaftes plaines de Cafan, et manœuvrer fur le lac Ladoga.

Tous les fouverains font des images de la Divinité, fans doute ; on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les fermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en foit quelque chofe ; mais il me femble que *Mouftapha* reffemble à DIEU comme le bœuf *Apis* reffemblait à *Jupiter*. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un fi fot homme ; mais cet homme, tout fot qu'il eft, fera couler des torrens de fang. Puiffe-t-il y être noyé !

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Pruffiens, qui ont vaincu les Autrichiens,

qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécille *Moustapha* prend le premier imbécille de son sérail pour être son grand-visir. Ce grand-visir donne des corps à commander à ses pousses ; si ces gens-là vous résistent, je serai bien étonné. 1769.

Je ne le suis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent si mal leurs intérêts. Ce serait un beau moment à saisir par l'empereur d'Allemagne ; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du succès de vos armes pour reprendre la Grèce dont je les ai vus en possession dans ma jeunesse ? mais, pour de telles entreprises, il faut de l'argent, des flottes, de l'adresse, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'espère que vous vous défendrez bien sans le secours de personne.

Je vois, avec autant de plaisir que de surprise, que cette secousse ne trouble point l'ame de ce grand-homme qu'on appelle *Catherine*. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme si elle n'avait pas autre chose à faire. Elle cultive les beaux arts dont les Ottomans n'ont pas seulement entendu parler ; et elle fait marcher ses armées avec le même sang froid qu'elle s'est fait inoculer. Si elle n'est pas pleinement victorieuse, la Providence aura grand tort. Je veux que vous soyez grand effendi dans Stamboul, avant qu'il soit deux ans.

Agréez, Monsieur, les sincères assurances du tendre respect que vous a voué pour sa vie,

Monsieur,

votre, &c.

1769.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

Mon divin ange, j'aurais voulu vous écrire plutôt, mais les neiges m'ont englouti ; j'ai été extrêmement malade. Si le préſident *Hénault* eſt tombé en enfance, ma jeuneſſe ſe paſſe, et je tomberai bientôt dans le néant. *Molé* paraît me condamner à y entrer. Vous qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'ame tranquille et ferme gouverne un corps plus robuſte, vous vous tirerez de là bien mieux que moi, et vous prendrez votre temps pour me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains.

Je crois qu'il eſt fort à déſirer que la choſe dont il eſt queſtion pût avoir ſon plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes, doit être protégé bien fortement par vous. (*)

Ce n'eſt que ſur les lettres réitérées de Toulouſe que j'y envoie les *Sirven;* ce n'eſt que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un ſéminaire de pédans ignorans, eſt devenue une académie de philoſophes. Il faut par-tout laiſſer pourrir la grand'chambre, mais par-tout les enquêtes ſe forment. *Marc-Michel Rey* n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agiſſait pas de

(*) Il s'agit ici de la repréſentation des Guèbres, tragédie.

faire une révolution dans les Etats comme du temps de *Luther* et de *Calvin*, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre; et l'Italie même, le centre de la superstition, secoue fortement la poussière dans laquelle elle a été ensevelie. Je bénis donc DIEU dans mes derniers jours, et je me recommande dans ma misère à mes anges gardiens, dans la grâce desquels je veux mourir. *V.*

1769.

LETTRE XXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

1 de mars.

MA chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture; car vous savez que j'aime votre style, et surtout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions et prodigieusement d'argent, avec des goûts toujours renaissans à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand

1769. tourbillon. Paris a toujours été à peu-près ce qu'il eſt, le centre du luxe et de la misère : c'eſt un grand jeu de pharaon où ceux qui taillent embourſent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, ſi vous aviez vu comme moi le temps du *ſyſtême* où il était défendu, comme un crime d'Etat, d'avoir chez ſoi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorſqu'on augmenta de cent francs la penſion que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Pariſiens ſont aujourd'hui des ſibarites, et crient qu'ils ſont couchés ſur des noyaux de pêches, parce que leur lit de roſes n'eſt pas aſſez bien fait. Laiſſez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Ornoi.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce ; je n'ai pas long-temps à vivre, et bientôt je vous dirai bonſoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuſer à Ornoi de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui ſe charge de vos paquets; on lui donnera la permiſſion de les lire, pourvu qu'elle vous les envoye bien honnêtement. Je vous embraſſe, vous et M. de *Florian*, de tout mon cœur.

LETTRE XXIV. 1769.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 1 de mars.

Il y a non-feulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami, mais il y a trente ans pour la vigueur, et furtout pour la belle maladie qui vous rendait fi fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me fens au bout de ma carrière. Quand on a vécu foixante et quinze ans, on ne doit pas fe plaindre; c'eft avoir un lot affez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme *Fontenelle*. Je fuis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faibleffe et tant de maux. J'ai danfé jufqu'à la fin fur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu le Lion et le Marfeillois, fi vous ne connaiffez pas les Trois empereurs, je pourrai vous envoyer ces rogatons qui pourront amufer votre royal correfpondant à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez, fans doute, que le *Rezzonico* avait, avant fa mort, rendu à l'Eglife le fervice important de canonifer un capucin nommé *Cucufin*, dont on a changé le nom en celui de *Séraphin;* c'eft un monument de bêtife qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à préfent l'hiftoire de cette canonifation; elle eft exacte et curieufe.

1769. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépense qui va à plus de quatre cents mille écus. Vous savez que les capucins sont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, sur la mort de l'ivrogne *Pierre III?* si vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'est pas que je croye à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'histoire lise tout.

Avez-vous *les Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord *Greenville*, par les guimbardes de Lyon, à mon adresse à Ferney.

Je n'ai pu vous répondre plutôt, parce que j'ai été très-malade au milieu de mes neiges.

LETTRE XXV.

A M. GAILLARD.

2 de mars.

Ombre adorée, ombre sans doute heureuse!

PARBLEU, il faut que vous ayez lu la Canonisation de S[t] *Cucufin* faite il y a deux ans par le pape *Rezzonico.* L'auteur qui a écrit la relation de la fête de S[t] *Cucufin*, propose hardiment de fêter saint *Henri IV.* Pour moi, Monsieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la sorbonne. Comment *Henri IV* sauvé! lui qui

qui était en péché mortel! lui qui eſt mort amoureux de la princeſſe de *Condé!* lui qui eſt mort ſans ſacremens! Je vous réponds que *Ribaudier* et *Cogé pecus* vous laveront la tête, et *Chriſtophe* vous ſavonnera. C'eſt *Ravaillac* qui eſt ſauvé, entendez-vous; car il a été bien confeſſé, et d'ailleurs la ſorbonne, ayant fait un ſaint de *Jacques Clément*, pourrait-elle refuſer une apothéoſe à *François Ravaillac*, fût-elle en mauvais latin? J'eſpère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il ferait bien triſte qu'un homme ſi éloquent errât dans la foi. 1769.

Vous me parlez de certaines petites folies; il eſt bon de n'être pas toujours ſur le ton ſérieux, qui eſt fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philoſophes qui peuvent rire, et même faire rire! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les ſottiſes atroces, et même les horreurs dont on eſt quelquefois environné, où en ferait-on? Les *Sirven* paſſent encore leur vie ſous mes yeux, dans mes déſerts, juſqu'à ce que je puiſſe les envoyer à Toulouſe, où les mœurs, grâces au ciel, ſe ſont un peu adoucies. Mais qui oſera paſſer par Abbeville? Enfin que voulez-vous? on n'eſt pas aſſez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danſer avec les ſinges.

Le mari de madẹmoiſelle *Corneille* eſt arrivé; mais les malles où ſont les horreurs eccléſiaſtiques de *François I* ſont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'eſt fait dans l'eſprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le ſang des

1769. *Sirven* et des *Calas;* et tous les hommes d'Etat, depuis Archangel jufqu'à Cadix, foulent aux pieds la fuperftition. Les jéfuites font abolis, les moines font dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un fi beau matin. Quand les échafauds font dreffés à Touloufe et à Abbeville, je fuis *Héraclite;* quand on fe faifit d'Avignon, je fuis *Démocrite:* voilà le mot de l'énigme. Je vous embraffe, mon cher *Tite-Live;* je vous répète que je vous aime autant que je vous eftime. *V.*

LETTRE XXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 de mars.

MINERVE-PAPILLON, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire, a été enchanté de votre fouvenir; il en a fecoué fes vieilles ailes de joie, il eft tout fier de vous avoir fi bien devinée: car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea folide plus que légère, et auffi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, Madame, que mon cœur eft pénétré de tout ce que vous me dites; mais il faut laiffer les aigles, les roffignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux reftent dans leurs mafures. J'ai foixante et quinze ans; ma faible machine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à refpirer fur ce tas de boue, doit être confacré à la plus profonde retraite. Les enfans qui font revenus

ſont chez eux, et je reſte chez moi; ma maiſon n'eſt plus faite pour les amuſer. Je l'ai fermée à tout le monde; bienheureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triſte état où je ſuis. Regardez-moi, Madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis.* 1769.

Il eſt vrai que mes *De profundis* ſont quelqueſois fort gais, et que je les change ſouvent en *Alleluia.* J'aime à danſer autour de mon tombeau, mais je danſe ſeul comme l'amant de ma mie *Babichon*, qui danſait tout ſeul dans ſa grange.

J'eſtime trop l'homme principal dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penſer qu'il ait pris ſérieuſement l'ordre que m'a donné l'abbé de *la Bletterie* de me faire enterrer au plus vîte, et les petites gaietés avec leſquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention ſérieuſe à moi, il ne doit conſidérer que ma paſſion pour ſon bonheur et pour ſa gloire. Il ferait très-ingrat s'il ſeſait la moindre fêlure à la trompette qui eſt embouchée pour lui.

Si quelque autre perſonne, fort au-deſſous en tout ſens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout doucement mourir ailleurs. Je ſuis un être aſſez ſingulier, Madame; né preſque ſans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cents mille francs à peupler un déſert. Si la moindre perſécution y venait effrayer mon indépendance, il y a par-tout des ſépulcres, rien ne ſe trouve plus aiſément.

J'ai lu la petite esquisse que vous avez eu la bonté
1769. de m'envoyer. Je pense qu'on en pourrait faire quelque chose de fort noble et de fort gai pour les noces de monseigneur le dauphin. Ce serait même une très-bonne leçon pour un jeune prince, et les personnes de votre espèce pourraient voir avec plaisir qu'elles sont faites pour rendre quelquefois de plus grands services que des hommes d'Etat. Ce ne serait point aux bateleurs de l'opéra comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une musique tantôt sublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'opéra comique n'est autre chose que la foire renforcée. Je sais que ce spectacle est aujourd'hui le favori de la nation; mais je sais aussi à quel point la nation s'est dégradée. Le siècle présent n'est presque composé que des excrémens du grand siècle de *Louis XIV*. Cette turpitude est notre lot presque dans tous les genres; et si le grand-homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le siècle à tous les diables sans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame *Minerve - Papillon*, pour qui j'ai un vrai respect, et que je prends même la liberté d'aimer. *V.*

LETTRE XXVII. 1769.

A M. THIRIOT.

Le 4 de mars.

J'AI beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas fuivre les mouvemens de mon cœur auffitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de penfion, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui font dans le plus grand befoin ; et qu'en comptant à Ferney mes domeftiques de campagne, j'en ai foixante à nourrir. Vous me direz que *Corneille* et *Racine*, *Danchet* et *Pellegrin* n'en fefaient pas tant : cela eft rare au Parnaffe ; et la chofe eft d'autant plus extraordinaire que je fuis né avec les quatre mille livres de rente que vous poffédez aujourd'hui.

L'idée m'eft venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manufcrit d'une comédie très-fingulière, dont l'auteur m'a laiffé le maître abfolu : c'eft un jeune homme d'une grande efpérance, fils d'un préfident à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a paffé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le fujet de fa pièce eft le dépôt dont *Gourville* mit la moitié entre les mains de *Ninon*, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. *Ninon* rendit fon dépôt, et le dévot viola le fien.

La pièce n'eft pas dans le genre larmoyant ; ce jeune

1769. homme n'a pris que *Molière* pour fon modèle ; cela pourra lui faire tort dans le beau fiècle où nous vivons. Cependant, tous fes perfonnages étant caractérifés et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du fuccès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du Tartufe, il ferait aifé de fubftituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot;* il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce ferait, à mon avis, une chofe fort plaifante de faire réuffir fur le théâtre une p. . . . eftimable qui fait d'un fot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier courier : elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très-peu. Tout eft coup de dé dans ce monde.

C'eft à vous à bien conduire votre jeu, et furtout à ne pas laiffer foupçonner que je fuis dans la confidence ; ce ferait le sûr moyen de tout perdre.

Je fuis bien aife que vous difiez *notre cher Damilaville;* mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philofophie a fait en lui une grande perte ; c'était une ame ferme et vigoureufe. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embraffe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XXVIII.

1769.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 de mars.

Je reçus hier matin, Monfieur, le préfent dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je paffai ma journée. Il y a bien long-temps que je n'ai goûté un plaifir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très-difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs, mais je me flatte d'avoir fenti le charme de vos vers et de vos peintures plus que perfonne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaifirs, dans tous les arts, ne font que pour les connaiffeurs.

J'ai éprouvé, en vous lifant, une autre fatisfaction encore plus rare, c'eft que vous avez peint précifément ce que j'ai fait.

Oh, que j'aime bien mieux ce modefte jardin
Où l'art en fe cachant fécondait le terrain, &c. &c.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes, des troupeaux qui bondiffent entre un parterre et des bofquets, un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables, des vignes, au milieu defquelles font

1769. des promenades, au bout des vignes des pâturages, et au bout des pâturages une forêt.

C'eſt chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*, car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit ſi bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous aſſure que mon cœur a été bien ému en liſant les petites leçons que vous donnez aux ſeigneurs des terres, dans votre troiſième chant. Il eſt vrai que je n'habite pas *le donjon de mes ancêtres;* je n'aime en aucune façon les donjons; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vaſſaux et de mes voiſins. Les terres que j'ai défrichées et un peu embellies n'ont vu couler que les larmes des *Calas* et des *Sirven*, quand ils ſont venus dans mon aſile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroiſſiens, et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

Nec doluit miſerans inopem aut invidit habenti.

En vous remerciant, de tout mon cœur, du compliment fait à l'intendant qui exigeait ſi à propos des corvées, et qui ſervait ſi bien le roi que les enfans en mouraient ſur le ſein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous *Thompſon ?* c'eſt le *Titien* qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième qui paraît fournir le moins, eſt celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaiſſance extrême que je vous dois; il m'a charmé très-indépendamment de la générosité courageuſe avec laquelle vous parlez d'un

homme si long-temps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres. 1769.

J'ai un remords ; c'est d'avoir insinué à la fin du siècle présent, qui termine le grand siècle de *Louis XIV*, que les beaux arts dégénéraient. Je ne me serais pas ainsi exprimé, si j'avais eu vos *Quatre saisons* un peu plutôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvre ; les *Quatre saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, sont deux morceaux au-dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poësie ; c'est ce que *Montesquieu* ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Ecrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers, que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi, qui fait beaucoup de bons vers de suite ? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis *Racine*, mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos velches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit ; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit français avec un *o*, c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent

1769. à être dans la boue ; mais ils y trépignent si fort qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est imprimé à Amsterdam, est-ce que Paris n'en est pas digne ? n'y a-t-il que le *Journal chrétien*, et les décrets de la sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Velches ?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant et en vous aimant. *V.*

LETTRE XXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 de mars.

QUE je vous plains, Madame ! Vous avez déjà perdu l'ame de votre ami le président *Hénault*, et bientôt son corps sera réduit en poussière. Vous aviez deux amis, lui et M. de *Formont* ; la mort vous les a enlevés : ce sont des biens dont on ne retrouve pas même l'ombre. Je sens vivement votre situation. Vous devez avoir une consolation bien touchante dans le commerce de votre grand'maman ; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle est enchaînée dans un pays qu'elle doit détester, vu la manière dont elle pense. Je vous vois réduite à la dissipation

de la société ; et, dans le fond du cœur, vous en sentez tout le frivole. L'adoucissement de cette malheureuse 1769. vie serait d'avoir auprès de soi un ami qui pensât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque ressemblance entre votre cervelle et la mienne. La dissipation ne m'est pas si nécessaire, à la vérité, qu'à vous ; mais, pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les sentimens, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre siècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, et mon cœur est assez fait pour le vôtre. Je voudrais être à la fois à Saint-Joseph et à Ferney ; mais je ne connais que l'eucharistie qui ait le privilége d'être en plusieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je fasse tout ce que *Saint-Lambert* a si bien décrit. La campagne m'appelle ; deux cents bras travaillent sous mes yeux ; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. Les *Saisons* de *Saint-Lambert* m'ont rendu la campagne encore plus précieuse. Je me fais lire à dîner et à souper de bons livres par des lecteurs très-intelligens, qui sont plutôt mes amis que mes domestiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuse. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y passer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triste, c'est que

1769. la chose n'est pas aisée, attendu que j'ai l'ame un peu fière.

Je songe réellement à vous amuser, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'histoire de S[t] *Cucufin* pour une plaisanterie; il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque chose qui ne sera qu'allégorique; il faut varier vos petits divertissemens.

Vous ne m'avez point répondu sur *les Singularités de la nature;* ainsi je ne vous les envoie pas, car c'est une affaire de pure physique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaisir, Madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. *Grand'maman.* J'ai un peu à me plaindre d'une personne qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des *Racine* qui ont des *Pradon* pour ennemis; cela me fait penser à la queue du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, sauf respect, est précieux, parce qu'il est corrigé en marge. Faites-vous lire la prison de *la Bourdonaie* et la mort de *Lalli*, et vous verrez comme les hommes sont justes.

Quand je serai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de *la Barre* et celle de *Calas*, afin que l'on connaisse dans toute sa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets se présentent à moi, je suis *Héraclite* ou *Démocrite;* tantôt je ris, tantôt les cheveux me dressent à la tête: et cela est très à sa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des singes.

Le ſeul homme preſque de l'ame de qui je faſſe cas eſt M. *Grand'maman*, mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, Madame, je vous dis très-naïvement que j'aime paſſionnément votre façon de penſer, de ſentir et de vous exprimer; et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de paſſer ma vieilleſſe loin de vous. Mille tendres reſpects. *V.* 1769.

Faites-moi ſavoir, je vous prie, comment vont l'ame et le corps de votre ami.

LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mars.

MON cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une eſpèce de teſtament moitié ſérieux, moitié gai. C'eſt une épître à *Boileau*, dans laquelle je fais mes remercîmens à M. de *Saint-Lambert*. J'attends la déciſion de mes anges, pour ſavoir ſi mon teſtament eſt valable; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du tripot (je parle du tripot de la comédie), de la nouvelle pièce de *du Belloi*, des querelles des acteurs et des auteurs, des talens de mademoiſelle *Veſtris*, de ſa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, ſinon qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

1769. Vous avez lu, ſans doute, les *Saiſons* de *Saint-Lambert*; je l'ai remercié dans mon teſtament adreſſé à *Nicolas*. Je ne ſais ſi ma tête eſt jeune, mais mon corps eſt bien vieux. Si je ne m'amuſais pas à faire des teſtamens, je ſerais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'*Argental*. On ne vit pas aſſez long-temps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes? cela eſt ridicule. *V.*

LETTRE XXXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de mars.

Vous me marquâtes, Madame, par votre dernière lettre, que vous aviez beſoin quelquefois de conſotion. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amuſemens; c'eſt un emploi dont le titulaire s'acquitte ſouvent fort mal. Il envoie des choſes gaies et frivoles, quand on ne veut que des choſes ſérieuſes; et il envoie du ſérieux, quand on voudrait de la gaieté: c'eſt le malheur de l'abſence. On ſe met ſans peine au ton de ceux à qui on parle, il n'en eſt pas de même quand on écrit: c'eſt un haſard ſi l'on rencontre juſte.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choſes où il

y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu. 1769.

Voici un petit ouvrage contre l'athéiſme, dont une partie eſt édifiante et l'autre un peu badine; et voici, en outre, mon teſtament que j'adreſſe à *Boileau*. J'ai fait ce teſtament étant malade, mais je l'ai égayé ſelon ma coutume; on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman eſt chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous puſſiez vous le faire lire enſemble; c'eſt une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à ſon goût par tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à ſon eſprit, par quelques-unes de ſes lettres que j'ai vues, ſoit entre les mains de mon gendre *Dupuits*, ſoit dans celles de *Guillemet*, typographe en la ville de Lyon.

Il m'eſt revenu, de toutes parts, qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint enſemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le paſſé au préſent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me ſouviens que ſon mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très-aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à ſon bonheur. Ce ſont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez ſi je ne dois pas prier DIEU pour ſon mari, dans mes codicilles. Il fera de grandes choſes, ſi on lui laiſſe ſes coudées franches; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus; et, quand on manque par-là, il faut dire adieu.

1769. On me mande que le président *Hénault* baiſſe beaucoup. J'en ſuis très-fâché, mais il faut ſubir ſa deſtinée.....

Je voudrais qu'à cet âge
On ſortît de la vie ainſi que d'un banquet,
Remerciant ſon hôte et ſeſant ſon paquet.

Le mien eſt fait il y a long-temps. Tout gai que je ſuis, il y a des choſes qui me choquent ſi horriblement, que je prendrai congé ſans regret. Vivez, Madame, avec des amis qui adouciſſent le fardeau de la vie, qui occupent l'ame, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé un admirable ſecret, c'eſt de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de ſe rouiller; mais on ne peut uſer de cette recette à Paris; on y eſt forcé de parler à ſouper de l'hiſtoire du jour; et, quand on a donné des ridicules à ſon prochain, on va ſe coucher. Dieu me préſerve de paſſer ainſi le peu qui me reſte à vivre.

Adieu, Madame; je vivrai plus heureux, ſi vous pouvez être heureuſe. Comptez que mon cœur eſt à vous comme ſi je n'avais que cinquante ou ſoixante ans.

LETTRE

LETTRE XXXII. 1769.

A M. LINGUET, *avocat.*

Ferney, le 15 de mars.

VOUS êtes *aucunement* le maître, Monſieur, de demeurer dans un *cu de ſac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné ſon nom à ce mois ſe nommât *Auguſtus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen.* Vous aurez pu voir des courtiſans chez le roi, ſans avoir jamais vu de courtiſanes chez la reine. Vous avez vu dans votre *cu de ſac* paſſer les coureurs du cardinal de *Rohan*, mais point de *coureuſes.* Vous aurez vu chez lui de beaux garçons et point de *garces;* des architraves dans ſon palais, et aucune *trave.* Les gendarmes qui ſont la revue dans la cour de l'hôtel de Soubiſe ſont ſi intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide.*

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfans au lieu de les élever; on *fixe* une femme au lieu de fixer les yeux ſur elle. Le roi n'eſt plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel ſervent à préſent des *roſt-bif* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je ſuis moitié ſuiſſe et moitié ſavoyard, enſeveli à ſoixante et quinze ans ſous les neiges des Alpes et du mont Jura; je m'intéreſſe peu aux beautés anciennes et

1769. nouvelles de la langue françaife; mais je m'intéreffe beaucoup à vos grands talens, à vos fuccès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, fi ceux qui font faits pour les redouter ne cherchaient point à les écrafer; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raifon vient enfin confoler jufqu'aux miférables qui fe font déclarés contre elle. Le même imbécille, confeiller de grand'chambre, qui a donné fa voix contre l'inoculation, finira par inoculer fon fils; et, quand la campagne aura befoin de pluie, on ne fera plus promener la chaffe de Ste *Geneviève* fur le pont Notre-Dame.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXIII.

A M. TRANTZSEHEN,

Premier lieutenant de l'infanterie faxone, à Ernfthal, près de Chemnitz, en Saxe.

16 de mars.

MONSIEUR,

Si la vieilleffe et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plutôt de votre lettre et de votre dialogue. On dit que les Allemands font fort curieux de généalogies; je vous crois defcendu de *Lucien* en droite ligne; vous lui

reſſemblez par l'eſprit ; il ſe moquait, comme vous, des prêtres de ſon temps : les choſes n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la conſidération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens ſenſés qui s'eſt moqué de ces charlatans. 1769.

Il eſt vrai que les énergumènes de ce temps-ci ſont plus dangereux que ceux du temps de *Lucien*, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des peuples, ceux-ci veulent s'engraiſſer et dominer. Ils ſont accoutumés à gouverner la canaille, ils ſont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être univerſelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée *la Raiſon*, a trouvé par-tout des apôtres depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, Monſieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon eſtime et ma reconnaiſſance, et pour vous dire avec quels ſentimens reſpectueux j'ai l'honneur d'être ;

Monſieur, votre, &c.

1769.

LETTRE XXXIV.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

A Ferney, 27 de mars.

MONSIEUR,

Vous me traitez comme un rochelois ; vous m'honorez de vos bontés et vous m'enchantez. Je fuis un peu votre compatriote, étant de l'académie de la Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, fi je vous avais entendu prononcer ces paroles : *Ce n'eſt pas au milieu d'eux qu'Henri IV aurait dit à Sully : Mon ami, ils me tueront.*

Lorſque je lus le diſcours que vous prononçâtes à l'académie, je dis : Voilà la pièce qui aurait le prix, ſi l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez ſignalé à la fois, Monſieur, votre patriotiſme, votre généroſité et votre éloquence. Un beau ſiècle ſe prépare ; vous en ſerez un des plus rares ornemens; vous ſerez ſervir vos grands talens à écraſer le fanatiſme qui a toujours voulu qu'on le prît pour la religion ; vous délivrerez la ſociété des monſtres qui l'ont ſi long-temps opprimée, en ſe vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus *les deux puiſſances ;* et ce ſera vous, Monſieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura

l'obligation. Cette mauvaife et funefte plaifanterie n'a jamais été connue dans l'Eglife grecque; pourquoi faut-il qu'elle fubfifte dans le peu qui refte de l'Eglife latine, au mépris de toutes les lois? 1769.

Un évêque ruffe a été dépofé depuis peu par fes confrères, et mis en pénitence dans un monaftère, pour avoir prononcé ces mots: *Les deux puiffances:* c'eft ce que je tiens de la main de l'impératrice elle-même. Plût à Dieu que la France manquât abfolument de lois! on en ferait de bonnes. Lorfqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues font au cordeau: tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'eft d'aligner petit à petit. On peut dire, parmi nous, en fait de lois: *Hodièque manent veftigia ruris.*

Henri IV fut affez heureux pour regagner fon royaume par fa valeur, par fa clémence et par la meffe; mais il ne le fut pas affez pour le réformer. Il eft trifte que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, fur les feffes de deux prêtres français. Nous fommes au temps où l'on fouette les papes; mais, en les feffant, on leur paye encore des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laiffe nommer, dans nos provinces, des juges en dernier reffort, dans les caufes eccléfiaftiques. Nous fommes pétris de contradictions.

Travaillez, Monfieur, à nous débarbarifer tout-à-fait; c'eft une œuvre digne de vous et de ceux qui vous reffemblent. Je vais finir ma carrière; je vois, avec confolation, que vous en commencez une bien brillante.

1769. Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favorifer; j'efpère qu'un jour on en frappera une pour vous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXV.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, Monfieur, de votre lettre et de votre beau préfent (*), qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne fe débitera pas fi bien (**). Je vous en ai averti dans un petit prologue de la Guerre de Genève, qui n'eft pas encore parvenu jufqu'à vous. Les goûts changent aifément en France. On peut aimer *Henri IV*, fans aimer la Henriade. On peut vendre des ornemens à la grecque, fans débiter Mérope et Orefte, toutes grecques que font ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.

Si j'avais un confeil à vous donner, ce ferait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jetter à la tête une édition qu'alors on jette à fes pieds. Il faut que les chalans demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent fe

(*) Les œuvres de M. de *Buffon*.

(**) L'édition in-4° des œuvres de l'auteur, que M. *Panckoucke* venait d'acquérir de MM. *Cramer* de Genève.

préſenter ſont mal payées; celles qui ſont difficiles ſont fortune; c'eſt l'a, b, c, de la profeſſion : imitez les filles; ſoyez modeſte pour être riche. *Interim* je vous embraſſe, et ſuis de tout mon cœur, Monſieur, votre, &c. 1769.

LETTRE XXXVI.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 d'avril.

De la coquetterie ! non, pardieu, mon cher confrère ou mon cher ſucceſſeur, ma franchiſe ſuiſſeſſe n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage eſt le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques perſonnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et ſouhaiteraient, dans les premiers chants, des épiſodes plus frappans.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point; mais ſoyez très-certain que c'eſt le ſeul de notre ſiècle qui paſſera à la poſtérité, parce que le fond en eſt utile, parce que tout y eſt vrai, parce qu'il brille preſque par-tout d'une poëſie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaiſſante dans l'expreſſion. Je déteſte le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs eſt petit et fatras.

1769. Qui diable vous a donné la Canonifation de S[t] *Cucufin?* il faut que ce foit quelque capucin. On pourra bientôt me canonifer auffi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs, comme S[t] *Cucufin.* J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expreffément que je mourais dans la religion du roi très-chrétien et de la France ma patrie, *as it is eftablish'd by act of parliament.* Cela eft fier et honnête. (*)

(*) M. de *Voltaire* étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Ferney de lui apporter le viatique. Le cure repondit qu'il ne le pouvait qu'après que M. de *Voltaire* aurait rétracté les *mauvais* ouvrages qu'il avait faits.

M. de *Voltaire* impatienté lui écrivit cette lettre:

Au curé de Ferney.

Le jour des Rameaux.

Il n'y a que d'infames calomniateurs qui aient pu, Monfieur, vous dire les chofes dont vous parlez. Je puis vous affurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'oppofer aux ufages reçus. Vous êtes inftruit, fans doute, des règlemens faits par les parlemens, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume; vous êtes d'ailleurs bien perfuadé de mon amitié. *Voltaire.*

Et le 31 de mars il fit la déclaration fuivante, et communia.

Déclaration par-devant notaire et procès verbal.

Du 31 de mars.

Au château de Ferney, le 31 de mars 1769, par-devant le notaire *Raffoz*, et en prefence des témoins ci-après nommes, eft comparu meffire *François-Marie de Voltaire*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'academie françaife, feigneur de Ferney, &c. demeurant en fon château, lequel a declaré que le nommé *Nonotte*, ci-devant foi-difant jéfuite, et le nommé *Guyon*, foi-difant abbé, ayant

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M. *Grimm*, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe madame d'*Epinai*. 1769.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de *Beauvau* à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des *Sirven*. Votre cœur aurait été bien ému, si vous

fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de *Voltaire* d'avoir manqué de respect à la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume, qu'il pardonne à ses calomniateurs, que si jamais il lui était *échappé quelque indiscrétion* préjudiciable à la religion de l'Etat, *il en demanderait pardon à* DIEU *et à l'Etat*, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois.

Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois et an que dessus, en présence de R. P. sieur *Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, &c. &c., témoins requis et soussignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire.

Autre déclaration.

Du 1 d'avril.

Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1 d'avril 1769, par-devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire *François-Marie Arouet de Voltaire*, gentilhomme ordinaire, &c., lequel, immédiatement après avoir reçu, dans son lit où il est détenu malade, la sainte communion de monsieur le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

Ayant mon DIEU *dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins.*

De laquelle déclaration ledit messire de *Voltaire* a requis acte que je lui ai octroyé en présence de révérend sieur *Pierre Gros*, curé de Ferney, d'*Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, &c. &c., témoins soussignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire, audit château de Ferney, lesdits heure, jour, mois et an.

aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles,
1769. enfans : la mère rendant les derniers soupirs en me venant voir, les filles dans les convulsions du désespoir, le père, en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi? la plus pure innocence et la probité la plus respectable. La destinée m'a envoyé cette famille ; il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin, la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier de *la Barre*, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose!

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de *Beauvau*. Voici le moment d'agir. *Sirven*, condamné à mort, est actuellement devant ses juges ; ses filles sont auprès de moi ; je les ferai partir, si ses juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de *Beauvau*.

Je vous embrasse, de tout mon cœur, sans cérémonie ; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

1769.

LETTRE XXXVII.

A M. SAURIN.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vous remercie très-fincèrement, mon cher confrère, de votre Spartacus; il était bon, et il eft devenu meilleur. Les oreilles d'âne de *Martin Fréron* doivent lui alonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas fadement que cette pièce faffe fondre en larmes; mais je vous dirai qu'elle intéreffe quiconque penfe, et qu'à chaque page le lecteur eft obligé de dire : Voilà un efprit fupérieur. J'aime mieux cent vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis *Jean Racine*. Tout ce que j'ai vu depuis foixante ans eft bourfouflé, ou plat, ou romanefque. Je ne vois point, dans votre pièce, ce charlatanifme de théâtre qui en impofe aux fots, et qui fait crier miracle au parterre velche; *neque, te ut miretur turba, labores.*

Le rôle de *Spartacus* me paraît, en général, fupérieur au *Sertorius* de *Corneille.*

Vous m'avez piqué : j'ai relu l'*Efprit des lois;* je fuis toujours de l'avis de madame *du Deffant.*

J'aime mieux l'inftruction donnée par l'impératrice de Ruffie, pour la rédaction de fon code; cela eft net, précis; il n'y a point de contradictions ni de fauffes citations. Si *Montefquieu* n'avait pas aiguifé fon livre d'épigrammes contre le pouvoir defpotique,

les prêtres et les financiers, il était perdu; mais les
1769. épigrammes ne conviennent guère à un objet auffi férieux. Toutefois je loue beaucoup fon livre, parce qu'il faut louer la liberté de penfer. Cette liberté eft un fervice rendu au genre-humain.

J'ai été fur le point de mourir, il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très-chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de fa patrie. J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher fecrétaire, pour le dépofer dans les archives de l'académie, afin que la prêtraille ne s'avife pas, après ma mort, de manquer de refpect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raifonner avec M. d'*Alembert*. Vous favez que, pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puiffe être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle eft établie par acte du parlement*. Que tout le monde penfe ainfi, et tout ira bien; et, à fin de compte, il n'y aura plus de fots que parmi la canaille qui ne doit jamais être comptée.

Je vous embraffe très-philofophiquement et très-tendrement. F.

1769.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 d'avril.

MON cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage; je les attendrai très-patiemment. L'état où je fuis ne me permettrait guère actuellement de m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout fon efprit à foi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis fix femaines, et j'en ai effuyé dix accès affez violens. On en rira tant qu'on voudra; mais j'ai été obligé de faire, au dixième accès, ce qu'on fait dans un diocèfe ultramontain. Quand cette cérémonie paffera de mode, je ne ferai pas affurément un des derniers à me déclarer contre elle; mais je ne vois pas qu'il faille fe faire regarder comme un monftre par les barbares au milieu defquels je fuis, pour un mince déjeûné: c'eft d'ailleurs un devoir de citoyen; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des fuites défagréables pour ma famille. Vous favez ce qui eft arrivé à *Boindin*, pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refufer un dîner où l'on eft prié, parce que la chère eft mauvaife.

On m'affure que *Stopani* eft pape. Il me doit affurément fa protection; car il y a deux mois que nous jouâmes, aux trois dés, la place vacante du faint-fiége. Je tirai pour *Stopani*, et j'amenai rafle.

1769. Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. *Bachelier*. Comme je ne sais point sa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adresser ma réponse.

Je me flatte que madame d'*Argental* est en bonne santé. Conservez la vôtre, mon cher ange; jouissez d'une vie agréable : quand je finirai la mienne, ce sera en vous aimant.

LETTRE XXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'avril.

Après douze accès de fièvre dont je me suis tiré tout seul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, Monseigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienséance exige d'un homme qui est d'un corps à qui le mépris de ces bienséances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion professée par le roi, et reçue dans l'Etat. Je crois avoir prévenu par-là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je suis d'ailleurs dans un diocèse

ultramontain, gouverné par un évêque fanatique qui eſt un très-méchant homme, et dont il fallait déſarmer la ſuperſtition et la malice. 1769.

Si on vous parlait de cette aventure, par haſard, j'eſpère que vous me rendrez la juſtice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous ſavez railler ceux qui vous ſont attachés, vous ſavez encore plus leur rendre de bons offices, et je compte plus ſur votre protection que ſur vos plaiſanteries, dans une occaſion qui, après tout, ne laiſſe pas d'avoir quelque choſe de ſérieux.

Une choſe non moins ſérieuſe pour moi, eſt la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y diſiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des mépriſes où je pouvais être tombé ſur quelques anecdotes du ſiècle de *Louis XIV*. Si vous aviez perſiſté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui ſe ſont à Genève, à Leipſick et dans Avignon.

Il y a, à la vérité, dans cette hiſtoire, quelques anecdotes bien étonnantes. Celle de l'homme au maſque de fer, dont vous connaiſſez toute la vérité; celle du traité ſecret de *Louis XIV* avec *Léopold*, ou plutôt avec le prince *Lobkovitz*, pour ravir la Flandre à ſon beau-frère, encore enfant, traité ſingulier qui exiſte dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie. La révélation de la confeſſion de *Philippe V*, faite au duc d'*Orléans* régent, par le jéſuite *d'Aubenton*, friponnerie plus ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de *Fuentes* et M. le duc de *Villa Hermoſa* ont la preuve

en main ; la conduite et la condamnation de ce
1769. pauvre fou de *Lalli*, d'après deux journaux très-exacts : enfin, je n'ai écrit que les choses dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun historien ait fait l'histoire de son temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonspection; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéressantes pour moi sont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me suis trompé dans quelques occasions, j'ai droit de m'adresser à vous pour être remis sur la voie. Vous savez que *Polybe* fut instruit plus d'une fois par *Scipion*.

Il y aura incessamment une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, in-4°. M. le comte de *Saint-Florentin* m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la présenter au roi, mais je ne ferai rien sans votre approbation. Vous savez que je suis sans aucun empressement sur ces bagatelles. Je sais, il y a long-temps, avec quelle indifférence elles sont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de complimens que de la postérité; mais daignez songer que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette postérité, et vos bontés me rendent le temps présent supportable.

Agréez, Monseigneur, mon très-tendre respect. *V.*

LETTRE

LETTRE XL.

1769.

A M. DE LA HARPE.

17 d'avril.

Nostra spes altera scenæ,

Je suis très-fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de *Suétone*, auteur, à mon gré, assez aride, et anecdotier très-suspect. J'espère que vous ne direz pas, dans vos remarques, que vous renoncez à faire des vers, ainsi que l'a dit notre ami *la Bletterie*. Il est plaisant que *la Bletterie* s'imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercure*. S'il me tombe quelque rogaton sous la main, je vous en ferai part; mais j'aimerais bien mieux que le *Mercure* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon: nous avons besoin de beaux vers, beaucoup plus que de *Suétone*.

J'ai eu douze accès de fièvre. J'ai été sur le point de mourir, et je disais : Le théâtre français est mort de son côté, si M. de *la Harpe* n'y met la main. Il a fallu passer par les cérémonies ordinaires. Vous savez que je ne les crains pas, quoique je ne les aime point du tout; mais il faut remplir ses devoirs de citoyen : ceux de l'amitié me sont bien plus chers. *V.*

1769.

LETTRE XLI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 d'avril.

Eh bien, Madame, je suis plus honnête que vous; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je vous avoue avec qui je déjeûne. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens! la bonne compagnie chez vous ne déjeûne pas, parce qu'elle a trop soupé; mais moi je suis dans un pays où les médecins sont italiens, et où ils veulent absolument qu'on mange un crouton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des estomacs qu'on soupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite est un ignorant de très-mauvaise humeur, qui s'est imaginé que je fesais très-peu de cas de ses ordonnances.

Vous ignorez peut-être, Madame, qu'il écrivit contre moi au roi, l'année passée, et qu'il m'accusa de vouloir mourir comme *Molière*, en me moquant de la médecine; cela même amusa fort le conseil. Vous ne savez pas, sans doute, qu'un soi-disant ci-devant jésuite franc-comtois, nommé *Nonotte*, qui est encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à *Rezzonico*, premier médecin de Rome, tandis que l'autre me poursuivait auprès du roi, et que *Rezzonico* envoya à l'ex-jésuite, nommé

Nonotte, résidant à Besançon, un bref dans lequel je suis déclaré, atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il est vrai que ce bref n'est pas tout-à-fait aussi violent que celui dont on a affublé le duc de *Parme;* mais enfin j'y suis menacé de mort subite. 1769.

Vous savez que je n'ai pas deux cents mille hommes à mon service, et que je suis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le parti de rire de la médecine avec le plus profond respect, et de déjeûner comme les autres avec des attestations d'apothicaires.

Sérieusement parlant, il y a eu, à cette occasion, des friponneries de la faculté, si singulières que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, sans m'en rien dire, se sont saintement parjurés pour me rendre service. (*) Je suis un vieux malade dans une position très-délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la faculté me laisse vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé *le Bret*, trésorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, se fesait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets; j'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeûnais à la manière de mon pays: mais si vous étiez turc, m'a-t-on dit, vous déjeûneriez donc à la façon des Turcs? oui, Messieurs.

(*) Ils avaient fabriqué chez le curé de Ferney, et certifié une profession de foi de M. de *Voltaire*.

1769. De quoi s'avise mon gendre d'envoyer ces quatre Homélies; elles ne sont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme disent les Italiens, donner *cibo per tutti*.

Vous saurez, Madame, qu'il y a une trentaine de cuisiniers répandus dans l'Europe, qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Espagne. Le comte d'*Aranda* en mange beaucoup avec ses amis. On en fait en Allemagne, en Italie même; et certainement, avant qu'il soit peu, il y aura une nouvelle cuisine.

Je suis bien fâché de n'avoir pas *la Princesse printannière* dans ma bibliothéque; mais j'ai l'*Oiseau bleu* et *Robert le diable*. Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Astrée;* on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense; on y trouve les portraits de tous les gens qui fesaient du bruit dans le monde du temps de mademoiselle *Scudéry;* tout port-royal y est; le château de *Villars*, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de *Praslin*, y est décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, Madame, n'avez-vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans sa langue, l'*Arioste*, si détestablement traduit en français! Votre imagination était digne de cette lecture; c'est la plus grande louange que je puisse vous donner, et la plus juste. Soyez très-sûre qu'il écrit beaucoup mieux que *la Fontaine*, et qu'il est cent fois plus peintre qu'*Homère*, plus varié, plus gai, plus comique,

plus intéreſſant, plus ſavant dans la connaiſſance du cœur humain que tous les romanciers enſemble, 1769.
à commencer par l'hiſtoire de *Joſeph* et de la *Putiphar*, et à finir par *Paméla*. Je ſuis tenté, toutes les années, d'aller à Ferrare, où il a un beau mauſolée ; mais, puiſque je ne vais point vous voir, Madame, je n'irai pas à Ferrare.

Vous me faites un grand plaiſir de me dire que votre ami ſe porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman ; mais ſi elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'*Arioſte*, je ſuis au déſeſpoir de ſa ſageſſe. Portez-vous bien, Madame ; amuſez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amuſez-vous, encore une fois, fût-ce avec les *Quatre fils Aimon ;* tout eſt bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on ſoupe et qu'on dorme ; le reſte eſt vanité des vanités, comme dit l'autre ; mais l'amitié eſt choſe véritable.

LETTRE XLII.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 d'avril.

Je vous aſſure, Monſieur, qu'un vaiſſeau arrive plus vîte de Moka à Marſeille, que votre *Siècle de François I* n'eſt arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre *Dupuits* l'avait laiſſé à Paris ; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait paſſer une ſemaine ſi agréable. Vous m'avez inſtruit, et vous

1769. m'avez amufé : ce font deux grands fervices que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère *François I*, mais j'aime fort votre ftyle, vos recherches, et furtout votre efprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, *Charles-quint* n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu; on ne les a pas guindés au haut d'une perche, en fa préfence, pour les defcendre, à plufieurs reprifes, dans le bûcher, et pour leur faire favourer, pendant cinq ou fix heures, les délices du martyre. *Charles-quint* n'a jamais dit que, fi fon fils ne croyait pas la tranffubftantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de fon peuple. Je ne vois guère, dans *François I*, que des actions ou injuftes, ou honteufes, ou folles. Rien n'eft plus injufte que le procès intenté au connétable qui s'en vengea fi bien, et que le fupplice de *Samblançai* qui ne fut vengé par perfonne. L'atrocité et la bêtife d'accufer un pauvre chimifte italien d'avoir empoifonné le dauphin fon maître, à l'inftigation de *Charles-quint*, doit couvrir *François I* d'une honte éternelle. Il ne fera jamais honorable d'avoir envoyé fes deux enfans en Efpagne, pour avoir le loifir de violer fa parole en France.

Quelques penfions données et mal payées à des pédans du collége royal, ne compenfent point tant d'actions odieufes; toutes fes guerres en Italie font conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne; fon royaume eft toujours expofé à la deftruction; et, pour comble de honte, il fe croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que *Charles-quint* délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot,

vous me paraiſſez meilleur hiſtorien que l'amant de la *Piſſeleu* ne me paraît un grand roi. Ce n'eſt pas que je ſois enthouſiaſmé de ſon prédéceſſeur *Louis XII*, encore moins de *Charles VIII*. J'ai la conſolation d'abhorrer *Louis XI*, de ne faire nul cas de *Charles VII*. Il eſt triſte que la nation n'ait pas mis *Charles VI* aux petites maiſons. *Charles V* du moins était aſſez adroit, mais il y a un intervalle immenſe entre lui et un grand-homme. Enfin, depuis S[t] *Louis* juſqu'à *Henri IV*, je ne vois rien ; auſſi les recueils de l'hiſtoire de France ennuient-ils toutes les nations, ainſi que moi. *David Hume* a un très-grand avantage ſur l'abbé *Velly* et conſorts ; c'eſt qu'il a écrit l'hiſtoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'hiſtoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande charte chez lui, et qui ne connaiſſe très-bien la conſtitution de l'Etat. Pour notre hiſtoire, elle eſt compoſée de tracaſſeries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou ſix aſſaſſinats célèbres, et ſurtout ſans la Saint-Barthelemi, il n'y aurait rien de ſi inſipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous ſommes venus les derniers en tout ; que nous n'avons jamais rien inventé ; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'exiſtons aux yeux de l'Europe que dans le ſiècle de *Louis XIV*. J'en ſuis fâché ; mais la choſe eſt ainſi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au ſiècle de *Louis XV*, et que vous êtes ſavant, exact, ſage et éloquent. Croyez que mon eſtime pour vous eſt égale à mon mépris pour la plupart des choſes ; c'était à vous à faire le Siècle

1769.

1769. de *Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce Siècle unique paraîtra bientôt. J'ai eu soin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes ; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours. Comptez que je vous estimerai, que je vous aimerai jusqu'à ce que j'aille embrasser *Quinault* et le *Tasse*, à la barbe de *Nicolas Boileau*.

LETTRE XLIII.

A M. THIRIOT.

Le 28 d'avril.

J'AI peur que mon ancien ami ne connaisse pas le tripot auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui DIEU ait daigné donner le goût et le sens commun ; ils aiment d'ailleurs passionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du sien dans les choses qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'ensemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réussir.

De plus, le détestable goût d'un petit siècle qui a succédé à un grand siècle, égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne se boit plus ; il faut la lie du vin plat de *la Chaussée*.

A propos de plat, rien ne serait en effet plus plat et plus grossier que de dire en face à un homme : *En dusses-tu crever ;* mais le dire à un mort, me paraît fort plaisant.

Au reste, vous avez très-bien fait de jeter la vue sur *Préville*. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magistrat. Je crois que l'aréopage histrionique n'est pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils sortent du collége. 1769.

L'épitre de M. de *Ruhlières* est pleine d'esprit, de vérité, de gaieté et de vers charmans; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en pense. (*)

Bonsoir; je suis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il est défendu aux malades de trop causer, ainsi je vous embrasse sans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Testamens* pour vous amuser.

LETTRE XLIV.

A M. L'ABBÉ FOUCHER,

DE L'ACADEMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES,

(*Ecrite sous le nom de l'abbé Bigex.*)

A Ferney, 30 d'avril.

MONSIEUR,

Je suis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainsi je suis aussi obscur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je suis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en son temps, ne laissa pas d'écrire beaucoup,

(*) Voyez le volume des Lettres en vers et en prose.

1769. et qui cependant eſt fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé *Bazin* qui répondit ſi poliment et ſi plaiſamment à M. *Larcher*, ce ſuperbe ennemi de l'abbé *Bazin*. Permettez que j'aye auſſi l'honneur de vous répondre. Je n'entends rien à la raillerie ; mais j'eſpère que vous ſerez content de ma politeſſe.

On m'a mandé, Monſieur, que vous aviez bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les lettres ; on dit que c'eſt dans le vingt-ſeptième volume des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, page 331. Je n'ai point ce livre ; c'eſt à vous à voir, Monſieur, ſi les paroles qu'on m'a rapportées ſont les vôtres ; les voici : „ M. de *Voltaire*, par „ une mépriſe aſſez ſingulière, transforme en homme „ le titre du livre intitulé *le Sadder*. *Zoroaſtre*, dit-il, „ dans les écrits conſervés par *Sadder*, feint que „ DIEU lui fit voir l'enfer et les peines réſervées „ aux méchans, &c. Je parierais bien que M. de „ *Voltaire* n'a pas lu le *Sadder*, &c.

Permettez, Monſieur, que je défende, devant vous et devant l'académie des belles-lettres, la cauſe d'un homme hors de combat, qui ne peut ſe défendre lui-même. J'ai conſulté le livre que vous citez, et que vous cenſurez. Le titre n'eſt pas *Hiſtoire univerſelle*, comme vous le dites, mais Eſſai ſur l'hiſtoire générale et ſur les mœurs et l'eſprit des nations. L'endroit que vous citez, et ſur lequel vous offrez de parier, eſt à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome I. Voici les propres paroles : „ C'eſt dans ces dogmes qu'on „ trouve, ainſi que dans l'Inde, l'immortalité de „ l'ame, et une autre vie heureuſe ou malheureuſe.

» C'eſt là qu'on voit expreſſément un enfer. *Zoroaſtre*, ——
» dans les écrits que le *Sadder* a rédigés, dit que 1769.
» DIEU lui fit voir cet enfer, et les peines réſervées
» aux méchans, &c.»

Vous voyez bien, Monſieur, que l'auteur n'a point dit, *Zoroaſtre, dans les écrits conſervés par Sadder.* Vous concevez bien que *le Sadder* ne peut pas être un homme, mais un écrit. C'eſt ainſi qu'on dit, les choſes annoncées par l'Ancien teſtament, et prouvées par le Nouveau; la deſtruction de Troye négligée par *Homère*, et connue par l'*Enéide; l'Iliade d'Homère* abrégée par la traduction de *la Mothe;* les *Fables d'Eſope* embellies par les *Fables de la Fontaine.*

Vous voulez parier, Monſieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder*. Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner ſon argent. » Hélas! m'a-t-il dit, » qu'il ſe garde bien de parier, il perdrait à coup sûr. » Je me ſouviens d'avoir lu autrefois dans le *Sadder*, » porte 32 : *Si quelque homme docte veut lire le livre* » *de Veſta, il faut qu'il en apprenne les propres paroles,* » *afin qu'il puiſſe citer juſte.* C'eſt un excellent » conſeil que le *Sadder* donne aux critiques.

» Le même *Sadder*, porte 46, dit, (autant qu'il » m'en ſouvient) : *Il ne faut pas reprendre injuſtement* » *et tromper les lecteurs; c'eſt le péché d'Hamimâl:* » *quand vous avez été coupable de ce péché, il faut* » *faire excuſe à votre adverſaire; car, ſi votre adverſaire* » *n'eſt pas content de vous, ſachez que vous ne pourrez* » *jamais paſſer, après votre mort, ſur le pont aigu.* » *Allez donc trouver votre adverſaire que vous avez*

1769. „ *contriſté mal à propos; dites-lui : J'ai tort, je m'en* „ *repens; ſans quoi il n'y a point de ſalut pour vous.*

„ Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard, que „ M. l'abbé *Foucher* ait la bonté de lire les portes „ 57 et 58; il y verra que DIEU ordonne *qu'on diſe* „ *toujours la vérité.* Je ne doute pas que M. l'abbé „ *Foucher* n'aime beaucoup la vérité. Il a bien dû „ concevoir qu'il eſt impoſſible que le *Sadder* „ ſignifie un homme, et non pas un livre. Les „ Italiens ſont le ſeul peuple de la terre chez qui „ on accorde l'article *le* aux auteurs. Le *Dante*, „ le *Pulci*, le *Boyardo*, l'*Arioſte*, le *Taſſe;* mais „ on n'a jamais dit chez les Latins, le *Virgile*, ni „ chez les Grecs, l'*Homère;* ni chez les Aſiatiques, „ l'*Eſope;* ni chez les Indiens, le *Brama;* ni chez „ les Perſans, le *Zoroaſtre;* ni chez les Chinois, le „ *Confutzé.* Il était donc impoſſible que le *Sadder* „ ſignifiât un homme et non pas un livre. Il eſt „ donc néceſſaire et décent que cette petite bévue „ de M. l'abbé *Foucher* ſoit corrigée, et qu'il ne „ tombe plus dans le péché d'*Hamimâl.*

„ Quant au pari qu'il veut faire, il eſt vrai que „ *Roquebrune*, dans le *Roman comique*, offre toujours „ de parier cent piſtoles; il eſt vrai que *Montagne* „ dit : *Il faut parier, afin que votre valet puiſſe vous* „ *dire au bout de l'année : Monſieur, vous avez perdu* „ *cent écus en vingt fois pour avoir été ignorant et* „ *opiniâtre.* Je ne crois point M. l'abbé *Foucher* „ ignorant, au contraire, on m'a dit qu'il était „ très-ſavant. Je ne crois point non plus qu'il ſoit „ opiniâtre, et je ne veux lui gagner ni cent piſtoles „ ni cent écus. „

Voilà, Monfieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que feptuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez voulu contrifter au mépris des lois du *Sadder*. Il n'eft nullement fâché de votre méprife; il vous eftime beaucoup : j'en ufe de même, et c'eft avec ces fentimens que j'ai l'honneur d'être, &c. *Bigex*. 1769.

LETTRE XLV.

A M. LE KAIN.

30 d'avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le réfultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il eft queftion donne de grandes efpérances; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le compofer, il s'eft fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher enfuite de fang froid avec autant de foin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raifons effentielles l'obligent à garder l'incognito. Je penfe que plus il fera inconnu, plus il pourra vous être utile; que la pièce d'ailleurs me paraît fage, d'une morale très-pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me femble qu'elles feraient bien forcées. Le Tartuffe et Mahomet font certainement fufceptibles d'allufions

1769. plus dangereuſes; cependant on les repréſente ſouvent ſans que perſonne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui eſt en effet le ſujet de la pièce, me font déſirer paſſionnément que cette tragédie paraiſſe, embellie par vos rares talens.

Si on s'obſtinait à reconnaître l'inquiſition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal, ni aucun danger. L'inquiſition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monſtre en Eſpagne et en Portugal. Le duc de *Parme* a donné à tous les ſouverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres ſont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres ſe trouve en pluſieurs endroits.

Enfin, le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre-humain.

J'ai prié M. d'*Argental*, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuſcrit, ſur lequel on porterait incontinent ſoixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me ſemblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la ſaine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuſcrit ſur le champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonſtances préſentes, il conviendrait que la pièce fut jouée ſans délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de repréſentations; il ne veut point de rétribution; il ne ſouhaite que le ſuffrage des connaiſſeurs et des gens de bien. Quand la pièce

aura paſſé une fois à la police, elle reſtera à vos camarades, et la ſingularité du ſujet pourra attirer toujours un grand concours. 1769.

J'ai mandé, autant qu'il m'en ſouvient, à monſieur et à madame d'*Argental*, tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation ; ils peuvent le favoriſer, non-ſeulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle et de leur prudence.

Je vous embraſſe de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de ſeconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes reſpectables amis. *V.*

LETTRE XLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

VOICI, mon divin ange, ma réponſe à *le Kain* et aux idées du tripot, dont quelques-unes ſont bonnes et d'autres très-mauvaiſes. La vie eſt courte. J'attends, avec impatience, le manuſcrit que je vous ai demandé.

Béni ſoit cependant le duc de *Parme*, béni ſoit le comte d'*Aranda ;* béni ſoit le comte de *Carvalho* qui a fait incarcérer l'évêque de Coimbre, lequel évêque avait fourré mon nom, aſſez mal à propos, dans un mandement ſéditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à

s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monſieur
1769. le bourreau de Lisbonne ; mais à Paris la grand'-chambre a fait brûler le poëme de la Loi naturelle, l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poëſie françaiſe. Cette bêtiſe barbare eſt digne de ceux qui ont voulu proſcrire l'inoculation. Les Velches ſeront long-temps velches. Le fond de la nation eſt fou et abſurde ; et, ſans une vingtaine de grands-hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

Je tremble beaucoup pour le mari d'une très-aimable femme que madame *du Deffant* appelle ſa grand'maman, et que madame *Denis* alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changemens qui vous ſeraient déſagréables, et dont je ſerais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philoſophiques.

J'eſpère que mes anges ſeront toujours auſſi heureux qu'ils méritent de l'être.

M. du *Tillot* n'eſt-il pas toujours premier miniſtre de *Parme*? mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre?

LETTRE

LETTRE XLVII. 1769.

AU MEME.

3 de mai.

Il y a peut-être, mon cher ange, je ne fais quoi de fat à vous envoyer fa médaille; mais il faut que du moins je vous préfente mes hommages en effigie, puifque je ne peux les apporter en perfonne.

L'ami *Marin* m'a appris qu'il y a un confeiller du châtelet qui n'eft pas confeiller du Parnaffe; cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours les Guèbres; on y inférera environ quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que, fur les repréfentations de fes amis, il avait cru le chriftianifme trop refpectable pour le mettre encore fur le théâtre, après tant de tragédies faintes que nous avons; qu'il a fubftitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraifemblance que les Guèbres ou Parfis étaient alors perfécutés. On pourrait alors faire entendre raifon à ce maudit confeiller; on pourrait s'adreffer, par madame d'*Egmont*, à M. de *Richelieu*, fi vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli, avec une préface honnête pour l'édification du prochain.

On ne fera rien fans l'ordre de mes anges.

1769.

LETTRE XLVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 de mai.

Vous daignez quelquefois, monfieur le Prince, ranimer, par vos bontés, un vieillard malade. Quoique je fois mort au monde, votre fouvenir ne m'en eft pas moins précieux.

Vous jouiffez à préfent des plaifirs de Paris, et vous les faites; mais je fuis perfuadé qu'au milieu de ces plaifirs, vous goûtez la noble fatisfaction de voir le règne de la raifon qui s'avance par-tout à grands pas. *Ferdinand II* n'aurait jamais ofé prof-crire la bulle *In cœna domini.* Il y aura enfin des philofophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penfer, et vous ne contri-buerez pas peu à cette bonne œuvre.

On fubftitue déjà, prefque par-tout, la religion au fanatifme. Les bûchers de l'inquifition font éteints en Efpagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier DIEU pour les laïques, et non les tyrannifer. On n'aurait jamais ofé ima-giner cette révolution, il y a cinquante ans; elle confole ma vieilleffe que vous égayez par votre très-aimable lettre.

Agréez, monfieur le Prince, avec votre bonté ordinaire, le refpect et l'attachement du folitaire *V.*

LETTRE XLIX.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

Baron de Saint-Just, chanoine de Toulouse, professeur royal d'histoire en la même ville.

Le 5 de mai.

Vous voilà donc, Monsieur, professeur en incertitudes: vous ne le serez jamais en mensonges. Si j'étais plus jeune, si j'avais de la santé, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me proposez; mais je vois que je serai obligé de m'en tenir à la Philosophie de l'histoire. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven sera sans doute allé consulter secrétement ses parens et ses amis vers Mazamet. Je me repose, de la justice qu'on lui doit, sur vos bontés et sur celles des magistrats à qui vous avez inspiré tant de bienveillance pour lui. Sa cause d'ailleurs est si bonne et si claire, qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouse, le jour que son innocence sera reconnue. S'il faut faire partir ses filles, je les enverrai à Toulouse au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'histoire moderne qui me plaise davantage que la justification des *Calas* et des *Sirven.*

Adieu, Monsieur; on ne peut vous estimer et vous aimer plus que vous l'êtes du solitaire *V.*

1769.

LETTRE L.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

On renvoie aux divins anges, les Deux frères, avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire paſſer l'ouvrage, ſi on a encore le ſens commun à Paris. Il me paraît juſte que *Marin* et *le Kain* partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges ſont tout ébouriffés d'un déjeûné par-devant notaire; mais s'ils ſavaient que tout cela s'eſt fait par le conſeil d'un avocat qui connaît la province; s'ils ſavaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me ſuis trouvé, ils avoueraient que j'ai très-bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer ſoi-même. Ceux qui s'en abſtiennent paraiſſent les craindre; c'eſt le cas de qui vous ſavez: on dit que laquelle vous ſavez affiche auſſi la dévotion: mais vraiment c'eſt très-bien fait; car je ſuis très-dévot auſſi, et ſi dévot que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me propoſez, ſi on me rembourſe. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le ſpirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les *Gilli*? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai,

perdu, en ma vie, cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoine; aussi ma vie est-elle un peu singulière. DIEU a tout fait pour le mieux. 1769.

Portez-vous bien tous deux, mes anges, c'est-là le point capital. *V.*

LETTRE LI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Du 8 de mai.

PUISQUE vous êtes encore, Monseigneur, dans votre caisse de planches, en attendant le Saint-Esprit, il est bien juste de tâcher d'amuser votre éminence.

Vous avez lu, sans doute, actuellement les *Quatre saisons* de M. de *Saint-Lambert*. Cet ouvrage est d'autant plus précieux qu'on le compare à un poëme qui a le même titre, et qui est rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaisir égal. Ce sont deux jolis pendans pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne sais de qui sont ces *Quatre saisons*, à côté desquelles nous osons placer le poëme de M. de *Saint-Lambert*. Le titre porte par M. le c. de *B...*; c'est apparemment M. le cardinal de *Bembo*. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute sa vie, qu'elle augmenta ses plaisirs ainsi que sa considération, et qu'elle adoucit ses chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il

1769. n'y a actuellement, dans le facré collége, qu'un feul homme qui reffemble à ce *Bembo*, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal *Stopani*, et j'amenai rafle ; mais le Saint-Efprit n'était pas dans mon cornet ; ce qui eft sûr, c'eft que l'un de ceux pour qui nous avons joué fera pape. Si c'eft vous, je me recommande à votre fainteté. Confervez, fous quelque titre que ce puiffe être, vos bontés pour le vieux laboureur *V.*

Fortunatus et ille deos qui novit agreftes.

LETTRE LII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 de mai.

MADAME,

RAPPORT que votre Excellence m'a t'ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver d'Hollande, je vous dépêche celui-ci dans lequel il me paraît qu'il y a force chofes concernant la cour de Rome, dans le temps qu'on s'y réjouiffait, et que le Saint-Efprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monſeigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures d'*Amabed* et d'*Adaté*, et d'examiner ſi les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des couriers qui ont paſſé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans ſon loiſir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes. 1769.

Pendant que je feſais le paquet, il a paſſé trois capitaines du régiment des gardes-ſuiſſes, qui diſaient bien des choſes de monſeigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles : *Jarnidié, ſi jamais il lui arrivait de ſe ſéparer de nous, nous ne ſervirions plus perſonne, et tous nos camarades penſent de même.* Ces juremens me firent plaiſir, car je ſuis une eſpèce de ſuiſſe, et je lui ſuis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces ſuiſſes qui revenaient de Verſailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays dont ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh, voyez-vous, Madame, je laiſſe aller le monde comme il va ; mais je ne change jamais mon opinion, tant je ſuis têtu. Il y a ſoixante ans que je ſuis paſſionné pour *Henri IV*, pour *Maximilien de Roſni*, pour le cardinal d'*Amboiſe* et quelques perſonnes de cette trempe ; je n'ai pas changé un moment : auſſi tout le monde me dit : M. *Guillemet*, vous êtes un bon cœur, il y a plaiſir avec vous à bien faire ; il eſt vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer, mais auſſi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame

1769. la grand'maman, car en ſon genre madame vaut monſieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, M. *Guillemet*, heureux qui peut l'amuſer une heure dans les vingt-quatre ! c'eſt beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer; et n'écrivez point du tout à ſon époux; contentez-vous de lui ſouhaiter, du fond du cœur, proſpérité, hilarité, ſuccès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui paſſe tant de ſottiſes, de misères, de bêtiſes devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainſi donc, pour couper court, je demeure avec un très-grand reſpect, Madame, de votre Excellence, le très-ſoumis et humble ſerviteur,

Guillemet, typographe.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

Mes chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des Guèbres, *Zoroaſtre* m'intéreſſe plus que *Luchet.*

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une choſe aſſez eſſentielle, parce qu'au fond quatre ou cinq cents mille perſonnes ſentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philoſophes ſentiront encore mieux que c'eſt leur ſentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis ſa dernière lettre, paſſé huit jours à tout réformer; il a

corrigé toutes les fautes qui se glissent nécessairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier soin ; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et sorties mieux ménagées, additions nécessaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une nécessité absolue dans la situation où je me trouve. Cette édition sera pour les pays étrangers et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. *Marin* et à *le Kain.* Je vous enverrai, dans huit ou dix jours, la préface, l'épître dont on m'honore, et la pièce. 1769.

Vous me parlez d'un nommé *Josserand ;* je ne savais pas qu'il existât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce *Josserand* m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet sur *Laleu ;* j'en donnai un autre à la nommée *Suisse*, son associée.

A l'égard des Scythes, je baise le bout de vos aîles avec la plus tendre reconnaissance. Si mademoiselle *Vestris* joue bien, je ne désespère pas du succès.

A l'égard du déjeûné, je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de *Rezzonico* contre moi?

1769. voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous? voulez-vous oublier enfin que, lorſqu'on mit un bâillon à *Lalli*, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confeſſé? voulez-vous oublier que mon évêque ſavoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit contre moi au roi, il y a un an, les plus abſurdes impoſtures; qu'il m'accuſa d'avoir prêché dans l'égliſe où ſon grand-père le maçon a travaillé? Il eſt très-faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chaſſer du diocèſe, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'égliſe que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ſes ſages avis; c'eſt ainſi que cette lettre fut conçue. L'évêque maçon a eu l'indiſcrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de *Saint-Florentin.* Ce poliſſon de ſavoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de juſtice pour les billets de confeſſion. Il s'eſt joint avec un miſérable ex-jéſuite, nommé *Nonotte*, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables: ils auront beau faire, je ſuis meilleur chrétien qu'eux; je leur pardonne comme à *la Bletterie.* J'édifie tous les habitans de mes terres, et tous les voiſins, en communiant. Ceux que leurs engagemens empêchent d'approcher de ce ſacrement auguſte ont une raiſon valable de s'en abſtenir; un homme de mon âge

n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on rempliffe fes devoirs de chrétien : non-seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domeftiques catholiques régulièrement à l'églife, et mes domeftiques proteftans régulièrement au temple; je penfionne un maître d'école pour enfeigner le catéchifme aux enfans. Je me fais lire publiquement l'*Hiftoire de l'Eglife* et les *Sermons de Maffillon* à mes repas. Je mets l'impofteur d'Annecy hors de toute mefure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'Etat. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le confeil de deux avocats, et ce monftre fera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais perfécuté, ce qui eft affez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie, plufieurs fouverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des afiles. Je n'en fais point de meilleur que ma maifon et mon innocence; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le confeiller *Anne Dubourg*. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chaffer de chez moi; et, à tout hafard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête. 1769.

C'eft dans cette vue que je dois garder le feul bien libre qui me refte; il faut que j'en puiffe difpofer d'un moment à l'autre : ainfi, mes chers anges, il m'eft impoffible d'entrer dans l'entreprife *luchette*.

Je fais ce qu'ont dit certains barbares; et quoique je n'aye donné aucune prife, je fais ce que peut leur méchanceté. Ce n'eft pas la première fois que

1769. j'ai été tenté d'aller chercher une mort paisible à quelques pas des frontières où je suis; et je l'aurais fait, si la bonté et la justice du roi ne m'avaient rassuré.

Je n'ai pas long-temps à vivre, mais je mourrai en remplissant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chérissant autant que je les abhorre. *V.*

LETTRE LIV.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 de mai, en ma boutique.

MADAME,

AUJOURD'HUI il est venu vingt personnes dans ma boutique qui, en parlant toutes ensemble, selon la coutume, criaient : Nous sommes à *Corte*, et il triomphera de tout. Je leur dis : Je ne sais pas ce que c'est que *Corte*.

Ma benche fossi guardian de gli orti,
Vidi e connovi pur l'inique corti.

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il sera appelé *Corsicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, Madame; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cause de la grande joie dont j'ai été témoin,

et à caufe que j'ai l'honneur d'être par hafard votre typographe, me fignant avec un profond refpect, Madame, votre très-humble et très-obéiffant ferviteur, 1769.

Guillemet.

LETTRE LV.

A M. THIRIOT.

Le 29 de mai.

Vous faurez, mon ancien ami, que le jeune magiftrat attendait le livre de l'abbé de *Châteauneuf*, pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre *Ninon* que *Préville* ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la pofte ; mais, comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois femaines. Je n'en fuis pas fâché ; l'auteur aura tout le temps de limer fon ouvrage qu'il veut intituler le *Dépofitaire*, et non pas *Ninon*, parce qu'en effet le dépôt fait par *Gourville* à un dévot, eft le principal fujet de fa pièce, et tout le refte paraît acceffoire.

Il eft vrai que l'ouvrage n'eft pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la paffion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui eft aujourd'hui hors de mode, ne parût infipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réuffir que quand il eft fupérieurement joué,

1769. et je l'ai engagé à livrer sa pièce à l'impression plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on soit aujourd'hui très-sévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait passé sans difficulté du temps de *Molière*, je crois que vous obtiendrez aisément une permission. Il est plus aisé à présent d'être imprimé que d'être joué.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous soyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. *Marc-Michel Rey* a donné une Histoire du parlement de Paris, que les connaisseurs jugent fidelle et impartiale. Connaissez-vous le Cri des nations? avez-vous entendu parler des aventures d'un indien et d'une indienne mis à l'inquisition à Goa, du temps de *Léon X*, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a, dans cet ouvrage, une comparaison continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf et intéressant. Il est écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*. Le titre est: *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les six tomes de *Paméla* il n'y a rien : ce n'est qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec son maître, à moins qu'il ne l'épouse; et les Lettres d'*Amabed* sont le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de plusieurs années; votre vieil ami vous embrasse.

LETTRE LVI.

1769.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 de juin.

Viva il cardinale Bembo e la poëſia.

J'AI lu, je ne fais où, que le cardinal *Bembo* était d'une très-ancienne maiſon, et que de plus il était fort aimable; mais que c'était la *poëſia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, fans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très-bon poëte, car

Sapere eſt principium et fons.

Votre éminence fait-elle que votre correſpondant, M. le duc de *Choiſeul*, eſt auſſi notre confrère? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu fur une affaire fort extraordinaire, il m'envoya une vingtaine de ſtances de ſa façon, qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières, il y en avait de très-agréables, l'ouvrage en tout était fort ſingulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, ſous le ſecret de la confeſſion.

Je ne crois pas que *Clément XIV* ſoit un *Bembo;* mais, puiſque vous l'avez choiſi, il mérite ſurement la petite place que vous lui avez donnée. Or, Monſeigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien ni à ſa fainteté, ni à votre éminence, ni à moi;

1769. il ne s'agit que de la permiſſion de porter la perruque. Ce n'eſt pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce, c'eſt pour un autre vieillard (ci-devant ſoi-diſant jéſuite, ne vous en déplaiſe,) lequel me ſert d'aumônier.

Ferney eſt comme Albi, auprès des montagnes; mais notre hiver eſt incomparablement plus rude que celui d'Albi. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui eſt couverte d'une neige éternelle. Les ruſſes qui ſont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie eſt un climat plus doux que le mien, au mois de décembre et de janvier. Nos curés qui ſont nés dans le pays, peuvent ſupporter l'horreur de nos frimats; et quoiqu'ils ſoient tous des têtes à perruque, ils n'en portent cependant pas; ils ont même fait vœu d'être chauves en diſant la meſſe. Mon aumônier eſt lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer; il eſt malade, et ſujet à de violens rhumatiſmes; il priera DIEU de tout ſon cœur pour votre éminence, ſi vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de JESUS-CHRIST pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy eſt un fanatique, un homme à billets de confeſſion, à refus de ſacremens. Il a été vicaire de paroiſſe à Paris, et s'y eſt fait des affaires pour ces belles équipées: en un mot, j'ai beſoin de toute la plénitude du pouvoir apoſtolique pour coiffer celui qui me dit la meſſe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui; il eſt à moi depuis près de dix ans; il me ſerait impoſſible d'en trouver un autre qui

me

me convînt autant. Je vous aurai une très-grande obligation, Monſeigneur, ſi vous daignez m'envoyer, le plutôt qu'il ſera poſſible, un beau bref à perruque. 1769.

Je ne ſais ſi vous avez continué monſieur l'archevêque de Calcédoine dans ſon poſte de ſecrétaire des brefs; je me doute que non : mais, qui que ce ſoit qui ait cette place, j'imagine qu'il eſt votre ſecrétaire.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de S[t] *Pierre*, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle eſt trop longue. Je vous ſupplie de me pardonner et de conſerver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques poſſibles. *V.*

N. B. Voici un petit mémoire du ſuppliant; c'eſt trop abuſer de votre charité que de vous ſupplier d'ordonner que la ſupplique ſoit rédigée ſelon la forme uſitée.

N. B. M. le duc de *Choiſeul* me fit avoir, haut la main, de la part de *Clément XIII*, des reliques pour l'autel de ma paroiſſe; M. le cardinal *Bembo* n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une teignaſſe de *Clément XIV*?

Agréez les tendres reſpects du radoteur *V.*

1769.

LETTRE LVII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 14 de juin.

Je n'ai pas été affez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de *Mairan*, fur le feu central, parvînt jufque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je fais, c'eft que le feu qui anime fa refpectable vieilleffe m'a toujours paru brillant et égal. Il me femble que M. de *Mairan* poffède en profondeur ce que M. de *Fontenelle* avait en fuperficie. Faites-moi l'amitié de me chercher fon feu central, et d'ajouter ce petit débourfé à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a long-temps que je fuis très-certain que le feu eft par-tout; mais je penfe qu'il ferait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creufer ce grand trou que propofait ce fou de *Maupertuis*.

A propos, puifque vous dînez avec madame *du Pin* et M. de *Mairan*, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raifon fur le cardinal de *Bernis;* c'eft lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome; il y eft adoré.

Le petit magiftrat m'eft venu voir encore; c'eft un être fort fingulier; il ne lâche point prife, il fe retourne de tous les fens : je vous ferai favoir de fes nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral *Anſon;* c'eſt un chef-d'œuvre digne du temps d'*Auguſte*. Le revers eſt une *Victoire* poſée ſur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde, ſont gravés autour de la *Victoire*, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela eſt patriotique, brillant et neuf : la famille me l'a envoyée en or; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral *Anſon* avait fait le tour. 1769.

Bonſoir, mon ancien ami, qui me ſerez toujours cher tant que je végetterai ſur ce malheureux globe.

LETTRE LVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe*.

Le 14 de juin.

VOTRE zèle, mon cher philoſophe, contre les fables décorées du nom d'hiſtoire, eſt très-digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez leſquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur? où tous les livres nous trompent, depuis l'Almanach juſqu'à la Gazette? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire ſur cet amas inconcevable de bêtiſes dont on nous berce. Un temps viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans leſquelles on prend pour époque des aventures entièrement fauſſes, et des perſonnages qui n'ont jamais exiſté.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, ſera

1769. celle où le parlement de Toulouſe vengera l'innocence opprimée par ce miſérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature et la raiſon, en oſant condamner les *Sirven*. Ce ſera vous à qui nous aurons l'obligation de la juſtice qu'on nous rendra. J'eſpère que cette affaire, que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouſe, je viendrais vous embraſſer.

LETTRE LIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juin.

Mes divins anges ſauront que j'ai envoyé quatre exemplaires des Guèbres à M. *Marin*, l'un pour vous, le ſecond pour lui, le troiſième pour l'impreſſion, le quatrième pour madame *Denis*.

Je ne ſuis pas à préſent en état d'en juger, parce que je ſuis aſſez malade; mais, autant qu'il peut m'en ſouvenir, cet ouvrage me paraiſſait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je ſouffrais un peu moins. Il en ſera tout ce qu'il plaira à DIEU et à la barbarie dans laquelle nous ſommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la ſcène françaiſe qui feſait vos délices et ma paſſion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut ſe ſoumettre à ſa deſtinée. Je ſuis né quand *Racine*

vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du Siége de Calais, et dans le triomphe de l'opéra comique. Un peu de philosophie consolait notre malheureux siècle de sa décadence; mais comme on traite la philosophie, et comme elle est écrasée par la superstition tyrannique! Les Guèbres me paraissaient faits pour soutenir un peu la philosophie et le bon goût; mais voilà qu'un pédant du châtelet s'oppose à l'un et à l'autre, et on ne sait à qui s'adresser contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les ameuterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue. 1769.

Celui qui a imprimé les Guèbres dans mon pays sauvage, ne sachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace nécessaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers où l'on ne juge que sur parole. J'ai soigneusement retranché cette dédicace qui serait aussi mal reçue à Paris qu'elle est bien accueillie ailleurs.

On a supprimé aussi le titre de la Tolérance dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie est imprimée chez l'étranger sous ce titre de Tolérance. C'est un nom devenu respectable et sacré dans les trois quarts de l'Europe, mais il est encore en horreur chez les misérables dévots de la contrée des Velches. Trémoussez-vous, mes chers anges, pour écraser habilement le monstre du fanatisme. Comptez que vous lui porterez un rude coup, en donnant aux Guèbres quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatisme

1769. triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite, il y a quelques mois; mais cette cérémonie fervira un jour à mieux manifefter la turpitude de ce monftre infernal: il y a des chofes qu'on ne peut pas dire à préfent. Le public juge de tout à tort et à travers; laiffez faire, tout viendra en fon temps.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LETTRE LX.

A M. L'ABBÉ FOUCHER.

A Genève, ce 25 de juin.

J'AI reçu, Monfieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin. Je vous prie de permettre que ma réponfe figure avec votre lettre dans le *Mercure de France*, qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il eft rédigé par deux hommes qui ont beaucoup d'efprit, ce qui n'eft pas rare, et beaucoup de goût ce qui eft affez rare.

Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir raifon. Son nom, dites-vous, s'eft trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez fur *Zoroaftre*: mais, Monfieur, il n'a rien de commun avec *Zoroaftre* que d'adorer DIEU du fond de fon cœur, et d'aimer paffionnément le foleil et le feu; fon âge de foixante et feize ans et fes maladies lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, jufqu'à celle du ftyle.

Je suis très-aise, pour votre bourse, que vous ayez perdu l'envie de parier ; je vous aurais fait voir que, dans son dernier voyage en Perse avec feu l'abbé *Bazin*, il compofa une tragédie persane, intitulée Olimpie. Il dit, dans les remarques sur cette pièce : ,, Quant à la confession ... elle est expressément ,, ordonnée par les lois de *Zoroastre* qu'on trouve ,, dans le *Sadder*. ,, 1769.

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de sa façon sur l'*Histoire générale*, page 26 ,, ,, Les ,, mages n'avaient jamais adoré ce que nous appe- ,, lons le mauvais principe ..... ce qui se voit ,, expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire ,, du livre du *Zend*. ,,

Je vous montrerais, à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots : ,, Puisqu'on a parlé de ,, l'*Alcoran*, on aurait dû parler du *Zenda-Vesta* ,, dont nous avons l'extrait dans le *Sadder*. ,,

Vous voyez bien, Monsieur, qu'il ne prenait point le livre du *Sadder* pour un capitaine persan, et que vous ne pouvez en conscience dire de lui :

Notre magot prit pour le coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme ;
De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

Je ne demande pas qu'en vous rétractant vous apportiez un sac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à discrétion par

1769. l'offenfé. Je connais ce bon homme ; il ne veut affurément ni vous ruiner, ni vous tuer ; et, d'ailleurs, on fait que, dans les dernières cérémonies perfanes, il a pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du fofi.

Je fuis très-étonné, Monfieur, que vous prétendiez l'avoir fâché ; car c'eft le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aye jamais connu. Je vous félicite très-fincèrement de n'être point du nombre des critiques qui, après avoir voulu décrier un homme, s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modeftement la défenfe de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieufe lettre de M. le comte de *la Touraille*, qui a fi généreufement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé *Bazin*. Vous femblez être d'un caractère tout différent; vous entendez raillerie, vous paraiffez aimer la vérité.

Adieu, Monfieur; vivons en honnêtes parfis, ne tuons jamais le coq, récitons fouvent la prière de l'*Ashim Vuhu ;* elle eft d'une grande efficacité, et elle apaife toutes les querelles des favans, comme le dit la porte 39.

Lorfque nous mangeons, donnons toujours trois morceaux à notre chien, parce qu'il faut toujours nourrir les pauvres, et que rien n'eft plus pauvre qu'un chien, felon la porte 35.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* eft un plat livre. Hélas, Monfieur, il n'eft pas plus plat qu'un autre. Je vous falue en *Zoroaftre*, et j'ai l'honneur d'être en bon français, Monfieur, &c. *Bigex.*

LETTRE LXI.

1769.

A M. L'ABBÉ ROUBAUD,

AUTEUR DES REPRESENTATIONS, &c. AUX MAGISTRATS.

Ferney, ce 1 de juillet.

VOTRE livre, Monfieur, me paraît éloquent, profond et utile. Je fuis bien perfuadé avec vous que le pays où le commerce eft le plus libre, fera toujours le plus riche et le plus floriffant, proportion gardée. Le premier commerce eft, fans contredit, celui des blés. La méthode anglaife, adoptée enfin par notre fage gouvernement, eft la meilleure; mais ce n'eft pas affez de favorifer l'exportation, fi on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne fais comment il fe peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le miniftère en eft inftruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par-là on rend les hommes à la terre. On a donné des édits pour extirper l'infame profeffion de mendians, profeffion fi réelle, et qui fe foutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cents mille mendians vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtimens décernés

1769. par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parce qu'ils sont hommes. Peut-être, si on donnait aux seigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui surchargent la terre.

J'oserais vous supplier, Monsieur, vous et vos associés, de consacrer quelques-uns de vos ouvrages à ces objets très-importans. Le ministère, et surtout les officiers des cours supérieures, ne peuvent guère s'instruire à fond sur l'économie de la campagne, que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Presque tous vos magistrats sont nés dans la capitale que nos travaux nourrissent, et où ces travaux sont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne nécessairement; ils ne peuvent juger que sur les rapports et sur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un seul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime est très-bien démontré par vous.

Je sais bien que deux grands-hommes se sont opposés à la liberté entière de l'exportation. Le premier est le chancelier de l'*Hospital*, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus; l'autre, le célèbre ministre des finances *Colbert*, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'est prévalu de leur nom et des règlemens qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être assez considéré la situation où ils se trouvaient. Le chancelier de l'*Hospital* vivait au milieu des horreurs des guerres civiles, le ministre *Colbert* avait vu le temps de la fronde, temps où la livre de pain se vendit dix sous et davantage dans Paris et dans d'autres villes; il travaillait

déjà aux finances, sans avoir le titre de contrôleur général, lorsqu'il y eut une disette effrayante dans le royaume, en 1662. 1769.

Il ne faut pas croire qu'il fut dans le conseil le maître de toutes les grandes opérations. Tout se concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop souvent pour les préjugés. Je puis assurer que plusieurs édits furent rendus malgré lui; et je crois très-fermement que, si ce ministre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à presser la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, Monsieur, de vous en dire davantage sur des choses dont vous êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous remercier et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

LETTRE LXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 de juillet.

GUILLEMET ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chanteloup, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très-agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui

1769. ne font pas peut-être de ce genre ; mais, comme elle eſt très-tolérante, il s'eſt imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil ſur une tragédie où l'on dit que la tolérance eſt prêchée.

Monſeigneur ſon époux le corſique aurait-il le temps de s'amuſer un moment de cette bagatelle ? *Guillemet* en doute. Monſeigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à gouverner, et force petits menus ſoins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, diſait *Montagne*, à ce qu'on m'a rapporté : voilà pourquoi *Guillemet* ſe garde bien d'écrire à monſeigneur. Mais, quand nous entendons parler de ſes ſuccès dans nos climats ſauvages, notre cœur danſe de joie.

Je vais bientôt, Madame, quitter la typographie avant que je quitte la vie, ſelon le conſeil de *la Bletterie*. Je ſuis comme l'apothicaire *Arnoud* qui ſe plaignait que l'on contrefît toujours ſes ſachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainſi, Madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finiſſe ; il faut ſurtout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

Daignez donc, Madame, agréer le profond reſpect qui ne finira qu'avec la vie de *Guillemet*.

P. S. Je ne ſais comment je ſuis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeûner ; je ne ſais ſi elle aime encore les vers ; je ne ſais rien d'elle.

LETTRE LXIII. 1769.

A M. MARIN,

SECRETAIRE DE LA LIBRAIRIE.

A Ferney, ce 5 de juillet.

Vous favez, Monfieur, que, vers la fin de l'année paffée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle hiftoire d'Henri IV, par M. le marquis de B****.

On eft inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci fe diftinguait par un ftyle brillant, quoiqu'un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une féance d'académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'hiftoire de France intéreffe tous ceux qui veulent s'inftruire, et ce qui concerne *Henri IV* eft très-précieux. On traitait, dans cet écrit, plufieurs points d'hiftoire qui avaient été jufqu'ici affez inconnus.

1°. On y affurait que le pape *Grégoire XIII* n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de *Jeanne d'Albret* et d'*Antoine de Bourbon* père d'*Henri IV*.

2°. Que cette même *Jeanne d'Albret* avait pris la qualité de *majefté fidéliffime*.

3°. On affirmait que *Marguerite de Valois* eut en dot les fénéchauffées de Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très-curieufes;

1769. mais dont la plupart se sont trouvées fausses par l'examen que M. l'abbé *Boudot* en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique, fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très-utile et très-estimable de M. le président *Hénault*. Ce fut pour moi, vous le savez, Monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apprîtes que plusieurs personnes me sesaient une injustice encore plus absurde, en m'attribuant cette même critique dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président *Hénault* de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé *Boudot*, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la bibliothéque du roi sur plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions; mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir était si considérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue qui n'ont qu'un temps; enfin je tombai si malade que cette affaire s'évanouit dans les délais.

Elle me semble aujourd'hui se renouveler par une nouvelle Histoire du parlement qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. *le Page*, avocat à Paris, divisée en plusieurs lettres, et imprimée sous le nom d'*Amsterdam*, en 1754.

Pour composer un livre utile sur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les registres; et, quand on aura percé dans cet abyme, il sera bien difficile de se faire lire. Un tel ouvrage est plutôt un long procès verbal qu'une histoire.

Si quelque libraire veut faire paſſer cet ouvrage ſous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien; 1769. et que, loin que mon nom lui faſſe vendre un exemplaire de plus, il ne ſervirait qu'à décréditer ſon livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'inſtruire des formes judiciaires de France, et raſſembler un fatras énorme de dates, moi qui ſuis abſent de France depuis plus de vingt années, et qui ai preſque toujours vécu avant ce temps loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets.

Au reſte, Monſieur, ſi on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à ſix cents volumes dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il eſt très-inutile encore de ſe plaindre de cet abus; car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli, avec les livres dont on ſe plaint. La multitude des ouvrages inutiles eſt ſi immenſe, que la vie d'un homme ne pourrait ſuffire à en faire le catalogue.

Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien permettre que ma lettre ſoit publique pour le moment préſent; car le moment d'après on ne s'en ſouviendra plus; et il en eſt ainſi de preſque toutes les choſes de ce monde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1769.

LETTRE LXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de juillet.

RIEN n'eſt plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon; vous pouvez d'ailleurs les adreſſer à M. *Lavergne*, banquier; ou à M. *Scherer*, auſſi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela eſt inviolable et inviolé, et je vous en réponds ſur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me ſoumettant à beaucoup de points. Les ſermons du père *Maſſillon* ſont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en uſaient ainſi, et je ſuis très-ancien. Je ſuis d'ailleurs un adorateur très-zélé de la divinité; j'ai toujours été oppoſé à l'athéiſme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis *Confucius* juſqu'à *Maſſillon;* et ſur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conſeils des rois de l'Europe étaient aſſemblés pour me juger ſur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conſeillerais la lecture à dîner, parce qu'il en reſte toujours quelque choſe, et qu'il ne reſte rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'hiſtoire dont vous me parlez, mon cher ange, il eſt impoſſible que j'en ſois l'auteur; elle

elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de fuite dans des archives poudreufes. J'ai écrit fur cette petite calomnie qui eft environ la trois centième, une lettre à M. *Marin*, pour être mife dans le *Mercure* qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je fais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amfterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je fais encore qu'on en fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections, car je fuis fort au fait de la librairie étrangère. 1769.

Il eft bon, mon cher ange, que l'on faffe imprimer; fans délai, jour et nuit, fans perdre un moment, ces Guèbres fur lefquels je penfe précifément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue dans l'épître d'aimer paffionnément la tolérance, et de refpecter beaucoup la religion; cela fait toujours plaifir.

On a fait deux nouvelles éditions du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral *Anfon*, en figne de reconnaiffance du bien que j'ai dit de ce grand-homme avec la vérité dont je fuis affez partifan.

On dit que nous allons avoir une petite hiftoire de la guerre de Corfe. Je fuis bien fâché que M. de *Chauvelin* n'ait pas été à la place de M. de *Vaux*. Vous ne fauriez croire quelle confidération le miniftère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le favez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne font pas là des bagatelles.

1769. Tout languiſſant et tout mourant que je ſuis, je pourrais bien ajouter un chapitre au Siècle de *Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai ſu que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille francs dont je puiſſe diſpoſer à Paris, les voilà. Agréez le denier de la veuve. Je ſuis très-affligé du dérangement de la ſanté de madame d'*Argental*. Dites-moi de ſes nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris liſiblement, quand j'ai une bonne plume?

A l'ombre de vos ailes, mes anges. *V.*

LETTRE LXV.

AU MEME.

7 de juillet.

Eh bien, mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous ſaviez déjà que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroiſſe à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confeſſion. C'eſt un des méchans hommes qui reſpirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier, et il me ménageait une excommunication formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il feſait plus, il prenait des meſures pour me faire accuſer au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très-impies. Je ſais bien que j'aurais confondu l'accuſateur devant DIEU et devant les hommes; mais il en eſt de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en ſéparation, elles

ſont toujours ſoupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conſeil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroiſſe dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume. 1769.

A l'égard du *Maſſillon*, j'ai pris juſte le temps qu'un préſident du parlement de Dijon eſt venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponſe aux diſcours licencieux et puniſſables que le ſcélérat m'accuſait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ſes propres armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement cette ſorte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poſte, le croquant s'y eſt pris d'une autre façon; il a eu la bêtiſe de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponſes.

Il a pouſſé même l'indiſcrétion juſqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de *Saint-Florentin*, ſans lui en demander la permiſſion. Il a eu encore la ſottiſe d'intituler cette lettre de façon à choquer le miniſtre. Je me ſuis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de *Saint-Florentin*, ſans faire la moindre réponſe. Le miniſtre m'en a ſu très-bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piége qu'il m'avait tendu ſi groſſièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et preſque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profeſſion de foi qu'il ſuppoſe que j'ai faite par-devant notaire, en préſence de témoins; et voici comme il raiſonnait:

1769. „ Je fais bien que cet acte peut être aifément con-
„ vaincu de faux, et que, fi on voulait procéder
„ juridiquement, ceux qui l'ont forgé feraient con-
„ damnés ; mais mon diocéfain n'ofera jamais faire
„ une telle démarche, et dire qu'il n'a pas fait une
„ profeffion de foi catholique.

Il fe trompe en cela comme en tout le refte, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait figner : Je foufcris à la profeffion de foi, je fuis bon catholique comme vous, mais je ne foufcris pas aux fottifes que vous me faites dire dans cette profeffion de foi faite en ftyle de favoyard. Votre acte eft un crime de faux, et j'en ai la preuve ; l'objet en eft refpectable, mais le faux eft toujours puniffable. Qui eft coupable d'une fraude pieufe pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre fon homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude ; le temps n'eft pas propre ; il fuffit, pour le préfent, que mes amis en foient inftruits ; un temps viendra où cette impofture facerdotale fera mife dans tout fon jour.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous feraient connaître l'efprit de la prêtraille, fi vous ne le connaiffiez pas déjà parfaitement. Je fuis dans une pofition auffi embarraffante que celle de *Rezzonico* et de *Ganganelli*. Tout ce que je puis vous dire, c'eft que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amufe beaucoup, et je fuis de ce côté dans la fécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'Hiftoire du parlement à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part.

C'eſt un ouvrage écrit, il eſt vrai, d'un ſtyle rapide et vigoureux en quelques endroits; mais il y a vingt perſonnes qui affectent ce ſtyle; et les prétendus connaiſſeurs en écrits, en écriture et en peinture, ſe trompent, comme vous ſavez, tous les jours dans leurs jugemens. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit ſur cet objet une lettre à M. *Marin*, pour être miſe dans le Mercure. 1769.

Un point plus important à mon gré que tout cela, c'eſt que M. *Marin* ne perde pas un moment à faire imprimer les Guèbres; c'eſt une manière sûre de prouver l'alibi. Il eſt phyſiquement impoſſible que j'aye fait à la fois l'Hiſtoire du Siècle de *Louis XV*, les Guèbres, l'Hiſtoire du parlement, et une autre œuvre dramatique que vous verrez inceſſamment. Je n'ai qu'un corps et une ame; l'un et l'autre ſont très-chétifs; il faudrait que j'en euſſe trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que M. *Marin* perde un ſeul moment. Je paſſerai pour être l'auteur des Guèbres, je m'y attends bien, et voilà ſurtout pourquoi il faut ſe preſſer. On a déjà envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La pièce a beau m'être dédiée, on ſoupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a compoſée eſt un vieillard. Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, parce que je ſavais qu'un autre prenait les devans, et que je ſuis en poſſeſſion de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On ſe prépare à faire une nouvelle édition des Guèbres à Lyon; il faut donc ſe hâter prodigieuſement à Paris.

Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de
1769. toutes mes bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à madame *Denis*. Je ne puis lui écrire par cet ordinaire ; je suis malade, la tête me tourne, la poste part.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

Mais surtout comment se porte madame d'*Argental*?

LETTRE LXVI.

A M. LACOMBE,

Auteur du Mercure de France.

A Ferney, 9 de juillet.

Toutes les réflexions, Monsieur, toutes les critiques que j'ai lues sur les ouvrages nouveaux, dans votre Mercure, m'ont paru des leçons de sagesse et de goût. Ce mérite assez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très-utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une sous mon nom, page 53 du *Mercure* de juillet (1769) ; c'est une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher *B....* On me fait dire en vers un peu singuliers à mon cher *B....* *que le feu est l'ame du monde, que sa clarté l'inonde, que le feu maintient les ressorts de la machine ronde, et que sa plus belle production est la lumière éthérée,*

dont Newton le premier par sa main inspirée, sépara les couleurs par la réfraction. 1769.

Je vous avoue que je ne me souviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher *B....* que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déjà mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de vers et de prose que je n'ai jamais lues. On a imprimé sous mon nom *les Amours de Moustapha et d'Elmire, les Aventures du chevalier Ker*, et j'espère que bientôt on m'attribuera *le Parfait teinturier* et *l'Histoire des conciles en général.*

Je vous ai déjà parlé de l'Histoire du parlement. Cet ouvrage m'est enfin tombé entre les mains. Il est, à la vérité, mieux écrit que les *Amours de Moustapha ;* mais le commencement m'en paraît un peu superficiel et la fin indécente. Quelque peu instruit que je sois dans ces matières, je conseille à l'auteur de s'en instruire plus à fond, et de ne point laisser courir sous mon nom un ouvrage aussi informe, dont le sujet méritait d'être approfondi par une très-longue étude et avec une grande sagesse. On est accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je suis le contraire du geai de la fable qui se parait des plumes du paon. Beaucoup d'oiseaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaisir à me couvrir de leurs propres plumes; je ne puis que les secouer, et faire mes protestations que je consigne dans votre greffe de littérature.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, votre, &c.

1769.

LETTRE LXVII.

A M. THIRIOT.

Le 12 de juillet.

MON petit magiſtrat m'a enfin renvoyé ſon œuvre dramatique ; je vous la dépêche , mon ancien ami. C'eſt actuellement la mode de faire imprimer les pièces de théâtre ſans les donner aux comédiens; mais, de tous ces drames, il n'y a que l'Ecoſſaiſe qu'on ait jouée.

Pourriez-vous , mon cher ami , me faire avoir *les Mélanges hiſtoriques relatifs à l'Hiſtoire de France?* ouvrage qui a brouillé le parlement avec la chambre des comptes.

La liſte des livres nouveaux devient immenſe; celle des livres qu'on m'attribue n'eſt pas petite. Il y a une Hiſtoire du parlement qui fait beaucoup de bruit; je viens de la lire. Il y a quelques anecdotes aſſez curieuſes qui ne peuvent être tirées que du greffe du parlement même : il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puiſſe être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre ſur mon compte. Il eſt bien sûr que, depuis vingt ans que je ſuis abſent de Paris , je n'ai pas fouillé dans les regiſtres de la cour.

Scribendi non eſt finis. La multitude des livres effraie ; mais, après tout, on en uſe avec eux comme avec les hommes , on choiſit dans la foule.

J'ai reçu la *Piété filiale;* l'auteur (*) me l'a envoyée ; je vais la lire : c'eſt encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, ſi j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magiſtrat de province; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéra comiques. 1769.

Je ſuis ſi malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaiſirs de votre ville. Quand on ſouffre, on ne regrette que la ſanté et quelques amis qui pourraient apporter un peu de conſolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE LXVIII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 14 de juillet.

J'AI reçu ces jours-ci, Monſieur, le plan du *Dictionnaire du commerce;* je vous en remercie. Il y aura, grâce à vous, des commerçans philoſophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je ſuis trop vieux et trop malade ; mais je ſouſcris du meilleur de mon cœur: c'eſt ma dernière volonté. J'ai deux titres eſſentiels pour ſouſcrire ; je ſuis votre ami et je ſuis commerçant ; j'étais même très-fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buénos-Aires. J'y ai perdu quarante mille écus. La

(*) M. *Courtial.*

1769. philofophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait fupporter les pertes. J'ai mieux réuffi dans la profeffion de laboureur ; on rifque moins, et on eft moralement sûr d'être utile.

Avouez qu'il eft affez plaifant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond S[t] *Thomas* et S[t] *Bonaventure*, embraffe le commerce du monde entier, tandis que *Crozat* et *Bernard* n'ont jamais lu feulement leur catéchifme. Certainement votre entreprife eft beaucoup plus pénible que la leur; ils fignaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous fouhaite la trente-troifième partie de la fortune qu'ils ont laiffée, cela veut dire un million de bien que vous ne gagnerez certainement pas avec les libraires de Paris. Vous ferez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage;

Sic vos non vobis mellificatis apes.

Le commerce des penfées eft devenu prodigieux; il n'y a point de bonnes maifons dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait fa bibliothéque. Il n'y en aura point qui puiffe fe paffer de votre ouvrage; tout s'y trouve, puifque tout eft objet de commerce.

Votre (*) ami et votre confrère en forbonne a donc quitté la théologie pour l'hiftoire, comme vous pour l'économie politique.

Vous favez fans doute qu'il fait actuellement une belle action. Je lui ai envoyé *Sirven;* il a la bonté de fe charger de faire rendre juftice à cet infortuné. La philofophie a percé dans Touloufe, et par

(*) L'abbé *Audra.*

conséquent l'humanité. *Sirven* obtiendra surement justice, mais il a pris la route la plus longue ; il ne 1769.
l'obtiendra que très-tard, et il sera encore bien heureux : son bien reste confisqué en attendant. N'est-ce pas un objet de commerce que la confiscation ? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la subsistance d'une pauvre famille ; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis.

On me fait à moi une autre injustice ; on m'impute une Histoire du parlement en deux petits volumes. Il y a dans cette Histoire des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a aussi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me soucie guère. L'ouvrage, d'ailleurs, m'a paru assez superficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il soit, a très-grand tort de le faire courir sous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainsi l'histoire. Les objets intéressans qui regardent les différens corps de l'État, doivent se trouver dans l'Histoire de France qui, par parenthèse, a été jusqu'ici assez mal faite.

Continuez, Monsieur, votre ouvrage aussi utile qu'immense ; et songez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partisan zélé et un ami.

1769.

LETTRE LXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 de juillet.

MA nièce m'a dit, Madame, que vous vous plaignez de mon ſilence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce ſcandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh! mon Dieu, Madame, ne ſavez-vous pas que je ſuis tolérant, et que je préfère même le petit nombre, qui fait la bonne compagnie de Paris, au petit nombre des élus? ne ſavez-vous pas que je vous ai envoyé, par votre grand'maman, les Lettres d'*Amabed*, dont j'ai reçu quelques exemplaires de Hollande? Il y en avait un pour vous dans le paquet.

N'ai-je pas encore ſongé à vous procurer la tragédie des Guèbres, ouvrage d'un jeune homme qui paraît penſer bien fortement, et qui me fera bientôt oublier? Pour moi, Madame, je ne vous oublierai que quand je ne penſerai plus; et, lorſqu'il m'arrivera quelques ballots de penſées des pays étrangers, je choiſirai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous ſerez bientôt laſſe des contes de fées. Quoi que vous en diſiez, je ne regarde ce goût que comme une paſſade.

Avez-vous lu l'hiſtoire de M. *Hume*? il y a là

de quoi vous occuper trois mois de fuite. Il faut toujours avoir une bonne provifion devant foi. 1769.

Il paraît en Hollande une Hiftoire du parlement, écrite d'un ftyle affez hardi et affez ferré ; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde fait, et le peu qu'on ne favait pas ne mérite point d'être connu : ce font des anecdotes du greffe. Il eft bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage ; il a bien l'air de fortir des mêmes mains qui fouillèrent le papier de quelques invectives contre le préfident *Hénault*, il y a environ deux années ; c'eft le même ftyle : mais je fuis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je reffemble affez à vous autres, Mefdames, à qui on donne une vingtaine d'amans, quand vous en avez eu un ou deux.

Deux hommes que vous connaiffez fans doute, M. le comte de *Schomberg* et M. le marquis de *Jaucourt*, ont forcé ma retraite et ma léthargie ; ils font très-contens de mes progrès dans la culture des terres, et je le fuis davantage de leur efprit, de leur goût et de leur agrément ; ils aiment ma campagne, et moi je les aime. Ah ! Madame, fi vous pouviez jouir de nos belles vues ! Il n'y a rien de pareil en Europe ; mais je tremble de vous faire fentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut confoler l'ame. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde ; on ambitionne de vous plaire ; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrement aveugle, et vivre auprès de vous.

1769.

LETTRE LXX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de juillet.

Ce n'est point aujourd'hui à monsieur le doyen de notre académie, c'est au premier gentilhomme de la chambre que je présente ma requête. Je vous jure, Monseigneur, que la musique de Pandore est charmante, et que ce spectacle ferait le plus bel effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réussir dans la salle du manége où vous donnâtes une si belle fête aux noces de la première dauphine; mais la voûte était si haute que les acteurs paraissaient des pygmées; on ne pouvait les entendre. Le contraste d'une musique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu, fesait l'effet des orgues qui font retentir une église quand le prêtre dit la messe à voix basse.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne cesse point, et un spectacle qui plaise continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la Pandore de M. de *la Borde*, et vous aurez de plus une musique infiniment agréable, qui réunit à mon gré le brillant de l'italien et le noble du français.

Je vous en parle assurément en homme très-désintéressé, car je suis aveugle tout l'hiver, et presque sourd le long de l'année. Je ne suis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour assister à la fête,

je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne ſonge qu'au plaiſir des autres. 1769.

De plus, il me ſemble que l'opéra de Pandore eſt convenable aux mariages de tous les princes; car vous m'avouerez que par-tout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins mêlés de cent mille petits déſagrémens. *Pandore* apporte l'amour et l'eſpérance qui ſont les conſolations de ce monde et le baume de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'eſt pas à moi à me mêler de vos plaiſirs, que je ne ſuis qu'un pauvre laboureur occupé de mes moiſſons, de mes vers à ſoie et de mes abeilles; mais je me ſouviens encore du temps paſſé, et ſi je ne peux plus donner de plaiſir, je ſuis enchanté qu'on en ait.

Madame de *Fontaine-Martel*, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajouta : Dieu ſoit béni, quelque heure qu'il ſoit, il y a un rendez-vous.

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie ſans vous faire ma cour; mais je vous ſuis attaché comme ſi je vous la feſais tous les jours. Agréez le très-tendre reſpect de *V*.

1769.

LETTRE LXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

MON cher ange, fur votre lettre du 13, je vous renvoie à madame *Denis*. Je lui ai confié une partie du myftère d'iniquité; je ne l'ai fu que par elle. En vérité, tout eft un jeu de hafard dans ce monde, ou peu s'en faut.

La *Duchefne*, bonne imbécille, confulte madame *Denis* fur un recueil de mes lettres qu'on lui a vendu et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par madame *Denis* que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manufcrits, et entre autres ces lettres peu faites affurément pour voir le jour, et un gros manufcrit de recherches fur l'hiftoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample (*). On s'en eft fervi, on a fuppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu, on a vendu le tout.

L'auteur de toute cette manœuvre m'eft affez connu, mais je dois abfolument me taire. On me dirait: *Vous avouez qu'on vous a volé ces lettres, donc elles font de vous; vous avouez qu'on vous a volé le recueil P, donc il eft de vous.* De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première! on ne s'arrête pas dans le chemin du crime. Cette affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont je ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on

(*) L'Hiftoire du parlement de Paris.

a

a trahi l'hospitalité. Je n'ai point de preuves juridiques; et, quand j'en aurais, elles ne serviraient qu'à me plonger dans un abyme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaisir. 1769.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me justifier sans accuser personne. Je vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, insolens, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. *Marin* me paraît déjà un léger appareil sur la blessure qu'on m'a faite. Il me semble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. *Marin* chez les personnes intéressées. Je voudrais que M. l'abbé de *Chauvelin* eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats généraux. Mon neveu d'*Ornoi* peut y servir beaucoup. On a déjà prévenu les coups que l'on pourrait porter du côté de la cour. Je compte sur la voix de mes anges, beaucoup plus que sur tout le reste. Elle est accoutumée à soutenir la vérité et l'amitié; elle a toujours été ma plus grande consolation. J'ai résisté à des secousses plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges; je puis paraître hardiment devant DIEU.

Ah! mon cher ange, que me dites-vous sur le bonheur que j'ai eu de vous offrir un petit service! Vous êtes mille fois trop bon. *V.*

1769.

LETTRE LXXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 de juillet.

Je vous ai envoyé en grand ſecret, Madame, la tragédie des Guèbres. Vous me feriez une peine extrême, ſi vous diſiez publiquement votre penſée ſur cette tolérance dont vous ne vous ſouciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaiſirs de Paris, et je le ſuis des malheurs de trois ou quatre cents mille ames qui ſouffrent dans les provinces.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens ; leurs mariages ſont nuls ; on déclare leurs enfans bâtards.

Un jeune homme de la plus grande eſpérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de ſix mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la pièce, lorſque des magiſtrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y ſont oppoſés. Les comédiens étaient enchantés de cet ouvrage qui eſt très-neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, Madame, d'être auſſi difficile que le procureur du roi du châtelet. Je crois que

cette tragédie fera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, fi les honnêtes gens la défirent fortement : leur voix dirige à la fin l'opinion des magiftrats mêmes. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette juftice. Je vous mets à leur tête, Madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés. 1769.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous verrez aifément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre fecours. Je vous le demande avec la plus vive inftance.

Quant à l'Hiftoire du parlement, c'eft une rapfodie. Les derniers chapitres font d'un fot et d'un ignorant qui ne fait ni le français ni l'hiftoire. Mon dernier chapitre à moi, c'eft de vous aimer très-tendrement, et de fouhaiter avec une paffion malheureufe de vous voir et de vous entendre.

Adieu, Madame ; cette vie n'eft pas femée de rofes. *V.*

1769.

LETTRE LXXIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 de juillet.

ANACREON de qui le ftyle
Eft fouvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, foit à Batile,
Qu'il voudrait être fon foulier.
Je révère la Gréce antique,
Mais ce compliment poëtique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, Madame, qui fuis auffi vieux qu'*Anacréon*, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur qûe vos pieds, quelque mignons qu'ils foient. *Anacréon* aurait voulu les baifer à cru, et moi auffi; mais je donne net la préférence à votre belle ame.

Vous êtes, Madame, le contraire des dames ordinaires; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande. Il ne me faut qu'un de vos fouliers, c'eft bien affez pour un vieil hermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un feul, Madame, un feul. Il n'eft jamais queftion que d'un foulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'*Anacréon* dit : Je voudrais être ton foulier, et non

pas tes fouliers. Ayez donc la bonté, Madame, de m'en faire parvenir un, et vous faurez enfuite pourquoi. 1769.

Mais il y a une autre grâce plus digne de vous, que je vous demande; c'eft pour la tragédie de la Tolérance. Elle eft d'un jeune homme qui donne certainement de grandes efpérances; il en a fait deux actes chez moi; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poëfie que comme à la fatire de la perfécution.

Vous avez fenti affez que les prêtres de *Pluton* pouvaient être le père *le Tellier*, les inquifiteurs et tous les monftres de cette efpèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magiftrats en permiffent la repréfentation à Paris. Je fuis perfuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière fcène ne déplairait pas à la cour, s'il y a une cour.

Donnez-nous votre protection, Madame, et celle du poffeffeur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger fous le nom de la Tolérance. Ce nom fait trembler; on me la dédie, et mon nom eft encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cents mille fous qui font cruellement traités par d'autres fous depuis long-temps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié DIEU en mauvais français en plein champ; et ce qui caractérife bien ma chère nation, c'eft qu'on n'en fait rien à Paris où l'on ne s'occupe que de l'opéra comique et des tracafferies de Verfailles.

Oui, Madame, vous feriez la bienfaitrice du genre-humain fi, vous et M. le duc de *Choifeul*,

1769. vous protégiez cette pièce, et si vous pouviez un jour vous donner l'amusement de la faire représenter.

Votre petite-fille n'est pas contente des Guèbres, et moi, je trouve l'ouvrage rempli de choses très-neuves, très-touchantes, écrites du style le plus simple et le plus vrai.

Aidez-nous, Madame, protégez-nous. On pense depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière scène. Il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution. C'est à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la seconder. Le suffrage de M. le duc de *Choiseul* nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voisinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'est un temple où il sera adoré. Comptez, Madame, que réellement toutes les nations seront à ses pieds. Je me mets aux vôtres très-sérieusement, et je vous conjure d'embrasser cette affaire avec fureur, malgré toute la sage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, Madame, le profond respect de *Guillemet*.

LETTRE LXXIV. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 de juillet.

Mon cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe; il s'agit de la musique de Pandore. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi; et je n'ai pas l'espérance qu'on exécute la musique de *la Borde*. Est-ce que madame la duchesse de *Villeroi* ne pourrait pas nous rendre cette espérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte?

J'aime bien les Guèbres, mais j'aimerais encore mieux que Pandore réussît à la cour, supposé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du *Lulli;* c'est se moquer d'une princesse autrichienne élevée dans l'amour de la musique italienne et de l'allemande: il ne faut pas la faire bâiller pour sa bien-venue. On me dira peut-être que *la Borde* la ferait bâiller bien davantage; non, je ne le crois pas: sa musique m'a paru charmante, et le spectacle ferait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne; et moi je dis qu'on dépensera autant avec *Lulli* qu'avec *la Borde*, et que messieurs des menus n'épargnent jamais les frais. Mais où est le temps où on aurait joué les Guèbres? Le Tartufe, qui assurément est plus hardi,

1769. fut repréſenté dans une des fêtes de *Louis XIV.* O temps ! ô mœurs ! ô France ! je ne vous reconnais plus.

Mes anges, je ſuis un réprouvé, je ne réuſſis en rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque, et je vois que j'échouerai ; mais je n'aurai pas la tête aſſez chaude pour me fâcher.

Portez-vous bien, mes anges, et je me conſolerai de tout. Je vous répéterai toujours que je voudrais bien vous revoir un petit moment avant d'aller recevoir la couronne de gloire que DIEU doit à ma piété, dans ſon ſaint paradis. *V.*

LETTRE LXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

4 d'auguſte.

JE conçois bien, Monſieur, que les guerriers grecs et romains feſaient quelquefois des cent lieues pour aller voir des grammairiens et des raiſonneurs en *us* et en *es* ; mais qu'un maréchal de camp des armées des Velches, très-entendu dans l'art de tuer ſon prochain, vînt viſiter dans des déſerts un vieux radoteur, moitié rimeur, moitié penſeur, c'eſt à quoi je ne m'attendais pas. L'amitié dont vous m'honorez a été le fruit de ce voyage. Je vous aſſure qu'à votre camp de Compiègne le roi n'aura pas deux meurtriers plus aimables que vous et monſieur le marquis

de *Jaucourt*. Vous avez tous deux rendu ma retraite délicieufe. Je vois que vous vous êtes bien aperçu que vous fefiez la confolation de ma vie, puifque vous me flattez d'une feconde vifite. Il femble que je ne me fois féqueftré entièrement du monde que pour être plus attaché à ceux qui, comme vous, font fi différens du monde ordinaire, qui penfent en philofophes, et qui fentent tous les charmes de l'amitié. 1769.

Je ne doute pas, Monfieur, que votre fuffrage ne contribue beaucoup au fuccès dont vous me dites que les Guèbres font honorés. Je fouhaite paffionnément qu'on les joue, parce que cet ouvrage me paraît tout propre à adoucir les mœurs de certaines gens qui fe croient nés pour être les ennemis du genre-humain. L'abfurdité de l'intolérance fera un jour reconnue comme celle de l'horreur du vide et toutes les bêtifes fcolaftiques. Si les intolérans n'étaient que ridicules, ce ne ferait qu'un demi-mal; mais ils font barbares, et c'eft-là ce qui eft affreux. Si je fefais une religion, je mettrais l'intolérance au rang des fept péchés mortels.

Je ne voudrais mourir que quand M. le duc de *Choifeul* aura bâti dans mon voifinage la petite ville de Verfoy, où j'efpère qu'on ne perfécutera perfonne.

Adieu, Monfieur; vous m'avez laiffé en partant bien des regrets, et vous me donnez des efpérances bien flatteufes. Je vous fuis attaché avec le plus tendre refpect jufqu'au dernier jour de ma vie.

1769.

LETTRE LXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 d'augufte.

VOUS me dites, Madame, que vous perdez un peu la mémoire; mais affurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du préfident qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien favoir s'il eft fâché de fon état, s'il fe dépite contre fa faibleffe, fi la nature lui donne l'apathie conforme à fa fituation; car c'eft ainfi qu'elle en ufe pour l'ordinaire; elle proportionne nos idées à nos fituations.

Vous vous fouvenez donc que je vous avais confeillé la caffe. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaifirs-là; mais il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le foit. Notre ame immortelle a befoin de la garde-robe pour bien penfer. C'eft dommage que *la Métrie* ait fait un affez mauvais livre fur l'homme machine; le titre était admirable.

Nous fommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous reffemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondiffent en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage fur nous eft qu'ils ne fe doutent pas qu'ils feront égorgés, et que nous le favons.

Il eſt vrai, Madame, que j'ai quelquefois de petits avertiſſemens; mais, comme je ſuis fort dévot, je ſuis très-tranquille. 1769.

Je ſuis très-fâché que vous penſiez que les Guèbres pourraient exciter des clameurs. Je vous demande inſtamment de ne point penſer ainſi. Efforcez-vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire? Vraiment, ſi vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces meſſieurs puiſſent ſe plaindre, que la pièce eſt l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain eſt le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inſpirer que la raiſon et la vertu : c'eſt le ſentiment de pluſieurs gens de bien qui ſont auſſi gens d'eſprit. Mettez-vous à leur tête, c'eſt votre place. Criez bien fort, ameutez les honnêtes gens contre les fripons. C'eſt un grand plaiſir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage, jamais Mahomet n'aurait été repréſenté. Je regarde les Guèbres comme une pièce ſainte, puiſqu'elle finit par la modération et par la clémence. Athalie, au contraire, me paraît d'un très-mauvais exemple ; c'eſt un chef-d'œuvre de verſification, mais de barbarie ſacerdotale. Je voudrais bien ſavoir de quel droit le prêtre *Joad* fait aſſaſſiner *Athalie*, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit *Joas* que comme ſon héritier? Le rôle de ce prêtre eſt abominable.

Avez-vous jamais lu, Madame, la tragédie de

1769. Saül et David (*)? On l'a jouée devant un grand roi ; on y frémiſſait et on y pâmait de rire; car tout y eſt pris mot pour mot de la Sainte-Ecriture.

Votre grand'maman eſt donc toujours à la campagne? Je ſuis bien fâché de tous ces petits tracas; mais, avec ſa mine et ſon ame douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, ſi elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, eſt l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puiſſe ni qu'on oſe faire de la peine à un ſi brave officier qui eſt auſſi aimable qu'utile.

Adieu, Madame; vivez, digérez, penſez. Je vous aime de tout mon cœur : dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai. *V.*

LETTRE LXXVII.

A M. DE CHABANON.

7 d'auguſte.

J'AIMERAIS encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de *Racine* et de *Molière;* mais enfin, il eſt toujours bon de rendre juſtice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu juſtice à l'arlequinade ſubſtituée à la dernière ſcène de l'inimitable tragédie d'Iphigénie. Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'*Ulyſſe* en action. Je ne ſais

(*) Voyez le vol. des Facéties.

pas quel eſt le profane qui a oſé toucher ainſi aux choſes ſaintes. 1769.

Comment ne s'eſt-on pas aperçu que le ſpectacle d'*Eriphyle* ſe ſacrifiant elle-même, ne pouvait faire aucun effet, par la raiſon qu'*Eriphyle*, n'étant qu'un perſonnage épiſodique et un peu odieux, ne pouvait intéreſſer ? Il ne faut jamais tuer ſur le théâtre que des gens que l'on aime paſſionnément.

Je m'intéreſſe plus à l'auteur des Guèbres qu'à celui de la nouvelle ſcène d'Iphigénie. C'eſt un jeune homme qui mérite d'être encouragé; il n'a que de bons ſentimens, il veut inſpirer la tolérance, c'eſt toujours bien fait: il pourra y réuſſir dans cinquante ou ſoixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, ſans quoi il ſerait expoſé à la fureur des janſéniſtes qui n'ont d'indulgence pour perſonne. Tous les philoſophes devraient bien élever leur voix en faveur des Guèbres. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays étranger, ſous le nom de la Tolérance; mais on eſt bien tiède aujourd'hui à Paris ſur l'intérêt public; on va à l'opéra comique le jour qu'on brûle le chevalier de *la Barre*, et qu'on coupe la tête à *Lalli*. Ah! Pariſiens, Pariſiens! vous ne ſavez que danſer autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas velche. *V.*

1769.

LETTRE LXXVIII.

A M. THIRIOT.

Le 9 d'auguste.

GRAND merci de ce que vous préférez le mois d'*auguste* au barbare mois d'*août;* vous n'êtes pas velche.

Je ne vous démentirai pas sur les Guèbres, j'en connais l'auteur; c'est un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons sentimens sur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchans allégoristes qui trouvent par-tout des allusions odieuses : ces gens-là ne sont bons qu'à commenter l'*Apocalypse*. Les Guèbres n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé qui est assurément très-humain, et qui de plus est dans l'heureuse impuissance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du Dépositaire, que vous m'avez envoyée, soit de la force des Guèbres; une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie; chaque chose doit être à son rang.

Je ne crois pas que *Lacombe* vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le sera point, est toujours très-mal vendue; en tout cas, mon ancien ami; donnez-la à l'enchère.

Je ne sais rien de si mal écrit, de si mauvais, de si plat, de si faux, que les derniers chapitres

de l'Hiſtoire du parlement: Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement eſt ſi ſage, peut finir ſi ridiculement; les derniers chapitres ne ſont pas même français. Vous me ferez un plaiſir extrême de m'envoyer ces deux volumes de Mélanges hiſtoriques par les guimbardes de Lyon. 1769.

Je vous plains de ſouffrir comme moi; mais avouez qu'il eſt plaiſant que j'aye attrapé ma ſoixante et ſeizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous ſommes des roſeaux qui avons vu tomber bien des chênes.

LETTRE LXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'auguſte.

VOICI, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'*Aumont*. S'il n'en eſt pas touché, il a le cœur dur; et ſi ſon cœur eſt dur, ſon oreille l'eſt auſſi. La muſique de M. de *la Borde* eſt douce et agréable. Madame *Denis* qui s'y connaît en eſt extrêmement contente. C'eſt elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'*Aumont*, en m'aſſurant que vous approuveriez cette démarche; mais, après avoir fait ce pas, il ferait triſte de reculer. J'ai fort à cœur le ſuccès de cette affaire, pour plus d'une raiſon; c'eſt la ſeule choſe qui pourrait déterminer un certain voyage; d'ailleurs il ferait bien déſagréable pour *la Borde* d'avoir ſollicité une grâce dont il

1769. peut très-bien se passer ; et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce serait à lui qu'on devrait demander sa musique comme une grâce. Il est ridicule de présenter une vieille musique purement française à une princesse qui est entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la duchesse de *Villeroi* dans notre parti.

Au reste, si *la Borde* s'adresse à la personne qui est si bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverse partie qui ne se mêle point du tout des opéra.

Je ne sais si *la Borde* est assez heureux pour être connu de vous ; c'est un bon garçon, complaisant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéresse à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et sans aucune vue qui puisse avilir un goût si respectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'espérance me reste encore au fond de la boîte.

J'espère surtout que madame d'*Argental* se porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je sois très-sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiscrétion ; et si on accusait dans le public celui que l'on soupçonne, je prendrais hautement son parti, comme j'ai déjà fait en pareille occasion.

On dit que l'abbé de *Chauvelin* se meurt, et que le président *Hénault* est dans les limbes ; pour moi, je suis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis, si je pouvais vous embrasser. *V.*

LETTRE

LETTRE LXXX.

1769.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 d'auguſte.

MADAME GARGANTUA,

J'AI reçu le ſoulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier; il eſt long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et, comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il eſt clair que vous devez avoir ſept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compoſe une dame de ſept pieds ſix pouces: c'eſt une taille fort avantageuſe. On dira, tant qu'on voudra, que la *Vénus* de *Médicis* eſt petite, mais *Minerve* était très-grande.

C'eſt à *Minerve* à me dire ſi elle aime les Guèbres. L'auteur ſera enchanté de ne lui pas déplaire; il me l'a dit lui-même. C'eſt préciſément votre tolérance qu'il demande. On s'eſt bien donné de garde de l'imprimer à Paris ſous le titre de la Tolérance. Tout ce qu'on demande à vos grâces, Madame, c'eſt que vous en diſiez un peu de bien. Il y a des ames approchantes de la vôtre qui la prennent ſous leur protection, et il n'y a que ce moyen-là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On ſe garde bien de vous compromettre; mais on

——— croit ne point abuſer de vos bontés, en vous ſup-
1769. pliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favoriſent ces pauvres Guèbres.

Quant à la ville de la tolérance, il eſt bien clair que ce ne ſera pas là ſon nom; mais, ſi la choſe n'y eſt pas, j'aſſure le maître de votre pied qu'elle ne ſera jamais peuplée.

L'hiſtoire dont vous me faites l'honneur de me parler, Madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes; la fin eſt remplie d'erreurs, de ſottiſes monſtrueuſes et de ſolécismes. Cette fin eſt impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un *Fréron* dans le monde qui puiſſe l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, ſi un être raiſonnable et honnête pouvait perdre la raiſon et l'honnêteté au point de lui attribuer une ſi infame rapſodie. Je me fâche preſque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre ſoulier (elle y entre très-aiſément) pour oublier des idées ſi déſagréables; et me confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos ſouliers, je ſuis avec un profond reſpect,

Madame *Gargantua*,

votre, &c. *Guillemet.*

LETTRE LXXXI.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 d'auguste.

Vous êtes trop bon, Monſieur. Il eſt vrai que j'ai eu un petit avertiſſement ; il eſt bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ſes affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'eſt qu'une aſſez miſérable comédie ; mais ſoyez bien sûr que je vous ſerai tendrement attaché juſqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque choſe de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez ſi vous voulez que ce ſoit ſous le contre-ſeing de M. le duc de *Choiſeul*, ou ſous celui de monſeigneur le duc d'*Orléans*.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu les Guèbres. *Henri IV*, dont il a tant de choſes, les protégea ; et la dernière ſcène des Guèbres eſt préciſément l'édit de Nantes. Ceci n'eſt point un amuſement de poëſie, c'eſt une affaire qui concerne l'humanité. Les Velches ont encore des préjugés bien infames. Il n'y a rien de ſi ſot, de ſi mépriſable qu'un velche ; mais il n'y a rien de ſi aimable et de ſi généreux qu'un français. Vous êtes très-français, Monſieur ; c'eſt en cette qualité que vous agréerez mon très-tendre reſpect.

1769.

LETTRE LXXXII.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

17 d'auguste.

MADAME *Denis*, mon cher *Cicéron*, m'a mandé que, lorſque vous protégez ſi bien l'innocence de vos cliens, vous me faites à moi la plus énorme injuſtice. Vous penſez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curioſité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon, ce dont je doute encore, j'irai vous y trouver plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney; vous ranimerez ma vieilleſſe, j'embraſſerai le défenſeur des *Calas* et de *Sirven*, mon cœur s'ouvrira au vôtre; je jouirai de la conſolation des philoſophes, qui conſiſte à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît.

Vous avez mis le ſceau à votre gloire, en rétabliſſant l'innocence et l'honneur de M. de *la Luzerne*. Vous êtes

Et nobilis et decens,
Et pro ſollicitis non tacitus reis.

Je ne ſais ſi vous êtes informé de l'aventure d'un nommé *Martin*, condamné à être roué par je ne ſais quel juge de village en Barrois, ſur les préſomptions les plus équivoques. La tournelle étant un

peu pressée, et le pauvre *Martin* se défendant assez mal, a confirmé la sentence. *Martin* a été roué dans son village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu; mais *Martin* n'en a pas moins comparu devant DIEU avec ses bras et ses cuisses rompus. On dit que ces choses arrivent quelquefois chez les Velches. 1769.

Je vous embrasse bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de *Beaumont*.

LETTRE LXXXIII.

AU MEME.

Le 19 d'auguste.

Je ne conçois plus rien, mon cher *Cicéron*, à la jurisprudence de ce siècle. Vous rendez l'affaire de M. de *la Luzerne* claire comme le jour, et cependant les juges ont semblé décider contre lui. Je souhaite que d'autres juges lui soient plus favorables; mais que peut-on espérer? tout est arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires se contredisent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'est-il qu'à la longue : c'est le public. Ce n'est qu'à son tribunal que je veux gagner le procès des *Sirven*. Je suis très-sûr que votre ouvrage sera un chef-d'œuvre d'éloquence, qui mettra le comble à votre réputation. Votre succès m'est nécessaire pour balancer l'horreur où me plongera long-temps la catastrophe

1769. affreuſe du chevalier de *la Barre* qui n'avait à ſe reprocher que les ſolies d'un page, et qui eſt mort comme *Socrate*. Cette affaire eſt un tiſſu d'abominations, qui inſpire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez en vérité pour le bien de madame votre femme comme *Cicéron pro domo ſua*. Je ne vois pas qu'on puiſſe vous reſuſer juſtice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tuſculanes* après vos *Oraiſons*.

Je croyais que madame de *Beaumont* était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher Monſieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je ſens combien ſa ſociété doit vous conſoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raiſon. Que ne pouvez-vous plaider contre le monſtre du fanatiſme ! Mais devant qui plaideriez-vous? ce ſerait parler contre *Cerbère* au tribunal des furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux ſentiment de l'eſtime et de l'amitié la plus vraie.

LETTRE LXXXIV.

1769.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Requête de l'hermite de Ferney, préſentée par M. Coſte, médecin.

Auguſte.

RIEN n'eſt plus à ſa place que la ſupplication d'un vieux malade pour un jeune médecin ; rien n'eſt plus juſte qu'une augmentation de petits appointemens, quand le travail augmente. Monſeigneur ſait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déſerts de Gex, et que, depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque choſe de plus fort. Le vieil hermite qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéreſſe ſincèrement à tous ceux qui en ſont honorés, prend la liberté de repréſenter douloureuſement et reſpectueuſement que le ſieur *Coſte* notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il eſt en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il ſupplie monſeigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique eſpérance. (*)

(*) M. *Coſte* a obtenu 1200 livres de penſion et 600 livres pour les frais de ſon voyage.

1769. LETTRE LXXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 d'auguſte.

Je ſais qu'il eſt beau d'être modeſte, mais il ne faut pas être indifférent ſur ſa gloire. Je me flatte, Monſeigneur, que du moins cette petite édition, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent ſervice à la patrie n'en ſeraient pas payés de leur vivant. *Salomon* dit que les morts ne jouiſſent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de *la Borde*. Permettez-moi de vous préſenter une autre requête ſur une choſe beaucoup plus aiſée que l'arrangement d'un opéra, c'eſt d'ordonner les Scythes pour Fontainebleau au lieu de Mérope, ou les Scythes après Mérope, comme il vous plaira; vous me ferez le plus grand plaiſir du monde. J'ai des raiſons eſſentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grâce de faire mettre les Scythes ſur la liſte de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes ſoixante et ſeize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penſer encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande paſſion, c'eſt celle de vous

faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très-tendre et profond respect. *V.* 1769.

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 d'auguste.

MON cher ange, j'ai été un peu malade ; je ne suis pas de fer, comme vous savez ; c'est ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plutôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des Guèbres m'est venu trouver ; il a beaucoup ajouté à son ouvrage, et j'ai été assez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ses soins et toute sa sagesse ne désarmeront probablement pas les prêtres de *Pluton*. On était près de jouer cette pièce à Lyon ; la seule crainte de l'archevêque, qui n'est pourtant qu'un prêtre de *Vénus*, a rendu les empressemens des comédiens inutiles.

L'intendant veut la faire jouer à sa campagne ; je ne sais pas encore ce qui en arrivera. Il se trouve, par une fatalité singulière, que ce n'est pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occasion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenser leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de *Richelieu* pour le prier de faire mettre les Scythes sur la liste de Fontainebleau. Les Scythes ne valent pas les Guèbres, il s'en

1769. faut beaucoup ; mais, tels qu'ils font, ils pourront être utiles à *le Kain*, et lui fournir trois ou quatre repréfentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait eft un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de *Martin :* elle n'eft que trop vraie, quoiqu'en dife mon gros petit neveu qui a compulfé les regiftres de la tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767 ; mais j'ai bien affez des *Sirven* fans me mêler des *Martin.* Je ne peux pas être le don *Quichotte* de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les injuftices les plus barbares. *Lalli* et fon bâillon, *Sirven*, *Calas*, *Martin*, le chevalier de *la Barre*, fe préfentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre fiècle n'eft que ridicule, il eft horrible. La nation paffe un peu pour être une jolie troupe de finges; mais, parmi ces finges, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'augufte, que les barbares Velches nomment août ; vous favez que c'eft le jour de la Saint-Barthelemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai où l'efprit de la ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, affaffina *Henri IV* par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français danfent comme fi de rien n'était.

Vous me demandez ce que c'eft que l'aventure du pape et de la perruque. C'eft que mon ex-jéfuite *Adam* voulait me dire la meffe en perruque, pour ne pas s'enrhumer; et que j'ai demandé cette permiffion au pape qui me l'a accordée. Mais l'évêque,

qui eſt une tête à perruque, eſt venu à la traverſe; 1769.
et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'aſſurément je ne ferai pas.

Le parlement de Toulouſe ſemble faire amende honorable aux manes de *Calas*, en favoriſant l'innocence de *Sirven*. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge ſubalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges: c'eſt beaucoup. Je regarde le procès des *Sirven* comme gagné; j'avais beſoin de cette conſolation.

Mes tendres reſpects à mes deux anges. *V.*

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'auguſte.

Il eſt vrai, Monſieur, que j'ai été fort malade. C'eſt le partage ordinaire de la vieilleſſe, ſurtout quand on eſt né avec un tempérament faible; et ces petits avertiſſemens ſont des coups de cloche qui annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage ſur l'eſpèce humaine; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque eſprit qu'ils aient; ils meurent tous ſans qu'ils s'en doutent; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes; on ne gêne point leurs derniers momens par des cérémonies impertinentes et ſouvent odieuſes;

1769. il ne leur en coûte rien pour être enterrés, on ne plaide point pour leurs teſtamens : mais auſſi nous avons ſur eux une grande ſupériorité, car ils ne connaiſſent que l'habitude, et nous connaiſſons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites ſentir du moins, Monſieur, cette conſolation dans toute ſon étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame *Gargantua*, je ne connais d'elle qu'un ſoulier qui annonce la plus grande taille du monde ; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'eſprit beaucoup plus délicat que ſes pieds ne ſont gros.

Je lui paſſe de ne pas aimer *Catau ;* c'eſt entre elles deux qui ſera la plus grande : mais je ne lui paſſe pas de croire qu'une rapſodie contre laquelle vous m'avez vu ſi en colère, puiſſe être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paye actuellement le ſang de *Lalli ;* mais qui payera le ſang du chevalier de *la Barre ?*

Ne ſoyez point étonné, Monſieur, que j'aye été malade au mois d'*auguſte* que les Velches appellent *août.* J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai. Vous devinez bien pourquoi, vous dont les ancêtres étaient attachés à *Henri IV.* Votre viſite et votre ſouvenir ſont un baume ſur toutes mes bleſſures. Conſervez-moi des bontés dont le prix m'eſt ſi cher.

LETTRE LXXXVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

A Ferney, le 4 de septembre.

Je ne conçois pas, Monsieur, pourquoi cet infortuné *Sirven* se hâte si fort de se remettre en prison à Mazamet, puisque vous serez à la campagne jusqu'à la Saint-Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos conseils. Je crains pour sa tête dans une prison où il sera probablement long-temps. Il m'a envoyé la consultation des médecins et chirurgiens de Montpellier. Il est clair que le rapport de ceux de Mazamet était absurde, et que l'ignorance et le fanatisme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière et une famille très-vertueuse. J'ai eu tout le temps de la connaître; elle demeure, depuis six ans, dans mon voisinage. La mère est morte de douleur en me venant voir; elle a pris DIEU à témoin de son innocence à son dernier moment; elle n'avait pas même besoin d'un tel témoin.

Ce jugement est horrible, et déshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, Monsieur, non-seulement pour secourir l'innocence opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'espère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de monsieur le procureur général. M. le prince de *Beauvau* lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur; mais je crois qu'on n'a besoin d'aucune sollicitation dans une cause que vous défendez. Je suis même persuadé que le parlement embrassera avec

1769. zèle l'occaſion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être féduit deux fois par le fanatiſme du peuple, et par de malheureuſes circonſtances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait, dans l'affaire des *Calas*, de quoi excuſer les juges. Les *Calas* étaient très-innocens, cela eſt démontré; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été aſſez imbécilles pour vouloir ſauver d'abord le prétendu honneur de *Marc-Antoine* leur fils, et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorſqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même. C'eſt une aventure abominable ; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir trop cru les apparences. Or, il n'y a ici nulle apparence contre *Sirven* et ſa famille. L'alibi eſt prouvé invinciblement ; cela ſeul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné.

On m'a mandé que le parlement avait déjà nommé d'autres juges pour revoir le procès en première inſtance. Si cette nouvelle eſt vraie, je tiens la réparation sûre ; ſi elle eſt fauſſe, je ſerai affligé. Je voudrais être en état de faire, dès à préſent, le voyage de Toulouſe. Je me flatte que les magiſtrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris ſi hautement le parti des *Calas*, que j'ai toujours marqué, dans mes démarches, le plus profond reſpect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette cataſtrophe qu'au fanatiſme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaiſſaient le prix de la tolérance; ſi les lois romaines, qui ſont le fond de votre juriſprudence, étaient mieux ſuivies, on verrait moins

de ces crimes et de ces supplices qui effraient la nature. C'est le seul esprit d'intolérance qui assassina *Henri III*, *Henri IV*, votre premier président *Duranti* et l'avocat général *Raffis;* c'est lui qui a fait la Saint-Barthelemi ; c'est lui qui a fait expirer *Calas* sur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-elles qu'en France? pourquoi tant d'assassinats religieux, et tant de lettres de cachet, prodiguées par le jésuite *le Tellier*, sont-ils le partage d'un peuple si renommé pour la danse et pour l'opéra comique?

1769.

Tant que vous aurez des pénitens blancs, gris et noirs, vous serez exposés à toutes ces horreurs. Il n'y a que la philosophie qui puisse vous en tirer; mais la philosophie vient à pas lents, et le fanatisme parcourt la terre à pas de géant.

Je me consolerai, et j'aurai quelque espérance de voir les hommes devenir meilleurs, si vous faites rendre aux *Sirven* une justice complète. Je vous prie, Monsieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans lesquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de sept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au reste, il doit avoir encore assez d'argent, et il n'en manquera pas. Je suis tout près de faire ce que veut M. d'*Arquier*. Je pense entièrement comme lui ; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit service à la littérature. Il faudrait pour cela être sur les lieux, il faudrait passer l'hiver à Toulouse. C'est une grande entreprise pour un vieillard de soixante et quinze ans, qui aime toujours passionnément les beaux arts, mais qui n'a que des désirs et point de force.

1769. J'ai l'honneur d'être, Monfieur, avec tous les fentimens d'eftime, et j'ofe dire d'amitié que vous méritez, votre, &c.

P. S. Notre ami l'abbé *Morellet* a donc écrafé la compagnie des Indes; mais cette compagnie a fait couper le cou à *Lalli* qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés aux Indes qui méritaient mieux une pareille cataftrophe; c'eft ainfi que va le monde. Tout ira bien dans la Jérufalem célefte.

LETTRE LXXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 4 de feptembre.

MADAME GARGANTUA,

PARDON de la liberté grande; mais, comme j'ai appris que monfeigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voifinage, j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat, qui paffe pour celui de la Sibérie fept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce font mes vers à foie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce font mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de *Calas;* ce font les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez

Daignez les mettre, Madame, une feule fois ; montrez enfuite vos jambes à qui vous voudrez, 1769.
et fi on n'avoue pas que ma foie eft plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier; donnez-les enfuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

Il faut donc que monfeigneur votre époux foit bien perfuadé qu'il n'y a point de pays fi difgracié de la nature qu'on ne puiffe en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai fur eux des deffeins;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les favoir logés dans ces mailles de foie,
Qu'au milieu des frimats je formai de mes mains.
Si la Fontaine a dit, *déchauffons ce que j'aime*,
J'ofe prendre un plus noble foin ;
Mais il vaudrait bien mieux, j'en juge par moi-même,
Vous contempler de près que vous chauffer de loin.

Vous verrez, madame *Gargantua*, que j'ai pris tout jufte la mefure de votre foulier. Je ne fuis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je fuis tout fier de vous préfenter de la foie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de difette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez fi je ne fuis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin de votre colonie ; mais un laboureur eft bien plus utile qu'un médecin. Je ne fuis plus typographe; je me donne entièrement à l'agriculture, depuis le poëme des *Saifons* de M. de *Saint-Lambert*.

1769. Cependant, s'il paraît quelque chofe de bien philofophique qui puiffe vous amufer, je ferai toujours à vos ordres.

Agréez, Madame, le profond refpect de votre ancien colporteur, laboureur et manufacturier,

Guillemet.

LETTRE XC.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de feptembre.

JE viens de faire ce que vous voulez, Madame; vous favez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de *Molière*, qui durera autant que la langue françaife : c'eft le Tartufe.

Je n'ai point lu celui qui a été couronné à l'académie françaife. Les prix inftitués pour encourager les jeunes gens, font très-bien imaginés : on n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits; mais ils en étudient mieux la langue, ils la parlent plus exactement, et cet ufage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas befoin de travailler pour des prix; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage fans récompenfe : cela vaut mieux que des difcours académiques. Ces difcours font précifément comme les thèmes que l'on fait au collège : ils n'influent

en rien fur le goût de la nation. Ce qui a corrompu le goût, c'eſt principalement le théâtre, où l'on applaudit à des pièces qu'on ne peut lire; c'eſt la manie de donner des exemples, c'eſt la facilité de faire des choſes médiocres, en pillant le fiècle paſſé, et en fe croyant ſupérieur à lui. 1769.

Je prouverais bien que les choſes paſſables de ce temps-ci font toutes puiſées dans les bons écrits du fiècle de *Louis XIV*. Nos mauvais livres font moins mauvais que les mauvais que l'on feſait du temps de *Boileau*, de *Racine* et de *Molière*, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés viſiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous reſſemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaiſſe. A cette friponnerie s'eſt jointe la rage de la diſſertation et celle du paradoxe. Le tout compoſe une impertinence qui eſt d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, Madame, de prendre toutes ces ſottiſes en conſidération l'hiver prochain, ſi je ſuis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de français qu'ils étaient, ils font devenus velches.

Ce font les derniers chapitres que vous avez lus qui font aſſurément d'une autre main, et d'une main très-mal-adroite. Il n'y a ni vérité dans les faits, ni pureté dans le ſtyle. Ce font des guenilles qu'on a couſues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des Guèbres que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien fort pour ces bons Guèbres, Madame; criez,

faites crier; dites combien il ferait ridicule de ne
1769. point jouer une pièce fi honnête, tandis qu'on repréfente tous les jours le Tartufe.

Ce n'eft pas affez de haïr le mauvais goût, il faut détefter les hypocrites et les perfécuteurs; il faut les rendre odieux et en purger la terre. Vous ne déteftez pas affez ces monftres-là. Je vois que vous ne haïffez que ceux qui vous ennuient. Mais pourquoi ne pas haïr auffi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner? ne font-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les difcours académiques? et n'eft-ce pas là un crime dont vous devez les punir? mais en même temps n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux folitaire qui vous fera tendrement attaché tant qu'il vivra.

Vous favez que votre grand'maman m'a envoyé un foulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de foie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoife. Cette paire de bas, c'eft moi qui l'ai faite; j'y ai travaillé avec un fils de *Calas*. J'ai trouvé le fecret d'avoir des vers à foie dans un pays tout couvert de neiges, fept mois de l'année; et ma foie, dans mon climat barbare, eft meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voifinage, vît par fes yeux que l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible.

Je fuis bien las d'être aveugle tous les hivers, mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je ferais comme ce fot prêtre qui ofait crier, parce que les Efpagnols le fefaient brûler en préfence de fon

empereur qu'on brûlait auſſi. Vous me diriez comme l'empereur : Et moi, ſuis-je ſur un lit de roſes? 1769.

Vous êtes malheureuſe toute l'année, et moi je ne le ſuis que quatre mois : je ſuis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les cauſes ſecondes vous ont-elles ſi maltraitée? pourquoi donner l'être, ſans donner le bien-être? c'eſt-là ce qui eſt cruel.

Adieu, Madame, conſolons-nous. *V.*

LETTRE XCI.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

Septembre.

VOICI le fait, mon cher ami : M. de *Sartine* a fait imprimer les Guèbres par *Lacombe*, mais il ne veut pas être compromis. Les miniſtres ſouhaitent qu'on la joue; mais ils veulent qu'on la repréſente d'abord en province. On en donne, cette ſemaine, une repréſentation à Orangis, à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter ſur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien conſidéré, M. de *Fleſſelles* pourrait écrire à M. de *Sartine*. Il eſt certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de *Choiſeul*, de M. le duc de *Praſlin*, de monſieur le chancelier. A l'égard du roi, il ne ſe mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien ſe donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il ſoit, le

1769. prétexte de se flatter qu'on doive le consulter sur les divertissemens publics ou particuliers. On joue tous les jours le Tartufe sans faire aux prêtres le moindre compliment ; ils ne doivent se mêler en rien de ce qui ne regarde pas l'Eglise ; c'est la maxime du conseil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps est passé où les hypocrites gouvernaient les sots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir aussi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant les Guèbres, qui rendent la persécution exécrable, sans que ceux qui veulent être persécuteurs puissent se plaindre.

On fit très-mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'usage où elle était de donner une petite fête le premier dimanche du carême, et de craindre les menaces que sesait un certain homme d'écrire à la cour. Soyez très-sûr que le corps de ville l'aurait emporté sur lui sans difficulté, et que ses lettres à la cour ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de *Rezzonico*. Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon ; mais je conçois très-bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reste, rien ne presse. Ce petit divertissement sera aussi bon en novembre qu'en septembre. Je ne sais, mon cher ami, si ma santé me permettra de faire le voyage ; mais si je le fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus grande retraite ; que je n'y vienne que pour consulter des médecins, et que

je ne faſſe abſolument aucune viſite. Je me meurs d'envie de vous embraſſer. *V.* 1769.

N. B. Ne ſoyez point étonné que les évêques eſpagnols aillent publiquement à la comédie; c'eſt l'uſage. Les prêtres eſpagnols ſont en cela plus ſenſés que les nôtres. Il y a pluſieurs pièces de théâtre à Madrid, qui finiſſent par *ite, comœdia eſt.* Alors chacun fait le ſigne de la croix et va ſouper avec ſa maîtreſſe.

LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de ſeptembre.

NON, vraiment, on ne s'eſt point adreſſé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange; mais on a craint de lui déplaire; c'eſt pure poltronnerie au prévôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à ſa maiſon de campagne; mais cette maiſon eſt tout auprès de celle du prélat, et on ne ſait encore s'il oſera élever l'autel de *Baal* contre l'autel d'*Adonaï.* Les petites additions aux Guèbres ne ſont pas fort eſſentielles. Je les ai pourtant envoyées à *la Harpe;* il y a deux vers qu'il ne ſera pas fâché de prononcer; c'eſt en parlant des marauds d'Apamée :

Ils ont, pour ſe défendre et pour nous accabler,
Céſar qu'ils ont ſéduit, et Dieu qu'ils ſont parler.

Le ſeul moyen de faire jouer cette pièce, ce ſerait de détruire entièrement dans l'eſprit des honnêtes gens la rage de l'allégorie. Ce ſont nos amis qui nous

1769. perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire: Ceci ne nous regarde pas, nous ne sommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne cessent de leur dire: Vous ne valez pas mieux que les prêtres de *Pluton ;* vous feriez, dans l'occasion, plus méchans qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit si haut que tous les échos le répètent.

Enfin, je ne joue pas heureusement, et il faut que je me retire tout-à-fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il est fort aisé de faire ordonner par *Jupiter*, à la dame *Némésis*, d'emprunter les chausses de *Mercure*, et son chapeau et ses talonnières; mais le reste m'est impossible; *tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ.* Ce sont de ces commandemens de DIEU que les justes ne peuvent exécuter.

J'ai reçu une lettre d'un sénateur de Venise, qui me mande que tous les honnêtes gens de son pays pensent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés; cependant le sang du chevalier de *la Barre* fume encore. A l'égard de celui de *Martin*, ce n'est pas à moi de le venger; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'est qu'il y a des tigres parmi les singes; les uns dansent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Velches; mais je veux faire comme DIEU, pardonner à Sodome, s'il y a dix justes comme vous. Mille tendres respects à mes deux anges. *V.*

LETTRE XCIII. 1769.

AU MEME.

16 de feptembre.

Je réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. *Marin*, la tragédie des Guèbres, avec les additions que le jeune auteur a faites.

Le Kain a joué à Touloufe *Tancrède*, *Zamore* et *Hérode*, avec le plus grand fuccès. La falle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne; plufieurs amateurs ont fait une foufcription affez confidérable pour la compofer. Cette troupe a donné Athalie avec la mufique des chœurs, et on me demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les fpectacles adouciffent les mœurs; et, quand la philofophie s'y joint, la fuperftition eft bientôt écrafée. Il s'eft fait, depuis dix ans, dans toute la jeuneffe de Touloufe, un changement incroyable. *Sirven* s'en trouvera bien; il verra que votre idée de venir fe défendre lui-même était la meilleure; mais, plus il a tardé, plus il trouvera les efprits bien difpofés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumière, n'ont pas entièrement perdu leur peine.

On me preffe pour aller paffer l'hiver à Touloufe. Il eft vrai que je ne peux plus fupporter les neiges qui m'enfeveliffent pendant cinq mois de fuite, au

1769. moins ; mais il ſe pourra bien faire que madame *Denis* vienne affronter auprès de moi les horreurs de nos frimats, et celles de la ſolitude et de l'ennui, avec un pauvre vieillard qu'il eſt bien difficile de tranſplanter.

M. de *Ximenès* m'a mandé que M. le maréchal de *Richelieu* avait mis les Guèbres ſur le répertoire de Fontainebleau ; je crois qu'il s'eſt trompé, car M. de *Richelieu* ne m'en parle pas. Il a aſſez de hauteur dans l'eſprit pour faire cette démarche, et ce ſerait un grand coup. Les tribuns militaires vont au ſpectacle, et les prêtres de *Pluton* n'y vont point; la raiſon gagnerait enfin ſa cauſe, ce qui ne lui arrive pas ſouvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'*Aumont*. Il me ſera impoſſible de refaire la ſcène d'*Eve* et du ſerpent, à moins que le diable en perſonne ne vienne m'inſpirer. Je ſuis à préſent auſſi incapable de faire des vers d'opéra que de courir la poſte à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de ſoi. Je prends mon parti ſur Pandore ; ce ſpectacle aurait pu être une occaſion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je déſire depuis long-temps, et que vous ſeul, mon cher ange, me faites déſirer. Quand je dis vous ſeul, j'entends madame d'*Argental* et vous ; mais, encore une fois, je ne ſuis pas heureux.

Adieu, mon très-cher ange ; pardonnez à un pauvre malade, ſi je ne vous écris pas plus au long. *V.*

LETTRE XCIV. 1769.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 17 de ſeptembre.

Le livre (*) dont vous me parlez, Monſieur, eſt évidemment de deux mains différentes. Tout ce qui précède l'attentat de *Damiens* m'a paru vrai, et écrit d'un ſtyle aſſez pur; le reſte eſt rempli de ſolécismes et de fauſſetés. L'auteur ne ſait ce qu'il dit. Il prend le préſident de *Bèzigni* pour le préſident de *Maſſigni*. Il dit qu'on a donné des penſions à tous les juges de *Damiens*, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il ſe trompe groſſièrement ſur la prétendue union de M. d'*Argenſon* et de M. de *Machault*.

Vous aimez les lettres, Monſieur, et vous êtes aſſez heureux pour ignorer le brigandage qui règne dans la littérature. L'abbé *Desfontaines* fit autrefois une édition clandeſtine de la Henriade, dans laquelle il inſéra des vers contre l'académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de ſon corps. On a eu, cette fois-ci, une intention plus maligne. Ces petits procédés, qui ne ſont pas rares, n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et à chercher la ſolitude. L'amitié dont vous m'honorez me conſole. Je vous prie de me la conſerver; j'en ſens tout le prix. Je ſerais enchanté d'avoir l'honneur de vous voir; mais il n'y a pas d'apparence que

(*) Hiſtoire du parlement de Paris.

1769. vous puiffiez quitter les Etats de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de *Condé*, pour des montagnes couvertes de neige, et pour un vieux folitaire devenu auffi froid qu'elles. *V.*

LETTRE XCV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de feptembre.

Je vous écris, Monfeigneur, quand j'ai quelque chofe à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais quand je n'ai rien à dire; et quand je fonge que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où eft la gloire? je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gênes, me contait hier qu'il y avait vu un homme de la cour de l'empereur. Cet allemand, en regardant votre ftatue, difait : Voilà le feul français qui, depuis le maréchal de *Villars*, ait mérité une grande réputation. Un pareil difcours eft quelque chofe. Ce feigneur allemand ne fe doutait pas que vous le fauriez par moi.

Vous m'accufez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines perfonnes. Qui voulez-vous que je confulte? Je ne connais aucun comédien, excepté *le Kain*. Il y a vingt et un ans que je n'ai vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis ce temps-là. J'ai une autre nièce que madame *Denis*, qui fe mêle auffi de jouer quelquefois la comédie

dans ſon caſtel. Elle a diſtribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai auſſi un neveu, conſeiller au parlement, qui eſt, ſans contredit, le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux. 1769.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, Monſeigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé *Lalli* qui était coupable. Il y a des choſes qui me font ſaigner le cœur long-temps. Je ſuis un peu le don *Quichotte* des malheureux. Je pourſuis ſans relâche l'affaire des *Sirven*, qui eſt toute ſemblable à celle des *Calas*, et j'eſpère en venir à bout dans quelques ſemaines. Ces petits ſuccès me conſolent beaucoup de ce que les ſots appellent malheur.

J'ignore toujours ſi M. le marquis de *Ximenès* ne s'eſt pas trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât les Guèbres. Ordonnez ce qu'il vous plaira; je vous ſerai ſenſiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire les Guèbres très-dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin qui ait dit que les Guèbres étaient dangereux; où a-t-il pris cette impertinente idée? craint-il qu'on ne ſe faſſe guèbre à Paris? M. de *Sartine* eſt bien loin de penſer comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ſes bontés. *V.*

1769.

LETTRE XCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de ſeptembre.

OUI, Madame, je veux vous adreſſer mes idées ſur le ſtyle d'aujourd'hui, ſur l'extinction du génie, et ſur les abus de ce qu'on appelle eſprit; mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette Hiſtoire du parlement que vous vous êtes fait lire.

Vous vous apercevrez aiſément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres; ils ſont remplis de ſolécifmes et de fauſſetés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraiſſent aſſez fidelles, dit autant de ſottiſes que de mots. Il prend le préſident de *Bézigni* pour le préſident de *Maſſigni*. Il dit que le roi a donné des penſions à tous les juges de *Damiens*, et il eſt public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il ſe trompe ſur toutes les dates; il ſe trompe ſur M. de *Machault*.

Si vous vous ſouvenez de ce petit ouvrage que M. de *Béleſtat* s'attribuait, et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres ſont du même ſtyle. Je ne veux pas approfondir cette nouvelle iniquité; mais je vous répéterai ce que je

viens d'écrire à votre grand'maman : il y a autant de friponneries parmi les gens de lettres, ou soi-disant tels, qu'à la cour. Je ne veux pas les dévoiler pour l'honneur du corps : je suis comme les prêtres qui sauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre assez volontiers. 1769.

La Beaumelle fit autrefois une édition de la Pucelle, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre madame de *Pompadour;* et malheureusement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à madame de *Pompadour* elle-même, avec un sinet qui marquait la page où elle était insultée : cela est plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à *Racine ;* et le Misanthrope de *Molière* en cite un de cette espèce. Ce qui m'étonne, c'est qu'on fasse de ces horreurs sans aucun intérêt que celui de nuire, et sans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien, à toute force, qu'on soit fripon pour devenir pape ou roi; je conçois qu'on se permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtresse d'un roi ou d'un pape: mais les méchancetés inutiles sont bien sottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie ; mais, après tout, il y a de plus grands malheurs, et je n'en sais point de pires que la perte des yeux et de l'estomac.

Par quelle fatalité faut-il que la nature soit notre plus cruel ennemi ? Je commence déjà à redevenir votre confrère quinze-vingt, parce qu'il est tombé de la neige sur nos montagnes. Je pourrais bien aller passer mon hiver dans les pays chauds, comme

1769. font les cailles et les hirondelles qui font beaucoup plus fages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre fur la raifon des animaux: je penfe comme l'auteur. Les effaims de mes abeilles fe laiffent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée; elles ne bleffent alors perfonne; elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoifelles; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne font pas fi juftes, il s'en faut de beaucoup. Si on fe contentait de défendre fon bien, on n'aurait rien à fe reprocher; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'eft point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous fommes un peu moins barbares qu'autrefois; la fociété eft un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, Madame, qui en êtes l'ornement. Je me mets à vos pieds. *V.*

LETTRE

LETTRE XCVII.

1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de ſeptembre.

MON cher angé, on veut que je vous prie de recommander M. de *Mondion* à M. le duc de *Praſlin*. Je vous en prie, de tout mon cœur, vous et madame d'*Argental*. M. le duc de *Praſlin* fait de quoi il s'agit, il connaît M. de *Mondion*, il le protége, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de *Praſlin* dans ſes bontés pour lui.

Quoique je ſois actuellement dans un département qui n'a rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette ſcène de *Pandore*. Je la trouve aſſez bien filée, et les raiſons de *Mercure* très-bonnes; mais je n'aime point le couplet de *Néméſis*.

Je ne veux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours.

Le mot de *brûler* me choque, et n'eſt point officieux pour la muſique; je ſuis tenté de tourner ainſi ce couplet:

NEMESIS *ſous la figure de Mercure.*

Confiez-vous à moi; je viens pour vous apprendre
Le grand ſecret d'aimer et de plaire toujours.

PANDORE.

Ah, ſi je le croyais!

NEMESIS.

1769. C'eſt trop vous en défendre;
J'éterniſe vos amours,
Et vous craignez de m'entendre, &c.

Je ſuis encore dans une profonde ignorance ſur cet ordre donné par M. le maréchal de *Richelieu*, de repréſenter à Fontainebleau les Guèbres. M. de *Ximenès* eſt le ſeul qui m'en ait parlé; la choſe devrait être; mais c'eſt probablement une raiſon de croire qu'elle ne ſera pas. C'eſt beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertiſſement de la Princeſſe de Navarre, les Scythes, Mérope et Tancrède.

Lacombe doit avoir vendu plus de Guèbres qu'il ne dit; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir: j'en ſuis fâché pour *le Kain;* mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniſer.

Je viens à des affaires plus graves; c'eſt le ſuccès de l'avis que vous donnâtes à *Sirven;* vous aviez ſeul raiſon. Tout le parlement de Toulouſe eſt pour *Sirven*, ſi j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille auſſi innocente que malheureuſe dans tous ſes droits. Je vous le dis et le redis, il s'eſt fait depuis dix ans une prodigieuſe révolution dans tous les parlemens du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laiſſer mourir les vieux aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, qui ſont en horreur dans l'Europe entière. Un grand ſouverain me mandait, il y a quelques jours, qu'il les aurait fait enfermer dans les petites maiſons de ſon pays pour toute leur vie.

On ne peut pas aſſembler les hommes dans la plaine

de Grenelle, pour leur prêcher la raison; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui sont dignes d'être éclairés, et la lumière se propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Velches sont toujours les derniers à s'instruire, mais ils s'instruisent à la fin, j'entends les honnêtes gens; car pour les convulsionnaires, les bedeaux de paroisse et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarrasser d'eux. 1769.

Adieu, mon divin ange; rien n'est plus doux que de faire un peu de bien. *V.*

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 de septembre.

Les vieux malades, Monsieur, n'écrivent pas quand ils veulent; mais j'en connais un qui a le cœur bien sensible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adresser quelques paquets sous l'enveloppe du petit-fils d'*Henri IV.* Il m'a paru que les Guèbres n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. *Henri IV* parla au parlement à peu-près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne sais si on ne pourrait pas s'en amuser à Villers-Cotterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent cette pièce auprès de Paris à Orangis. J'imagine que cette petite société se rendrait volontiers aux

1769. ordres de monseigneur le duc d'*Orléans*. M. et madame de *la Harpe* sont les principaux acteurs ; je puis vous assurer qu'ils vous feraient grand plaisir.

Vous aurez bientôt M. le marquis de *Jaucourt*. Je souhaite que les eaux savoyardes aient fait du bien à ses oreilles. M. de *Bourcet* est venu tracer la nouvelle ville de Versoy. Il dit que la Corse est un bon pays, qui peut nourrir trois cents mille hommes, s'il est bien cultivé; en ce cas, le pays que j'habite est bien loin de ressembler à la Corse.

Tous ceux qui reviennent de Corse prétendent que la réputation de *Paoli* était un peu usurpée. S'il s'est mêlé d'être législateur, il ne s'est pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en soit, cette conquête fait beaucoup d'honneur à M. le duc de *Choiseul ;* il gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme *Lulli* à un page, pendant qu'il tonnait : ›› Mon ami, fais le signe de ›› la croix, car tu vois bien que j'ai les deux mains ›› occupées. ››

Conservez-moi vos bontés, Monsieur ; elles consolent ma solitude et mes souffrances ; comptez à jamais sur mes tendres et respectueux sentimens.

LETTRE XCIX. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de feptembre.

VOICI encore une autre requête que *Chabanon* me prie de préfenter à mes anges. Mais qu'a-t-il befoin de moi? pourquoi prendre un fi grand tour? Je fuppofe qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de *Vezieux* follicite auprès de M. le duc de *Praflin*. Le chevalier de *Vezieux* eft neveu de M. de *Chabanon*, et recommandé par M. le duc de *Nivernois*. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de *Sartine* ait déclaré à un de fes amis qu'il ne fe mêle point des fpectacles de cette ville, et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout fe fait bien ridiculement dans votre pays velche. Si M. le duc de *Richelieu* avait voulu, les Guèbres auraient été joués à Fontainebleau, fans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de reffource que dans Orangis. Il fe pourrait bien que M. le duc d'*Orléans* priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud ou à Villers-Cotterets; ce ferait un bel encouragement. Je ne croirai les Velches dignes d'être français, que quand on repréfentera, publiquement et fans contradiction, une pièce où les droits des hommes font établis contre les ufurpations des prêtres.

Le vieux folitaire malade lève de loin fes mains aux anges.

1769.

LETTRE C.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

MON héros voit bien que, lorſque j'ai ſujet d'écrire, je barbouille du papier ſans peine, et que je l'ennuie ſouvent; mais, quand je n'ai rien à dire, je reſpecte ſes occupations, ſes plaiſirs, ſa jeuneſſe, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de ſe moquer de ſon très-humble ſerviteur; il la conſerve et la conſervera. Je n'y fais autre choſe que de faire le plongeon, et d'admirer la conſtance de monſeigneur à m'accabler de ſes lardons.

Je n'étais pas informé de la circonſtance du *Brayer:* il y a mille traits de l'hiſtoire moderne qui échappent à un pauvre ſolitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler ſérieuſement, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de *Ximenès* de vous parler des Guèbres, ni de vous les préſenter. Il a pris tout cela ſous ſon bonnet, qui n'eſt pas celui du cardinal *Ximenès*, dont il prétend pourtant deſcendre en ligne droite. Je lui ſuis très-obligé d'aimer les Guèbres, mais je ne l'ai aſſurément prié de rien.

J'ai eu l'honneur de vous en envoyer un autre exemplaire, et on en fait encore actuellement une

édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris souhaitent qu'on représente cette pièce. On la joue en province. Une société de particuliers vient de la représenter à la campagne avec beaucoup de succès ; on la jouera probablement chez M. le duc d'*Orléans*. Il n'y a pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps présent. S'il y a quelque chose qui fasse allusion à l'inquisition, nous n'avons point d'inquisition en France ; elle y a toujours été en horreur. Le Tartuse, qui était une satire des dévots, et surtout de la morale des jésuites, alors tout-puissans, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et est resté au théâtre pour toujours. 1769.

Mahomet, où il est dit :

Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire,

Mahomet, dans lequel il y a un *Séide* qui est précisément *Jacques-Clément*, est joué souvent sans que personne en murmure. M. de *Sartine* ne demande pas mieux qu'on fasse aux Guèbres le même honneur ; mais il n'ose pas se compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puisse prendre sur lui une telle entreprise. Quelques sots pourraient crier, mais trois à quatre cents mille hommes le béniraient.

J'ai bien senti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire, ne se soucierait pas beaucoup de celle-ci ; aussi je me suis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler

par M. de *Ximenès;* je lui ai feulement préfenté les
1769. Guèbres pour l'amufer. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante; ce temps approche, et j'efpère que mon héros vivra affez pour le voir.

Au refte, il fait que j'ai juré, depuis long-temps, d'obéir à fes ordres, et de ne jamais les prévenir; de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parce que je ne puis deviner fes goûts; je ne dois rien lui préfenter fans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaife. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai fon attaché, fon obligé et fon berné *V.*

LETTRE CI.

A M. DE CHAMPFORT.

A Ferney, 27 de feptembre.

TOUT ce que vous dites, Monfieur, de l'admirable *Molière*, et la manière dont vous le dites, font dignes de lui et du beau fiècle où il a vécu. Vous avez fait fentir bien adroitement l'abfurde injuftice dont usèrent envers ce philofophe du théâtre des perfonnes qui jouaient fur un théâtre plus refpecté. Vous avez paffé habilement fur l'obftination avec laquelle un débauché refufa la fépulture à un fage. L'archevêque *Chanvalon* mourut depuis, comme vous favez, à Conflans, de la mort des bienheureux, fur madame de *Lefdiguières*, et il fut enterré pompeu-

ſement au ſon de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduiſent infailliblement l'ame d'un archevêque dans l'empyrée. Mais *Louis XIV* avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était ſupérieur à *Plaute* et à *Térence* ne fût jeté à la voirie; c'était le deſſein de l'archevêque et des dames de la halle qui n'étaient pas philoſophes. 1769.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Strafford, un monument magnifique à *Shakeſpeare* qui pourtant n'eſt guère comparable à *Molière* ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une eſpèce de jeux ſéculaires en l'honneur de *Shakeſpeare*, en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence : il y a eu, dit-on, des tables pour mille perſonnes. Les dépenſes qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnaſſe français.

Il me ſemble que le génie n'eſt pas encouragé en France avec une telle profuſion. J'ai vu même quelqueſois de petites perſécutions être chez les Français la ſeule récompenſe de ceux qui les ont éclairés. Une choſe qui m'a toujours réjoui, c'eſt qu'on m'a aſſuré que *Martin Fréron* avait beaucoup plus gagné avec ſon *Ane littéraire*, que Corneille avec le Cid et Cinna; mais auſſi ce n'eſt pas chez les Français que la choſe eſt arrivée, c'eſt chez les Velches.

Il s'en faut bien, Monſieur, que vous ſoyez velche; vous êtes un des français les plus aimables, et j'eſpère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie.

1769. Je vous ſuis très-obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage qui a remporté le prix et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DE GRENOBLE.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

C'EST votre vie, Monſieur, et non pas la mienne qui eſt utile au monde. Je ne ſuis que *vox clamantis in deſerto ;* et j'ajoute que, *vien' rauca e perde il canto e la ſavella.* De plus, cette vieille voix ne part que du goſier d'un homme ſans crédit, et qui n'a d'autre miſſion que celle de ſon amour pour une honnête liberté, de ſon reſpect pour les bonnes lois, et de ſon horreur pour des ordonnances ou des uſages abſurdes, dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la groſſièreté, par des beſoins particuliers et paſſagers ; et qui enfin, pour comble de démence, ſubſiſtent encore quand les beſoins ne ſubſiſtent plus. Il n'appartient, Monſieur, qu'à un magiſtrat tel que vous, d'élever une voix qui ſera reſpectée, non-ſeulement par ſon éloquence ſingulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'eſt à vous de montrer combien il eſt abſurde qu'un évêque ſe mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et faucher mes prés, ſans offenſer DIEU ; combien il eſt impertinent que des payſans, qui ſont carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des ſoles comme les évêques, ne puiſſent manger pendant quarante jours les œufs de leur baſſe-cour ſans la permiſſion de ces mêmes évêques. Qu'ils béniſſent nos mariages, à la bonne heure ; mais leur appartient-il de décider des empêchemens? tout cela ne doit-il pas être du reſſort des magiſtrats? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les reſtes de ces chaînes de fer dont ces tyrans ſacrés nous ont chargés autrefois ? Les prêtres ne doivent que prier DIEU pour nous, et non pas nous juger. 1769.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre ſtyle qui ne perdra rien par la ſageſſe de votre eſprit : vous rendrez un ſervice éternel à la France.

Vous nous ferez ſortir du chaos où nous ſommes, chaos que *Louis XIV* a voulu en vain débrouiller. Nos petits enfans s'étonneront peut-être un jour que la France ait été compoſée de provinces devenues, par la législation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que les marchandiſes du Dauphiné aient payé des droits d'entrée, comme ſi elles venaient de Ruſſie. On change de lois en changeant de chevaux de poſte ; on perd au-delà du Rhône un procès qu'on gagne en-deçà.

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle eſt barbare. On accorde le ſecours d'un

1769. avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux, et on le refuse à un homme accusé d'un crime équivoque.

Si un homme, qui a reçu un assigné pour être ouï, est absent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confisquer son bien. Que dis-je! la confiscation, dans tous les cas, est-elle autre chose qu'une rapine, et si bien rapine que ce fut *Sylla* qui l'inventa? Dieu punissait, dit-on, jusqu'à la quatrième génération chez le misérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le misérable peuple velche. Cette volerie n'est pas connue dans votre province; mais pourquoi réduire ailleurs des enfans à l'aumône, parce que leur père a été malheureux? Un velche dégoûté de la vie, et souvent avec très-grande raison, s'avise de séparer son ame de son corps; et, pour consoler le fils, on donne son bien au roi qui en accorde presque toujours la moitié à la première fille d'opéra qui le fait demander par un de ses amans; l'autre moitié appartient de droit à messieurs les fermiers généraux.

Je ne parle pas de la torture à laquelle de vieux grands chambriers appliquent si légérement les innocens comme les coupables. Pourquoi, par exemple, faire souffrir la torture au chevalier de *la Barre*? était-ce pour savoir s'il avait chanté trois chansons contre *Marie-Magdelène*, au lieu de deux? est-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres, qu'on a rendu cette sentence? L'impératrice de Russie, de ce pays qui était si barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans son empire de deux

mille lieues, il n'y a pas un feul juge qui n'eût fait mettre aux petites maifons de Ruffie les auteurs d'un pareil jugement; ce font fes propres paroles. 1769.

Puiffe votre faible fanté, Monfieur, vous laiffer achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité attend de vous! Nous avons croupi, depuis *Clovis*, dans la fange; lavez-nous donc avec votre hyfope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, fi nous ne voulons pas être lavés.

M. l'abbé de *Ravel* a dû vous dire à quel point je vous eftime, je vous aime et je vous refpecte. Souffrez que je vous le dife encore dans l'effufion de mon cœur.

LETTRE CIII.

A M. PANCKOUCKE.

29 de feptembre.

J'APPROUVE fort votre deffein de faire un fupplément à l'*Encyclopédie*. Je fouhaite qu'il ne fe trouve plus d'*Abraham Chaumeix*, et que ceux qui ont condamné les thèfes contre *Ariftote*, l'émétique, la circulation du fang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Bélifaire*, foient fi las de leurs anciennes bévues, qu'ils n'en faffent plus de nouvelles. J'ofe même efpérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hofpitalité à cette étrangère qu'on nomme *la Vérité*, qu'on a toujours fi

1769. mal reçue. Le miniſtère verra qu'il n'y a nulle gloire à commander à un peuple de ſots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues, le roi des génies aurait le pas.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offenſez en me propoſant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez inſérer dans vos in-folio. C'eſt ſe moquer d'imaginer qu'à ſoixante-ſeize ans je puiſſe être utile à la littérature; et c'eſt un peu m'inſulter que de me propoſer dix-huit mille francs pour environ ſix cents pages. Vous ſavez que j'ai donné toutes mes ſottiſes *gratis* à des génevois, je ne les vendrai pas à des pariſiens. J'ai à me plaindre, ou plutôt à les plaindre, de s'être obſtinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour (*). Vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre Encyclopédie, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles ſuivans : *Entendement humain*, *Eglogue*, *Elégie*, *Epopée*, en ajoutant quelques notes hiſtoriques à l'article de M. *Marmontel*. *Epreuve*, *Fable*. On peut faire une comparaiſon agréable des fables inventées par l'*Arioſte* et imitées par *la Fontaine*. *Fanatiſme* (hiſtoire du), cela peut être très-intéreſſant. *Femme*, article ridicule, qui peut devenir inſtructif et piquant. *Fatalité ;* on peut dire ſur cet article des choſes très-frappantes tirées de l'hiſtoire. *Folie;* il y a des choſes ſages à dire ſur les fous. *Génie ;* on peut

(*) L'édition de Genève, in-4°.

en parler encore ſans en avoir. *Langage;* cet article peut être immenſe. *Juifs;* on peut propoſer des idées très-curieuſes ſur leur hiſtoire, ſans trop effaroucher. *Loi;* examiner s'il y a des lois fondamentales. *Locke;* il faut le juſtifier ſur une erreur qu'on lui attribue à ſon article. *Main-morte;* on me fournira un excellent article ſur cette juriſprudence barbare. *Mallebranche;* ſon ſyſtême peut fournir des réflexions ſort curieuſes. *Métempſycoſe*, *Métamorphoſe*, bons articles à traiter. 1769.

Je vous indiquerai les autres matières ſur leſquelles je pourrai travailler, mais c'eſt à condition que je ſerai en vie, car je vous réponds que ſi je ſuis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'italien qui veut, dit-on, refondre, avec quelques ſuiſſes, l'*Encyclopédie* faite par des français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

LETTRE CIV.

A M. VERNES.

Le 9 d'octobre.

MON cher philoſophe, ſi DIEU a dit : *Croiſſez et multipliez*, voici deux perſonnes qui veulent obéir à DIEU. L'une eſt catholique romain, l'autre eſt de votre religion, et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un ſerviteur du pape d'épouſer une ſervante de *Zuingle;* mais je crois que vous regardez DIEU comme le père de tous les

garçons et de toutes les filles. Vous ſavez que la
1769. femme fidelle peut convertir le mari infidelle.

Tâchez, mon cher philoſophe, de faire en ſorte que ces deux perſonnes puiſſent ſe marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles ; mais ne me nommez pas ; car le mariage eſt un ſacrement dans notre Egliſe, et l'on m'accuſe, quoiqu'aſſez mal à propos, de ne pas croire aſſez aux ſept ſacremens.

Permettez-moi de vous embraſſer de tout mon cœur, ſans cérémonie.

LETTRE CV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 d'octobre.

MON héros, dans ſa dernière lettre, a daigné me gliſſer un petit mot de ſon jardin. Je ſuis, comme *Adam*, exclus du paradis terreſtre, et je ſuis devenu laboureur comme lui. Je vous aſſure, Monſeigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaiſſance. Oſerais-je vous ſupplier de vouloir bien faire valoir, auprès de votre amie, les ſentimens dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré ? J'ai été tenté de l'en remercier ; mais je n'oſe, et je vous demande ſur cela vos ordres.

Au reſte, il n'y a pas d'apparence que j'aye l'impudence de me préſenter devant vous dans le bel état où je ſuis. Il n'eſt bruit dans le monde

que

que de votre perruque en bourfe, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les perfonnes qui vous approchent, jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez ; vous êtes debout toute la journée. On affure que vous avez beaucoup plus de fanté que vous n'en aviez à Clofter-Seven, et que vous commanderiez une armée plus leftement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous fervir de fecrétaire, encore moins de coureur. La raifon en eft, que mes fufeaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre ferviteur, et que mes yeux font entièrement à la *Chaulieu*, bordés de groffes cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé fur nos montagnes. Vous qui êtes un grand chimifte, vous me direz pourquoi la neige que je ne vois point me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très-bons dès que le printemps eft revenu. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-vingts pour l'hiver. Je défie toute votre académie des fciences de me donner la raifon de ce phénomène ; il eft particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jéfuite, auprès de moi, qui eft précifément dans le même cas, et plufieurs autres perfonnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les chofes, et plus je vois qu'on ne peut rendre raifon de rien.

1769.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement, dans le pays étranger, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. Elle fait un portrait fort plaifant de M. le duc de *Richelieu* votre père, et votre père véritable, quoi que vous en difiez ; je vois que c'était un bel efprit,

1769. et que l'hôtel de Richelieu l'emportait ſur l'hôtel de Rambouillet.

Permettez-moi, Monſeigneur, de vous remercier encore, au nom des Scythes, de la vieille Mérope et de Tancrède.

On vient donc de jouer une tragédie anglaiſe à Paris ; je commence à croire que nous devenons trop anglais, et qu'il nous ſiérait mieux d'être français. C'eſt votre affaire, car c'eſt à vous à ſoutenir l'honneur du pays.

Agréez toujours mon tendre reſpect et mon inviolable attachement. *V.*

LETTRE CVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'octobre.

MON cher ange, j'aurais dû plutôt vous faire mon compliment de condoléance ſur votre triſte voyage d'Orangis ; je vous aurais demandé ce que c'eſt qu'Orangis, à qui appartient Orangis, s'il y a un beau théâtre à Orangis? mais j'ai été dans un plus triſte état que vous. Figurez-vous qu'au premier d'octobre il eſt tombé de la neige dans mon pays ; j'ai paſſé tout d'un coup de Naples à la Sibérie ; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languiſſante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives ; mais c'eſt préciſément parce que je les éprouve depuis quinze ans,

que je ne les peux plus ſupporter. On me dira encore : *George-Dandin*, vous l'avez voulu ; *George* répondra comme les autres hommes : J'ai été ſéduit, je me ſuis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête, je ſouffre, je me repens : voilà comme le genre-humain eſt fait. 1769.

Si les hommes étaient ſagès, ils ſe mettraient toujours au ſoleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils ſe mettent toujours au coin du feu; et, quand il y à un rayon de ſoleil, ils y courent. *La Motte*, qui demeurait ſur votre quai, ſe ſeſait porter en chaiſe depuis dix heures juſqu'à midi, ſur le pavé qui borde la galerie du louvre, et là il était doucement cuit à un ſeu de réverbère.

J'ai peur que les maladies de madame d'*Argental* ne viennent en partie de votre expoſition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent ſur le quai des orfévres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toiſes derrière eux, ſur le quai des morſondus, ont preſque tous des viſages d'excommuniés.

C'eſt aſſez parler du vent du nord que je déteſte et qui me tue.

Vous avez ſans doute vu Hamlet ; les ombres vont devenir à la mode; j'ai ouvert modeſtement la carrière, on va y courir à bride abattue; *domandavo aqua non tempeſta.* J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement eſt action et pantomime; il n'y a rien de ſi ſacré dont on n'abuſe. Nous allons tomber en tout dans l'outré et

1769. dans le gigantefque ; adieu les beaux vers, adieu les fentimens du cœur, adieu tout. La mufique ne fera bientôt plus qu'un charivari italien, et les pièces de théâtre ne feront plus que des tours de paffe-paffe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré: je dégénère auffi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami *la Borde* le petit changement que je vous avais envoyé pour Pandore, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette *Pandore*, parce que *Jupiter* eft abfolument dans fon tort; et je trouve extrêmement plaifant d'avoir mis la philofophie à l'opéra. Si on joue Pandore, je ferais homme à me faire porter en litière à ce fpectacle; mais, *fic vos non vobis mellificatis apes.*

J'ai donné quelquefois à Paris des plaifirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi; en vérité, rien n'eft plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de *Praflin;* ce n'eft point encore pour moi, je ne fuis point marin, dont bien me fâche; je me meurs fur un vaiffeau; fans cela, eft-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les perfécutions que j'effuyais à Paris, et que j'ai toujours fur le cœur.

Mille tendres refpects à madame d'*Argental.*

A propos, fi tout eft chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'eft pas.

LETTRE CVII.

1769.

A M. LUNEAU DE BOISGERMAIN. (*)

Du château de Ferney, le 21 d'octobre.

JE fuis très-malade, Monfieur ; je ne verrai pas long-temps les malheurs des gens de lettres.

Je ne vois pas qu'on puiffe rien ajouter ni répondre au factum de M. *Linguet*.

Il me paraît que les toiliers, les droguiftes, les vergettiers, les menuifiers, les doreurs n'ont jamais empêché un peintre de vendre fon tableau, même avec fa bordure. Monfieur le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de fon bon vin, fans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'eft une autre affaire ; il faut qu'ils foient écrafés, attendu qu'ils ne font point corps, et qu'ils ne font que des membres très-épars.

En 1753, on me propofa de faire à Lyon une très-jolie édition du Siècle de *Louis XIV ;* une perfonne très-intelligente et très-bienfefante perfuada au cardinal de *Tençin* que c'était un livre contre *Louis XIV ;* le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponfe de fa Majefté.

La vie eft hériffée de ces épines, et je n'y fais d'autres remèdes que de cultiver fon jardin.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) M. *Luneau* était en procès avec les libraires qui n'entendaient pas que les auteurs vendiffent ou échangeaffent leurs ouvrages.

1769.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

30 d'octobre.

La charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan de la légiflatrice victorieufe! Je vous avais déjà fait mon compliment par M. d'*Eck*; j'étais alors trop malade pour écrire. C'eft donc Cotcin qu'il faut dire, et non pas Choctzim; moi je l'appelle *Triomphopolis*.

Je me flatte que le code de lois s'achèvera parmi les victoires. *Mars* eft, dit-on, le dieu de la Thrace où réfide fon pauvre ferviteur *Mouftapha*; mais *Minerve* réfide à Pétersbourg, et vous favez que, dans *Homère*, *Minerve* l'emporte beaucoup fur *Mars*. Quel *Mars* que *Mouftapha!*

A propos, *Orphée* était de Thrace auffi; faites-y donc un petit voyage, à la fuite de fa Majefté impériale. Ah! s'il me reftait encore un peu de voix, je chanterais, comme les cygnes, en mourant. Il eft bien trifte pour moi de mêler de fi loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embraffe mille fois dans les tranfports de ma joie. Mille refpects à madame la comteffe de *Schouvalof*.

Je préfente mes très-humbles et mes tendres félicitations à M. le prince *Gallitzin*, ci-devant ambaffadeur tant chez les Français que chez les Velches,

et à M. le comte de *Voronzof* qui eſt, je crois, à préſent à votre cour. 1769.

Permettez-moi de faire mettre dans la Gazette de Berne, qui va en France, les détails intéreſſans de votre lettre.

LETTRE CIX.

A M. DE BORDES, *à Lyon*.

30 d'octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plutôt, mon très-cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous. Je ſuis perſuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce (*) aux pontifes, gens de bien et tolérans. Il y a des traits qui auraient déplu à l'architriclin, tout homme de bien et tolérant qu'il eſt.

M. de *la Verpilière* ne riſque certainement pas plus à faire repréſenter cette pièce que de me donner à ſouper à Lyon, ſi j'étais homme à ſouper; mais je crois toujours qu'il eſt bon d'en différer la repréſentation juſqu'au départ du primat: alors ſoyez très-sûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ſes grands vicaires ne me refuſeront pas la ſépulture; et ſi je reſpire encore, ce ſera pour vous ouvrir mon cœur, et pour voir, s'il ſe peut, les fruits de la raiſon éclore

(*) Les Guèbres.

1769. dans une ville plus occupée de manufactures que de philofophie.

Si vous avez ces fragmens de *Michon* et de *Michette*, qu'on vous a tant vantés, je vous demande en grâce de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'eft une fatire contre trois confeillers au parlement. Je foupçonne un très-grand feigneur d'en être l'auteur; mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer ; ce procédé eft infame. J'ai bien de la peine à croire qu'une fatire, fur un tel fujet, foit auffi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages fous le nom d'autrui, font réellement coupables du crime de faux ; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'eft que je ne connais ni *Michon*, ni *Michette*, ni les trois confeillers au parlement dont il eft queftion ; et que l'auteur, quel qu'il foit, eft un mal-honnête homme s'il m'impute cette rapfodie.

Adieu, mon cher confrère ; je vous embraffe toujours avec le défir de vous voir.

LETTRE CX.

1769.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'octobre.

Je ne peux trop vous remercier, Monſieur, des éclairciſſemens que vous avez la bonté de me donner ſur les événemens dont vous avez été témoin. Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtres. C'eſt moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de *Richelieu* à faire ce qu'il pourrait pour ſauver la vie à ce pauvre amiral *Bing*. Je l'avais fort connu dans ſa jeuneſſe ; et afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal de *Richelieu*, je feignis de ne le pas connaître. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre oſtenſible, dans laquelle il dirait qu'ayant été témoin de la bataille navale, il était obligé de rendre juſtice à la conduite de l'amiral *Bing* qui, étant ſous le vent, n'avait pu s'approcher du vaiſſeau de M. de *la Galiſſonnière*. Monſieur le maréchal eut la générosité d'écrire cette lettre ; je l'envoyai à M. l'amiral *Bing* ; elle fit impreſſion ſur l'eſprit de deux juges du conſeil de guerre, mais le parti oppoſé était trop fort.

Vos réflexions, Monſieur, ſur cette mort ſont bien juſtes et bien belles ; je crois, comme vous, qu'il eſt fort égal de mourir ſur un échafaud ou ſur une paillaſſe, pourvu que ce ſoit à quatre-vingt-dix ans.

1769. Je n'ai pu faire autre chofe, à l'égard de M. de *Buffi*, que de le croire fur fa parole ; c'eft le fecond de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même chofe m'eft arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'*Affas* et le major du régiment m'ont mandé.

Si j'avais été affez heureux, Monfieur, pour recevoir vos inftructions plutôt, j'aurais corrigé l'édition in-4° qu'on vient d'achever. Il n'eft plus temps, et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé de *Michon* et *Michette ;* on dit que c'eft une fatire violente contre trois membres du parlement que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été affez hardi pour la faire, foit bien lâche de me l'attribuer. Cet ouvrage par conféquent ne peut être que d'un coquin ; d'ailleurs, le titre de la pièce annonce, ce me femble, un ouvrage du Pont-neuf. Ce n'était pas ainfi qu'*Horace* et *Boileau* intitulaient leurs fatires.

Au refte, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des Guèbres, avec beaucoup d'additions et un difcours préliminaire affez philofophique, que je foumettrai à votre jugement.

S'il me tombe fous les mains quelque ouvrage paffable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai fous l'adreffe que vous m'avez prefcrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, Monfieur ; confervez-moi des bontés dont je fens fi vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de *Lalli ;*

vous favez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que *Lalli* était furtout un des plus violens 1769.
jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'eft foulevée contre le jugement qui a condamné *Lalli;* on l'a regardé comme une injuftice barbare, et j'ai vu quelques livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur de cette aventure. Joignez-y celle de la *Bourdonaie*, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté; mais les Anglais ont auffi leur amiral *Bing.*

Iliacos intra muros peccatur et extra.

LETTRE CXI.

A M. MARMONTEL.

1 de novembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre fouvenir et de vötre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons: favez-vous bien que cette maxime eft mot à mot dans *Confucius?* Cela vaut bien la comparaifon du royaume des cieux avec de la moutarde et de l'argent placé à ufure.

Je conviens, mon cher ami, que la philofophie s'eft beaucoup perfectionnée dans ce fiècle; mais à qui le devons-nous? aux Anglais; ils nous ont appris à raifonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous aujourd'hui? à faire quelques réflexions fpirituelles fur le génie du fiècle paffé.

1769. Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbécilles a mis pendant quelques années la partie carrée d'*Electre*, d'*Iphianasse*, d'*Oreste* et du petit *Itis*, le tout en vers barbares, à côté des belles scènes de *Corneille*, de l'Iphigénie de *Racine*, des rôles de *Phèdre*, de *Burrhus* et d'*Acomat*? cela seul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir sans vous embrasser, vous et M. d'*Alembert*, et MM. *Duclos*, de *Saint-Lambert*, *Diderot*, et le petit nombre de ceux qui soutiennent, avec le quinzième chapitre de *Bélisaire*, la gloire de la France.

J'aurai besoin, si je suis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible désordre. Je n'approcherai point mon vieux visage de celui de mademoiselle *Clairon*, mais j'approcherai mon cœur du sien. Ses talens étaient uniques, et sa façon de penser est égale à ses talens.

Madame *Denis* vous fait les complimens les plus sincères.

Adieu; vous savez combien je vous aime. Je n'écris guère; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui. *V.*

LETTRE CXII. 1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 1 de novembre.

Si je ſuis en vie au printemps, Madame, je compte venir paſſer dix ou douze jours auprès de vous avec madame *Denis*. J'aurais beſoin d'une opération aux yeux que je n'oſe haſarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je ſuis bien inſolent de vouloir encore avoir des yeux à mon âge, quand vous n'en avez plus depuis ſi longtemps.

Madame *Denis* dit que vous êtes accoutumée à cette privation; je ne me ſens pas le même courage. Ma conſolation eſt dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai ſemé. Si cela m'échappe, il ſera temps de finir ma vie qui a été aſſez longue.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable, d'une jolie figure, ayant de l'eſprit, des connaiſſances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'eſt tué à Paris d'un coup de piſtolet. Il avait tort, puiſqu'il était jeune, et que par conſéquent la boîte de *Pandore* lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille: ſon grand-père, ſon

1769. père et son frère lui avaient tous donné cet exemple. Cela est unique, et mérite une grande considération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant ; car vous courez, vous soupez, vous converſez, et ſurtout vous penſez. Ainſi, Madame, vivez ; je vous enverrai bientôt quelque choſe d'honnête, ainſi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres, car je paſſe ma vie à tâcher de faire quelque choſe qui puiſſe vous plaire à toutes deux ; j'en ai pour l'hiver.

J'aime paſſionnément le mari de votre grand'-maman ; c'eſt une belle ame. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reſte : il ſe ruinera ; mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfans. Mais ſurtout qu'il ne haïſſe point les philoſophes parce qu'il a plus d'eſprit qu'eux tous ; c'eſt une fort mauvaiſe raiſon pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort : les uns s'emparent de mes ſottiſes, les autres m'attribuent les leurs. Dieu ſoit béni !

Comment ſe porte le préſident *Hénault* ? je m'intéreſſe toujours bien tendrement à lui. Il a vécu quatre-vingt-deux ans ; ce n'eſt qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laiſſe pas d'avoir du bon.

Adieu, Madame ; je ſuis à vous juſqu'au premier moment du néant. Madame *Denis* vous en dit autant. *V.*

LETTRE CXIII. 1769.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

8 de novembre.

J'ATTENDS ces jours-ci, Monſeigneur, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des Guèbres, dont on dit que la préface eſt curieuſe. Comme vous êtes actuellement le ſouverain des ſpectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuſer un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suiſſe. J'ai toujours penſé qu'il m'appartenait moins qu'à perſonne d'oſer me charger de pareils ouvrages, et ſurtout de les envoyer par la poſte. Je n'ai été que trop calomnié ; je me flatte que vous approuvez ma conduite.

Madame *Denis* m'a aſſuré que vous me cônſervez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours déſiré de ne point mourir ſans vous faire ma cour pendant quelques jours ; mais il faudra que je me réduiſe à conſigner cette envie dans mon teſtament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Barége : mais qui peut ſavoir où il ſera et ce qu'il fera ? Mon cœur eſt à vous, mais la deſtinée n'eſt à perſonne ; elle ſe moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre reſpect. *V.*

1769. Oserais-je vous supplier, Monseigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris les Scythes ? Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la justice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière représentation. Je ne demande que l'observation des règles. Pardonnez cette petite délicatesse.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 de novembre.

Je suis devenu plus paresseux que jamais, Monsieur, parce que je suis devenu plus faible et plus misérable. Il m'aurait été impossible de faire le voyage de Paris; je peux à peine faire celui de mon jardin. Madame *Denis* a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les sentimens qui m'attachent à vous et à madame de *Rochefort*.

Je voudrais bien avoir des complimens à vous faire sur l'accomplissement des promesses qu'on vous a faites. C'est-là ce qui m'intéresse véritablement; car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence pour tout le reste. J'espère que M. le duc de *Choiseul* fera les choses que vous désirez. C'est la plus belle ame que je connaisse; il est généreux comme *Aboul-Cassem*, brillant comme le chevalier de *Gramont*, travailleur comme M. de *Louvois*. Il aime à faire plaisir; vous serez trop heureux d'être son obligé.

Je

Je compte qu'au printemps vous ferez un père de famille. Madame de *Rochefort* accouchera d'un brave philosophe; il en faut de cette espèce. 1769.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce qui commence ainsi :

> Je suis las de servir : souffrirons-nous, mon frère,
> Cet avilissement du grade militaire ?

mais je ne sais comment m'y prendre. Il est beaucoup plus aisé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce disent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et à madame de *Rochefort*.

LETTRE CXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de novembre.

Je n'ai pu encore, Monseigneur, avoir *les Souvenirs;* mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage qui ne doit pas vous déplaire : car, après tout, vous avez servi sous *Louis XIV*, vous avez été blessé au siége de Fribourg ; il me semble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien assurément ne me flatterait plus que de voir mes sentimens d'accord avec les vôtres.

On me mande que les Scythes viennent d'être représentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un

1769. très-grand ſuccès. Quelque peu de cas que je faſſe de ces bagatelles, je vous ſupplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la juſtice qu'ils me doivent; car en effet, du temps de *Louis XIV*, ils ne manquaient point ainſi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il eſt ſi déſagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonnerez mes inſtances réitérées : je vous demande cette grâce au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, Monſeigneur, mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE CXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de *Sirven* vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les priſons, qu'ils lui ont donné main levée de ſes biens ſaiſis par les fermiers du domaine; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque abſurdité dans les jugemens des hommes. On a compenſé les dépens entre le roi et lui ; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il eſt fort incertain que meſſieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. *Sirven* en appelle au parlement de Toulouſe. J'oſe me flatter que ce parlement ſe fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la

famille *Sirven*, et que le roi payera les frais tout du long. Ce n'eſt pas là le cas où il faut léſiner, et ſurement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès retombent ſur lui. 1769.

J'ai vu, dans une gazette de Suiſſe, que M. le duc de *Praſlin* quittait le miniſtère. Ce n'eſt certainement pas le ſuiſſe de votre porte qui mande ces belles nouvelles ; mais il y a dans Paris un ſuiſſe bel eſprit, qui inonde les treize cantons des bruits de ville les plus impertinens.

Mais comment ſe porte madame d'*Argental*? On dit qu'elle eſt languiſſante, qu'elle fait des remèdes : je la plains bien, je ſais ce que c'eſt que cette vie-là. Eſt-ce la peine de vivre quand on ſouffre ? oui, car on eſpère toujours qu'on ne ſouffrira pas demain ; du moins, c'eſt ainſi que j'en uſe depuis plus de ſoixante ans. Ce n'eſt pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'eſpérance arrive au cinquième acte. On dit que la Pandore de *la Borde* a très-bien réuſſi à la répétition ; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de *Pandore* doit obéir ; cela eſt manifeſtement contraire à St *Paul* qui dit expreſſément : *Femmes, obéiſſez à vos maris.* Je croyais avoir rayé cette héréſie de l'opéra.

Mille tendres reſpects, mon cher ange, à vous et à madame d'*Argental. V.*

1769.

LETTRE CXVII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Le 30 de novembre.

MON cher philosophe, vous êtes actuellement instruit du contenu de la sentence. Je conseille à *Sirven* de faire tout ce que vous et M. de *la Croix* lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être contestée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été si indignement accusé, pour avoir été exilé de sa patrie pendant sept ans, et pour avoir vu mourir sa femme de douleur? Je suis prêt à payer les deux cents quatre-vingts livres de frais auxquels on le condamne, mais il serait plus juste que le juge de Mazamet les payât. Il est vrai que *Sirven* était contumax, mais il ne fallait pas le condamner, lui et sa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous deux d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne sur leur tête.

Je suis bien malade. Je ne puis écrire à M. de *la Croix*. Je vous supplie de lui dire que je suis près de l'aimer autant que je l'estime.

Bonjour, mon cher philosophe.

LETTRE CXVIII. 1769.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de décembre.

Enfin, Monfeigneur, voici *les Souvenirs* de madame de *Caylus*, que j'attendais depuis fi long-temps; ils font déteftablement imprimés. C'eft dommage que madame de *Caylus* ait eu fi peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeuneffe, et furtout de madame la ducheffe de *Richelieu* votre mère, et de M. le duc de *Richelieu* qui eft votre père, *quoiqu'on die;* je fuis perfuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par-là vous feront un grand plaifir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoiqu'un peu gros. Permettez-moi de vous faire fouvenir des Scythes pour le dernier mois de votre règne des menus. On dit qu'il ne fied pas à un dévot comme moi de fonger encore aux vanités de ce monde; mais ce n'eft pas vanité, c'eft juftice. Je vous fupplie d'être affez bon pour me dire fi *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous ont amufé.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très-tendre refpect. *V.*

1769.

LETTRE CXIX.

A M. PANCKOUCKE.

6 de décembre.

Vous ſavez, Monſieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami ; c'eſt à ces titres que je vous écris.

On a beſoin ſans doute d'un ſupplément à l'*Encyclopédie ;* on me l'a propoſé ; j'y ai travaillé avec ardeur ; j'ai fait ſervir tous les articles que j'avais déjà inſérés dans le grand dictionnaire ; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi ; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts. Je les crois ſages ; mais, s'ils paraiſſaient un peu hardis, ſans être téméraires, on pourrait trouver des cenſeurs qui feraient de mauvaiſes difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'inſipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui ſont à la tête de la librairie, ne mettront aucun obſtacle à l'introduction de cet ouvrage en France, et je vous réponds d'ailleurs qu'il ſera vendu dans l'Europe, parce que tout ſage qu'il eſt, il pourra amuſer les oiſifs de Moſcou, auſſi-bien que les oiſifs de Berlin. Puiſque vous avez été aſſez hardi pour vous charger de mes ſottiſes in-4°, il faut que cette ſottiſe-ci ſoit de la même parure.

Il ne ferait pas mal, à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moſcou, Madrid, Liſbonne et Quimpercorentin,

qu'une société de gens de lettres, tous parisiens, et point suisses, va, pour prévenir les jaloux, donner un supplément à l'*Encyclopédie*. On pourrait même dans ce programme, donner quelque échantillon, comme, par exemple, l'article *Femme*, afin d'amorcer vos chalans. 1769.

Au reste, je pense qu'il faut se presser, parce qu'il se pourrait bien faire qu'étant âgé de soixante et seize ans, je fusse placé incessamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé qui prétendait m'enterrer, et qui a été tout étonné que je l'enterrasse.

Encore un mot, Monsieur: avant que vous vous fussiez lancé dans les grandes entreprises, vous aviez, ce semble, ouvert une souscription pour les mal-semaines de *Martin Fréron*. Je me suis aperçu à mon article *Critique*, que je dois dévouer à l'horreur de la postérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce siècle, et que c'est une chose aussi amusante qu'utile de rassembler les principales impertinences de tous ces polissons. Envoyez-moi tout ce que vous avez, jusqu'à ce jour, des imbécilles méchancetés de *Martin*, afin que je le fasse pendre avec les cordes qu'il a filées.

Je vous embrasse de tout mon cœur sans cérémonie, et je vous prie de vouloir bien faire mes complimens à madame votre femme dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Ferney.

1769.

LETTRE CXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de décembre.

J'AI envoyé, Madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puiffiez-vous auffi trouver de quoi vous amufer quand vous êtes feule ; c'eft un point bien important.

Il y a une hymne de *Santeuil*, qu'on chante dans l'Eglife velche, qui dit que DIEU eft occupé continuellement à fe contenter et à s'admirer tout feul, et qu'il dit comme dans le Joueur : *Allons, faute, Marquis :* mais il faut quelque chofe de plus aux faibles humains. Rien n'eft fi trifte que d'être avec foi-même fans occupation. Les tyrans favent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, fans livres; ce fupplice eft pire que la queftion qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très-vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Refte à favoir fi ces vérités-là vous attacheront un peu : elles ne feront certainement pas du goût des dames velches qui ne veulent que l'hiftoire du jour; encore leur hiftoire du jour roule-t-elle fur deux ou trois tracafferies. Mon hiftoire du jour à moi, c'eft celle du genre-humain. Les Turcs chaffés de la Moldavie, de la Beffarabie, d'Azoph, d'Erzerum et d'une

partie du pays de *Médée ;* en un mot, toutes ces grandes révolutions que vous ignorez peut-être à Paris, ne font qu'un point fur la carte de l'univers. 1769.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre chofe, mais pas fitôt. Je travaille jour et nuit : la raifon en eft que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps ; mais je voudrais bien auffi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je fuis confondu des bontés de votre grand'maman. Je vous les dois, Madame ; je vous en remercie du fond de mon cœur. C'eft un petit ange que madame *Gargantua.* Il y a une chofe qui m'embarraffe ; je voudrais que votre grand-papa fût auffi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous euffiez la bonté de m'en inftruire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le préfident *Hénault* que je lui ferai toujours très-attaché.

V.

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de décembre.

MON cher ange, vous m'inquiétez et vous me défefpérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la fanté de madame d'*Argental* eft dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous raffurer. Si heureufement ce qu'on nous a mandé fe trouvait faux, je vous parlerais

1769. de l'envie qu'on a toujours de jouer les Guèbres à Lyon, du dessein qu'on a de se faire autoriser par M. *Bertin;* je vous demanderais des conseils, je vous dirais que nous espérons obtenir du parlement de Toulouse une espèce de dédommagement pour la famille *Sirven;* je vous prierais de dire un mot à M. le duc de *Praslin* d'une affaire de corsaires, que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéresse; je vous parlerais même d'un discours fort désagréable qu'on prétend avoir été tenu au sujet de nos pauvres spectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous: mais je ne puis sérieusement vous demander autre chose que de n'avoir pas la cruauté de nous laisser ignorer l'état de madame d'*Argental.*

Nous vous renouvelons, madame *Denis* et moi, les assurances de tout ce que nos cœurs nous disent pour vous deux.

LETTRE CXXII.

A M. CHRISTIN.

11 de décembre.

L'HERMITE de Ferney fait les plus tendres complimens à son cher philosophe de Saint-Claude.

Il est instamment prié d'écrire à son ami, qui est employé en Lorraine, de dire bien positivement où en est l'affaire de ce malheureux *Martin;* si on la poursuit; si on a réhabilité la mémoire de cet

homme si injustement condamné ; si c'est à la tournelle de Paris que la sentence fut confirmée : cette affaire est très-importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris, sur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, si malheureusement l'ami de M. *Christin* s'est trompé. 1769.

Sirven a été élargi, et il a eu main-levée de son bien, malgré la bonne volonté de ses juges subalternes qui voulaient absolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Toulouse qui est très-bien disposé en sa faveur, et il espère qu'il obtiendra des dédommagemens.

Si le solitaire se portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme ; mais il est trop malade pour entrer dans ces petites discussions. La sottise et l'insolence du carme auraient été dangereuses au quatorzième siècle, mais dans celui-ci on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre *Bayle* et *J. Jacques.*

Mon cher philosophe rendra un grand service à la jurisprudence et à la nation, en continuant à son loisir l'ouvrage qu'il a commencé. Il est prié de mettre une grande marge à la copie.

Madame *Denis* et moi, nous vous souhaitons la bonne année ; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

1770.

LETTRE CXXIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL. (*)

1 de janvier.

MADAME,

VOTRE Excellence faura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la St *Silveſtre*, fans rien faire, parce que c'était dimanche, il paſſa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis : Monfieur le pédant, faites-moi des vers FRANÇOIS pour les étrennes de madame *Gargantua*, et il me fit cela qui ne m'a pas paru trop bon :

Je fouhaite à la belle Hortenfe
Une ame noble, un cœur humain,
Un goût sûr et plein d'indulgence ;
Un efprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle penfe ;
Un mari de grande importance,
Qui ne faſſe point l'important,
Qui ferve fon prince et la France,
Et qui fe moque plaifamment
Des jaloux et de leur engeance ;
Que tous deux foient d'intelligence,

(*) Cette lettre et plufieurs autres mêlées de poëfie ont été communiquées trop tard aux éditeurs pour être inférées dans le volume de Lettres en vers.

Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaisir de faire du bien. 1770.
Ma muse alors en confidence
Me dit : Ne leur souhaite rien.

Il me semble, Madame, que moi, qui ne suis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers FRANÇOIS que cela, si je m'étais adonné à la poësie FRANÇOISE.

J'ai l'honneur de faire à monseigneur votre époux comme à vous, Madame, les complimens des révérends pères capucins, de tous les maçons de Versoy, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maisons en cette ville où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond respect,

Madame,

votre, &c. *Guillemet.*

LETTRE CXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de janvier.

Je vous supplie instamment, mon cher ange, de me rendre le plus important service. Il faut que madame *le Jeune* me déterre le livre du père *Griset* ou de frère *Griset*. On imprime la lettre *A* d'un supplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère *Griset* doit avoir sa place à l'article *Ana, Anecdote.* On peut envoyer le livre

aiſément par la poſte, en deux ou trois paquets ;
1770. pourvu qu'un paquet ne pèſe pas plus de deux livres, il arrive à bon port. *Marin*, *Suard* peuvent le contre-ſigner, rien n'eſt plus aiſé. Madame *le Jeune*, ou ſon ayant cauſe, recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma paſſion qui eſt très-vive. J'abuſe de votre complaiſance ; mais les jeunes gens ſont actifs, ils ſe démènent pour rendre ſervice. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que ſoixante et neuf ans. Vous êtes bien injuſte et bien léſineux de m'en accorder à peine ſoixante et quinze, lorſque je ſuis poſſeſſeur de la ſoixante et ſeizième. Il faut dire que j'en ai ſoixante et dix-huit, et n'y pas manquer ; car, après tout, on ſe fait une conſcience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

Je ſuis bien étonné que cette comédie dont vous parlez ſoit ſi drôle. Par-le-ſang-bleu, Meſſieurs, je ne croyais pas être ſi plaiſant que je ſuis ; mais j'ai plus de tendreſſe pour les Scythes, et une paſſion furieuſe pour les Guèbres. Je tiens que ces Guèbres feraient une révolution.

M. le duc de *Praſlin* a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant les diamans pris par les corſaires. J'ai bien peur que ce ne ſoit une affaire finie, et que les propriétaires des diamans n'aient aucun renſeignement, moyennant quoi le corſaire ſe moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de *Praſlin* de toute ſa bonté. Madame *Denis* et moi, nous ſouhaitons à mes deux anges ſanté et proſpérité, cette année 1770. Je ne me ſuis jamais attendu à voir cette année, et j'avais

fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760, tant je me suis toujours défié de mes forces. J'ai été heureusement trompé. 1770.

Mille tendres respects à vous deux. *V.*

LETTRE CXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 de janvier.

MONSIEUR,

QUAND l'hermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa santé et ses affaires étaient également dérangées et le sont encore. Malheur aux vieillards malades! La faiblesse extrême où il est ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il est tout-à-fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord consolé des misères de ce monde.

Soyez très-persuadé, Monsieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infame complot que quelques parens et amis avaient fait de l'arracher à sa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté et celui du repos nécessaire à son âge. Il est sensible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui se remue beaucoup pour rien et qui ne se remue pas, qui tracasse et qui ne tracasse pas; il aime, il estime votre philosophie, et rend

1770. juſtice à vos différentes ſortes de mérite; il mourra votre très-attaché.

Si vous n'avez pas un petit livre d'Hollande, intitulé DIEU et les hommes, je pourrai vous en procurer un par un ami; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'*Alembert*, voici un petit article pour lui.

Je ſais qu'un homme, qui fait des vers mieux que moi, lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud* ou *Michon* et *Michette*, et qu'il lui a dit que ces gentilleſſes étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il eſt clair cependant qu'elles ſont de celui qui les a récitées. C'eſt, dit-on, une ſatire violente contre trois conſeillers au parlement qui ſont des gens fort dangereux. On met tout volontiers ſur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout ſupporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émiſſaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus long-temps ſon ouvrage. Il eſt dans une ſituation à ne rien craindre de meſſieurs *Michon* ou *Michaud*, ſuppoſé qu'il y ait des conſeillers de ce nom. Je ne ſuis pas dans le même cas; et, d'ailleurs, je n'ai jamais vu un ſeul vers de cet ouvrage. Je ne doute pas que M. d'*Alembert*, quand il reverra l'auteur qui n'eſt pas actuellement à Paris, ne lui conſeille généreuſement de ſe déclarer, ou d'enfermer ſon œuvre ſous vingt clefs.

Voilà, Monſieur, ce que je vous ſupplie de montrer à M. d'*Alembert* dans l'occaſion. Je ne lui écris point, je ſuis trop faible, et c'eſt un effort pour moi très-grand de dicter même des lettres.

Adieu,

Adieu, Monſieur; je ſerai juſqu'au dernier moment pénétré pour vous de la plus tendre eſtime. Je ne ceſſe d'admirer un militaire ſi rempli de goût, d'eſprit et de bonté. 1770.

LETTRE CXXVI.

A M. DE LA TOURETTE, *à Lyon.*

Le 6 de janvier.

LE vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de *la Tourette.* Une traduction de la Henriade eſt une preuve que les Italiens ſont convertis. Vous pouviez très-bien, Monſieur, m'envoyer cette traduction par la poſte. M. *Vaſſelier* s'en chargerait très-volontiers. Pour le *Riſleſſioni di un italiano ſoprà la chieſa*, je ne l'ai point, et vous me ferez plaiſir de me faire avoir cet ouvrage.

Il eſt très-vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et ſurtout à Veniſe. On m'a dit que M. de *Firmian* (*) eſt inſtruit et hardi, et M. de *Tanucci* (**) inſtruit, mais un peu timide. Il a oſé prendre Bénévent qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas oſe prendre Caſtro qui lui appartient.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible qu'elle le doit à votre ſouvenir. *Dupuits* eſt à ſa campagne; il vous conſerve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'eſt ainſi que j'en uſe. Conſervez-moi des ſentimens qui me ſont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard *V.*

(*) Miniſtre de l'empereur à Milan.
(**) Miniſtre du roi de Naples.

1770.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire présent du livre de notre ami *Grifet*, et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuscrit qui surement n'est pas de lui. Vous voulez vous amuser avec madame d'*Argental* de cette comédie de feu l'abbé de *Châteauneuf*, mort il y a plus de soixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai fait faire sur le champ à la réception de vos ordres. Mon manuscrit est bien meilleur que celui de *Thiriot*, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaisant à mon gré, et purgé surtout des expressions qui pourraient présenter la moindre idée de dévotion, et par conséquent de scandale. Je ne sais si vous trouverez la pièce passable ; elle est bien différente du goût d'aujourd'hui ; ce n'est point du tout une tragi-comédie de *la Chaussée ;* elle m'a paru tenir un peu de l'ancien style ; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous supposez pourtant, vous et madame d'*Argental*, qu'on puisse encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate ; si vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque chose de plaisant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police ; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher *Thiriot*, et lui donner

copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le fecret : il eſt intéreſſé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton, il y a quelques mois, pour lui aider à faire reſſource ; et comme je lui mandai que tous les émolumens ne feraient pas pour lui, il ſe pourrait bien faire auſſi que votre protégé *le Kain* en retirât quelque avantage. 1770.

Je ne fais point où demeure *Thiriot* qui change de gîte tous les ſix mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de ſa demeure chez le ſecrétaire de M. d'*Ormeſſon*, nommé *Faget de Villeneuve;* voilà tout ce que j'en ſais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à monſieur le duc de *Praſlin* la pièce de l'abbé de *Châteauneuf;* il la lira s'il veut, et ſera dans le ſecret pour ſe dépiquer des belles manières des Anglais et de meſſieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ſes bontés pour les vingt-ſix diamans qui courent grand riſque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore ſi on oſera faire jouer à Toulouſe la tragédie de la Tolérance ; ce ſerait prêcher l'Alcoran à Rome. Je ſais ſeulement qu'on la répète actuellement à Grenoble, mais il n'eſt pas bien ſûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaiſir, mon cher ange, de m'apprendre ſi M. le maréchal de *Richelieu* va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il eſt ſi occupé de ſes grandes affaires qu'il ne m'écrit point.

Je ne ſais ſi vous ſavez qu'on a mis dans quelques gazettes qu'on donnait la Corſe au duc de

1770. Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il eſt bon que vous ſoyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puiſſent être.

Le progrès des armes de *Catau* eſt très-certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuſe. Si elle continue ſur ce ton, elle ſera l'automne prochain dans Conſtantinople. Nos opéra comiques ſont bien brillans, mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui ſe joue des bords du Danube au mont Caucaſe et à la mer Caſpienne. Les géographes doivent avoir de grands plaiſirs.

L'oncle et la nièce ſe mettent ſous les ailes des anges. *V.*

A propos, c'eſt bien à vous de parler de neige; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota benè que ſi on me ſoupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de *Châteauneuf*, tout eſt perdu.

LETTRE CXXVIII.

AU MEME.

24 de janvier.

C'EST pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuſer, et au riſque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adreſſer à M. le duc de *Praſlin*. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps paſſé, et qu'on attribue à l'abbé de *Châteauneuf* ou à *Raimond* le grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que, par une juste Providence, une pièce, dont le principal personnage est un caissier dévot, vient tout juste dans le temps des cilices du sieur *Billard* et des confessions de l'abbé *Grizel*. Je ne bénirai pourtant pas la Providence *si questa coioneria* n'amuse pas mes anges. 1770.

J'ai lu le livre de l'abbé *Galliani*. O le plaisant homme! ô le drôle de corps! On n'a jamais eu plus gaiement raison. Faut-il qu'un napolitain donne aux Français des leçons de plaisanterie et de police! Cet homme-là ferait rire la grand'chambre, mais je ne sais s'il viendrait à bout de l'instruire.

J'ai vraiment lu Bayard et Hamlet. Je me réfugie sous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CXXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 de janvier.

MON cher *Cicéron*, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires; mais je ne crois pas que la sentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parens, un fils de famille, en cas que le roi lui rende la liberté, puisse subsister après dix ans, quand le père et la

1770. mère sont morts, quand le fils de famille est père de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand sa mère s'est opposée à cette étonnante sentence, et l'a fait son légataire universel.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

J'ignore encore si l'homme aux cinquante-trois ans ne ressemble pas aux nèfles qui ne mûrissent que sur la paille. Je me suis chargé par pitié de deux personnes fort extraordinaires; l'une est cet original, l'autre est une nièce de l'abbé *Nollet*, qui lui est attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier.

L'affaire principale est d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le sieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laisser toucher un denier, attendu que je suis prêt à signer avec les parens qu'il a la tête un peu légère, avec l'air posé d'un homme capable.

Je vous supplie très-instamment, mon cher *Cicéron*, de me donner des nouvelles positives des deux mille écus, afin que je prenne des mesures justes, et qu'après l'avoir *alimenté*, *rasé*, *désaltéré*, *porté* pendant un an, on ne m'accuse pas d'avoir la tête aussi légère que lui.

Point de nouvelles de *Sirven*, sinon qu'il est à Toulouse, et qu'on y veut jouer les Guèbres. Autre tête encore que ce *Sirven*. Le monde est fou.

Mille tendres respects à vous et à madame de Canon, à vous les deux sages, et les deux sages aimables.

LETTRE CXXX. 1770.

A M. DE LA HARPE.

26 de janvier.

DIEU et les hommes vous en fauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice qui, en fe mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela eft digne de l'auteur de la réponfe à ce fou mélancolique de *Rancé*.

Savez-vous bien que cette réponfe eft un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits. On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Laufane. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, fi vous avez quelque amitié pour moi? me faire envoyer votre Ecole des pères et mères acte par acte. Nous la lirons, madame *Denis* et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je fuis bien étonné que *Panckoucke* ne vous ait rien dit au fujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique;* mais il était engagé avec M. *Marmontel* qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être donnera-t-on dans quelque temps un petit fupplément; mais vous favez que les libraires mes voifins ne font pas gens à encourager la jeuneffe, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdiffiez votre temps; et je vous confeille de l'employer à des chofes qui vous foient plus

1770. utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux *Robertson.*

J'ai lu un petit ouvrage de M. de *Falbaire* où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances jusqu'au portier de la comédie, tout le monde est bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le Mercure. Je vous suis bien obligé d'avoir séparé ma cause de celle de mon prédécesseur *Garnier* (*). Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CXXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 28 de janvier.

Qui moi, Madame, que je n'aye point répondu à une de vos lettres! que je n'aye pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis si long-temps de son amitié! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux! Vous sentez bien que je ne suis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je suis, soyez persuadée que je suis un très-honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de monsieur *Crawfort;* si j'avais su qu'il fût à Paris, je vous aurais suppliée très-instamment de me protéger

(*) M. *Crébillon.*

un peu auprès de lui, et de faire valoir les sentimens d'estime et de reconnaissance que je lui dois. 1770.

Vous m'annoncez, Madame, que M. *Robertson* veut bien m'envoyer sa belle *Histoire de Charles-Quint*, qui a un très-grand succès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec la plus grande impatience; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, Madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de *Robertson*. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'maman, se porte mieux que jamais; j'étais très-inquiet de sa santé; vous savez que je l'aime comme monsieur l'archevêque de Cambrai aimait DIEU, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit; elle me mande qu'elle est fort prudente; de-là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de monsieur *Guillemet*.

Si je retrouve un peu de santé dans le triste état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point des lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire, vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts d'heure, quand vous ne

1770. dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très-bien de chercher la diſſipation, elle vous eſt néceſſaire comme à moi la retraite.

Adieu, Madame ; jouiſſez de la vie autant qu'il eſt poſſible, et ſoyez bien ſûre que je ſuis à vous, que je vous appartiens juſqu'au dernier moment de la mienne.

LETTRE CXXXII.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

MON cher ami, nous vous ſommes trop attachés, madame *Denis* et moi, pour ſouffrir que vous épuiſiez votre génie à faire Alceſte après *Quinault*. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoreſque et tout le merveilleux, afin d'éviter la reſſemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne ; vous vous privez du pathétique, et vous affaibliſſez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéra, eſt réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'eſt probablement ce qui vous a ſéduit. Mais à ce comique il faut ſubſtituer la tendreſſe, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profuſion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir ſupprimé les enfers et le retour d'*Alceſte*.

Tout le monde fait par cœur ces beaux vers d'*Alcide* à *Pluton:* 1770.

Si c'eft te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grâce à l'amour.

J'ai toujours été étonné que *Quinault* n'ait pas ofé imiter *Euripide*, et fait préfenter *Alcefte* voilée à fon mari. Ce ferait cette hardieffe d'*Euripide* qu'il faudrait imiter. Nous préfumons qu'elle aurait un grand fuccès, fi on avait à l'opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons penfé, madame *Denis* et moi.

Si vous voulez abfolument traiter ce fujet après *Quinault*, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes fes parties, et d'amener des fêtes charmantes prifes dans le fonds du fujet.

Nous ne parlerions pas fi hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous difons ce que nous croyons la vérité, parce que vous méritez qu'on vous la dife. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaiffez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons; nous croyons vous en donner une preuve, en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous et aimez-nous. *V.*

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques;* j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté furmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poëfie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage

1770. aura une très-grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous ſupplie, mon cher ami, de vouloir bien aſſurer M. *Delille* de ma reconnaiſſance et de ma très-ſincère eſtime.

LETTRE CXXXIII.

A M. LE RICHE, *à Amiens.*

6 de février.

Vous avez quitté, Monſieur, des velches pour des velches (*). Vous trouverez par-tout des barbares têtus. Le nombre des ſages ſera toujours petit. Il eſt vrai qu'il eſt augmenté; mais ce n'eſt rien en comparaiſon des ſots, et par malheur on dit que DIEU eſt toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens ſe tiennent ſerrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en raſe campagne.

J'ai été très-malade; je ſuis à la mort tous les hivers; c'eſt ce qui fait, Monſieur, que je vous ai répondu ſi tard. Je n'en ſuis pas moins touché de votre ſouvenir. Continuez-moi votre amitié; elle me conſole de mes maux et des ſottiſes du genre-humain. Recevez les aſſurances, &c.

(*) M. *le Riche* avait été directeur des domaines à Beſançon.

LETTRE CXXXIV.

1770.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

9 de février.

Je préſume, Monſeigneur, que vous reçûtes en ſon temps le petit livre de madame de *Caylus* que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaiſirs ne vous ont pas laiſſé le temps de m'en inſtruire. C'eſt un livre fort rare; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monſieur le duc votre père mettait les portraits de ſes anciens ſerviteurs au grenier; mais, ſi j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très-heureux.

Je ſuis très-fâché de mourir ſans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me ſers, mais il me ſied très-bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général qui eſt à Rome m'a envoyé mes patentes ſignées de ſa vénérable main. Je ſuis du tiers-ordre, mes titres ſont *fils ſpirituel de St François, et père temporel.*

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtreſſes vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds ſur ma barbe qu'elle n'y ſera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangemens que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant ſur la ſucceſſion de madame la princeſſe de *Guiſe*, que

1770. ſur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je ferais au déſeſpoir de vous cauſer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits.

Vous me parliez, Monſeigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris, et je ſuis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Verſailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très-tendre reſpect, et que madame *Denis* le faſſe valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de *V.* capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin. *V.*

LETTRE CXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Le 14 de février.

JE ſuis plus étonné que jamais, mon cher philoſophe, de n'avoir aucune nouvelle de *Sirven*. M. de *la Croix* avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en ſa faveur, mais que ce *Sirven* voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ſes meſures. Je commence à croire qu'il a pris ſon parti, et qu'il ne ſonge qu'à rétablir le petit bien qu'on lui

a rendu. Il a ses deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ses deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire leur voyage honnêtement. Si le père a besoin d'argent, je lui en donnerai aussi pour achever de réparer ses malheurs. 1770.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes complimens et mes remercîmens à M. de *la Croix*, et l'assurer de la véritable estime que je conserverai pour lui toute ma vie.

Qu'est devenue votre *Histoire universelle*? est-elle imprimée? êtes-vous toujours bien content de Toulouse? avez-vous reçu un petit paquet que j'adressai pour vous à Lyon, il y a quelques mois, à l'adresse que vous m'avez donnée?

Je vous embrasse sans cérémonie, en philosophe et en ami.

LETTRE CXXXVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

16 de février.

J'IGNORE, mon cher *Cicéron*, si les désordres de Genève permettront que ma lettre aille jusqu'à la poste. Les bourgeois tuèrent hier trois habitans, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus payent l'amende dans la coutume de *Lori;* mais, dans la coutume de Genève, les battus sont pendus; et l'on assure qu'on pendra trois ou quatre habitans dont les compagnons ont

1770. été tués. Toute la ville eſt en armes, tout eſt en combuſtion dans cette ſage république; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philoſophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement. Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des *Péra*. Vous pouvez, mon cher *Cicéron*, m'envoyer votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poſte, adreſſés à Ferney par Lyon et Verſoy.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de *Sirven* que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit-démarié, j'ai écrit à monſieur *Jardin*, greffier en chef du châtelet, ſon tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienſéance et d'honneur ſeraient préalablement acquittées; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à ſa famille dans le pays étranger. J'ai laiſſé en dépôt, chez M. de *Laleu*, les deux mille écus, et je ne ferai rien ſans être autoriſé de ſon tuteur. Je crois devoir cette attention à ſa famille. J'eſpère que, moyennant les arrangemens que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, ſomme qui augmentera toutes les années, il pourra ſe donner la conſidération que doit avoir un homme ſi bien allié.

Il

Il ne peut réparer ſes fautes paſſées que par la plus grande ſageſſe. 1770.

Je vous ſupplie, Monſieur, de parler à meſſieurs les avocats de la commiſſion, ſi vous les rencontrez, et à M. *Boudot*, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non-ſeulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je ſuis aſſocié, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. *Jeanne* la pucelle et la tendre *Agnès Sorel* ſont toutes ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille reſpects et mille bénédictions à madame de *Beaumont*.

LETTRE CXXXVII.

A *MECENAS-ATTICUS* DUC DE CHOISEUL, &c.

A Ferney, 18 de février.

La voix de *Jean* criant dans le déſert vous dit ces choſes :

Ce n'eſt pas aſſez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les ſoldats d'Iſraël ſur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été ; tout cela n'eſt rien ſans la charité. Le Dieu d'Iſraël eſt irrité contre les enfans de *Jacob*, qui aſſaſſinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocens deſtitués d'armes, bleſſent des femmes

1770. grosses, et se préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu assassiner.

C'est une des suites de l'insolence avec laquelle ils en ont usé envers l'ambassadeur de l'oint du Seigneur et envers *Messala-Atticus*, premier ministre de cet oint. Le sanhédrin n'est pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autorisé les abominations des enfans de *Bélial.*

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez seulement fait bâtir à Versoy une cinquantaine de maisons de boue, vous auriez actuellement dans Versoy quatre cents habitans qui ne savent où coucher, qui vous seraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre que mon cœur réprouve, ou la Hollande que je vomis de ma bouche, parce qu'elle est tiède.

J'ai ordonné à mon serviteur *François V.*, capucin digne, d'avoir soin de ces malheureux, en attendant que votre rosée puisse les consoler.

Je sais que mon serviteur chargé de la bourse commune loge le diable dans sa bourse, c'est-à-dire, rien ; et qu'il ne pourra donner cent mille sicles pour bâtir des maisons.

Mon serviteur *François V.* est encore plus pauvre pour le moment présent ; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des sicles pour bâtir des maisons. Il n'est pas besoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi reposer sa tête.

Vous avez une galère dans un port qui n'est pas fait ; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne soit la famille de *Fréron.*

L'efprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende plufieurs de vos ferviteurs qui fe font engagés à vous, dont vous avez la fignature, qui fe font foumis à coucher dans les maifons que vous n'avez pas bâties, qui fe font déclarés français, et qui, pour cette raifon, font préfumés avoir inceffamment la hart au cou. 1770.

Je vous dis donc, de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez ; car vous avez l'œil de l'aigle, et la prudence du ferpent.

Signé *Jean*, *prédicateur du défert.*

Et plus bas, *François V.*, *capucin indigne*, admis à la dignité de capucin par frère *Amatus Dalamballa*, général des capucins, réfident à Rome ; et de plus déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel *François* prie DIEU pour vous et pour votre digne époufe.

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de fevrier.

MON cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on affaffine à Genève, n'ont pas laiffé de m'affecter un peu, attendu que les gens de foixante et feize ans font réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on bleffe des femmes groffes, qu'on tue du monde dans les rues, fans favoir pourquoi. On veut pendre auffi ceux qui voulaient fe retirer à Verfoy, ville que M. le duc de *Choifeul* fait bâtir. Je ne crois pas qu'il

trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela
1770. nous a fait frémir d'horreur, madame *Denis* et moi. Quoique j'aye fait beaucoup de tragédies, ces scènes tragiques à ma porte me paraissent abominables ; c'est pis que ce qui se passe en Pologne.

La comédie du Dépositaire est plus consolante. On y a rapetassé une trentaine de vers qu'on vous enverra très-fidellement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là sont devenus des fous barbares. Je suis très-convaincu que, si vous aviez été plénipotentiaire chez eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement ; vous lisez paisiblement Gabrielle de Vergy ; vous allez dans vos petites loges ; vous n'avez pas vingt pieds de neige ; votre plus grand malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de *Praslin* a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamans pris par le corsaire de Tunis, quoiqu'il n'en espère rien. Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses bontés. Vous aviez bien raison quand vous me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à madame d'*Argental*, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction.

Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes furpris de ma fignature, fachez que je fuis non-feulement père temporel des capucins 1770.
de Gex, mais encore agrégé au corps par le général *Amatus Dalamballa*, réfident à Rome. Voilà ce que m'a valu St *Cucufin*. Vous voyez que DIEU n'abandonne pas fes dévots.

LETTRE CXXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de février.

J'AI reçu, Madame, le *Charles-Quint* anglais; je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refufent le fervice, tant que la neige eft fur la terre. Il eft bien étrange que je m'obftine à refter dans ma folitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de fe tranfplanter à mon âge eft fi grande et fi défagréable, que je n'ai pu encore me réfoudre à paffer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me fuis confolé en me regardant comme votre confrère; et puifque vous fouffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pufillanimité à n'en pas fupporter une paffagère.

Je voulais vous remercier plutôt; les éclabouffures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'eft mis à tirer fur les paffans dans la fainte cité de maître *Jean Calvin*. On a tué tout roides quatre

1770. ou cinq perſonnes en robe de chambre, et moi, qui paſſe ma vie en robe de chambre comme *Jean-Jacques*, je trouve fort mauvais qu'on reſpecte ſi peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous ſavez que j'approche plus de quatre-vingts que de ſoixante et dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'eſt néceſſaire. Vous êtes très-coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à ſoixante-quinze ans et trois mois, cela eſt infame; donnez-moi, s'il vous plaît, ſoixante et dix-ſept ans, pour réparer votre faute.

On a encore appuyé la baïonnette ſur le ventre ou dans le ventre d'une femme groſſe; je crois qu'elle en mourra; tout cela eſt abominable, mais les prédicans diſent que c'eſt pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques ſoins des battus qui ſe ſont enfuis; car, quoique je ſois capucin, je ne laiſſe pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, Madame, ſaviez-vous que j'étais capucin? c'eſt une dignité que je dois à madame la ducheſſe de *Choiſeul* et à St *Cucuſin*. Voyez comme DIEU a ſoin de ſes élus, et comme la grâce fait des tours de paſſe-paſſe avant que d'arriver au but. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je ſuis capucin au ſpirituel et au temporel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, Madame, ſur mon attachement, comme ſi je n'étais qu'un homme du

monde. Il eſt vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de *Forcalquier*, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction. 1770.

† *Frère V.*, *capucin indigne.*

LETTRE CXL.

A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT,

A Florac en Gévaudan.

21 de février.

MONSIEUR,

Celui à qui vous avez écrit ſe ſent très-indigne des éloges que vous voulez bien lui donner, mais il eſt touché de votre mérite et du ſoin que vous avez pris de vous inſtruire.

La diſſertation de *Calmet*, dont vous parlez, eſt une de ſes plus faibles. Il vous ſuffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

„ Je pourrais avancer que le voyage de St *Pierre* „ à Rome eſt prouvé par St *Pierre* même qui marque „ expreſſément qu'il a écrit ſa lettre de Babylone, „ c'eſt-à-dire de Rome, comme nous l'expliquons „ avec les anciens. Cette preuve ſeule ſuffirait pour „ trancher la difficulté. „

Vous voyez, Monſieur, combien il ferait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouſe.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de *Simon Barjone* avec *Simon* qu'on diſait

1770. *magicien*, eſt un nommé *Abdias* fort au-deſſous des hiſtoriens de *Robert le diable* et des *Quatre fils Aymon*. *Marcel*, autre auteur digne de la Bibliothéque bleue, ſuivit *Abdias; Egéſippe* enchérit encore ſur eux. C'eſt ce même *Egéſippe* qui écrivit que *Domitien*, ayant ſu que les petits-fils de *Jude* étaient à Rome, qu'ils étaient parens de *Jéſu* et deſcendans de *David* en droite ligne, les fit venir devant lui dans la crainte qu'ils ne s'emparaſſent du royaume de Jéruſalem auquel ils avaient un droit inconteſtable, &c. &c. &c.

Soyez très-sûr que l'hiſtoire eccléſiaſtique n'a pas été écrite autrement juſqu'au ſeizième ſiècle. Mais, puiſque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des ſouverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas ſe plaindre.

L'artillerie, dans laquelle vous êtes officier, ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'eſt bâtis; mais le bon eſprit ſert à ne ſe laiſſer pas ſubjuguer par ces erreurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXLI.

A M. PANCKOUCKE.

21 de février.

CONSOLEZ-VOUS, Monſieur; il eſt impoſſible que les captifs qui ſont à Alger (*) ne ſoient pas délivrés par les mathurins quand le temps ſera favorable; puiſqu'on a rendu les premiers, on rendra

(*) Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la Baſtille.

les feconds; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés. 1770.

J'ai dû à M. d'*Alembert* et à M. *Diderot* la politeffe que j'ai eue pour eux. Il n'était pas jufte que mon nom parût avant le leur, et il faut fur-tout qu'il n'y paraiffe point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de Queftions fur l'*Encyclopédie*, croient vous rendre un très-grand fervice. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils annoncent la feconde; ils efpèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amufent.

Je n'ai point vu mon ami *Cramer*. Tout eft en combuftion dans Genève, tout eft fous les armes; on a affaffiné fept ou huit perfonnes juridiquement dans les rues, dans les maifons; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre; une femme groffe, bourrée à coups de croffe de fufil, eft mourante; une autre eft morte. *Cramer* commande la garde. Il faut efpérer que fon magafin ne fera pas brûlé. Le diable eft partout. J'efpère que je l'exorciferai, en qualité de capucin; car il faut que vous fachiez que je fuis aggrégé à l'ordre des capucins par notre général *Amatus de Lamballa*, réfidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres patentes. C'eft une obligation que j'ai à S[t] *Cucufin*, et j'en fens tout le prix. Je prie DIEU pour vous. Recevez ma bénédiction.

Fr. François V., capucin indigne.

1770.

LETTRE CXLII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 24 de février.

MADAME,

TOUT l'ordre des capucins n'a pas affez de bénédictions pour vous. Je n'ofais ni efpérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonnier *Fabry*. Nous avons bien des faintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui foit auffi bienfefante que vous l'êtes. Je fuis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les fouliers, mais à ces pieds de quatre pouces et demi, tout au plus, qui portent un corps auffi aimable, dit-on, que votre ame.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au fujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui fe font commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à préfent, mais on pille. M. le duc de *Choifeul*, mon bienfaiteur, eft inftruit par M. le réfident *Hénin* de toutes les horreurs qui s'y paffent. J'achève mes jours dans un bien trifte voifinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche St *François* plus d'un million de femmes de neige. C'eft ainfi qu'il les aimait, tant il avait de feu; mais, pour moi pauvre moine, trente lieues de neige dont je fuis entouré, et

des affaffinats à ma porte, ne font pas une perfpective agréable. Vos extrêmes bontés, Madame, font ma confolation. 1770.

Je ne crois pas que ce foit en abufer que de vous préfenter les refpects et la reconnaiffance de mon gendre *Dupuits*, et d'ofer même vous fupplier de daigner le recommander en général à M. *Bourcet* (*). Mon gendre eft votre ouvrage; c'eft vous, Madame, qui l'avez placé. Il ne s'eft pas affurément rendu indigne de votre protection. Il fert bien, il eft actif, fage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. *Bourcet* en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche, qui témoigne que vous l'êtes auffi. Toute ma famille ainfi que notre couvent fe regardent comme vos créatures.

Agréez, Madame, notre attachement refpectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CXLIII.

A M. DE LA HARPE.

2 de mars.

J'ALLAIS vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languiffant que je fuis, lorfque j'ai reçu votre lettre du 23 de février. Je tremble pour la religieufe, fi elle n'eft pas imprimée avant l'affemblée du clergé; mais les cris du public feront taire ceux

(*) M. le duc de *Choifeul.*

qui oferont murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout
1770. Paris; M. d'*Alembert* en eſt idolâtre. Vous avez pour vous les philoſophes et les femmes ; avec cela on va loin.

Je regarde la priſon des quatre mille volumes in-folio comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la baſtille, de peur que le parlement ne le mette ſur la ſellette.

Il m'eſt tombé, il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philoſophique et honnête, intitulé: Dieu et les hommes. On le dit imprimé en Hollande; mais l'extrême honnêteté dont il eſt, fait qu'on n'oſe pas l'envoyer par la poſte, de peur des curieux malhonnêtes.

Vous avez bien raiſon de dire que la philoſophie gagne, et que les arts ſe perdent. Heureux ceux qui, comme vous, ſont une religieuſe dont la philoſophie fait verſer des larmes !

Vraiment, vous ne connaiſſez pas toutes mes dignités. Non-ſeulement je ſuis père temporel des capucins, mais je ſuis capucin moi-même. Je ſuis reçu dans l'ordre, et je recevrai inceſſamment le cordon de S[t] *François*, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeuneſſe.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Conſtantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à *Martin Fréron*.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je vous embraſſe auſſi tendrement que je vous félicite de vos ſuccès. Mes hommages à madame de *la Harpe*.

Vous ſavez qu'on s'eſt un peu égorgé à Genève; on y a aſſaſſiné juſqu'à des femmes : tout cela ne ſera rien.

LETTRE CXLIV.

1770.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 3 de mars.

Je vous prie, ma chère nièce, de me faire un très-grand plaifir. J'implore furtout l'affiftance de monfieur le grand écuyer de *Cyrus*, qui eft un homme ingambe et ferviable.

J'ai le plus grand et le plus preffant befoin des livres dont vous trouverez la note fur un petit billet. Je ne fais où ils fe vendent. M. de *Florian*, en allant à la comédie, peut aifément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoye par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de forbonne, ami et parent de l'abbé *Morellet*, profeffeur d'hiftoire à Touloufe, enfeigne publiquement mon Hiftoire générale, que tout le parlement vient l'écouter, qu'il l'a fait imprimer pour l'ufage des colléges, en y retranchant feulement quelques petites libertés philofophiques; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant fa porte pour faire amende honorable à la fainte Eglife; que le premier préfident l'a fait prendre par deux huiffiers, et l'a menacé du cachot en pleine audience; que la fille du premier préfident m'a écrit d'affez jolis vers; que *Sirven* va demander la permiffion de prendre fes premiers juges à partie; que la philofophie expie au bout de huit ans l'affaffinat de *Calas*?

1770. Allons, courage, monſieur le turc (*), monſieur du parlement de Paris (**), mettez la philoſophie, l'humanité à la mode. Que fera-t-on pour *Martin* ?

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de *Durey*, par les bons offices de M. de *Beaumont*. J'ai marié mademoiſelle *Nollet*, qui l'avait ſuivi dans tous ſes malheurs depuis douze ans, et que l'abbé *Nollet* ſon oncle reniait comme un beau diable. *Durey*, dans le fond, n'eſt pas à beaucoup près auſſi coupable qu'on le dit ; c'eſt un bon homme très-ſerviable, très-faible, qui a fait de très-mauvais marchés, et dont le plus grand crime eſt d'avoir demandé, par écrit, à ſa femme, grâce, de le faire cocu. Je vous jure d'ailleurs qu'il n'a jamais empoiſonné perſonne.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'*Elie* ? n'eſt-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile ? *la Harpe* vous a-t-il récité ſa religieuſe ? avez-vous pleuré ? avez-vous vu l'opéra comique de *Marmontel* ? comment vous portez-vous, tous tant que vous êtes ? J'ai une enflure à la gorge qui n'eſt point du tout plaiſante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce je vous donne à tous ma bénédiction.

Fr. François, capucin indigne.

(*) M. l'abbé *Mignot*.
(**) M. d'*Ornoi*.

LETTRE CXLV. 1770.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

3 de mars.

M. *Tabareau* et M. *Vaſſelier* ſavent, ſans doute, ce qui ſe paſſe à Genève : on y aſſaſſine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes groſſes ; la ſainte cité eſt devenue un enfer. Grâce au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs ; je ne ceſſerai de demander au ciel qu'il vous rende l'argent que vous avez perdu au *Billard.* J'eſpère tout obtenir par l'interceſſion de mon confrère St *Cucufin.*

Je vois que vous n'étiez pas inſtruit de ma fortune. Non-ſeulement je ſuis père temporel des capucins de Gex, mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit ; j'ai reçu ma patente de notre révérend père général *Amatus Dalamballa*, à qui, ſans doute, vous vous êtes confeſſé quand vous étiez à Rome.

Oſerais-je vous demander ce que c'eſt que cette équipée de ſaiſir toutes les reſcriptions aux particuliers ? on m'a pris le ſeul argent dont je pouvais diſpoſer. Dieu veuille que vous ne ſoyez pas traité de même ! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finance, car je ſuis fort ignorant. J'avais écrit, il y a quelques ſemaines, à M. de *la Borde* qui avait eu lui-même la bonté de placer en reſcriptions toute la fortune dont je pouvais diſpoſer ; je crois qu'il a été

1770. ſi embarraſſé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponſe; il attend apparemment qu'il y ait quelque choſe de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de *la Borde* était exilé; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caiſſe d'eſcompte.

Permettez à votre bibliothécaire de demander juſtice contre toutes les lettres ſimples qu'on me fait payer doubles. Je ſuis d'ailleurs aſſaſſiné de lettres d'inconnus que je ſuis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin à qui M. l'abbé *Terrai* ravit deux cents mille francs dans ſa beſace, de ménager quatre ſous. Vous me dites que le miniſtère veut protéger l'agriculture; il ne devait donc pas dépouiller un laboureur de deux cents mille francs qui ſont tout ſon patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de ſon crucifix. Voici des orémus de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de mars.

MON cher ange, je devrais m'adreſſer à St *Cucufin* mon confrère, mais je vous donne la préférence. M. *Bouvard* vient ſouvent chez vous; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit ſi bien la ſanté de madame d'*Argental*, que j'ai en

lui

lui une extrême confiance. Je fais bien qu'il ne l'a point mife au lait de chèvre; mais comme je fuis plus fec, plus vieux, plus attaqué que madame d'*Argental*, je veux abfolument tâter du lait de chèvre, et que M. *Bouvard* foit de mon avis. Ainfi, je vous demande votre protection; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie. 1770.

Vous avez vu, fans doute, la belle pancarte du roi d'Efpagne, fignée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles jufqu'au vif au très-révérend grand inquifiteur, archevêque de Pharfale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de *Pompée*. Le voilà battu fans reffource.

Tout capucin que je fuis, je ne laiffe pas de bénir DIEU de cette petite mortification donnée à monfieur de Pharfale.

Vous devez favoir fi cet archevêque de Pharfale n'eft pas confeffeur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéreffe vivement à toutes les affaires eccléfiaftiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la ducheffe de *Choifeul*. Si elle a la ceinture de *Vénus*, j'ai le cordon de S[t] *François*.

On dit que, fi M. l'abbé *Terrai* continue fon petit train, nombre d'honnêtes gens feront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Touloufe une certaine Hiftoire générale des mœurs et de l'efprit des nations, à l'ufage des colléges, avec privilége du roi, qu'un docteur de forbonne, profeffeur en hiftoire, l'enfeigne publiquement, et que tout le parlement va

——— l'entendre. Vous voyez comme DIEU bénit ceux qui
1770. font à lui.

Mille tendres respects à mes deux anges.

† *Frère François*, *capucin indigne.*

LETTRE CXLVII.

A M. BOUVARD, *médecin.*

5 de mars.

Un vieillard de soixante et seize ans attaqué depuis long-temps d'une humeur scorbutique qui l'a toujours réduit à une très-grande maigreur, qui lui a enlevé presque toutes ses dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cause souvent des borborygmes, des insomnies, &c. &c., attachées à cette maladie :

Supplie M. *Bouvard* de vouloir bien avoir la bonté d'écrire, au bas de ce billet, s'il pense que le lait de chèvre pourrait procurer quelques soulagemens.

Il est ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge ; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans six mois, il prend la liberté de demander si le lait de chèvre pourrait le mener jusque-là ?

Il demande si on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations absolument nécessaires, ait fait quelque bien en cas pareil ?

LETTRE CXLVIII.

1770.

A M. DE LA HARPE.

7 de mars.

J'AVAIS grand befoin de ce que je viens de recevoir. Je fuis très-malade, mon cher enfant; mais j'ai oublié tous mes maux en vous lifant. Voilà le vrai ftyle, clair, naturel, harmonieux, point d'ornement recherché; tous les vers frappés et fentencieux naiffent du fond du fujet, et fe préfentent d'eux-mêmes; grande fimplicité, grand intérêt; on ne peut quitter la pièce dès qu'on en a lu quatre vers, et les yeux fe mouillent à mefure qu'ils lifent. Il faut jouer cette pièce dans tous les couvens, puifqu'on ne la jouera pas fur le théâtre; mais je fuis perfuadé qu'on la jouera dans trente familles : je dis plus; je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieufe.

J'ai reçu cette femaine deux pièces qui m'ont bien confolé. Premièrement la vôtre, et enfuite celle de M. le comte d'*Aranda* qui porte le dernier coup à l'inquifition.

En voici une troifième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec Mélanie : c'eft votre joli envoi. Je ne fuis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante mufe me prend trop à fon avantage. Il m'eft plus aifé, dans mes fouffrances, de fentir votre mérite que d'y répondre.

Madame *Denis* m'arrache Mélanie, et va pleurer comme moi.

1770.

LETTRE CXLIX.

A M. DE CHABANON.

7 de mars.

Vous m'avez fait un grand plaisir, mon cher confrère. Comme vous savez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez présumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons souffrir, nous autres serviteurs de DIEU, les gens qui se croient en droit de venir voir ce que nous sesons dans nos couvens.

Je remercie bien M. le duc de *Villa-Hermosa;* je bénis M. le comte d'*Aranda;* je fais mes complimens de condoléance à la sainte inquisition. Cette petite anecdote trouvera sa place avant qu'il soit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laissent rien échapper. J'avais besoin d'une consolation; je suis dans un état assez triste. Une humeur de soixante et seize ans s'est jetée sur mes glandes, et le contrôleur général sur mes rescriptions. Je vous embrasse de toute mon ame. Sœur *Denis* vous est toujours très-dévouée.

Frère François.

LETTRE CL.

1770.

A M. AUDIBERT, *à Marfeille.*

A Ferney, le 9 de mars.

SAVEZ-VOUS bien, Monfieur, que vous avez affifté le ferviteur de DIEU? Sans y penfer vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je fuis capucin ; j'ai le droit de porter le cordon de St *François.* Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente ; n'en riez point, rien n'eft plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car DIEU a été fur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canonifé. M. le marquis de *** n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cents quarante livres qui ne vaut pas la vie éternelle. Il eft vrai que j'ai prêché la tolérance ; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu merci, ce n'eft pas pour des argumens de théologie ; il ne s'agit que d'une querelle profane, ainfi elle ne durera pas long-temps. S'il était queftion de controverfe, nous en aurions pour trente années.

Vous favez, fans doute, que le pouvoir de l'inquifition vient d'être anéanti en Efpagne ; il n'en refte plus que le nom : c'eft un ferpent dont on a empaillé la peau. Le roi d'Efpagne, par un édit, a défendu que l'inquifition fît jamais emprifonner aucun de fes fujets. Nous voilà enfin parvenus au fiècle de la raifon, depuis Pétersbourg jufqu'à Cadix ; et ce qui vous furprendra, c'eft qu'il y a des philofophes dans le

1770. parlement de Toulouse. Je ne vois pas qu'il se soit fait une révolution plus prompte dans les esprits. La canaille est et sera toujours la même; mais tous les honnêtes gens commencent à penser d'un bout de l'Europe à l'autre.

Madame *Denis* vous fait les plus sincères complimens. Agréez, Monsieur, la reconnaissance de votre, &c.

LETTRE CLI.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 17 de mars.

NOTRE PROTECTEUR,

Vous ne croyez donc pas aux femmes grosses assassinées? Tenez, voyez, lisez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre résident. Il se peut faire qu'on vous ait caché une partie des horreurs qui se sont passées à Genève. Très-souvent on ne sait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre. Pour moi, qui suis bien malade, et qui paraîtrai bientôt devant DIEU, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas moins mon libraire *Philibert Cramer*, conseiller de Genève.

Je pardonnerai à l'article de la mort, et pas plutôt, à M. l'abbé *Terrai*, et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer : voilà ma dernière volonté. Mes petits

neveux verront Verſoy, mais moi je verrai DIEU face à face : je vous aurais donné volontiers la préférence. 1770.

Agréez le profond reſpect du capucin, et moquez-vous de lui ſi vous voulez. *V.*

LETTRE CLII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de mars.

MADAME,

Il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes groſſes ; vous devez les protéger, et plût à Dieu que vous le fuſſiez ! (car *la fuſſiez* n'eſt pas français, régulièrement parlant,) je ferais une belle offrande à St *François* mon patron. Oui, Madame, on a aſſaſſiné des femmes groſſes à Genève, et je vous demande juſtice de monſeigneur votre époux. Je vous demande en grâce de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuſer du vôtre et de vos bontés ; je ſuis très-malade ; ma dernière volonté eſt pour votre ſalut ; et, ſi je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le reſpect paternel, les prières et les bénédictions de *frère François, capucin indigne.*

1770. LETTRE CLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela eſt auſſi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laiſſe pas d'envoyer ſur le champ à M. le duc de *Choiſeul* les atteſtations de la mort des femmes groſſes. Je prétends qu'on me croye quand je dis la vérité. Un capucin eſt fait pour être cru ſur ſa parole qui eſt celle de DIEU. D'ailleurs on ne ment point quand on eſt auſſi malade que je le ſuis; on a ſa conſcience à ménager.

Si les choſes de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé *Terrai*, votre ancien confrère, qui, ſans reſpecter votre amitié pour moi, m'a pris, dans la caiſſe de M. de *la Borde*, tout ce que j'avais, tout ce que je poſſédais de bien libre, toute ma reſſource. Je lui donne ma malédiction ſéraphique. Mais, plaiſanterie à part, je ſuis très-fâché et très-embarraſſé. Je n'ai aſſurément ni aſſez de ſanté, ni aſſez de liberté dans l'eſprit pour ſonger au Dépoſitaire. Mon dépoſitaire eſt le contrôleur général; mais il n'eſt pas marguillier. J'ai ſoupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir; et vous pouvez, en général, me mander ſi je me trompe.

Je vous ai envoyé une petite consultation pour M. *Bouvard :* elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février est arrivée en mars. Je voulais savoir s'il avait des exemples que le lait de chèvre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponse, j'ai consulté une chèvre ; et, si elle me trompe, je la quitterai. 1770.

J'imagine qu'à présent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'*Argental* s'en trouve mieux. Je vous souhaite à tous deux tous les plaisirs, toutes les douceurs, tous les agrémens possibles. Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non-seulement je suis capucin, mais je suis si bien avec les autres familles de St *François*, que frère *Ganganelli* m'a fait des complimens.

Vraiment oui, j'ai lu la religieuse, et ce n'a pas été avec des yeux secs. Tout ce qui intéresse les couvens me touche jusqu'au fond de l'ame.

Recommandez-vous bien aux saintes prières de *frère François, capucin indigne.*

1770.

LETTRE CLIV.

AU MEME.

18 de mars.

JE reçois la lettre du 13 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 de février, ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois.

Je ne fuis pas affurément en état de travailler au Dépofitaire, pour le moment préfent; mais j'efpère que DIEU m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des reftitutions de dépôt. J'efpère que la grâce fe fera entendre au cœur de M. l'abbé *Terrai*. Voudrait-il m'enlever mon feul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caiffe de M. de *la Borde;* le feul bien qui puiffe répondre à mes nièces des claufes de leurs contrats de mariage, le feul avec lequel je puiffe récompenfer mes domeftiques ? dans quel tribunal une telle action ferait-elle admife? en a-t-on un feul exemple, excepté dans les profcriptions de *Sylla* et du triumvirat? M. l'abbé *Terrai*, qui fort de la grand'chambre, ne devrait-il pas diftinguer entre ceux qui achètent du papier fur la place, et ceux qui dépofent chez le banquier du roi leur bien paternel? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu.

Dès que j'aurai chaffé ces triftes idées de ma cervelle en capuchonnée, et que ma chèvre aura mis un peu de douceur dans mon fang, je vous parlerai de *Ninon*, je vous dirai qu'elle ne ferait pas *Ninon*, fi

elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner tout un autre nom. Le plaifant et l'utile, à mon gré, eft qu'une coquette foit cent fois plus vertueufe qu'un marguillier, fans quoi il n'y a plus de pièce. 1770.

Je ne connais ni *Silvain* ni les trois capucins. Je fuis entièrement de votre avis fur la religieufe. C'eft la feule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie velche; elle eft écrite comme il faut écrire.

Je tremble fur la démarche de mademoifelle *Daudet*. Comment l'envoyer dans un pays fi orageux pendant une guerre ruineufe, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureufement commencé. En vérité, je ne fais quel parti prendre. Mon avis eft qu'on attende les événemens de cette campagne; eft-ce le vôtre?

On dit qu'on ne pendra ni *Billard* le dévot, ni *Grizel* l'apôtre; c'eft bien dommage que ce confeffeur ne foit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. *Garant* le nom de *Grizant* au moins.

Mais, fi vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne *Fréron*. Lifez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé fon beau-frère. Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne ferait que pour vous amufer. On m'affure que *Fréron* eft efpion de la police, et que c'eft ce qui le foutient dans le beau monde. Je me flatte que vous diftribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre juftice aux gens de bien.

Nous fefons mille vœux ici pour la fanté de madame d'*Argental*; vous favez fi nos cœurs font aux deux anges. *V.*

1770.

LETTRE CLV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

Le 19 de mars.

Je crois, mon cher *Cicéron*, qu'il ne fera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de *Sirven*, par le nouveau juge nommé pour juger en première inftance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques; c'eft après Pâques que l'affaire fera jugée.

Vous vous reffouvenez bien que *Sirven* était détenu très-rigoureufement au fecret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geolier de fon confrère fubrogé à fa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu que j'aye écrit au procureur général, et que je lui aye envoyé une lettre ouverte pour *Sirven*. Le procureur général a réprimandé le geolier-juge; et le nouveau juge, nommé *Aftruc*, forcé de reconnaître l'innocence de *Sirven*, n'a donné fa fentence que comme le diable eft obligé de reconnaître la juftice de DIEU.

Je crois qu'on a pillé un peu *Sirven* dans fa prifon, car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de *Lupé*. J'en fuis à l'endroit où la mère voit le portrait d'*Henri IV*

et de *Louis XV*. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cause avec dépens. 1770.

L'abbé *Grizel* n'était-il pas confeffeur de *Fréron* ? Que dites-vous de l'enlèvement de nos refcriptions? font-elles plus juftes que l'enlèvement du beau-frère de maître *Aliboron* ? faviez-vous que ce coquin était efpion de la police, et que c'était cela feul qui le foutenait et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infame crapule ?

Mon cher ami, je vous crois néceffaire dans Paris. Plus les injuftices font atroces, plus on a befoin d'un homme comme vous.

Madame *Denis* et moi, qui fentons également votre mérite, nous vous béniffons tous deux, et je vous donne auffi mon autre bénédiction de capucin dans ce faint temps de carême.

P. S. Si vous voyez M. de *la Harpe*, dites-lui combien je l'aime lui et fa religieufe.

LETTRE CLVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 21 de mars.

VRAIMENT le grand écuyer de *Cyrus* eft devenu un excellent ambaffadeur. Je le remercie très-tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes.

1770. Je recommande à M. d'*Ornoi* l'infortune d'un pauvre diable qui se trouve vexé par des fripons. J'ennuie le turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit sommaire du désastre d'un beau-frère de *Fréron*, qui pourra vous paraître extraordinaire; mais je m'adresse à vous, Monsieur, pour l'objet le plus intéressant.

M. l'abbé *Terrai* me saisit tout le bien libre que j'avais en rescriptions, les seuls effets dont je pusse disposer, mon unique bien, tout le reste périssant avec moi. Il est un peu dur de se voir ainsi dépouillé à l'âge de soixante et seize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaisie.

J'ai quelque curiosité de savoir comment on débrouillera le chaos où nous sommes. Vous me paraissez d'ordinaire assez bien instruit. Voici le temps des grandes nouvelles. Les Russes pourront bien être à Constantinople dans six mois, et les Français à l'hôpital.

La petite ville de Genève est toujours sous les armes, et les émigrans sont à Versoy sous des planches. J'en ai logé quelques-uns à Ferney. On aligne les rues de Versoy; mais il est plus aisé d'aligner que de bâtir; et s'il arrivait malheur à M. le duc de *Choiseul*, adieu la nouvelle ville.

Je vous embrasse tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendresse.

LETTRE CLVII.

1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 26 de mars.

MADAME,

J'AI envoyé bien vîte à votre protégé, M. *Fabry*, la lettre que vous avez bien voulu faire paſſer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de *Choiſeul*, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous dois, en outre, mon ſalut; car c'eſt à vous, après DIEU et frère *Dalamballa*, que je dois mon cordon. Frère *Ganganelli* eſpère beaucoup des opérations de la grâce ſur ma perſonne; vous êtes, Madame, le premier principe de tant de faveurs.

Il faut avouer que la grâce
Fait bien des tours de paſſe-paſſe
Avant que d'arriver au but.

Je me flatte que, quand Verſoy ſera bâti, monſeigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je ſuis encore un peu gauche à la meſſe, mais on ſe forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talens.

1770. Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains (*), et m'a prié de vous les préfenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la fainte obédience.

Je vous fupplie, Madame, d'agréer toujours mon profond refpect, ma reconnaiffance et ma bénédiction.

Frère François,
capucin par la grâce de DIEU
et de madame la ducheffe de *Choifeul*.

LETTRE CLVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 26 de mars.

MON cher philofophe, c'eft apparemment depuis que je fuis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans des difputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de *Choifeul* une gratification pour les capucins de mon pays, frère *Amatus Dalamballa*, notre général réfidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en fuis pas plus favant.

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de *la Croix*, en faveur de *Sirven*. Je vous prie de vouloir bien me mander fi *Sirven* a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre.

(*) Voyez les ftances à madame de *Choifeul*, volume d'Epîtres.

Je

Je suis toujours bien malade. La justification entière de *Sirven*, et ce coup essentiel porté au fanatisme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écraser l'hydre. 1770.

Amusez mes confrères, les maîtres des jeux floraux, de ces petits versiculets (*); vous verrez qu'ils sont d'un capucin bien résigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de *frère François*, capucin indigne.

P. S. M. d'*Alembert* est bien content de votre Abrégé de mon Essai sur l'histoire générale de l'esprit et des mœurs des nations. Quelques fanatiques n'en sont pas si contens, mais c'est qu'ils n'ont ni esprit ni mœurs : aussi n'est-ce pas pour ces monstres que l'on écrit ; mais contre ces monstres.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de mars.

Mon cher ange, je vous remercie, de tout mon cœur, de la consultation de M. *Bouvard;* j'avais oublié de vous remercier de Sémiramis, c'est un vice de mémoire et non du cœur. Je vous ai envoyé un mémoire sur *Fréron*, qui m'a été adressé par

(*) Voyez, dans le volume d'Epîtres, les stances à M. *Saurin :* Il est vrai, je suis capucin, &c.

—— fon beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si
1770. vous découvrez quelque chofe touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en inftruire.

Je ne fais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé *Terrai*, je trouve feulement qu'il reffemble à M. *Bouvard*, il met au régime.

Je m'amufe actuellement à travailler à une efpèce de petite Encyclopédie, que quelques favans brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie, mais les fujets font épuifés et moi auffi.

Les comédiens ne le font pas moins, on ne peut plus compter que fur un opéra comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponfe à des vers que m'avait envoyés M. *Saurin*: cela n'eft pas trop bon ; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies fcandaleufes et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien du monde, ni à mon bon patron St *François*, ni à frère *Ganganelli*.

Comme l'ami *Grizel* n'eft pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de fouhaiter qu'il foit pendu, et que l'archevêque le confeffe à la potence, ce qui ne fera qu'un rendu.

Je me flatte que la fanté de madame d'*Argental* fe fortifie et fe fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges. *V.*

LETTRE CLX.

1770.

A M. BOUVARD.

26 de mars.

Le vieux capucin de Ferney, qui a eu l'honneur de conſulter M. *Bouvard*, le remercie très-ſenſiblement des conſeils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu préciſément les gonflemens ſanglans dont M. *Bouvard* parle. Il prend le lait de chèvre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges ſix mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il ſera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain; et, en ce cas, il demande à M. *Bouvard* neuf mois de vie au moins, au lieu de ſix, ſauf à lui préſenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en eſt de la vie comme de la cour; plus on en reçoit de grâces, plus on en demande. Il prie M. *Bouvard* de vouloir bien agréer les ſentimens de reconnaiſſance dont il eſt pénétré pour lui. *V.*

1770.

LETTRE CLXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de mars.

Je ne vous ai point écrit, Madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'eſt pas que les honneurs changent mes mœurs ; mais c'eſt que j'ai été entouré de maſſacres, et que les génevois qui n'ont pas voulu être tués, et qui ſe ſont réfugiés chez moi, n'ont pas laiſſé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole ſur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient long-temps imprimé mes ſottiſes, l'un eſt devenu magiſtrat, et eſt actuellement ambaſſadeur de la république à la cour, où il ſera, dit-on, beaucoup d'*impreſſion :* l'autre monte la garde ſoir et matin, et ne marche qu'au ſon du tambour. Ainſi vous courez grand riſque de vous paſſer de ma petite Encyclopédie. D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaiſant; mon Encyclopédie eſt rarement plaiſante. Je la crois ſage et honnête, et puis c'eſt tout. Elle ne ſera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoiqu'à préſent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé *Terrai* vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés juſqu'au vif. J'avais en reſcriptions tout le bien dont je pouvais diſpoſer,

toutes mes reſſources ſans exception. Vous verrez par les petits quatrains (*) que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon ſalut. J'y ſuis bien réſolu, et je ſens plus que jamais les vanités des choſes de ce monde, d'autant plus que je ſuis malade depuis ſix ſemaines, et ſi malade que je n'ai pas conſulté M. *Tronchin*. L'eſtomac, l'eſtomac, Madame, eſt la vie éternelle. Je ne ſuis pas mal, heureuſement, avec frère *Ganganelli;* c'eſt une petite conſolation. 1770.

C'en eſt une fort grande que l'aventure de l'abbé *Grizel :* on dit que les dévotes ſe trémouſſent prodigieuſement à Paris et à Verſailles. Je m'intéreſſe paſſionnément à ce ſaint homme ; et, s'il eſt pendu, je veux avoir de ſes reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé *Fleur*, bachelier de ſorbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

Si les quatrains ſur mon capuchon ne vous déplaiſent pas abſolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui ſont entre les mains de votre grand'maman, et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je ſuis confus. C'eſt à vous, Madame, que je dois toutes les grâces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de ſa jolie figure ; je ne la connais que par ſon ſoulier. Jouiſſez, pendant quarante ans, Madame, d'une ſociété ſi délicieuſe ; je vous ſerai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient à rien.

(*) Stances à M. *Saurin :*

Il eſt vrai, je ſuis capucin, &c.

1770.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. *Bouvard*, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chèvre, mon cher ange; le temps eſt trop affreux; je ſuis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grâce pour le Dépoſitaire; il m'eſt impoſſible de travailler dans l'état où je ſuis; quand je ſerai en vie, à la bonne heure, je ſerai aſſurément à vos ordres.

Les petits verſiculets faits pour madame la ducheſſe de *Choiſeul* et pour M. *Saurin*, n'étaient faits que pour eux.

C'eſt apparemment pour faire ſa cour à M. l'abbé *Terrai* qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaiſir? informez-vous, je vous en prie, ſi on a *fulminé*, le jeudi de l'abſoute, la bulle *In cœna domini*. Quel mot, *fulminé!* cela m'eſt important pour fixer mes idées ſur *Ganganelli;* il faut avoir des idées nettes.

Mais ſurtout dites à madame de *Choiſeul* que vous vous êtes chargé expreſſément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage?

LETTRE CLXIII. 1770.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 d'avril.

MON cher grand écuyer, il faut que *frère François* mette tout au pied de son crucifix. Les livres, qui sont ma consolation, ne me viennent point; il faut que l'abbé *Terrai* ait arrêté les guimbardes avec les rescriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et fort au-delà. Non-seulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de nosseigneurs. Le bon Dieu soit loué! La fin de la vie est triste, le milieu n'en vaut rien, et le commencement est ridicule.

M. de *Laleu* a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaisir que me fesait M. de *la Borde* était de m'épargner sept à huit pour cent, pour le change et pour la conversion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reste, je trouve très-bon qu'on prenne les rescriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'Etat; mais je trouve très-mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en sentirez comme moi, Messieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

Je remercie bien le conseiller du parlement de

1770. la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de franc-comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aura coûté de frais. J'enverrai sur le champ une lettre de change, en dépit de M. l'abbé *Terrai*.

Si j'avais des rescriptions sur le grand-turc, l'impératrice de Russie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle ne manquerait ni d'hommes ni d'argent; tout le monde n'en peut pas dire autant.

Genève se dépeuple, mais le contrôleur général de France leur paye toujours quatre millions cinq cents mille livres de rente. Pourquoi ne pas perdre cet argent au lieu du nôtre?

Allez au plus vîte jouir des douceurs de la campagne avec madame de *Florian*. Nous sommes enchantés d'apprendre que sa santé s'est rétablie.

Nous vous embrassons vous et elle, et le grand conseil et le parlement.

Frère François.

LETTRE CLXIV.

1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 9 d'avril.

MADAME,

En attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville qu'il est si difficile de fonder, avant que je vous harangue à la tête des capucins, avant que je vous présente le vin de ville, le plus détestable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de St *François*, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds; pendant que les tracasseries sifflent à vos oreilles, pendant que des polissons font sous les armes dans le trou de Genève, pendant que tout le monde fait son jubilé chez les catholiques-apostoliques-romains, pendant que votre ami *Moustapha* tremble d'être détrôné par une femme; je chante en secret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déserts; et, comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre *Dupuits-Corneille.*

J'ai eu l'insolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais

1770. faits dans l'horrible abyme de glaces et de neiges où j'ai eu la fottife de me confiner. J'ai aujourd'hui une infolence beaucoup plus forte. A peine monfeigneur *Atticus-Corficus Pollion* a dit, en paffant dans fon cabinet, je confens qu'on reçoive des émigrans, que fur le champ j'ai fait venir des émigrans dans mes chaumières. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait affez de montres pour en envoyer une petite caiffe en Efpagne. C'eft le commencement d'un très-grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé *Terrai*). J'envoie la caiffe à monfeigneur le duc, par ce courier, afin qu'il voye combien il eft aifé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir fept ou huit autres caiffes; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture, et *Homère* ne fera pas le feul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favorifer cet envoi, pour que cette petite caiffe parte fans délai pour Cadix, foit par l'air, foit par la mer; pour que notre protecteur, notre fondateur daigne donner les ordres les plus précis. J'écris paffionnément à M. de *la Ponce*, pour cette affaire dont dépend abfolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je gliffe même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en préfenterais un à DIEU, au diable, s'il y avait un diable; mais j'aime mieux préfenter celui-ci aux Grâces.

O Grâces, protégez-nous!

C'eft à vous qu'il faut s'adreffer en vers et en profe.

Agréez, Madame, le profond respect, la reconnaissance, le zèle, l'impatience, les sentimens excessifs de votre très-humble et très-obligé serviteur, 1770.

Frère François,

capucin plus indigne que jamais.

LETTRE CLXV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

14 d'avril.

Je fais toujours de sincères vœux, dans ce saint temps de Pâques, pour la délivrance de St *Grizel* et de St *Billard;* mais je fais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Versoy ou à Ferney. Si les nouveaux établissemens vous engagent encore à faire encore quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé par-tout où vous allez, et surtout de madame *Denis* et de *frère François.*

Je ne sais s'il me serait permis de représenter, à monsieur le contrôleur général, que c'est mon patrimoine que j'avais mis en rescriptions, que ce n'est point une affaire de finance, que c'est un bien dont je suis comptable à ma famille, &c. Probablement il ne m'écouterait pas; ventre affamé n'a point d'oreilles; il faut, en France, souffrir et se taire.

J'ai bien peur, Monsieur, que vous ne soyez pas payé de ce que vous doit St *Billard.* Que ne vous rejetez-vous sur le saint confesseur qui, de ma

1770. connaiffance, a volé cinquante mille francs à la fille de M. le duc de *Villars*, qu'il a fait religieufe? Par le mémoire que M. *Vaffelier* a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera long-temps, et que S[t] *Billard* mériterait bien un bout de corde au moins, autant qu'une auréole.

Pigal m'a fait penfant et parlant, mais il n'a pu empêcher que je ne fuffe fouffrant; les honneurs ne guériffent perfonne.

LETTRE CLXVI.

A M. DE LA BORDE,

BANQUIER DE LA COUR.

A Ferney, 16 d'avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, Monfieur, que par votre générofité; vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de *Corneille;* vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, fans fouffrir que je perdiffe un denier par le change; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule: qu'ai-je fait pour vous? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en pofte vous embraffer à la Ferté; mais j'ai bientôt foixante et dix-fept ans, et je fuis très-malade.

Je ne favais pas un mot des belles chofes qui fe font faites, quand je vous écrivis le 5 de mars. Je n'ai encore vu ni édit ni déclaration; je fuis enterré dans les neiges où je meurs.

Je comprends un peu à préfent, et je conçois qu'on a jeté fur votre maifon une groffe bombe, dont un éclat eft tombé fur ma chaumière. Dans ce défaftre, vous voulez encore rétablir mon toit que les ennemis ont brûlé. C'en eft trop, Monfieur; il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre; vous êtes trop noble. J'accepte tout ce que vous me propofez, excepté ce dernier trait de grandeur d'ame. 1770.

Oui, Monfieur, votre idée des rentes fur la ville eft très-bonne, et je vous fupplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous favez les deffeins de M. le duc de *Choifeul*, fur la fondation d'une ville dans mon voifinage. Vous êtes inftruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la cour donne aux émigrans.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de *Choifeul*, en recueillant chez moi plufieurs habitans de Genève. En fix femaines, ils ont fait des montres; j'en ai envoyé une caiffe à M. le duc de *Choifeul* lui-même. J'établis une manufacture confidérable; fi elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête fans aucun profit.

Les feize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très-bien au fecours de notre manufacture au mois d'augufte.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Efpagne en lingots ou efpèces, vous me rendriez un grand fervice; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers difent que l'or eft beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop fur les louis d'or; on donnerait des lettres fur Lyon pour chaque envoi de matière.

1770. Tout cela eſt fort éloigné de mes occupations ordinaires ; mais j'ai le plaiſir de décupler les habitans de mon hameau, de faire croître du blé où il croiſſait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je fais faire autre choſe que l'hiſtoire du Siècle de *Louis XIV*, et des vers.

Je ſais ſurtout, Monſieur, ſentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je vous crois fort au-deſſus des revers que vous avez eſſuyés. Toutes les ames nobles ſont fermes.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaiſſance inviolable, avec l'eſtime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inſpirez, Monſieur, &c.

LETTRE CLXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Par Verſoy, pour le château de Ferney, 20 d'avril.

Je ſuis enchanté quand vous avez la bonté de m'écrire, mais je ne me plains point quand vous me négligez. Il faudrait que je radotaſſe cent fois plus que je ne fais, pour exiger que mon héros, vice-roi d'Aquitaine, premier gentilhomme de la chambre, entouré d'enfans, de parens, d'amis, d'affaires conſidérables, domeſtiques et étrangères, eût du temps à perdre avec ce vieux ſolitaire qui vous ſera attaché juſqu'à ſon dernier moment.

Je m'attendais bien, Monſeigneur, que *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous en rappelleraient

beaucoup d'autres. Ils ne difent prefque rien, mais ils rafraîchiffent la mémoire fur tout ce que vous 1770. avez vu dans votre première jeuneffe. Tout eft précieux du fiècle de *Louis XIV*, jufqu'aux bêtifes du valet de chambre *la Porte*. Je ne crois pas qu'il y ait un feul nom des perfonnes dont fa cour était compofée, qui ne puiffe exciter encore de l'attention, non-feulement en France, mais chez les étrangers.

Il faut à préfent aller en Ruffie, pour voir de grandes chofes. Si on vous avait dit, dans votre enfance, qu'il y aurait à Mofcou des carroufels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galans que ceux de *Louis XIV;* fi on avait ajouté que les Ruffes, qui n'étaient alors que des troupeaux d'efclaves, fans habits et fans armes, feraient trembler le Turc dans Conftantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des Mille et une nuits.

L'impératrice me fefait l'honneur de me mander, il n'y a pas quinze jours, qu'elle ne manquait et ne manquerait ni d'hommes ni d'argent. Pour des hommes, il y en a en France, et pour de l'argent, votre contrôleur général doit en avoir, car il nous a pris tout le nôtre. La bombe a crevé fur moi; il m'a pris deux cents mille francs qui fefaient tout mon patrimoine, et que j'avais mis entre les mains de M. de *la Borde*. Si cet holocaufte eft utile à l'Etat, je fais le facrifice fans murmurer.

J'avais déjà partagé mon bien comme fi j'étais mort. Mes befoins fe réduiront à peu de chofe pour quelques jours que j'ai encore à vivre; ainfi je ne regrette rien.

Vous avez eu trop de bonté de vous arranger fi

1770. vîte avec ma famille ; vous favez que j'étais bien éloigné de demander pour elle un payement fi prompt. Je ferais extrêmement affligé que vous vous fuffiez gêné.

Je ne fais pas à quoi aboutiront toutes les fecouffes que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement fera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'*Aiguillon* ; cela me paraît ridicule. Je fuis entouré de ridicules plus férieux. Vous favez, fans doute, qu'il y a eu du monde de tué à Genève, et que ces pauvres enfans de *Calvin* font fous les armes depuis deux mois. Genève n'eft plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre préfence, et que j'ai beaucoup agrandi depuis, eft plein actuellement de génevois fugitifs à qui j'ai donné un afile. J'ai eu chez moi des bleffés, la guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambaffade à Verfailles ; je m'imagine que le roi lui envera fon relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage ; les tracafferies de ce monde ne finiffent point tant qu'on eft fur le trottoir.

La Fontaine avait bien raifon de dire :

Jamais un courtifan ne borna fa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde foupire ; le repos n'eft que dans le tombeau.

J'ai

J'ai été ſur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas long-temps; j'en ſuis encore entouré l'eſpace de quarante lieues; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abymes du mont Jura. La Sibérie eſt le paradis terreſtre, en comparaiſon de ce petit morceau. 1770.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui eſt auſſi brillant que votre place royale était triſte; mais je vois bien que je mourrai ſans avoir eu la conſolation de vous revoir, et cela me fâche.

Si vous êtes le doyen de notre académie, je ſuis, moi, le doyen de vos courtiſans; il n'y a perſonne en France qui puiſſe me diſputer ce titre.

Je ſerais enchanté que vous puſſiez rendre mademoiſelle *Clairon* au théâtre. Je ne jouirais pas, à la vérité, de cette converſion; mais le public vous en ſaurait gré (ſi le public ſait jamais gré de quelque choſe). On paſſe ſa vie à travailler pour des ingrats; on voit deux ou trois générations paſſer ſous ſes yeux; elles ſe reſſemblent comme deux gouttes d'eau, j'entends pour les vices du cœur; car pour les beaux arts et le bon goût, c'eſt autre choſe. Le bon temps eſt paſſé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans les plaiſirs, c'eſt aſſurément le meilleur parti. Vous pourriez très-bien, quand vous ſerez dans le royaume du prince noir, vous donner l'amuſement de faire jouer les Guèbres. Il y a là un jeune avocat général, M. *Dupaty*, qui pétille d'eſprit, et qui déteſte cordialement les prêtres de *Pluton*. Il eſt idolâtre de la tolérance. Mon apoſtolat n'a pas laiſſé de faire fortune parmi les honnêtes

1770. gens ; c'eſt ce qui berce ma vieilleſſe. Mais ce qui la bercerait avec plus de charmes, ce ſerait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très-tendre et très-profond reſpect.

En attendant, je prierai DIEU pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je ſuis décoré, a beaucoup réjoui *Ganganelli*, qui eſt, en vérité, un homme de beaucoup d'eſprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléry.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CLXVIII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouſe.*

20 d'avril.

MONSIEUR,

QUARANTE lieues de neige qui m'entourent, ſoixante et ſeize ans ſur ma tête, ma vue preſqu'entièrement perdue, trois mois de ſuite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plutôt.

Il me ſemble qu'il eſt fort peu important que meſſieurs les avocats faſſent un corps ou un ordre. Les ducs et pairs, les maréchaux de France, ſont un corps : on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne ſont que des mots. Ce qui eſt eſſentiel, c'eſt que les juges ne faſſent pas rouer un innocent, quand les avocats

ont démontré ſon innocence; c'eſt qu'un gradué de village n'ait pas l'inſolence de condamner à mort 1770.
la famille de *Sirven*, ſur les préſomptions les plus abſurdes; c'eſt qu'on reſpecte plus la vie des citoyens, et que nos barbares uſages, qu'on appelle juriſprudence, ne déshonorent pas notre nation.

Dieu merci, la françaiſe eſt la ſeule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur ſeul mérite. Nous avons été gaulois, oſtrogoths, viſigoths, francs; et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie, dans le ſein de la politeſſe.

Ce ſont-là mes griefs; et je ſouhaite paſſionnément que votre corps ou votre ordre puiſſe les corriger. Si cela était, ma lettre ſerait à M. le préſident de *Sudre*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLXIX.

A M. DE LA HARPE.

23 d'avril.

MON cher enfant, n'eſpérez pas rétablir le bon goût. Nous ſommes en tout ſens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant ſoyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui eſt écrit dans le ſtyle du ſiècle de *Louis XIV*, ſurnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales reſteront plongés dans

1770. le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien se tromper pour quelque temps, cabaler, en imposer; mais ils ne veulent point s'ennuyer.

Il est impossible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui; mais on lira toujours la religieuse. Pourquoi? parce qu'elle est écrite dans le style de *Jean Racine*.

Je crois qu'à présent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du conseil: l'auteur a bien senti qu'il fallait intéresser pour être lu, et parler aux passions. Je suis même persuadé que les écrits de monsieur le contrôleur général ont touché jusqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiselle *Clairon* ni mademoiselle *Duménil* n'en ont fait tant répandre; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec *Horace* et *Boileau* :

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Celui qui vous a prié, dans sa lettre anonyme, de ne me point ressembler, a bien raison; ne ressemblez jamais qu'à vous-même.

Nous embrassons de tout notre cœur, madame *Denis* et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

LETTRE CLXX. 1770.

A M. LE KAIN.

25 d'avril.

Mon très-grand et très-cher foutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort; on me l'avait mandé, et au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne fe dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Verfailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'eft que la tragédie françaife bien jouée. Elle n'en a furement pas d'idée.

Pigal, mon cher ami, tout *Pigal*, tout *Phidias* qu'il eft, ne pourra jamais animer le marbre comme vous animez la nature fur le théâtre. Vous avez, au-deffus des fculpteurs et des peintres, un grand avantage, c'eft celui de rendre tous les fentimens et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un feul.

Nous favons à peu-près ce que c'eft que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé, c'eft une ancienne pièce qui n'eft point du tout dans le goût d'à préfent. Elle fut faite par l'abbé de *Châteauneuf*, quelque temps après la mort de mademoifelle *Ninon de l'Enclos*. Je crois même qu'elle ne pourrait réuffir qu'autant qu'on faurait qu'elle eft du vieux temps. Ce ferait aujourd'hui une trop grande impertinence

d'entreprendre de faire rire le public qui ne veut,
1770. dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que M. d'*Argental* qui ait une bonne copie du Dépositaire. Je sais, de gens très-instruits, que celle qu'on a lue à l'assemblée est non-seulement très-fautive, mais qu'elle est pleine de petits complimens aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'*Argental* est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reste, si on la joue, on pourra très-bien s'arranger en votre faveur avec *Thiriot;* mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parens de l'abbé de *Châteauneuf* qui ont hérité de ses manuscrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles soient, puissent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

Conservez votre santé malgré M. l'abbé *Terrai*, et qu'il ne vous ôte pas ce bien inestimable.

LETTRE CLXXI.

1770.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

MON cher ange, on m'avait mandé que *le Kain* était mort; passe pour moi qui ai, comme vous savez, soixante et dix-sept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que *le Kain* vive, et qu'il fasse vivre mes enfans. Permettez que je vous adresse ma lettre pour lui.

Il me semble que les ciseaux de M. l'abbé *Terrai* sont encore plus tranchans que ceux de la parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne sais si vous avez vu milord *Cramer*, ambassadeur de la république de Genève; et si, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, *une grande impression* à Versailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là?

Je vous demande très-instamment une grâce auprès des puissances; c'est de gronder beaucoup madame la duchesse de *Choiseul*, et même, s'il le faut, monsieur son mari, et, par-dessus le marché, M. de *la Ponce* son secrétaire.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous ces ouvriers, pour les aider à travailler; ils ont, en six semaines de temps, rempli de montres une boîte pour Cadix.

1770. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de *Choiseul*, comme un essai de ce qu'on pouvait faire dans sa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus pressante à madame la duchesse de *Choiseul*, et une autre non moins vive à M. de *la Ponce*. Si on ne me répond point, vous sentez bien qu'on ne survit point à ces outrages-là, quand on est attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'est pas juste que, quand M. l'abbé *Terrai* m'assassine à droite, M. le duc de *Choiseul* m'égorge à gauche. En vérité, sans S[t] *Billard* et S[t] *Grizel*, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la duchesse de *Choiseul*. On dit qu'elle est emportée comme vous dans la conversation, qu'elle n'a ni finesse ni agrément; c'est précisément ce qu'il vous faut.

Comment se porte madame d'*Argental* ? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les solitaires de Ferney sont à vous plus que jamais.

Lisez, s'il vous plaît, cette réponse au frère de *Fréron;* et, si vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poste. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je vous demande bien pardon de tant de peines; mais, quand il s'agit de *Fréron*, il n'y a rien qu'on ne fasse.

Point du tout, ce pauvre diable, accusé par son beau-frère *Fréron* d'avoir cabalé à Rennes, est actuellement en Espagne. Dieu veuille délivrer la France de son cher beau-frère, et qu'il soit assisté en place de Grève par l'abbé *Grizel! V.* 1770.

LETTRE CLXXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 d'avril.

Vous voulez être taupe, Madame : savez-vous bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes servent d'exemple? *exemplum ut talpa.* Il est vrai que nous avons, vous et moi, quelque ressemblance avec ces animaux qui passent pour aveugles. Je suis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très-juste, Madame, en devinant que M. l'abbé *Terrai* m'a pris six fois plus qu'à vous ; mais c'est à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais disposer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

1770. Vous voulez avoir cette prétendue Encyclopédie qui n'en est point une : c'est un ouvrage malheureusement fort sage (à ce que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). Je serai mort avant qu'il soit imprimé, attendu que, de mes deux libraires, l'un est devenu magistrat et ambassadeur, l'autre monte la garde continuellement, en qualité de major, dans le tripot de Genève qu'on appelle république.

Cependant, Madame, afin que vous ne m'accusiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent sous la main. Faites-vous lire seulement les articles *Adam* et *Adultère*. Notre premier père est toujours intéressant, et adultère est toujours quelque chose de piquant. Vous pourriez aussi vous faire lire l'article *Adorer*, parce qu'il y a réellement une chanson composée par *Jésus-Christ*, qui est fort curieuse. Ce n'est point une plaisanterie; la chose est très-vraie. Vous verrez même que c'est une chanson à danser, et qu'on dansait alors dans toutes les cérémonies religieuses.

Quand vous vous serez amusée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'maman. Elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin, elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander sans le connaître, elle a donné une pension à un médecin que je ne connais pas davantage et que je ne consulte jamais ; et, ce qui est le plus essentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes; mais elle est devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détresse, dans une affaire très-importante, dans une

manufacture que j'ai établie et que j'ai mise sous sa protection. 1770.

C'est la plus belle entreprise qu'on ait faite dans le mont Jura, depuis qu'il existe; cela est bien au-dessus de ma manufacture de soie. Je sers l'Etat, je donne au roi de nouveaux sujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé *Terrai;* et on ne me fait pas le moindre remercîment, on ne répond point à mes lettres, on se moque de moi, et le mari de madame *Gargantua* s'en moque tout le premier: voilà comme sont faites les puissances de ce monde. Je sais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura; mais on peut faire écrire un mot, consoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, Madame, grondez votre grand'maman, si vous pouvez; mais on dit qu'il est impossible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, Madame; ayez du moins cette consolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon respect du mont Jura à Saint-Joseph? L'éloignement entre les gens qui pensent est horrible.

Frère François.

1770.

LETTRE CLXXIII.

A M. SENAC DE MEILHAN.

Au château de Ferney, le 1 de mai.

MONSIEUR,

Si vous vous fouvenez encore de moi, permettez que je recommande, avec la plus vive inftance, à vos bontés un citoyen de la Rochelle, qui, à la vérité, a le malheur d'être miniftre du faint Evangile à Genève (*), mais qui eft le plus doux, le plus honnête, et le plus tolérant des hommes. Il ne vient dans fa patrie, pour quelque temps, que pour les intérêts de fa famille, et compte repartir dès qu'il les aura arrangés. Il ne s'agit ici, en aucune manière, de la parole de DIEU qu'il prêche le plus rarement qu'il peut à Genève, et qu'il ne prêchera certainement point à la Rochelle. Il a été pafteur d'une églife où j'avais un banc, et nous l'appelions *brebis* plutôt que pafteur. C'eft le meilleur diable qui foit parmi les hérétiques. Je vous prie, Monfieur, de lui accorder votre protection, et point d'eau bénite de cour, attendu qu'il n'aime l'eau bénite d'aucune façon. Je regarderai comme des faveurs faites à moi-même toutes les bontés que vous voudrez bien avoir pour lui.

J'ai l'honneur d'être, avec refpect, &c.

(*) M. *Perdriaux*.

LETTRE CLXXIV. 1770.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

8 de mai.

Frère *François*, Monsieur, est pénétré de la bonté que vous avez de mettre dans le tronc pour faire placer son image dans une niche; il vous supplie de ne pas oublier l'auréole.

Comme il fait qu'on ne canonise les gens qu'après leur mort, il se dispose à cette cérémonie. Une fluxion très-violente sur la poitrine le tient au lit depuis un mois. Il tombe encore de la neige au 8 de mai, et il n'y a pas un arbre qui ait des feuilles. Si j'étais moins vieux et plus alerte, je crois que j'irais passer la fin de mes jours en Grèce, dans le pays de mes maîtres *Homère*, *Sophocle*, *Euripide* et *Hérodote*. Je me flatte qu'à présent *Catherine II* est maîtresse de ce pays-là. Les Lacédémoniens et les Athéniens reprennent courage sous ses ordres. Nous touchons au moment d'une grande révolution dont l'opéra comique de Paris ne se doute pas. St *Nicolas* va chasser *Mahomet* de l'Europe; je dois en bénir DIEU, en qualité de capucin.

On dit que frère *Ganganelli* a supprimé la belle bulle *In cæna Domini*, le dernier jeudi de l'absoute; cela est d'un homme sage.

Si vous voyez mon cher commandant, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien entretenir la bienveillance qu'il veut avoir pour moi, et de me

conſerver la vôtre ; elle fait ma conſolation dans le
1770. triſte état où je ſuis. Agréez mon tendre reſpect et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de mai.

Mon cher ange, je me hâte de vous remercier de votre lettre du 10 de mai. Je vous enverrai la copie de la lettre du beau-frère de *Martin Fréron*, dès que je l'aurai retrouvée dans le tas de paperaſſes que je mets en ordre; cela vous mettra entièrement au fait. Il eſt bon de rendre juſtice aux gens qui honorent le ſiècle et l'humanité.

Je ſuis bien fâché que les prémices de ma manufacture ne puiſſent être acceptées. J'avais envoyé à madame la ducheſſe de *Choiſeul* une petite boîte de ſix montres charmantes, et qui coûtent très-peu ; ce ferait d'aſſez jolis préſens à faire à des artiſtes qui auraient ſervi aux fêtes. La plus chère eſt de quarante-ſix louis, et la moindre eſt de douze : tout cela coûterait le double à Paris. J'aurais voulu ſurtout que le roi eût vu les montres qui ſont ornées de ſon portrait en émail, et de celui de monſeigneur le dauphin. Je ſuis perſuadé qu'il aurait été ſurpris et bien aiſe de voir que, dans un de ſes plus chétifs villages, on eût pu faire, en auſſi peu de temps, des ouvrages ſi parfaits ; mais le voyage

de madame la ducheſſe de *Choiſeul* à Chanteloup dérange toutes mes idées. Elle va auſſi prendre ſoin de ſes manufactures. C'eſt une philoſophe pas plus haute qu'une pinte, et dont l'eſprit me paraît furieuſement au-deſſus de ſa taille. 1770.

Je ſonge comme vous à mademoiſelle *le Couvreur-Daudet;* je frémis de l'envoyer en Ruſſie : mais qu'en faire ? a-t-elle au moins quatre ou cinq cents livres de rente ? voilà ce que je voudrais ſavoir. J'aimerais mieux établir une manufacture de filles qu'une de montres ; mais la choſe eſt faite, je ſuis embarqué. Votre prince donne un plus bel exemple ; il établit une manufacture de comédies. Il faut que M. le duc d'*Aumont* en faſſe une d'acteurs; cela devient impoſſible, on ne joue plus que des opéra comiques dans les provinces. Il faut que tout tombe, quand tout s'eſt élevé ; c'eſt la loi de la nature.

Vous êtes tout étonné, mon cher ange, que je me vante de ſoixante et dix-ſept ans, au lieu de ſoixante et ſeize ; eſt-ce que vous ne voyez pas que, parmi les fanatiques même, il y a des gens qui ne perſécuteront pas un octogénaire, et qui pileraient, s'ils pouvaient, un ſeptuagénaire dans un bénitier ?

J'ai penſé comme vous ſur frère *Ganganelli*, dès que j'ai vu qu'il ne feſait point de ſottiſes.

N'allez-vous pas à Compiègne ? attendez-vous à faire vos complimens à Verſailles ?

Voudriez-vous bien faire parvenir à M. le duc d'*Aumont* ma reſpectueuſe reconnaiſſance de toutes les bontés qu'il me témoigne ?

Je me doutais bien que madame d'*Argental* ſe porterait mieux au mois de mai; mais c'eſt l'hiver, le

fatal hiver, qui me déſeſpère. J'en éprouve encore
1770. d'horribles coups de queue. Une maudite montagne couverte de neige fait le malheur de ma vie.

Madame *Denis* et moi, nous vous renouvelons à tous deux le plus tendre attachement qui fut jamais.

LETTRE CLXXVI.

AU MEME.

21 de mai.

MON cher ange, les bonnes actions ne ſont jamais ſans récompenſe, car DIEU eſt juſte. On ne peut vous donner un prix qui ſoit plus ſuivant votre goût qu'une tragédie; en voici une qui m'eſt tombée entre les mains, et dont je viens de corriger moi-même toutes les fautes typographiques. C'eſt à vous à juger ſi M. *Lantin* était auſſi bon réparateur de Sophonisbe que M. *Marmontel* l'a été de Venceſlas. Il y aura des malins qui diront que M. *Lantin* ſe moque du monde, et qu'il n'y a pas un mot dans Sophonisbe qui reſſemble à celle de *Mairet;* mais il faut laiſſer dire ces gens-là, et ne pas s'en embarraſſer.

Au reſte, je ſerais au déſeſpoir qu'on pût m'accuſer d'avoir la moindre correſpondance avec les héritiers de M. *Lantin*. M. *Marin*, qui a fait imprimer cette pièce, dont l'original eſt chez M. le duc de *la Vallière*, peut me rendre la juſtice qui m'eſt due; mais ſi on fait une ſottiſe dans Paris, tout auſſitôt on me l'attribue. Je ne doute pas que votre amitié et

votre

votre zèle pour la vérité ne s'oppofent à ce torrent de calomnie. 1770.

On a bien eu la cruauté de m'imputer le Dépofitaire. Il faut que ce foit l'abbé *Grizel* qui ait débité cette impofture, et c'eft ce qui m'empêche de donner la pièce. Je ferai écrouer l'abbé *Grizel* comme calomniateur impudent. Il avait volé cinquante mille francs à madame d'*Egmont*, fille de M. le duc de *Villars*, lorfqu'il la convertit. Je ne fais pas au jufte ce qu'il a volé depuis, pour la plus grande gloire de DIEU; mais je le tiens pour damné, s'il dit que le Dépofitaire eft de moi.

Voici un tarif très-honnête des montres que M. le duc de *Praflin* a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adreffer à nous; nous fommes bons ouvriers et très-fidelles. Si quelqu'un de vos miniftres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adreffe à Ferney. Secourez notre entreprife, mes chers anges; nous avons vingt familles à nourrir.

A l'égard des humeurs fcorbutiques, je plains bien madame d'*Argental* fi fon état approche de mon état. Portez-vous bien tous deux, jouiffez d'une vie douce, confervez-nous vos bontés, protégez nos manufactures, mais protégez auffi celle de feu monfieur *Lantin*. Nous vous préfentons nos cœurs, madame *Denis* et moi. *V.*

1770.

LETTRE CLXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 de mai.

Je foupçonne, Madame, que vous vous fouciez peu de la métaphyfique; cependant il eft affez curieux de chercher fi on a une ame ou non, et de voir tous les rêves qu'on a faits fur cet être incompréhenfible. Nous reffemblons tous au capitaine fuiffe qui priait dans un buiffon, avant une bataille, et qui difait: *Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon ame, fi j'en ai une.* Vous me paraiffez fort indifférente fur ces bagatelles; on s'endurcit en vivant dans le monde.

Vous avez voulu abfolument que je vous envoyaffe quelques chapitres; mais j'ai peur qu'ayant beaucoup lu et beaucoup réfléchi vous ne foyez plus amufable, et que je ne fois point du tout amufant. Vous en favez trop pour que je vous donne du plaifir.

Voyez fi les articles *Alchimifte*, *Alcoran*, *Alexandre*, qui font remplis d'hiftoriettes, pourront vous défennuyer un moment. Je fuis avec vous comme *Arlequin* à qui on difait: Fais-moi rire, et qui ne pouvait en venir à bout.

J'imagine que votre grand'maman eft une vraie philofophe; elle s'en va voir fa colonie que vous

appelez si bien Salente. Elle va faire le bonheur de ses vassaux, au lieu d'avoir la tête étourdie du fracas des fêtes, dont il ne reste rien que de la lassitude, quand elles sont passées. Je crois le fond de son caractère un peu sérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une ame égale et constante, sans ostentation; qu'elle n'aime point à se prodiguer dans le monde; que chaque jour elle aimera davantage la retraite; qu'en connaissant les hommes par la supériorité de sa raison, elle aime à répandre des bienfaits par instinct; qu'elle est très-instruite et ne veut point le paraître: voilà le portrait que je me fais de la souveraine d'Amboise, au pied de mes Alpes où j'ai encore de la neige. 1770.

J'ai pris avec elle une étrange liberté; j'ai mis sous sa protection des essais de ma manufacture de montres: que ne suis-je un de ses vassaux d'Amboise! On dit que le blé a manqué jusque dans ses Etats; nous n'en avons point dans notre pays barbare.

Je crois que les Russes mangeront bientôt celui des Turcs. Il me semble que voilà une révolution qui se prépare, et à laquelle personne ne s'attendait: c'est de quoi exercer la philosophie de votre grand'maman.

La mienne consiste à souffrir patiemment, ce qui coûte un peu, et à vous être attaché, Madame, avec le plus tendre respect. Il ne faut assurément nul effort pour vous aimer.

Voulez-vous bien, Madame, avoir la bonté de me mettre aux pieds de votre grand'maman?

1770.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 28 de mai.

MONSIEUR,

Je perſiſte à croire que les philoſophes m'ont daigné prendre pour leur repréſentant, comme une compagnie fait ſouvent ſigner pour elle le moindre de ſes aſſociés. Je conſens de ſigner, quoique j'aye la main fort tremblante.

Vous avez donc la bonté, Monſieur, d'être un des protecteurs de la ſtatue. M. le duc de *Choiſeul* y a de plus grands droits qu'on ne penſe; il fait des vers plus jolis que ceux de nous autres ſeſeurs, et tient le cas ſecret; j'en ai de lui qui ſont charmans.

Je ne ſais comment reconnaître ſes bontés: il protége une manufacture de montres que les émigrans de Genève ont établie dans mon hameau; il a bien voulu deſcendre juſqu'à leur faciliter le débit. Je ne verrai pas la ville qu'il va bâtir dans mon voiſinage, mais je jouis déjà de tout le bien qu'il veut faire.

Je goûte à préſent, malgré tous mes maux, le plus grand des plaiſirs; je vois les fruits de la philoſophie éclore. Soixante artiſtes huguenots, répandus tout d'un coup dans ma paroiſſe, vivent avec les catholiques comme des frères; il ſerait impoſſible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là. En conſcience, meſſieurs les moines,

M. *Rose* évêque de Senlis, MM. les curés *Aubry* et *Guincestre*, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint-Barthelemi? 1770.

Peut-être l'impératrice de Russie opère-t-elle à présent une grande révolution chez les Turcs; mais j'aime mieux celle dont je suis témoin, et j'ai la mine de mourir content. Je crois que ces nouvelles ne déplairont pas au respectable M. d'*Alembert*, l'appui de la tolérance et de la vertu, et si digne d'être votre ami.

Conservez vos bontés, Monsieur, à votre très-humble et très-obéissant et très-reconnaissant serviteur, le languissant *frère François*, plus humain que tous les capucins du monde.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 1 de juin.

MADAME,

Je crois que vous avez fait une gageure d'exercer votre patience, et moi de pousser à bout vos bontés. J'ai eu l'honneur de vous parler, dans une de mes lettres, de sept frères, tous au service du roi, dont les jésuites avaient usurpé l'héritage pour la plus grande gloire de Dieu. Voici, je pense, l'aîné de

1770. ces sept *Machabées.* Il prétend qu'ayant été auprès de vous, Madame, le secrétaire des capucins, je dois, à plus forte raison, être celui des officiers qui ont été blessés au service. Je ne sais pas ce qu'il demande. Pour moi, je ne demanderais à Versailles que l'honneur et la consolation de vous entendre. Tout le monde croit, dans mon pays de neiges, que j'ai un grand crédit auprès de vous, depuis l'aventure des capucins, et surtout depuis celle des montres. Moi qui suis excessivement vain, je ne les détrompe pas; ils viennent tous me dire : Allons, notre secrétaire, vîte une lettre pour madame la duchesse, qui *fait du bien pour son plaisir.* Je baisse les oreilles, j'écris, et puis je suis tout honteux, et je voudrais m'aller cacher.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, et en rougissant de mes hardiesses, Madame, votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur *V.*

LETTRE CLXXX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

1 de juin.

VOUS avez dû voir, Madame, que je consume ma pauvre vie dans mes déserts de neige pour vous récréer un quart d'heure, vous et votre grand'-maman. Il y a des insectes qui sont trois ans à se

former, pour vivre quelques minutes: c'eſt le ſort de la plupart des ouvrages en plus d'un genre. Je vous prie toutes deux de prêter un peu d'attention à l'article *Anciens et Modernes ;* c'eſt une affaire de goût : vous êtes juges en dernier reſſort. 1770.

Quant aux choſes ſcientifiques , je ne crois pas que tout ce qu'on ne peut comprendre ſoit inutile. Perſonne ne ſait comment une médecine purge, et comment le ſang circule vingt fois par heure dans les veines; cependant il eſt très-ſouvent utile d'être purgé et ſaigné.

Il eſt fort utile d'être défait de certains abominables préjugés, ſans qu'on ait quelque choſe de bien ſatisfeſant à mettre à la place. C'eſt aſſez qu'on ſache certainement ce qui n'eſt pas , on n'eſt pas obligé de ſavoir ce qui eſt. Je ſuis grand démoliſſeur, et je ne bâtis guère que des maiſons pour les émigrans de Genève. La protection de madame la ducheſſe de *Choiſeul* leur a fait plus de bien que leurs compatriotes ne leur ont fait de mal. Qui m'aurait dit que je lui devrais tout, et qu'un jour je fonderais au mont Jura une colonie qui ne proſpèrerait que par ſes bontés ? et puis qu'on diſe qu'il n'y a point de deſtinée ! C'eſt vous , Madame, qui m'avez valu cette deſtinée-là; c'eſt à vous que je dois votre grand'maman.

Je lui ai envoyé le mémoire des communautés de Franche-Comté , d'accord ; mais il eſt ſigné des ſyndics, et non pas de moi. Je ne ſuis point avocat : le fond du mémoire eſt de M. *Chriſtin* avocat de Beſançon ; je l'ai un peu retouché. Il n'y a rien que de très-vrai. L'avocat au conſeil , chargé de l'affaire, l'a

1770. approuvé, l'a donné à plusieurs juges. S'il n'est pas permis de soutenir le droit le plus évident, où fuir? Je tiens qu'il faut le soutenir très-fortement, ou l'abandonner.

Ce n'est point ici une grâce qu'on demande. Ces communautés sont précisément sur la route que M. le duc de *Choiseul* veut ouvrir de sa colonie en Franche-Comté. Ces gens-là seraient fort aises d'être les serfs du mari de votre grand'maman, mais ils ne veulent point du tout l'être des moines de saint *Benoît*, devenus chanoines. La prétention de Saint-Claude est absurde. S[t] *Claude* est un grand saint, mais il est aussi ridicule qu'injuste, du moins il me paraît tel. J'ai cru qu'il fallait faire sentir cette absurdité, avant qu'on discutât des fatras de papiers que les ministres n'ont jamais le temps de lire.

J'avoue que mon nom est fatal en matière ecclésiastique; mais je n'ai jamais prétendu que mon nom parût; Dieu m'en préserve; et d'ailleurs ceci est matière féodale. Le roi ne lit point ces factums préparatoires, on ne les met point sous ses yeux. Le rapporteur seul est écouté; et comme tout dépend ordinairement de lui, il nous a paru essentiel que les juges fussent bien au fait. Ils jettent souvent un coup d'œil égaré sur ces pièces ennuyeuses; j'ai voulu les intéresser par la tournure; j'ai voulu les amuser, eux, et non pas le roi qui a d'autres affaires, et qui très-communément laisse décider ces procès sommaires sans y assister, comme il arriva dans le procès des *Sirven*, où M. le duc de *Choiseul* fut net contre moi, et avec raison.

Enfin, si j'ai tort, on perdra de bons sujets, et

j'en ſuis fâché ; mais je me réſigne, car il faut toujours ſe réſigner, et je ne ſuis pas capucin pour rien. 1770.

Réſignez-vous, Madame, à la fatalité qui gouverne ce monde. *Horace* recommandait cette philoſophie, il y a quelque dix-huit cents ans; il recommandait auſſi l'amitié, et la vôtre fait le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juin.

MON cher ange, je vous dirai d'abord, pour m'inſinuer dans vos bonnes grâces, que l'abbé de *Châteauneuf* s'eſt arrangé tout comme vous l'avez voulu avec le Dépoſitaire. *Ninon* n'a point couché avec le jeune *Gourville ;* et quant à M. *Agnant*, il n'eſt point un ivrogne à balbutiement et à hoquets ; c'eſt un buveur du quartier qui peut regarder les gens fixement et d'un air comique, en diſant ſon mot; mais qui n'eſt point du tout ivre : et en cela même, il eſt un perſonnage aſſez neuf au théâtre.

Dès que meſſieurs du clergé ſeront prêts à plier bagage, je vous enverrai celui de *Ninon;* l'*Encyclopédie* ne me laiſſe pas à préſent à moi.

Venons maintenant au profane. Je crains bien que M. le duc de *Praſlin* ne faſſe pas ſitôt des préſens de montres aux janiſſaires et aux douaniers de la Porte ottomane. Vous ſavez comme on s'égorge dans la

patrie de *Sophocle* et de *Platon*, comme on maſſacre
1770. et comme on pille. Cependant, ſi nos conſuls reſtent, ſi M. le duc de *Praſlin* veut des montres, nous ſommes à ſes ordres.

M. le duc de *Choiſeul* a la bonté de nous en prendre. Favoriſez-nous, je vous en conjure ; engagez vos camarades, meſſieurs les miniſtres étrangers, à nous donner la préférence. Si nous avions une eſtampe de votre prince, nous lui enverrions une montre avec ſon portrait en émail, qui ne ſerait pas chère.

Nous avons fait celui du roi et de monſeigneur le dauphin, qui ont parfaitement réuſſi. Nous feſons à préſent celui de M. le comte d'*Aranda ;* c'eſt une entrepriſe très-conſidérable. M. l'abbé *Terrai* en a fait une bien cruelle en me ſaiſiſſant deux cents mille francs d'argent comptant qui n'avaient rien à démêler avec les deniers de l'Etat, et qui auraient ſervi à bâtir des maiſons pour nos artiſtes, et à augmenter la fabrique. Il a fait un mal irréparable.

On avait bien trompé, ou du moins voulu tromper M. le duc de *Choiſeul*, quand on lui avait dit que les natifs de Genève, maſſacrés par les bourgeois, n'étaient que des gredins et des ſéditieux. Je vous aſſure que ceux qui travaillent chez moi ſont les plus honnêtes gens du monde, les plus ſages, les plus dignes de ſa protection.

Dites bien, je vous prie, à MM. les ducs de *Choiſeul* et de *Praſlin* combien je leur ſuis attaché ; mon cœur vous en dit toujours autant. *V.*

LETTRE CLXXXII. 1770.

A M. DE LISLE DE SALES.

A Ferney, 6 de juin.

J'AI lu, Monfieur, votre livre (*) avec enchantement. Je vous fuis d'autant plus obligé que je le crois capable de faire le plus grand bien. Tous les gens fages le liront, et eftimeront l'auteur; mais c'eft principalement aux malades à lire les bons livres de médecine. Vous leur avez emmiellé les bords du vafe, comme dit *Lucrèce.* Vous ne vous contentez pas de leur parler raifon, vous y joignez l'éloquence qui eft fon paffe-port : *utile dulci* eft votre devife.

La lecture de votre ouvrage, Monfieur, m'a fait oublier ma vieilleffe et les maux dont je fuis accablé. Vous êtes comme les anciens mages qui guériffaient avec des paroles enchantées.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaiffance et toute l'eftime que je vous dois, &c.

(*) *La Philofophie de la nature.*

1770.

LETTRE CLXXXIII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Juin.

Ah, Monſieur, que je ſuis content de *Mélanie!* voilà le ſtyle dont il faut écrire. Les Velches vont être débarbariſés.

Je ne regarde l'aventure de l'*Encyclopédie* que comme une défenſe aux rôtiſſeurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême. Je ſuis perſuadé qu'après Pâques on fera très-bonne chère. Je ſouhaite beaucoup la délivrance des volumes de l'*Encyclopédie* et des *Reſcriptions*. Les dernières m'intéreſſent très-particulièrement.

Je vous remercie, mon cher Monſieur, de la *Gazette littéraire* et de la lettre de M. de *Fontanelle*, et d'avoir purgé votre librairie des follicules de ce maraud de maître *Aliboron*. Vous imprimez le *Suétone* au lieu de l'*Ane littéraire*, c'eſt mettre un diamant à la place de la boue. Vous me faites un plaiſir extrême de me dire que les remarques ſont excellentes; je m'en doutais bien. Perſonne, à mon gré, n'a le jugement plus sûr que M. de *la Harpe;* ſon ſtyle eſt clair et vigoureux; il dit beaucoup en peu de mots; c'eſt le grand ennemi du fatras. Il faut abſolument le mettre de l'académie, quand il décampera quelque évêque ou moi. Je vous réponds de moi dans peu de temps.

Vous devez avoir vu une aſſez belle bibliothéque à Manheim. Vous êtes ſans doute en correſpondance avec M. *Colini*, mon ami. Je me flatte que je puis vous appeler du même nom. Vous devez bien compter ſur tous les ſentimens, &c. 1770.

LETTRE CLXXXIV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 de juin.

On fait ce qu'on peut, Madame, dans nos déſerts, pour vous faire paſſer quelques minutes à Saint-Joſeph; et, malgré la crainte de vous ennuyer, on vous envoie ces deux feuilles détachées. Impoſez ſilence à votre lecteur, ſitôt que vous vous ſentirez la moindre envie de bâiller.

J'ignore tout ce qui ſe fait à préſent ſur la terre. Je ne fais pas même ſi Lacédémone appartient à *Catherine II* ou à *Mouſtapha;* je ne ſais où eſt votre grand'maman, et c'eſt ce qui m'intéreſſe davantage. Si elle eſt dans ſon palais de Chanteloup, occupée de ſa floriſſante colonie, je la déclare philoſophe. J'entends ſurtout, par ce mot, philoſophe-pratique; car ce n'eſt pas aſſez de penſer avec juſteſſe, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés de tant de pauvres femmes, et même de tant de ſots hommes, de connaître bien le monde, et par conſéquent de le mépriſer; mais ſe retirer

1770. de la foule pour faire du bien, encourager des arts néceſſaires, être ſupérieure à ſon rang par ſes actions comme par ſon eſprit, n'eſt-ce pas là la véritable philoſophie ?

Je vous plains toutes deux de ne pouvoir pas aller enſemble dans le paradis terreſtre de Chanteloup. Il faut toujours, Madame, que je vous remercie de toutes les bontés dont elle m'a comblé, car ſans vous elle m'aurait peut-être ignoré. Elle protége, du haut de ſa colonie de Carthage, la colonie de mon hameau; elle me fait goûter chaque jour le plaiſir de la reconnaiſſance. Je me flatte qu'elle était dans ſon royaume dans le temps que les badauds de Paris ſe tuaient au milieu des fêtes, aſſez près de ſon hôtel; elle aurait été trop ſenſiblement frappée de ce déſaſtre. Eſt-il poſſible qu'on s'égorge pour aller voir des lampions !

Adieu, Madame; conſervez du moins votre ſanté; la mienne eſt déſeſpérée. Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 19 de juin.

MON très-cher philoſophe, vous m'avez raccommodé avec *Sirven*. Je vois avec plaiſir qu'il pourſuit ſon affaire; je ne doute pas qu'un homme auſſi ſage et auſſi éloquent que M. de *la Croix* ne lui faſſe remporter une victoire entière. Tous les honnêtes

gens lui applaudiront. Dites-lui, je vous prie, qu'il ait la bonté d'adreffer fon mémoire à M. *Vaffelier*, premier commis de la pofte de Lyon. Il ne ferait pas mal qu'il y en eût deux exemplaires dans le paquet, l'un pour M. *Vaffelier*, l'autre pour moi. Vive déformais le parlement de Touloufe ! 1770.

Je dois vous dire que j'ai prié M. de *la Croix* de gronder *Sirven* d'avoir été fix mois entiers fans écrire à fes filles.

A l'égard de votre fage hardieffe, vous n'avez rien à craindre. Il n'y a pas un mot dans votre *Abrégé* fur lequel on puiffe vous inquiéter. On fera fâché, mais comme les plaideurs qui ont perdu leur procès. Vous avez d'ailleurs un archevêque (*) qui penfe comme vous, qui eft prudent comme vous, et qui fera bientôt de l'académie; il ne reffemble point du tout à *Martin le Franc de Pompignan*.

Je vous demande votre bénédiction, mon cher docteur de forbonne; et je vous donne la mienne, en qualité de capucin.

(*) M. de *Brienne*.

1770.

LETTRE CLXXXVI.

A MADAME NECKER.

A Ferney, 21 de juin.

MADAME,

QUAND les gens de mon village ont vu *Pigal* déployer quelques inſtrumens de ſon art : Tiens, tiens, diſaient-ils, on va le diſſéquer ; cela ſera drôle. C'eſt ainſi, vous le ſavez, que tout ſpectacle amuſe les hommes. On va également aux marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'opéra comique, à la grand'meſſe et à un enterrement. Une ſtatue fera ſourire quelques philoſophes, en refrognant les ſourcils réprouvés de quelques coquins d'hypocrites, ou de quelque poliſſon de folliculaire. Vanité des vanités ! mais tout n'eſt pas vanité ; ma tendre reconnaiſſance pour mes amis, et ſurtout pour vous, Madame, n'eſt pas vanité.

LETTRE

LETTRE CLXXXVII.

1770.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

23 de juin.

MON aimable commandant eſt ici, Monſieur; ma conſolation aurait été parfaite, ſi vous étiez venu avec lui. *Pigal* a déjà modelé le ſquelette dont l'ame ſubſiſte encore et vous ſera très-attachée juſqu'au moment où elle ſera diſſipée et rendue à la matière ſubtile dont elle eſt venue.

Je vous fais bien bon gré de ne point aimer du tout ce fanatique de *Joad*. Je bénis DIEU de ce que le petit-fils d'*Henri IV* penſe comme vous ſur ce barbare énergumène.

J'ai raiſonné beaucoup avec *Pigal* ſur le veau d'or qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand-prêtre *Aaron;* il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure en moins de ſix mois. J'en ai conclu pieuſement que DIEU avait fait un miracle pour ériger le veau d'or en une nuit, et pour avoir le plaiſir de punir de mort vingt-trois mille juifs qui murmuraient de ce qu'il était trop long-temps à écrire ſes deux tables.

Agréez toujours, Monſieur, ma tendre reconnaiſſance de toutes les bontés que vous me témoignez.

1770.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de juin.

J'APPRENDS que le vainqueur de Mahon et le dictateur des Fourches caudines de Clofter-Seven a bien voulu faire pour fon vieux ferviteur ce que les Génois firent pour mon héros; proportion gardée, s'entend, entre le héros et le barbouilleur de papier. Je le prie de recevoir les très-humbles remercîmens du fquelette de Ferney que *Pigal* a fu rendre vivant. Ce fquelette n'eft en vie que pour fentir la reconnaiffance qu'il doit à fon doyen de l'académie.

Comme vous ferez un jour le doyen des pairs, permettez-moi de vous féliciter fur le fuccès indubitable du procès que M. le duc d'*Aiguillon* a voulu abfolument avoir devant les pairs. Il ne tiendrait qu'à vous d'avoir la bonté de faire gagner le procès des Guèbres au parlement du parterre de Bordeaux. Un mot à l'avocat général M. *Dupaty*, qui eft un franc guèbre, ferait l'affaire.

On dit que vous protégez prodigieufement une nouvelle pièce de *Paliffot*, intitulée le Satirique; c'eft un beau grenier à tracafferies. Je vois que vous faites la guerre aux philofophes, ne pouvant plus la faire aux Anglais et aux Allemands : cela vous amufe, et c'eft toujours beaucoup. Puiffiez-vous vous amufer pendant tout le fiècle où nous fommes! Vous en avez fait l'ornement et vous en ferez la fatire mieux que perfonne.

Je voudrais bien avoir une copie de votre ſtatue, pour que la mienne fût aux pieds de la vôtre. 1770.

Agréez toujours, Monſeigneur, mon tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXXXIX.

A M. LE MARQUIS DE JAUCOURT,

COMMANDANT EN BRESSE.

Juin.

MON très-généreux et très-cher commandant, je ſuis votre ſujet plus que jamais. J'ai établi dans le hameau de Ferney-les-Verſoy une petite annexe de vos manufactures de montres de votre capitale de Bourg-en-Breſſe. Cette ſalle de théâtre que vous connaiſſez eſt changée en ateliers ; on fond de l'or, on polit des rouages là où on déclamait des vers ; il faut bâtir de nouvelles maiſons pour les émigrans ; tous les ouvriers de Genève viendraient, s'il y avait de quoi les loger. Il faut ſonger que chacun veut avoir une montre d'or, depuis Pékin juſqu'à la Martinique, et qu'il n'y avait que trois grandes manufactures, Londres, Paris et Genève.

Les ames tolérantes et ſenſibles ſeront encore fort aiſes d'apprendre que ſoixante huguenots vivent avec mes paroiſſiens de façon qu'il ne ſerait pas poſſible de deviner qu'il y a deux religions chez moi ; voilà qui eſt conſolant pour la philoſophie,

1770. et qui démontre combien l'intolérance eſt abſurde et abominable. La révolution s'eſt faite tout doucement dans les têtes les moins inſtruites comme dans les plus éclairées ; nous verrons la même choſe dans dix ans en Turquie, ſi mon impératrice pouſſe ſa *pointe*, comme dit le père *Daniel*. Ma foi, le temps de la raiſon eſt venu, et j'en bénis DIEU, tout capucin que je ſuis : c'eſt dommage que je ſois ſi vieux et ſi malade, car je me flatte que dans quelques années je verrais le vrai paradis de mon vivant.

Conſervez-moi vos bontés, Monſieur ; elles ſont un des ingrédiens de mon paradis.

Frère François.

Je lis actuellement tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt ;* vous ne ſauriez croire combien il me fait aimer ſa belle ame, et comme je m'inſtruis avec lui.

LETTRE CXC.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de juillet.

MONSEIGNEUR, j'ai reçu, comme j'ai pu dans mon miſérable état, M. le prince *Pignatelli*, mais avec tout le reſpect que j'ai pour ſon nom et avec l'extrême ſenſibilité que ſon mérite m'a inſpirée.

Je vous avoue que je ſuis flatté de ma ſtatue poſée aux pieds de la vôtre, plus que mademoiſelle *le Maure*

ne l'était d'être dans le carroſſe de madame la dauphine. Le carroſſe et les chevaux ne ſont plus ; votre ſtatue durera, et votre gloire encore davantage. Vous me pouſſerez à la poſtérité. 1770.

Mon héros, en me careſſant d'une main, m'égratigne un peu de l'autre, ſelon ſa louable coutume. Voici ce que je réponds à ces belles invectives contre la philoſophie à laquelle il vous plaît de déclarer la guerre par paſſe-temps. Liſez, je vous prie, cette page que je détache d'une feuille d'une Encyclopédie de ma façon ; elle m'eſt apportée dans le moment ; c'eſt le commencement d'un article où l'on réfute une partie des extravagances abſurdes de *J. Jacques*. Je déteſte l'inſolence d'une telle philoſophie, autant que vous la mépriſez. Le ſyſtême de l'égalité m'a toujours paru d'ailleurs l'orgueil d'un fou. Il n'en eſt pas de même de la tolérance. Non-ſeulement les philoſophes qui méritent votre ſuffrage, l'ont annoncée, mais ils l'ont inſpirée aux trois quarts de l'Europe entière. Ils ont détruit la ſuperſtition juſque dans l'Italie et dans l'Eſpagne. Elle eſt ſi bien détruite que, dans mon hameau, où j'ai reçu plus de cent génevois avec leurs familles, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait deux religions. J'ai une colonie entière d'excellens artiſtes en horlogerie ; j'ai des peintres en émail. Le roi a acheté pluſieurs montres de ma manufacture. Cet établiſſement fait venir en foule des marchands de toute eſpèce. Je bâtis des maiſons, je vivifie un déſert. Si j'avais été aſſez heureux pour en faire autant dans les landes de Bordeaux, je ſuis sûr que vous m'en ſauriez gré, et que vous appelleriez mes efforts du nom de

1770. véritable philoſophie. Il était digne de vous de vous déclarer le protecteur des philoſophes plutôt que celui de *Paliſſot*. Vous ſavez qu'ils ont un grand parti, et qu'on ambitionne leur ſuffrage. Je n'ai plus qu'un déſir, c'eſt celui de vous renouveler mes très-tendres hommages, de vous entretenir, de vous ouvrir mon cœur, de vous faire voir qu'il n'eſt pas indigne de vos bontés. Il eſt vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours. Il y a plus d'un an que je ſuis en robe de chambre. J'ai bientôt ſoixante et dix-ſept ans, je ſuis très-affaibli; mais je donnerais ma vie pour paſſer quelques jours auprès de vous, dès que ma colonie n'aura plus beſoin de moi.

Il eſt plaiſant qu'un garçon horloger, avec un décret de priſe de corps, ſoit à Paris, et que je n'y ſois pas.

Votre Paris eſt plein de tracaſſeries, tandis que celles de *Catherine II* vont à exterminer l'empire des Turcs. Croyez qu'elle eſt bien loin d'être dans la ſituation équivoque où de fauſſes nouvelles la repréſentent. Elle a fait deux légions de Spartiates qui ont tout le courage des héros de la guerre de Troye. Elle peut dans deux mois être maîtreſſe de la Gréce et de la Macédoine; et, à moins d'un revers qui n'eſt pas vraiſemblable, vous verrez une grande révolution. Songez que cette même impératrice, dans ſon code qu'elle a daigné m'envoyer écrit de ſa main, a établi la tolérance univerſelle pour la première de ſes lois.

Je vous demande la vôtre. Vous ſavez ſi mon cœur eſt à vous, et quel eſt mon reſpect, ma paſſion, mon idolâtrie pour mon héros. *V.*

LETTRE CXCI. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de juillet.

Je vous ai parlé plus d'une fois à cœur ouvert, Madame; il eſt actuellement fendu en deux, et je vous envoie les deux moitiés dans cette lettre.

L'Envie et la Médiſance ſont deux nymphes immortelles. Ces demoiſelles ont répandu que certains philoſophes, que vous n'aimez pas, avaient imaginé de me dreſſer une ſtatue, comme à leur député; que ce n'était pas les belles-lettres qu'on voulait encourager, mais qu'on voulait ſe ſervir de mon nom et de mon viſage pour ériger un monument à la liberté de penſer. Cette idée, dans laquelle il y a du plaiſant, peut me faire tort auprès du roi. On m'aſſure même que vous avez penſé comme moi, et que vous l'avez dit à une de vos amies. Cette pauvre philoſophie eſt un peu perſécutée. Vous ſavez que le gros recueil de l'*Encyclopédie* eſt priſonnier d'Etat à la baſtille avec St *Billard* et St *Grizel;* cela eſt de fort mauvais augure.

Je me trouve actuellement dans une ſituation où j'ai le plus grand beſoin des bontés du roi. Je ne ſais ſi vous ſavez que j'ai recueilli chez moi une centaine d'émigrans de Genève, que je leur bâtis

1770. desmaisons, que j'établis une manufacture de montres; et, si le roi ne nous accorde pas des priviléges qui nous sont absolument nécessaires, je cours risque d'être entièrement ruiné, surtout après les distinctions dont M. l'abbé *Terrai* m'a honoré.

Il est donc très-expédient qu'on n'aille point dire au roi, en plaisantant à souper : Les encyclopédistes font sculpter leur patriarche. Cette raillerie qui pourrait être trop bien reçue, me porterait un grand préjudice. Je pourrais offrir ma protection en Sibérie et au Kamshatka; mais, en France, j'ai besoin de la protection de bien des gens, et même de celle du roi. Il ne faut donc pas que ma statue de marbre m'écrase. Je me flatte que les noms de M. et de madame de *Choiseul* feront ma sauve-garde.

J'aurai l'honneur de vous envoyer, Madame, les articles de la petite Encyclopédie, que je croirai pouvoir vous amuser un peu; car il ne s'agit à nos âges que de passer le temps et de glisser sur la surface des choses. On doit avoir fait ses provisions un peu avant l'hiver; et quand il est venu, il faut se chauffer doucement au coin du feu qu'on a préparé.

Adieu, Madame; jouissez du peu que la nature nous laisse. Soumettons-nous à la nécessité qui gouverne toutes choses. *Homère* avoue que *Jupiter* obéissait au destin, il faut bien que nos imaginations lui obéissent aussi. Mon destin est de vous être bien tendrement attaché jusqu'à ce que mon faible corps soit changé en chou ou en carotte. *V.*

LETTRE CXCII.

1770.

A M. DUPONT,

Auteur des Ephémérides du citoyen.

De Ferney, le 16 de juillet.

M. *Bérenger* m'a fait le plaifir, Monfieur, de m'apporter votre ouvrage qui eft véritablement d'un *citoyen*. *Bérenger* l'eft auffi, et c'eft ce qui fait qu'il eft hors de fa patrie. Je crois que c'eft lui qui a rectifié un peu les premières idées qu'on avait données d'abord fur Genève. Pour moi, qui fuis citoyen du monde, j'ai reçu chez moi une vingtaine de familles génevoifes, fans m'informer ni de quel parti ni de quelle religion elles étaient. Je leur ai bâti des maifons, j'ai encouragé une manufacture affez confidérable, et le miniftère et le roi lui-même m'ont approuvé. C'eft un effai de tolérance et une preuve évidente que, dans le fiècle éclairé où nous vivons, cette tolérance ne peut avoir aucun effet dangereux; car un étranger qui demeurerait trois mois chez moi, ne s'apercevrait pas qu'il y a deux religions différentes. Liberté de confcience et liberté de commerce, Monfieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un Etat petit ou grand.

Je prouve par les faits, dans mon hameau, ce que, vous et M. l'abbé *Roubaud*, vous prouvez éloquemment par vos ouvrages.

1770. J'ai lu, avec l'attention que mes maladies me permettent encore, tout ce que vous dites de curieux sur la compagnie des Indes et sur le systême. Tout cela n'est pas à l'honneur de la nation. Vous m'avouerez, au moins, que cet extravagant systême n'aurait pas été adopté du temps de *Louis XIV*, et que *Jean-Baptiste Colbert* avait plus de bon sens que *Jean Law*.

A l'égard de la compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puisse jamais être florissant entre les mains des particuliers. J'ai bien peur qu'il n'essuye autant d'avanies que de pertes, et que la compagnie anglaise ne regarde nos négocians comme de petits interlopes qui viennent se glisser entre ses jambes. Les vraies richesses sont chez nous, elles sont dans notre industrie; je vois cela de mes yeux. Mon blé nourrit tous mes domestiques; mon mauvais vin, qui n'est point malfesant, les abreuve; mes vers à soie me donnent des bas; mes abeilles me fournissent d'excellent miel et de la cire; mon chanvre et mon lin me fournissent du linge. On appelle cette vie patriarcale; mais jamais patriarche n'a eu de grange telle que la mienne, et je doute que les poulets d'*Abraham* fussent meilleurs que les miens. Mon petit pays, que vous n'avez vu qu'un moment, est entièrement changé en très-peu de temps.

Vous avez bien raison, Monsieur; la terre et le travail sont la source de tout, et il n'y a point de pays qu'on ne puisse bonifier. Continuez à inspirer le goût de la culture, et puisse le gouvernement seconder vos vues patriotiques!

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de *Saint-Mégrin*, qui m'a paru fait pour rendre un jour de véritables ſervices à ſa patrie, et dont j'ai conçu les plus grandes eſpérances. 1770.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute eſtime et tous les autres ſentimens que je vous dois,

Monſieur,

votre, &c.

P. S. Voulez-vous bien, Monſieur, faire mes tendres complimens à M. l'abbé *Morellet*, quand vous le verrez ?

LETTRE CXCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

MON cher ange, il y a long-temps que je ne vous ai écrit ; la raiſon en eſt qu'étant très-malade, quoi qu'on die, et ayant une aſſez nombreuſe colonie à conduire, ma tête qui n'eſt pas plus groſſe que celle d'un lapin, m'a un peu tourné. Il faut digérer et avoir une groſſe tête, pour bâtir des maiſons et des comédies, et pour diriger les têtes des autres.

Je ſuis donc très-malade, vous dis-je, malgré les calomnies de *Pigal* qui répand par-tout que je me porte bien.

Je vous avertis qu'il faudrait jouer le Dépoſitaire avant qu'on piloriât S[t] *Grizel* et S[t] *Billard ;* car

1770. quand ils feront piloriés, la pitié fuccédera dans les cœurs à l'indignation, et ce qui aurait été plaifant pourra paffer pour cruel : mais, comme meffieurs du clergé, que *Grizel* confeffait, ne fe fépareront pas fitôt, je laiffe le tout à votre prudence, et je vous enverrai, quand il vous plaira, le Dépofitaire de l'abbé de *Châteauneuf*, et la Sophonisbe de monfieur *Lantin* pour mettre avec l'Ecoffaife de M. *Jérôme Carré*.

Il me paraît que vos ambaffadeurs ne font pas grand cas de nos montres de Ferney ; cependant je compte qu'il y en aura une inceffamment avec le portrait du comte d'*Aranda*, qu'il faudra bien que monfieur l'ambaffadeur d'Efpagne prenne.

J'ai reçu de mon mieux M. le prince *Pignatelli*, fon fils, malgré mes maux, ma misère et ma colonie.

Le beau-frère de *Fréron* me perfécute toujours pour lui faire avoir juftice ; mais je ne fais ce que c'eft que fon affaire. Ce beau-frère me paraît un bavard ; et d'ailleurs on dit qu'il fuffit d'être allié de *Fréron* pour ne valoir pas grand'chofe.

Le Kain nous a envoyé trois grandes lettres, pour avoir deux copies de mon vifage en plâtre. Je lui réponds par un petit billet que je vous prie de lui faire tenir ; on n'a pas des vifages de plâtre fi aifément qu'il le penfe.

Je ne fais, mon cher ange, fi vous êtes à Paris ou à Compiègne. Suppofé que ce foit à Compiègne, je vous fupplie de communiquer à M. le duc de *Choifeul* mon étonnement dont je ne fuis pas encore revenu. J'avais pris la liberté d'envoyer fous fon enveloppe, en Efpagne, une caiffe des ouvrages de

ma manufacture. Il daigna fe charger de la faire passer par la pofte à Bordeaux, et de l'adreffer à un patron de vaiffeau pour la rendre à Cadix; et voici qu'il m'envoie lui-même le reçu du patron: mon protecteur devient mon commiffionnaire. Mons de *Louvois* n'aurait pas fait de ces chofes-là; auffi je l'aime autant que je hais mons de *Louvois*. 1770.

Il a fait encore bien pis; il a acheté de nos montres pour le compte du roi. Nos émigrans l'adorent, et j'en fais tout autant. Il fera de notre petit pays, jufqu'à préfent inconnu, un pays charmant. Mais que dites-vous de moi qui rifque de me ruiner pour établir chez moi des familles génevoifes? L'ingénieur du roi de Narfingue n'y fefait œuvre. Je fens bien que cela eft un peu ridicule à mon âge et avec mes maladies.

Un octogénaire plantait,
Paffe encor de bâtir: mais planter à fon âge!

A quelque âge que ce foit, radoteur ou non, je ferai tendrement attaché à mes deux anges jufqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

Madame *Denis* fe joint à moi pour vous dire les mêmes chofes. Ce n'eft pas qu'elle radote comme moi, elle n'en eft pas là, mais elle vous aime comme moi. *V.*

1770.

LETTRE CXCIV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

Juillet.

SAVEZ-VOUS quelque chofe de l'effroyable nouvelle du Portugal ? on dit qu'elle n'eft venue que par Rome et par l'Angleterre. Si elle était vraie, ne la faurions-nous pas par l'ambaffadeur de France à Lisbonne, par nos confuls et par nos marchands? l'idée feule de cette aventure fait frémir.

Je vous remercie de tout mon cœur, Monfieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez du fuccès de vos affaires. Vous favez combien je m'y intéreffe. Je trouve le procès de meffieurs des poftes très-bon, et je ne fuis pas sûr qu'ils le gagnent. Vous favez que tout eft arbitraire, et que le parlement aime un peu à dégraiffer tout fermier du roi. Pour St *Billard* et St *Grizel*, j'opine au pilori.

A l'égard du procès du parlement avec le roi, il eft curieux. Nous attendons le dénouement. Je crois que rien ne pourra empêcher le factum de M. de *la Chalotais* de paraître. Le public s'amufera, difputera, s'échauffera; dans un mois tout finira, dans cinq femaines tout s'oubliera.

Eft-on encore, Monfieur, dans l'ufage de prendre des refcriptions des poftes en payant à Paris au caiffier qui ne foit pas un faint? Madame *Denis* veut faire venir deux cents louis de Paris; pourriez-vous les lui faire tenir par la pofte, &c? Nous avons lu,

dans le mémoire de messieurs les fermiers des postes, que cet usage était établi ; ainsi c'est à la fête de St *Billard* et de St *Grizel* que vous devez attribuer cette importunité. 1770.

Vraiment oui, je n'ai pas manqué d'écrire à M. le duc de *Choiseul* que j'envoyais une petite caisse de montres à Marseille, par la poste. Il le trouve très-bon ; et vous savez que lui-même a eu la bonté d'en faire parvenir une caisse à Cadix. Il est très-important de donner à notre manufacture naissante toute la faveur possible ; c'est par-là seul qu'elle peut se soutenir.

Versoy deviendra un lieu très-considérable, mais il ne l'est pas encore. Ferney est un petit entrepôt qui s'augmente de jour en jour. Nous fesons tout ce que nous pouvons pour reconnaître les bontés de M. le duc de *Choiseul*, par notre zèle.

Adieu, Monsieur ; personne ne vous est plus tendrement attaché que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCV.

A M. DE LA HARPE.

27 de juillet.

SUÉTONE ne voit-il pas que l'ami *Lantin* a voulu rire quand il a exhorté les jeunes gens à rapetasser les détestables pièces et les détestables sujets du raisonneur ampoulé qui ne fut jamais tragique que dans trois ou quatre scènes, quand il fit un petit voyage en Espagne?

1770. L'ami *Lantin* ne s'eſt amuſé à reſſemeler Sophonisbe que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le raiſonneur. Le cinquième acte de *Mairet* avait un très-grand fonds de tragique; mais on ne pouvait pas faire grand'choſe de *Maſſiniſſe;* il en a fallu faire un jeune imprudent qui ſe laiſſe prendre comme un ſot. *Non eſt hic vis tragica.*

Dans tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui en France, il y a *comica*, mais non pas *vis.*

J'attends *Suétone* l'anecdotier ; et je me doute bien que l'eſprit mâle et judicieux, qui l'a traduit et commenté, aura peſé toutes ces anecdotes dans la balance de la raiſon.

On va jouer la religieuſe à Lyon ; cela vaut mieux ſans doute que vingt-quatre pièces du raiſonneur; et cependant.... Oh, qu'il fait bon venir à propos!

LETTRE CXCVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 30 de juillet.

On me dit, il y a un mois, mon cher *Cicéron*, que vous étiez en Normandie. Je ne vous écrivis point, attendant votre retour. Je ne ſais plus où vous êtes, mais je ne puis reſter long-temps ſans vous remercier de votre dernière lettre. J'ignore ſi vous embelliſſez Canon, ſi vous faites vos moiſſons, ou ſi vous prenez la défenſe de quelque innocent perſécuté. Vous donneriez bien tous vos vergers et tout votre

votre froment pour fecourir quelque infortuné. *Sirven* ne l'eft plus. Il eft toujours demandeur en réparation, dommages et intérêts, qu'il obtiendra difficilement. Je ne fais pas un mot des procédures ; je fais feulement que nous avons affaire à un procureur général un peu dur. 1770.

Savez-vous bien que ce M. *Riquet* avait conclu à pendre madame *Calas* et à faire rouer fon fils et *Lavaiffe* ? Je tiens cette horrible anecdote de madame *Calas* elle-même. Le pays des Chicachas et des Topinambous eft la patrie de la raifon et de l'humanité, en comparaifon de ces horreurs : et voilà de quels hommes nos vies et nos fortunes dépendent !

L'affaire de *Sirven* ne fera décidée qu'après la Saint-Martin. Il y a huit ans que cette pauvre famille combat contre l'injuftice.

Avez-vous fu l'hiftoire des deux amans de Lyon? Un jeune homme de vingt-cinq ans et une fille de dix-neuf, tous deux d'une figure charmante, fe donnent rendez-vous avec deux piftolets dont la détente était attachée à des rubans couleur de rofe ; ils fe tuent tous deux en même temps ; cela eft plus fort encore qu'*Arrie* et *Petus*. La juftice n'a fait nulle infamie dans cette affaire ; cela eft rare.

Avez-vous lu le *Syftême de la nature*? il ne me paraît pas confolant ; mais nous avons d'autres fyftêmes qui le font encore moins ; par exemple, celui des janféniftes.

Adieu, mon cher *Cicéron* ; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame *Terentia*.

1770. LETTRE CXCVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 d'auguſte.

MON cher philoſophe militaire, vous m'aviez mandé, il y a deux mois, que vous paſſeriez chez nous, et je vous attendais. J'imaginais que vous alliez voir meſſieurs vos enfans, et ç'aurait été une grande conſolation pour moi de vous embraſſer ſur la route. Je ſuis tombé dans un état de faibleſſe dont j'ai l'obligation à ma vieilleſſe et à un travail un peu forcé; mais il faut travailler juſqu'à la fin de ſa vie. *Job*, un de mes patrons, dit que l'homme eſt né pour travailler comme l'oiſeau pour voler.

J'ai été tout émerveillé de la petite galanterie que vous m'avez envoyée; j'en ſuis très-touché. Vous ſentez combien je ſuis ſenſible à une telle marque d'amitié.

Vous ne ſaviez pas apparemment l'autre galanterie que les gens de lettres de Paris ont bien voulu me faire. Si vous étiez venu à Ferney, vous y auriez vu M. *Pigal* qu'ils m'ont envoyé, et qui a fait le modèle d'une ſtatue dont ils honorent ma très-chétive figure. Je n'ai point un viſage à ſtatue, mais enfin, il a bien fallu me laiſſer faire. Il n'y a pas eu moyen de refuſer un honneur que me font cinquante gens de lettres des plus conſidérables de Paris : cette faveur eſt rare. Ils ont fait un fonds pour donner à M. *Pigal* un honoraire convenable;

j'en ai été furpris, et le fuis encore. Je ne puis attribuer une chofe fi extraordinaire qu'au défir qu'on a eu de confoler votre ami des chofes dont vous parlez. Il doit actuellement les oublier. Une ftatue de marbre annonce un tombeau, et j'y defcendrai en vous étant auffi attaché que je l'ai été depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître. *V.* 1770.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 3 d'augufte.

MON cher grand écuyer de *Cyrus*, buvez à ma fanté le jour de la noce, vous et madame de *Florian*. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'eft moi. Si mon cœur décidait de ma conduite, j'affifterais au mariage. Ma chétive fanté et mon âge ne me laiffent prétendre à d'autre facrement pour ma perfonne, qu'à celui de l'extrême-onction. Je paffe mes derniers jours à établir une colonie; je ne jouirai pas du fruit de mes travaux: il eft beaucoup plus aifé de marier un jeune confeiller du parlement, que de loger et d'accorder une trentaine de familles. Cependant nous travaillons nuit et jour à préfenter à la nouvelle mariée les fruits de notre nouvel établiffement. Nous avons fait une montre affez jolie et qui fera fort bonne. Nos artiftes font excellens; il n'y en a point de meilleurs à Paris: mais leur tranfmigration ne

1770. leur a pas permis d'aller auſſi vîte en beſogne que M. d'*Ornoi*. Il ſe marie le 7, et nous ne ſerons prêts que le 15. Nous enverrons notre offrande, madame *Denis* et moi, par M. d'*Ogny* à qui nous l'adreſſerons. Nos ſabricans ont voulu abſolument mettre mon portrait à la montre. Puiſque *Pigal* m'a ſculpté, il faut bien que je ſouffre qu'on me peigne; j'ai toute honte bue.

J'embraſſe tendrement le nouveau marié, ſa mère et ſon oncle le turc.

Je fais grand cas de votre philoſophie qui vous ramène à la campagne. J'aime à être encouragé, par votre exemple, à chérir la ſolitude et à ſuir le tracas du monde.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCIX.

A M. DORAT.

A Ferney, le 6 d'auguſte.

J'IGNORE, Monſieur, et je veux ignorer quel eſt le ſot ou le fripon, ou celui qui, revêtu de ces deux caractères, a pu vous dire que j'étais l'auteur des *Anecdotes ſur Fréron*; il aura pu dire, avec autant de vraiſemblance, que j'ai fait *Guſman d'Alfarache*. Je n'ai jamais, Dieu merci, ni vu ni connu ce miſérable *Fréron*; je n'ai jamais vu aucune de ſes rapſodies, excepté une demi-douzaine que

je tiens de M. *Lacombe ;* je fais feulement que c'eft un barbouilleur de papier complétement déshonoré. 1770.

Je ne connais pas plus fes prétendus croupiers que fa perfonne. Je fuis abfent de Paris depuis plus de vingt ans, et je n'y ai jamais fait, avant ce temps, qu'un féjour très-court. L'auteur des *Anecdotes fur Fréron* dit qu'il a été très-lié avec lui; j'ai effuyé bien des malheurs en ma vie, mais j'ai été préfervé de celui-là.

Je n'ai jamais vu M. l'abbé de *la Porte* dont il eft tant parlé dans ces *Anecdotes.* On dit que c'eft un fort honnête homme, incapable des horreurs dont *Fréron* eft chargé par tout le public.

Vous fentez, Monfieur, qu'il eft impoffible que j'aye vu *Fréron* au café de *Vifeu* dans la rue Mazarine. Je n'ai jamais fréquenté aucun café, et j'apprends, pour la première fois, par ces *Anecdotes* que ce café de *Vifeu* exifte ou a exifté.

Il eft de même impoffible que je fache quels font les marchés de *Fréron* avec les libraires, et tous les vils détails des friponneries que l'auteur lui reproche. Il ferait abfurde de m'imputer la forme et le ftyle d'un tel ouvrage.

Vous vous plaignez que votre nom fe trouve parmi ceux que l'auteur accufe d'avoir travaillé avec *Fréron :* ce n'eft pas affurément ma faute. Tout ce que je puis vous dire, c'eft que vous me femblez avoir tort d'appeler cela un affront, puifque vous pouvez très-bien lui avoir prêté votre plume fans avoir eu part à fes infamies. Vous m'apprenez vous-même que vous avez inféré, dans les feuilles de ce *Fréron*, un extrait contre M. de *la Harpe.*

1770. Je ne fais ce que c'eſt que l'autre imputation dont vous me parlez.

Si vous êtes curieux de ſavoir quel eſt l'auteur des *Anecdotes*, adreſſez-vous à M. *Thiriot ;* il doit le connaître, et il y a quelques années qu'il m'écrivit touchant cette brochure. Adreſſez-vous à M. *Marin* qui eſt au fait de tout ce qui s'eſt paſſé depuis quinze ans dans la librairie, et qui ſait parfaitement que je ne puis avoir la moindre part à toutes ces futilités. Adreſſez-vous à madame *Ducheſne*, à M. *Guy*, leſquels doivent être fort inſtruits des geſtes de *Fréron.* Adreſſez-vous à *Lambert* chez qui l'auteur dit avoir vu les pièces d'un procès entre *Fréron* et ſa sœur la fripière. Adreſſez-vous à M. l'abbé de *la Porte* qui doit être mieux informé que perſonne. L'auteur paraît avoir écrit il y a ſix ou ſept ans, et je vous avoue que j'ai la curioſité de ſavoir ſon nom.

Je connais deux éditions de ces *Anecdotes ;* l'une qui eſt celle dont vous me parlez, l'autre qui ſe trouve dans un pot-pourri en deux volumes. Il faut qu'il y en ait une troiſième un peu différente des deux autres, puiſque vous me parlez d'une nouvelle accuſation contre vous, que je ne trouve pas dans celle qui eſt en ma poſſeſſion.

En voilà trop ſur un homme ſi mépriſable et ſi mépriſé. Vous pouvez faire imprimer votre lettre et la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CC. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 d'auguſte.

Eh bien, Madame, je ne peux en faire d'autres; je ne peux louer les gens ſérieuſement en face. Vous vous doutez bien que les ſix vers qui commencent par *étudiez leur goût*, ſont pour la petite-fille, et tout le reſte pour la grand'maman. J'ai été bien aiſe de finir par *la Harpe*, parce que le mari de la grand'maman lui fait du bien, et lui en pourra faire encore. (*)

Il faut un tant ſoit peu de ſatire pour égayer la louange. La ſatire eſt fort juſte, et tombe ſur le plus déteſtable fou que j'aye jamais lu. Son *Héloïſe* me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux petites maiſons. Une des infamies de ce ſiècle eſt d'avoir applaudi quelque temps à ce monſtrueux ouvrage. Les dames qu'il outrage ſont aſſurément d'une autre nature que lui. La *Zaïde* de madame de *la Fayette* vaut un peu mieux que la ſuiſſeſſe de *Jean-Jacques*, qui accouche d'un faux germe pour ſe marier. Ce poliſſon m'ennuie et m'indigne, et ſes partiſans me mettent en colère. Cependant il faut être véritablement philoſophe et calmer ſes paſſions, ſurtout à nos âges.

(*) Epître à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, vol. d'Epîtres.

1770. Votre homme qui ne s'intéressait qu'à ce qui le regardait, doit vous raccommoder avec la philosophie. Tout ce qui regarde le genre-humain doit nous intéresser essentiellement, parce que nous sommes du genre-humain. N'avez-vous pas une ame ? n'est-elle pas toute remplie d'idées ingénieuses et d'imagination? s'il y a un Dieu qui prend soin des hommes et des femmes, n'êtes-vous pas femme? s'il y a une Providence, n'est-elle pas pour vous comme pour les plus sottes bégueules de Paris ? si la moitie de Saint-Domingue vient d'être abymée, si Lisbonne l'a été, la même chose ne peut-elle pas arriver à votre appartement de Saint-Joseph? Un diable d'homme, inspiré par *Belzébuth*, vient de publier un livre intitulé, *Systême de la nature*, dans lequel il croit démontrer à chaque page qu'il n'y a point de Dieu. Ce livre effraie tout le monde, et tout le monde le veut lire. Il est plein de longueurs, de répétitions, d'incorrections ; et, malgré tout cela, on le dévore. Il y a beaucoup de choses qui peuvent séduire ; il y a de l'éloquence ; et quoiqu'il se trompe grossièrement en quelques endroits, il est fort au-dessus de *Spinosa*.

Au reste, croyez que la chose vaut bien la peine d'être examinée. Les nouvelles du jour n'en approchent pas, quoiqu'elles soient bien intéressantes.

Ceux qui disent que les pairs du royaume ne peuvent être jugés par les pairs et par le roi, sans le parlement de Paris, me paraissent ignorer l'histoire de France. Il semble qu'à force de livres on est devenu ignorant. Je ne me mêle point de ces querelles ; je songe à celle que nous avons avec la

nature. J'en ai d'ailleurs une affez grande avec Genève. Je lui ai volé une partie de fes habitans, et je fonde ma petite colonie, que le mari de votre grand'maman protége de tout fon cœur. 1770.

Il n'y a maintenant qu'un tremblement de terre qui puiffe ruiner mon établiffement; mais je veux que celui à qui j'ai tant d'obligations donne fon denier à la ftatue, et je veux furtout qu'il donne très-peu; 1°. parce qu'on n'en a point du tout befoin; 2°. parce qu'il donne trop de tous les côtés. C'eft une affaire très-férieufe: je cafferais à la ftatue les bras et les jambes, fi fon nom ne fe trouvait pas fur la lifte.

Adieu, Madame; faites comme vous pourrez: vivez, portez-vous bien, digérez, cherchez le plaifir, s'il y en a. Luttez contre cette fatale nature dont je parle fans ceffe, et où j'entends fi peu de chofe. Ayez de l'imagination jufqu'à la fin, et aimez votre très-ancien ferviteur qui vous eft plus attaché que tous vos ferviteurs nouveaux. *V.*

LETTRE CCI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'augufte.

JE me dis toujours, Monfeigneur, que vos occupations et vos plaifirs partagent vos journées, que je ne dois pas fatiguer vos bontés, et qu'il n'appartient pas à ceux qui font morts au monde d'écrire aux vivans.

1770. Cependant il faut que je vous informe d'un gros paquet que j'ai reçu et qui vous regarde ; il eſt d'un M. de *Caſtera* qui me paraît très-malheureux, et qui me fait juger par ſon ſtyle qu'il s'eſt attiré ſes malheurs. Je doute même ſi ſa tête n'eſt pas auſſi dérangée que ſes lettres ſont prolixes; en ce cas, il n'eſt que plus à plaindre. Il m'a mis au fait de toute ſa conduite avec aſſez de naïveté. Je préſume à la quantité de procès qu'il a eſſuyés, qu'il deſcend en droite ligne de la comteſſe de ***Pimbèche.*** S'il a dit des injures, on les lui a bien rendues.

Je vois, par tout ce qu'il me mande, que ſa plus grande ambition eſt de rentrer dans vos bonnes grâces. Sa deſtinée me paraît déplorable ; c'eſt un homme chargé de onze enfans. Je m'acquitte du devoir de l'humanité, en vous rendant compte de ſon état, ſans prétendre le juſtifier auprès de vous, ni vous demander autre choſe que ce que votre ſageſſe et votre juſtice vous preſcrivent. Vous connaiſſez l'homme dont il s'agit, et c'eſt à vous ſeul de voir ce que vous devez faire. Il me ſemble qu'il avait un oncle chargé des affaires de France en Pologne ; c'eſt tout ce que je connais de ſa famille.

Après avoir achevé la miſſion que m'a donnée M. de *Caſtera,* que puis-je dire à mon héros du fond de ma ſolitude, ſinon que je lui ſouhaite une ſanté meilleure que la mienne et des jours plus brillans ? Il ne m'appartient pas de parler des tracaſſeries de la France. Je m'intéreſſais fort à celles des Turcs, c'eſt-à-dire que je ſouhaitais paſſionnément qu'on les chaſsât de l'Europe, parce qu'ils ont aſſervi les

defcendans des *Alcibiade* et des *Sophocle*. J'entends
dire que ces circoncis ont repris le Péloponèfe; en ce 1770.
cas, je me raccommoderai avec eux ; car j'ai établi, des débris de Genève, une petite fociété qui eft fort en relation avec Conftantinople.

J'aimerais encore mieux de bons acteurs et de bonnes pièces au théâtre de Paris, fous la protection du premier gentilhomme de la chambre ; mais cette manufacture paraît furieufement tombée.

Me permettez-vous, Monfeigneur, de me mettre aux pieds de madame la comteffe d'*Egmont*, quoiqu'elle foit alliée à la maifon d'un pape? Vous devez juger combien j'ambitionne fes bontés, puifqu'elle a toutes les grâces de votre efprit, fans compter les autres.

Agréez, avec votre bienveillance ordinaire, le très-tendre refpect du vieux folitaire des Alpes. *V.*

LETTRE CCII.

A MADAME
LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 d'augufte.

MADAME,

APRÈS tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai vu tant de jufteffe d'efprit, que je vous ai crue philofophe ; paffez-moi ce mot. Votre petite-fille me paraît un peu dégoûtée de la métaphyfique ; je lui pardonne aifément ce dégoût. La

1770. métaphyfique n'eft d'ordinaire que le roman de l'ame, et ce roman n'eft pas fi amufant que celui des *Mille et une nuits*. Vous m'avouerez du moins, Madame, que le fujet qu'on traite dans la petite brochure qu'on met à vos pieds eft affez intéreffant; chacun y eft pour fa part, et cette part eft tout fon être. Cela eft un peu plus important que les tracafferies dont on s'entretient fi profondément à Paris et à Verfailles. Je n'ofe demander que, dans un moment de loifir, vous daigniez, Madame, me dire en deux mots ce que vous en penfez; je ne veux que deux mots, car vous êtes fi occupée à fervir l'Etre fuprême en fefant du bien, que vous n'avez guère le temps d'examiner ce que de faibles cervelles difent pour ou contre fon exiftence.

M. de *Craffier* m'a mandé qu'il avait obtenu, par votre protection, une très-grande grâce. Songez, Madame, que c'eft à vous feule uniquement qu'il la doit, et que je n'avais pas ofé feulement vous la demander. Voilà comme vous êtes; dès qu'on vous offre de loin la moindre petite ouverture pour faire du bien, vous faififfez la chofe avec un acharnement qui n'a point d'exemple : j'en fuis confondu, je ne fais plus que vous dire.

M. le marquis d'*Offun*, ambaffadeur en Efpagne, favorife de tout fon pouvoir la fabrique de Ferney, faubourg de Verfoy; il y prend autant d'intérêt que fi c'était fon propre ouvrage. Oferais-je vous fupplier, Madame, d'obtenir que monfieur le duc voulût bien lui marquer qu'il eft fenfible à tous fes bons offices qui font en vérité très-confidérables, et qui pourront être efficaces. M. l'abbé *Billardi* n'a pas

eu les mêmes bontés que M. le marquis d'*Offun;* il ne m'a pas fait de réponfe ; apparemment que l'inquifition le lui a défendu. 1770.

Nos artiftes de Ferney donnent, le jour de la Saint-Louis, une belle fête; je crois que leur zèle ne déplaira pas à monfieur le duc.

C'eft votre nom, Madame, que je fête tous les jours de l'année. Je vous fuis attaché pour ma vie avec le plus profond refpect et la plus vive reconnaiffance.

Le vieil hermite de Ferney.

LETTRE CCIII.

A MADAME D'ORNOI.

A Ferney, 20 d'augufte.

Vous faites, Madame, le bonheur d'un homme à qui je tiens par les liens de l'amitié encore plus que par ceux de la nature. Le feul plaifir qui refte aux vieillards eft d'être fenfible à celui des autres. Je vous dois la plus grande fatisfaction que je puiffe goûter; la vôtre eft bien rare de vivre avec un bon mari fans quitter le meilleur des pères. M. d'*Ornoi* égaie la retraite de madame *Denis* et la mienne, en nous difant combien il eft enchanté. Madame *Denis* doit vous dire tout ce qui peut plaire à de nouveaux mariés; les femmes entendent cela cent fois mieux que les hommes. Pour moi, je vous dirai que vous êtes bien bonne, au milieu du fracas

1770. des noces, de l'embarras des visites, et des complimens, et des occupations plus sérieuses, d'écrire à un vieux solitaire inutile au monde ; je vous en remercie. Vous avez encore un mérite de plus, c'est que votre lettre est fort jolie, et que votre écriture ne ressemble pas à celle de votre mari qui écrit comme un chat, aussi-bien que son autre oncle l'abbé *Mignot.* L'abbé *Dangeau*, de notre académie française, renvoyait les lettres de sa maîtresse quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle à la troisième fois. Moi qui suis aussi de l'académie, je ne vous renverrai pas votre lettre, Madame; il n'y manque rien ; je la garderai comme une chose qui m'est bien chère. Je vous aime déjà comme si je vous avais vue ; et, sans oublier le respect qu'on doit aux dames, j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, Madame, votre, &c.

LETTRE CCIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 25 d'auguste.

Puisque vous poussez vos bontés, Monsieur, jusqu'à vouloir bien honorer encore de votre présence la solitude du mont Jura, et consoler un vieux malade par les charmes de votre conversation, je vous avertis, pour vous encourager à cette bonne œuvre, que vous y trouverez probablement M. d'*Alembert.*

Il a femblé bon au Saint-Efprit et à lui de paffer par chez moi en allant voir le pape. On ne peut 1770.
mieux prendre fon temps ; j'ai établi une colonie de huguenots ; c'eft un petit commencement de réunion entre les deux plus belles fectes de philofophie, qui font tant d'honneur à l'efprit humain, les papiftes et les calviniftes. Vous ferez trève, pour quelques jours, dans ma retraite pacifique, à votre grand art de tuer les hommes avec gloire et falaire. Que ne puis-je, tous les ans, me trouver fur votre route !

Agréez toujours, Monfieur, mon refpectueux attachement.

LETTRE CCV.

A MADAME
LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 27 d'augufte.

MADAME,

APRÈS avoir embelli votre royaume de Chanteloup par vos bienfaits, vous venez encore, M. le duc de *Choifeul* et vous, d'étendre vos grâces fur notre hameau de Ferney. Peut-être apprendrez-vous tous deux, avec quelque fatisfaction, que nos émigrans ont donné pour la Saint-Louis une petite fête, qui a confifté en un très-bon fouper de cent couverts, avec illumination, feu d'artifice et des *vive*

1770. *le roi* fans fin. Peut-être même monfieur le Duc ne fera pas fâché d'apprendre au roi qu'il eft aimé et célébré par fes nouveaux fujets comme par les anciens.

Vos noms, Madame, n'ont été oubliés ni en buvant, ni dans le feu d'artifice.

Nous étions tous fort attendris,
Voyant, du fond de nos tanières,
Des Choifeul les beaux noms écrits
En caractère de lumières,
Sur nos vieux chênes rabougris,
Et parmi nos sèches bruyères.

C'était un plaifir de voir nos huguenots et nos papiftes être tous de la même religion, et montrant à leurs bienfaiteurs la même reconnaiffance.

Rien n'eft plus felon mon humeur
Que de voir ces bons hérétiques
Boire et chanter de fi grand cœur
Avec nos pauvres catholiques.
Dans cet afile du bonheur,
Le prêche eft ami de la meffe;
Ils fe font dit : Vivons heureux,
Et tolérons avec fageffe
Ceux qui fe moquent de nous deux.

Que j'aime à voir notre vicaire
Appliquer affez pefamment
Un baifer près du fanctuaire
A la femme du prédicant !

On voit bien après cela, Monfeigneur, qu'il n'y a pas moyen de refufer un édit de tolérance. Nos colons,

colons, vos protégés, se mettent à vos pieds, et nous supplions tous notre bienfaiteur et notre bienfaitrice d'agréer nos profonds respects et notre reconnaissance. 1770.

Le vieil hermite de Ferney, secrétaire.

LETTRE CCVI.

A MADAME
LA MARQUISE DU DEFFANT.

2 de septembre.

Je vous envoie, Madame, par votre grand'maman, la petite drôlerie en faveur de la Divinité, contre le volume du *Système de la nature*, que surement vous n'avez pas lu ; car la matière a beau être intéressante, je vous connais, vous ne voulez pas vous ennuyer pour rien au monde ; et ce terrible livre est trop plein de longueurs et de répétitions, pour que vous puissiez en soutenir la lecture. Le goût, chez vous, marche avant tout. Celui qui vous amusera le plus, en quelque genre que ce soit, aura toujours raison avec vous. Si je ne vous amuse pas, du moins je ne vous ennuierai guère, car je réponds en vingt pages à deux gros volumes.

Je me flatte que votre grand'maman s'est enfin réconciliée avec *Catherine II*. Tant de sang ottoman doit effacer celui d'un ivrogne qui l'aurait mise dans un couvent ; et, après tout, ma *Catau* vaut beaucoup

1770. mieux que *Mouſtapha*. Avouez, Madame, que dans le fond du cœur vous êtes pour elle.

Des lettres de Veniſe diſent que la canaille muſulmane a tué l'ambaſſadeur de France et preſque toute ſa ſuite, que l'ambaſſadeur d'Angleterre s'eſt ſauvé en matelot, et que *Mouſtapha* a donné une garde de mille janiſſaires au baile de Veniſe. Je veux ne point croire ces étranges nouvelles; mais ſi malheureuſement elles étaient vraies, votre grand'maman, elle-même, ferait des vœux pour que *Catherine* fût couronnée à Conſtantinople.

Le roi de Pruſſe eſt allé en Moravie rendre à l'empereur ſa viſite familière. Il y a actuellement entre les ſouverains chrétiens une cordialité qui ne ſe trouve pas entre les miniſtres.

Voilà, Madame, tout ce que ſait un vieux ſolitaire qui voit avec horreur les jours s'accourcir, et l'hiver s'approcher. Conſervez votre ſanté, votre gaieté, votre imagination et votre bonté pour votre très-vieux et très-malingre ſerviteur qui vous eſt bien tendrement attaché pour le reſte de ſes jours. *V.*

LETTRE CCVII. 1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 2 de septembre.

MADAME,

Puisque votre petite-fille veut voir la caufe du père défendu par un homme qui paffe pour n'être pas l'ami du fils, je prends la liberté de la mettre fous vos aufpices. Au bout du compte, quoi qu'elle en dife, la chofe vaut la peine d'être examinée. Je n'ai pu encore, à mon âge, m'accoutumer à l'indifférence et à la légèreté avec laquelle des perfonnes d'efprit traitent la feule chofe effentielle; je ne m'accoutume pas plus aux fottifes énormes dans lefquelles le fanatifme plonge tous les jours des têtes, qui d'ailleurs n'ont pas perdu abfolument le fens commun fur les chofes ordinaires de la vie: ces deux contraftes m'étonnent encore tous les jours.

Je n'ai dit que ce que je penfe dans ma petite réponfe à l'auteur du *Syftême de la nature;* il a dit auffi ce qu'il penfait, et vous jugerez entre nous deux, Madame, fans me dire tout ce que vous penfez.

Une chofe affez plaifante, c'eft que le roi de Pruffe m'a envoyé de fon côté une réponfe fur le même objet. Il a pris le parti des rois, qui ne font pas

mieux traités que DIEU dans le *Syſtême de la nature :*
1770. pour moi, je n'ai pris que le parti des hommes.

Je crois avoir deviné quelle eſt l'épreuve à laquelle ce capitaine du régiment de Bavière veut que vous le mettiez. Je crois qu'il reſſemble à celui qui diſait à la reine *Anne d'Autriche :* Madame, dites-moi qui vous voulez que je tue, pour vous faire ma cour.

Il eſt vrai, Madame, que je ne prends point tant de liberté avec monſieur le Duc qu'avec vous ; mais c'eſt que j'imagine que vous avez un peu plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et que votre département de faire du bien vous occupe beaucoup. Je me ſers de vous effrontément pour lui faire parvenir les ſentimens qui m'attachent à lui pour le reſte de ma vie, et je mets ma reconnaiſſance ſous votre protection, ſans vous faire le même compliment qu'on feſait à la reine-mère, car vous êtes trop douce et trop bonne.

Si vous daignez lire mon rogaton théologique, je vous prie d'être bien perſuadée que je ne crois point du tout à la Providence particulière ; les aventures de Liſbonne et de Saint-Domingue l'ont rayée de mes papiers.

On dit que les Turcs ont aſſaſſiné votre ambaſſadeur de France ; cela ferait fort triſte ; mais le grand Etre n'entre pas dans ces détails.

Pardonnez, Madame, au vieux bavard qui eſt à vos pieds avec le plus profond reſpect.

Voltaire.

LETTRE CCVIII.

1770.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 3 de feptembre.

VOUS ne me mandez point, mon cher philofophe militaire, où vous logez à Paris. Je hafarde ma réponfe à l'hôtel d'*Entragues*, où il me femble que vous étiez à votre dernier voyage. Vous fentez bien qu'il ne convient guère à un vieux pédant comme moi, d'ofer me mêler des affaires des colonels, et que cette indifcrétion de ma part fervirait plutôt à reculer vos affaires qu'à les avancer.

Horace dit qu'il faut que chacun refte dans fa peau; mais je tâcherai de trouver quelque ouverture pour me mettre à portée de parler de vous comme je le dois, et de fatisfaire mon cœur. Je regarderai d'ailleurs cette démarche comme une des claufes de mon teftament; car j'approche tout doucement du moment où les philofophes et les imbécilles ont la même deftinée. Je fuis furieufement tombé, et il n'y a plus de fociété pour moi. La vôtre feule me ferait précieufe, fi l'état où je fuis me permettait d'en jouir auffi agréablement qu'autrefois. Je n'ai plus guère que des fentimens à vous offrir; car, pour les idées, elles s'enfuient. L'efprit s'affaiblit avec le corps; les fouffrances augmentent et les penfées diminuent; tout le monde en vient là; il n'y a que du plus ou du moins. Il faut avouer que nous fommes de pauvres machines; mais il eft bon d'avoir fait fa provifion de philofophie et de

constance pour les temps d'affaiblissement : on arrive
1770. au tombeau d'un pas plus ferme et plus délibéré. Jouissez de la santé sans laquelle il n'y a rien, établissez messieurs vos enfans, vivez, et vivez pour eux et pour vous ; conservez-moi vos bontés qui sont des soutiens de ma petite philosophie. *V.*

LETTRE CCIX.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 7 de septembre.

NOTRE BIENFAITEUR,

Vous savez probablement que le roi de Prusse a été sur notre marché, et qu'il fait venir dix-huit familles d'horlogers de Genève. Il les loge *gratis* pendant douze ans, les exempte de tous impôts, et leur fournit des apprentis dont il paye l'apprentissage : c'est du moins une preuve que les natifs de Genève ne veulent pas rester dans cette ville : mais ces dix-huit familles de plus nous auraient fait du bien ; elles sont presque toutes d'origine française. Je suis fâché qu'elles se transportent si loin de leur ancienne patrie ; mais je me flatte que votre colonie l'emportera sur toutes les autres.

Dieu me préserve des lettres de Venise, qui disent qu'après la bataille navale contre les Turcs, ces messieurs ont voulu assassiner l'ambassadeur de France, parce qu'il portait un chapeau ; que l'ambassadeur

d'Angleterre a été obligé de se sauver déguisé en matelot, et que l'ambassadeur de Venise a échappé, à la faveur d'une garde. Je ne crois point la canaille turque si barbare, quoiqu'elle le soit beaucoup. 1770.

J'ai eu la visite d'un serf et d'une serve des chanoines de Saint-Claude. Ce serf est maître de la poste de Saint-Amour, et receveur de M. le marquis de *Choiseul* votre parent, et, par conséquent, vous appartient à double titre; mais les chapitres de Saint-Claude n'en ont aucun pour les faire serfs. Ils diront comme *Sosie* :

> Mon maître est homme de courage ;
> Il ne souffrira pas que l'on batte ses gens.

On les bat trop; les chanoines les accablent : et vous verrez que tout ce pays-là, qui doit nourrir Versoy, s'en ira en Suisse, si vous ne le protégez. Le procureur général de Besançon est dans des principes tout-à-fait opposés aux vôtres, quand il s'agit de faire du bien.

Le vieil hermite de Ferney, très-malade et n'en pouvant plus, se met à vos pieds avec la reconnaissance et le respect qu'il vous conservera jusqu'au dernier moment de sa chétive existence.

1770.

LETTRE CCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de feptembre.

MON cher ange, quoique mon ame et mon corps foient terriblement en décadence, il faut que je vous écrive au plus vîte concernant votre protégée de Strafbourg (*). Il me paraît qu'elle n'a nulle envie de fe tranfporter au foixante et deuxième degré ; et je crois qu'actuellement cette tranfmigration ferait difficile.

Il y a deux grands obftacles, fa naiffance et le peu de goût qu'on a actuellement pour la nation françaife. Je ne lui ai point encore fait réponfe fur fon deffein d'aller à Paris et de pouvoir fe ménager pendant l'hiver quelque afile agréable où elle pourrait refter jufqu'au printemps. Ma maifon eft à fon fervice, dès ce moment jufqu'à celui où elle pourra fe tranfporter à Paris: je vous prie de le lui mander, et je lui écrirai en conformité, dès que vous aurez appris fes fentimens et fes deffeins ; mais je vous prie auffi de lui dire combien mes affaires ont mal tourné, et combien peu je fuis en état de faire pour elle ce que je voudrais. Mon zèle pour les colonies m'a mangé ; le zèle de monfieur le contrôleur général pour les refcriptions m'a achevé. Il ne m'eft pas poffible dans cette fituation de payer aux manes d'*Adrienne* ce que je voudrais.

(*) Mademoifelle *Daudet le Couvreur*, fille de la célèbre actrice.

Je penſe que vous pouvez lui parler à cœur ouvert ſur tout ce que je vous mande. Madame *Denis* tâcherait de lui rendre la vie agréable pendant le temps de ſon entrepôt; pour moi, je ne dois ſonger qu'à achever ma vie au milieu des ſouffrances. 1770.

J'ai ici pour conſolation M. d'*Alembert* et M. le marquis de *Condorcet*. Il ne s'en eſt fallu qu'un quart d'heure que M. *Séguier* et M. d'*Alembert* ne ſe ſoient rencontrés chez moi; cela eût été aſſez plaiſant. J'ai appris bien des choſes que j'ignorais. Il me ſemble qu'il y a eu dans tout cela beaucoup de mal-entendu, ce qui arrive fort ſouvent. La philoſophie n'a pas beau jeu; mais les belles-lettres ne ſont pas dans un état plus floriſſant. Le bon temps eſt paſſé, mon cher ange; nous ſommes en tout dans le ſiècle du bizarre et du petit.

On m'a parlé d'une tragédie en proſe, qui, dit-on, aura du ſuccès. Voilà le coup de grâce donné aux beaux arts.

Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier!

J'ai vu une comédie où il n'était queſtion que de la manière de faire des portes et des ſerrures. Je doute encore ſi je dors ou ſi je veille.

Je vous avoue que j'avais quelque opinion de la Pandore de *la Borde :* cela eût fait certainement un ſpectacle très-neuf et très-beau; mais *la Borde* n'a pas trouvé grâce devant M. le duc de *Duras*.

La Sophoniſbe de *Lantin* aurait réuſſi il y a cinquante ans; je doute fort qu'elle ſoit ſoufferte aujourd'hui, d'autant plus qu'elle eſt écrite en vers.

1770. S'il ne tenait qu'à y faire encore quelques réparations, *Lantin* ferait encore tout prêt; mais n'eſt-il pas inutile de réparer ce qui eſt hors de mode?

J'aurai beaucoup d'obligation à M. le duc de *Praſlin*, s'il daigne envoyer des montres au dey et à la milice d'Alger, au bey et à la milice de Tunis.

A l'égard des diamans qu'on envoyait à Malte, comme les marchands qui les ont perdus n'avaient point de reconnaiſſance en forme, je ne crois pas que je doive importuner davantage un miniſtre d'Etat pour cette affaire; mais, quand il voudra des montres bien faites et à bon marché, ma colonie eſt à ſes ordres.

Adieu, mon très-cher ange; conſervez vos bontés, vous et madame d'*Argental*, au vieux et languiſſant hermite. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DE CHABANON.

28 de ſeptembre.

M. d'*Alembert*, mon cher ami, me donne les mêmes conſolations que j'ai reçues de vous, quand vous avez égayé et embelli Ferney de toutes vos grâces. Non-ſeulement il n'a point de mélancolie, mais il diſſipe toute la mienne. Il me fait oublier la langueur qui m'accable et qui m'a empêché pendant quelques jours de vous écrire. Il arriva à Ferney dans le moment où M. *Séguier* en partait. J'aurais bien voulu qu'ils euſſent dîné enſemble, mais DIEU n'a pas permis cette plaiſante ſcène.

En récompenſe, j'ai M. le marquis de *Condorcet* qui eſt plus aimable que tout le parquet du parlement de Paris. 1770.

Il me paraît qu'on maltraite un peu en France les penſées et les bourſes. On craint l'exportation du blé et l'importation des idées. *Platon* dit que les ames avaient autrefois des ailes; je crois qu'elles en ont encore aujourd'hui, mais on nous les rogne.

Pour les ailes qui ont élevé l'auteur du *Syſtême de la nature*, il me paraît qu'elles ne l'ont conduit que dans le chaos. Non-ſeulement ce livre ſera un tort irréparable à la littérature, et rendra les philoſophes odieux; mais il tiendra la philoſophie ridicule. Qu'eſt-ce qu'un ſyſtême fondé ſur les anguilles de *Néedham*? quel excès d'ignorance, de turpitude et d'impertinence de dire froidement qu'on fait des animaux avec de la farine de ſeigle ergoté! Il eſt très-imprudent de prêcher l'athéiſme, mais il ne fallait pas du moins tenir ſon école aux petites maiſons.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

Voilà ce que je dis toujours, et ſauve qui peut; et ſur ce je vous embraſſe tendrement: ainſi font tous ceux qui habitent Ferney. *V.*

1770.

LETTRE CCXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 d'octobre.

MADAME,

JE venais de vous écrire, lorſque j'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du premier d'octobre. Tout ce paquet n'eſt plein que de vos bontés; mais votre lettre ſurtout m'a enchanté. J'y vois la ſenſibilité de votre cœur, et l'étendue de vos lumières.

Permettez-moi encore un mot ſur les eſclaves des moines, pour qui vous avez de la compaſſion, ſur *Catau* qui vous cauſe toujours quelque indignation, et ſur DIEU qui nous laiſſe tous dans le doute et dans l'ignorance. Il y aurait là de quoi faire trois volumes, et j'eſpère que vous n'aurez pas trois pages. A grands ſeigneurs peu de paroles, et à bons eſprits encore moins.

Je veux bien que les *Comtois*, appelés *francs*, ſoient eſclaves des moines, ſi les moines ont des titres; mais ſi ces moines n'en ont point, et ſi ces hommes pour qui je plaide en ont, ces hommes doivent être traités comme les autres ſujets du roi : *nulle ſervitude ſans titre*, c'eſt la juriſprudence du parlement de Paris. La même affaire a été jugée, il y a dix ans, à la grand'-chambre, contre les mêmes chanoines de Saint-Claude,

au rapport de M. *Séguier* qui me l'a dit chez moi, en allant en Languedoc. Je vous fupplie de vouloir bien lire cette anecdote au généreux mari de la généreufe grand'maman. 1770.

Pour *Catau*, je vous renvoie, Madame, à l'hiftoire turque; et je vous laiffe à décider fi les fultans n'ont pas fait cent fois pis. Demandez furtout à M. l'abbé *Barthelemi* fi la langue grecque n'eft pas préférable à la langue turque.

A l'égard de DIEU, je vous affure que rien n'eft plus nouveau que le fyftême des anguilles, par lequel on croit prouver que la farine aigrie peut former de l'intelligence. *Spinofa* ne penfait pas ainfi: il admet l'intelligence et la matière; et fon livre eft fupérieur à celui dont M. *Séguier* a fait l'analyfe, comme le fiècle de *Louis XIV* eft fupérieur au nôtre, et comme le mari de la grand'maman eft fupérieur à . . . . .

Me voilà plongé, Madame, dans les affaires de ce monde, lorfque je fuis près de le quitter. J'ai voulu faire une niche à mon neveu *la Houlière*, et je me fuis adreffé à votre belle ame, pour en venir à bout. Il n'en fait rien. Si je pouvais obtenir ce que je demande, fi monfieur le Duc pouvait me remettre le brevet, fi vous pouviez me l'adreffer contre-figné, fi je pouvais l'envoyer par Lyon et Touloufe, qui font fur la route de Perpignan, fi je pouvais étonner un homme qui ne s'attend point à cette aubaine, ce ferait affurément une très-bonne plaifanterie : elle ferait très-digne de vous, et je vous devrais le bonheur de la fin de ma vie.

Il y a encore un article fur lequel je dois vous ouvrir mon cœur, c'eft que je ne demanderai rien

1770. pour le pays de Gex à celui qui m'a ôté les moyens d'y faire un peu de bien; je n'aime à demander qu'à certaines ames élevées.

Les sœurs de la charité prient DIEU pour vous; elles sont comblées de vos grâces ainsi que les capucins. Vous aurez de tous côtés des protections en paradis. Mais, comme vous êtes faite pour avoir des amis partout, je vous supplie, Madame, de compter sur moi et sur mon neveu, en enfer.

Je me mets aux pieds de ma protectrice pour les quatre jours que j'ai à végéter dans ce bas monde, et je la prie toujours d'agréer le profond respect et la reconnaissance du vieil hermite.

LETTRE CCXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 d'octobre.

Je suis très-reconnaissant, Monseigneur, de votre lettre du 30 de septembre. Je suis charmé qu'elle soit datée de Versailles, et encore plus que vous ayez été à Richelieu. Il y a là je ne sais quel esprit de philosophie qui me fait bien augurer de vous. Pour votre souper à Bordeaux, je sais qu'il a été excellent, que tous les convives en ont été fort contens, qu'il y en a à qui vous avez fait mettre de l'eau dans leur vin, et que le roi a dû trouver que vous êtes le premier homme du monde pour arranger ces soupers-là.

Ayez la bonté d'agréer mon compliment sur la

paternité de M. le prince *Pignatelli*, puifque je ne puis vous en faire fur la maternité de madame la comteffe d'*Egmont*. C'eft bien dommage affurément qu'elle ne produife pas des êtres reffemblans à fon grand-père et à elle. Je vous demande votre protection auprès d'elle et auprès de monfieur fon beau-frère. Ils m'ont tous deux lié à vous par de nouvelles chaînes; madame la comteffe d'*Egmont* par la lettre pleine d'efprit et de grâces qu'elle a bien voulu m'écrire, et M. le prince *Pignatelli* par la fupériorité d'efprit qu'il m'a paru avoir fur les jeunes gens de fon âge. 1770.

Vous me reprochez toujours les philofophes et la philofophie. Si vous avez le temps et la patience de lire ce que je vous envoie, et de le faire lire à madame votre fille, vous verrez bien que je mérite vos reproches bien moins que vous ne croyez. J'aime paffionnément la philofophie qui tend au bien de la fociété et à l'inftruction de l'efprit humain, et je n'aime point du tout l'autre. Il n'y a qu'à s'entendre, et jufqu'ici vous ne m'avez pas trop rendu juftice fur cet article. Comme d'ailleurs il eft queftion de chimie dans le chiffon que je mets à vos pieds, vous en êtes juge très-compétent.

Vous ne l'êtes pas moins de ce pauvre théâtre français qui était fi brillant fous *Louis XIV*, et qui tombe dans une fi trifte décadence, ainfi que bien des chofes. Si d'ici à la Saint-Martin vous avez quelques momens à perdre, je vous fupplierai de jeter les yeux fur quelque chofe dont le tripot d'aujourd'hui pourra fe mêler. Je conçois bien que notre théâtre fera toujours meilleur que celui de Pétersbourg où l'on ne joue plus de tragédies françaifes, parce que l'on n'a pas trouvé un

1770. ſeul acteur. Il faudra déſormais repréſenter les pièces de *Sophocle* dans Athènes, ſi on enlève la Gréce aux Turcs, comme on vient de leur enlever les bords de la mer Noire, à droite juſqu'aux embouchures du Danube, et à gauche juſqu'à Trébiſonde. Ils ont été battus au pied du Caucaſe dans le même temps que le grand-viſir perdait ſa bataille et abandonnait tout ſon camp. Si vous trouvez cela peu de choſe, vous êtes difficile en opérations militaires; mais aſſurément c'eſt à vous qu'il eſt permis d'être difficile.

Je ſupplie mon héros d'être toujours un peu indulgent envers ſon ancien ſerviteur qui n'en peut plus, et qui vous ſera attaché juſqu'au dernier moment de ſa vie, avec le plus profond et le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CCXIV.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 d'octobre.

Le vieux malade de Ferney embraſſe de ſes deux maigres bras les deux voyageurs philoſophes qui ont adouci ſes maux pendant quinze jours.

Un grand courtiſan m'a envoyé une ſingulière réfutation du *Syſtême de la nature*, dans laquelle il dit que la nouvelle philoſophie amènera une révolution horrible, ſi on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront, et la philoſophie reſtera. Au bout du compte, elle eſt la conſolatrice de la vie, et ſon contraire en eſt le poiſon. Laiſſez faire; il eſt impoſſible d'empêcher

de

de penser ; et plus on penfera, moins les hommes feront malheureux. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez ; cette idée égaie la fin des miens. 1770.

Agréez, Meffieurs, les regrets de l'oncle et de la nièce.

LETTRE CCXV.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 12 d'octobre.

MONSIEUR,

Je ne fuis pas étonné qu'un maître de pofte, tel que vous, mène fi bon train l'auteur du *Syftème de la nature ;* il me paraît que les maîtres de pofte de France ont bien de l'efprit. Vous avez daté votre lettre d'un château où il y en a plus qu'ailleurs, et c'eft auffi la deftinée du château des Ormes, où je me fouviens d'avoir paffé des jours bien agréables.

Je ne favais pas, quand je vous fis ma cour à Colmar, que vous étiez philofophe ; vous l'êtes, et de la bonne fecte : je n'approche pas de vous, car je ne fais que douter. Vous fouvenez-vous d'un certain *Simonide* à qui le roi *Hiéron* demandait ce qu'il penfait de tout cela ? il prit deux jours pour répondre, enfuite quatre, puis huit, il doubla toujours, et mourut fans avoir eu un avis.

Il y a pourtant des vérités, et c'en eft une peut-être de dire que les chofes iront toujours leur train, quelque

opinion qu'on ait ou qu'on feigne d'avoir fur DIEU,
1770. fur l'ame, fur la création, fur l'éternité de la matière, fur la néceffité, fur la liberté, fur la révélation, fur les miracles, &c. &c. &c.

Rien de tout cela ne fera payer les refcriptions, ni ne rétablira la compagnie des Indes. On raifonnera toujours fur l'autre monde, mais fauve qui peut dans celui-ci.

L'ouvrage dont vous m'avez honoré, Monfieur, me donne une grande eftime pour fon auteur, et un regret bien vif d'être fi loin de lui. Ma vieilleffe et mes maladies ne me permettent pas l'efpérance de le revoir; mais je lui ferai bien refpectueufement attaché, à lui et à toute fa maifon, jufqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CCXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 d'octobre.

M. *Crawfort*, Madame, a quelquefois de petites velléités de fortir de la vie, quand il ne s'y trouve pas bien, et il a grand tort, car ce n'eft pas aux gens aimables de fe tuer; cela n'appartient qu'aux efprits infociables comme *Caton*, *Brutus*, et à ceux qui ont été enveloppés dans la banqueroute du porteur de cilice *Billard*. Mais pour les gens de bonne compagnie, il faut qu'ils vivent, et furtout qu'ils vivent avec vous.

Vous me demandez ſi je ſuis à peu-près heureux? il n'y a en effet en ce genre que des à peu-près; mais quel eſt votre à peu-près, Madame? vous avez perdu deux yeux que j'ai vus bien beaux, il y a trente ans; mais vous avez conſervé des amis, de l'eſprit, de l'imagination et un bon eſtomac. Je ſuis beaucoup plus vieux que vous, je ne digère point, je deviens ſourd, et voilà les neiges du mont Jura qui me rendent aveugle: cela eſt à peu-près abominable. 1770.

Je ne puis ni reſter à Ferney ni le quitter. Je me ſuis aviſé d'y fonder une colonie, et d'y établir deux belles manufactures de montres. J'en forme actuellement une troiſième d'étoffes de ſoie. C'eſt dans le fort de ces établiſſemens que M. l'abbé *Terrai* m'a pris deux cents mille francs que j'avais mis en dépôt chez M. de *la Borde;* et l'irruption faite ſur ces deux cents mille francs me cauſe une perte de trois cents mille. Cela eſt embarraſſant pour un barbouilleur de papier tel que j'ai l'honneur de l'être; cependant je ne me tuerai point: la philoſophie eſt bonne à quelque choſe, elle conſole.

Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt dans mes fondations; j'ai tout fait par pure vanité. On dit que DIEU a créé le monde pour ſa gloire; il faut l'imiter autant qu'on peut. Je ne ſais pas à qui il voulait plaire; pour moi, je voulais plaire à votre grand'maman et à monſieur ſon mari; ils m'accablent de bontés, ils viennent encore de faire un de mes neveux brigadier. Je ne ſonge qu'à mourir leur vaſſal dans leur fondation de Verſoy. Je leur ſuis attaché à la fureur; car mes paſſions ſont toujours vives, et l'eſprit eſt auſſi prompt chez moi que la chair eſt faible, comme dit

—— cet étrange *Paul* que vous ne lisez point et que je lis
1770. pour mon plaisir.

Vous devez être informée, Madame, de la santé du mari de votre grand'maman. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que cela allait à merveille, malgré les insomnies qu'on tâchait de lui donner. Mandez-moi donc la confirmation de ces bonnes nouvelles.

Tout le monde me paraît malade. Il y a des compagnies entières qui ont le scorbut, des factions qui ont la fièvre chaude, des gens qui sont en langueur; c'est un hôpital.

Je ne sais s'il vous paraîtra aussi plaisant qu'à moi que M. *Séguier* soit venu dans mon hermitage le même jour que M. d'*Alembert* y arriva.

Les philosophes ne sont pas bien en cour; *le Système de la nature* est comme le système de *Lass* : il fait tort au monde; celui qui l'a réfuté, bien ou mal, a fait fort sagement. A quoi servirait l'athéisme ? certainement, il ne rendra pas les hommes meilleurs.

Adieu, Madame ; quelque chose que vous pensiez, de quelque chose que vous soyez dégoûtée , quelque vie que vous meniez, l'hermite de Ferney vous sera tendrement attaché jusqu'au moment où il ira savoir qui a raison de *Platon* ou de *Spinosa*, de S[t] *Paul* ou d'*Epictète*, de *Confucius* ou du *Journal chrétien*. Pour *Catherine II* et *Moustapha*, c'est assurément *Catherine* qui a raison. *V.*

LETTRE CCXVII.

1770.

A M. DE LA HOULIERE,

COMMANDANT A SALSES.

A Ferney, 22 d'octobre.

MON cher neveu à la mode de Bretagne, car vous l'êtes, et non pas mon coufin, apprenez, s'il vous plaît, à prendre les titres qui vous conviennent.

Vous vous lamentez, dans votre lettre du 20 de feptembre, de n'être point brigadier des armées du roi, tandis que vous l'êtes. Fi, que cela eft mal de crier famine fur un tas de blé !

Pour vous prouver que vous avez tort de dire que vous n'êtes point brigadier, lifez, s'il vous plaît, la copie de ce que M. le duc de *Choifeul* a la bonté de m'écrire de fa main potelée et bienfefante, du 14 d'octobre.

„J'ignorais, mon cher *Voltaire*, que M. de *la* „ *Houlière* fût votre neveu, mais je favais qu'il méritait „ de l'être, et d'être brigadier; qu'il nous a bien „ fervis, et qu'il s'occupe d'agriculture, ce qui eft „ encore un fervice pour l'Etat, pour le moins auffi „ méritoire que celui de détruire. Votre lettre m'ap- „ prend l'intérêt que vous prenez à M. de *la Houlière*, et „ j'ofe me flatter que le roi ne me refufera pas la grâce „ de le faire brigadier à mon premier travail, &c. &c.

M. *Gayot*, à qui j'avais pris la précaution d'écrire auffi, me mande :

1770. ,, Les dispositions du ministre n'ont rien laissé à ,, faire à mes soins pour le succès. J'aurai tout au ,, plus le petit mérite d'accélérer, autant qu'il sera en ,, moi, l'expédition de la grâce accordée, &c. &c.

Dormez donc sur l'une et l'autre oreille, mon cher petit neveu, et mandez cette petite nouvelle à votre frère. Il est vrai qu'il ne me fit point part du mariage de sa fille ; mais il est fermier général, ce qui est une bien plus grande dignité que celle de brigadier, d'autant plus qu'ils ont des brigadiers à leur service. Il n'y a pas long-temps que M. le brigadier *Courtmichon* se fit annoncer chez moi ; c'était un employé au bureau de la douane.

Madame *Denis*, qui est véritablement votre cousine, vous fait les plus tendres complimens ; je présente mes très-humbles obéissances à madame la brigadière.

LETTRE CCXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

1 de novembre.

Ah, ah ! mon héros est aussi philosophe ! il a mis le doigt dessus, il a découvert tout d'un coup le pot aux roses. Je ne suis pas étonné qu'il juge si bien de *Cicéron*, mais je suis surpris qu'au milieu de tant d'affaires et de plaisirs qui ont partagé sa vie, il ait eu le temps de le lire. Il l'a lu avec fruit, il le définit très-bien. L'auteur du *Système de la nature* est encore plus bavard ; et le systême fondé sur des anguilles faites avec de la farine, est digne de notre pauvre siècle.

Cette fausse expérience n'avait point été faite du temps de *Mirabaud;* et *Mirabaud*, notre secrétaire perpétuel, était incapable d'écrire une page de philosophie. 1770.

Quel que soit l'auteur, il faut l'ignorer; mais il était pour moi de la plus grande importance, dans les circonstances présentes, qu'on sût que je n'approuve pas ses principes. Je suis persuadé d'ailleurs que mon héros n'est pas mécontent de la modestie de ma petite *drôlerie.* Je lui aurais bien de l'obligation, et il ferait une action fort méritoire si, dans ses goguettes avec le roi, il avait la bonté de glisser gaiement, à son ordinaire, que j'ai réfuté ce livre qui fait tant de bruit, et que le roi lui-même a donné à M. *Séguier* pour le faire ardre.

Au reste, je pense qu'il est toujours très-bon de soutenir la doctrine de l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur; la société a besoin de cette opinion. Je ne sais si vous connaissez ce vers:

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Le faut est grand de Dieu à la comédie : je sais bien que ce tripot est plus difficile à conduire qu'une armée; les gens tenant la comédie et les gens tenant le parlement, sont un peu difficiles: mais, en tout cas, je vous envoie une pièce qui m'est tombée entre les mains, et dans laquelle j'ai corrigé quelques vers; elle m'a paru mériter d'être ressuscitée ; c'est la première du théâtre français. Ne peut-on pas rajuster les anciens habits, quand on n'en a pas de nouveaux? *Le Kain* fait son rôle de *Massinisse*, et cela pourrait vous amuser à Fontainebleau ; car enfin, il faut s'amuser, et plaisir vaut mieux que tracasserie.

1770. Je ne fuis plus fait ni pour avoir du plaifir, ni pour en donner; mes maladies augmentent tous les jours; mais mon tendre attachement pour vous ne diminue pas, et mon cœur fera plein de vous jufqu'à mon dernier foupir. *V.*

LETTRE CCXIX.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

6 de novembre.

AURIEZ-VOUS jamais, Monfieur, dans vos campagnes en Flandre et en Allemagne, porté les Satires de *Perfe* dans votre poche ? Il y a un vers qui eft curieux, et qui vient fort à propos :

De Jove quid fentis? minimum eft quod fcire laboro.

Il ne s'agit que d'une bagatelle, que penfez-vous de DIEU?

Vous voyez que l'on fait de ces queftions depuis long-temps. Nous ne fommes pas plus avancés qu'on n'était alors. Nous favons très-bien que telles et telles fottifes n'exiftent pas, mais nous fommes fort médiocrement inftruits de ce qui eft. Il faudrait des volumes, non pas pour commencer à s'éclaircir, mais pour commencer à s'entendre. Il faudrait bien favoir quelle idée nette on attache à chaque mot qu'on prononce. Ce n'eft pas encore affez : il faudrait favoir quelle idée ce mot fait paffer dans la tête de votre adverfe

partie. Quand tout cela eſt fait, on peut diſputer pendant toute ſa vie ſans convenir de rien. 1770.

Jugez ſi cette petite affaire peut ſe traiter par lettres. Et puis vous ſavez que, quand deux miniſtres négocient enſemble, ils ne diſent jamais la moitié de leur ſecret.

J'avoue que la choſe dont il eſt queſtion mérite qu'on s'en occupe très-férieuſement; mais gare l'illuſion et les faibleſſes !

Il y a une choſe peut-être conſolante, c'eſt que la nature nous a donné à peu-près tout ce qu'il nous fallait; et ſi nous ne comprenons pas certaines choſes un peu délicates, c'eſt apparemment qu'il n'était pas néceſſaire que nous les compriſſions.

Si certaines choſes étaient abſolument néceſſaires, tous les hommes les auraient, comme tous les chevaux ont des pieds. On peut être aſſez sûr que ce qui n'eſt pas d'une néceſſité abſolue pour tous les hommes, en tous les temps et dans tous les lieux, n'eſt néceſſaire à perſonne. Cette vérité eſt un oreiller ſur lequel on peut dormir en repos : le reſte eſt un éternel ſujet d'argumens pour et contre.

Ce qui n'admet point le pour et le contre, Monſieur; ce qui eſt d'une vérité inconteſtable, c'eſt mon ſincère et reſpectueux attachement pour vous.

Le vieux malade.

1770.

LETTRE CCXX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 16 de novembre.

MADAME,

JE voudrais amuser notre bienfaitrice philosophe, et je crains fort de faire tout le contraire. L'auteur de cette épître au roi de la Chine dit qu'il est accoutumé à ennuyer les rois : cela peut être : je l'en crois sur sa parole ; mais il ne faut pas pour cela ennuyer madame la philosophe grand'maman qui a plus d'esprit que tous les monarques d'Orient, car pour ceux d'Occident je n'en parle pas.

Si, malgré mes remontrances, sa majesté chinoise veut venir à Paris, je lui conseillerai, Madame, de se faire de vos amis et de tâcher de souper avec vous; je n'en dirai pas autant à *Moustapha*. Franchement, il ne m'en paraît pas digne, je le crois d'ailleurs très-incivil avec les dames, et je ne pense pas que ses eunuques lui aient appris à vivre.

Si, par un hasard que je ne prévois pas, cette épître au roi de la Chine trouvait un moment grâce devant vos yeux, je vous dirais : Envoyez-en copie pour amuser votre petite-fille, supposé qu'elle soit amusable et qu'elle ne soit pas dans ses momens de dégoût.

Pour réussir chez elle, il faut prendre son temps. 1770.

Puissé-je, Madame, prendre toujours bien mon temps en vous présentant le profond respect, la reconnaissance et l'attachement du vieil hermite de Ferney!

LETTRE CCXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 16 ou 17 de novembre.

Votre lettre de Cirey, Monsieur, adoucit les maux qui sont attachés à ma vieillesse. J'aimerai toujours le maître du château, et je n'oublierai jamais les beaux jours que j'y ai passés. Je vous sais très-bon gré d'être attaché à votre colonel qui est assurément un des plus estimables hommes de France (*). Je l'ai vu naître, et il a passé toutes mes espérances.

Je ne sais comment je pourrai vous faire tenir la petite réponse au *Système de la nature;* ce n'est point un ouvrage qui puisse être imprimé à Paris. En rendant gloire à DIEU, il dit trop la vérité aux hommes. Il leur faut un Dieu aussi impertinent qu'eux; ils l'ont toujours fait à leur image. Paris s'amuse de ces disputes comme de l'opéra comique. Il a lu *le Système de la nature*, avec le même esprit qu'il lit de petits romans; au bout de trois semaines on n'en parle plus. Il y a, comme vous le dites, des morceaux d'éloquence dans ce livre; mais ils

(*) M. le duc *du Châtelet*.

1770. sont noyés dans des déclamations et dans des répétitions. A la longue, il a le secret d'ennuyer sur le sujet le plus intéressant.

La chanson que vous m'envoyez, doit avoir beaucoup mieux réussi. Je suis bien aise qu'elle soit en l'honneur de l'homme du monde à qui je suis le plus dévoué, et à qui j'ai le plus d'obligation ; j'ose être sûr que les niches qu'on a voulu lui faire ne seront que des chansons. S'il me tombe entre les mains quelque rogaton qui puisse vous amuser, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je suis à vous tant que je serai encore un peu en vie. *V.*

LETTRE CCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 24 de novembre.

MON cher ange, je suis presque aveugle ; j'écris de ma main et le plus gros que je peux. Celui qui me soulageait dans ce bel art de mettre ses idées et ses pensées en noir sur du blanc, s'est fendu la tête par une chute horrible, et j'écris très-lisiblement. Vous savez que j'ai écrit aussi au roi de la Chine, et je vous ai envoyé la lettre. Je m'imagine qu'on ne pourra représenter Sophonisbe et le Dépositaire que chez lui. J'ai prié, de votre part, M. *Lantin* d'ajouter quelques vers au quatrième acte ; il était impossible de faire mander *Massinisse* par *Scipion*,

parce que deux actes, dans cette pièce, finissent par un pareil message, et que M. *Mairet* saurait très-mauvais gré à M. *Lantin* de cette répétition. 1770.

A l'égard du Dépositaire, je pense qu'il faut aussi mettre ce drame au cabinet. La cabale fréronique est trop forte, le dépit contre la statue trop amer, l'envie de la casser trop grande. De plus, la métaphysique et le larmoyant ont pris la place du comique. Le public ne sait plus où il en est. J'aime ce petit ouvrage; et plus je l'aime, plus je suis d'avis qu'on ne le risque pas. Je suis dans mon désert, si éloigné de Paris et de son goût, que je n'oserais pas conseiller à *Molière* de donner le Tartufe. Il me paraît que le goût est égaré dans tous les genres, et que la littérature ne va pas mieux que les finances.

J'ai écrit à mademoiselle *Daudet*, conformément à ce que vous m'aviez mandé. Je l'aurais gardée très-volontiers pendant six mois, et je lui aurais donné un petit viatique pour Paris; mais il s'est fait un tel bouleversement dans ma fortune, que je n'aurais pu rien faire pour la sienne. La saisie de tout mon argent comptant par M. l'abbé *Terrai*, dans le temps que j'établissais une colonie assez nombreuse, que je bâtissais huit maisons, et que je commençais à faire fleurir une manufacture, a été un coup de tonnerre qui a tout renversé. Figurez-vous un vieux malade obligé d'entrer dans tous les détails, accablé de soins, de vers et de l'*Encyclopédie*; il n'y avait que vous et l'empereur de la Chine qui pussent me consoler.

M. le duc de *Choiseul* a favorisé ma manufacture autant qu'il l'a pu; je souhaite que M. le duc de *Praslin* envoye beaucoup de montres à son ami, le

1770. bey de Tunis, et au prétendu nouveau roi d'Egypte *Ali-bey;* et même qu'il ne m'oublie pas, quand il aura procuré la paix entre *Moustapha* et *Catherine.* Je vous prie instamment de l'en faire souvenir.

On nous a menacés quelque temps de la guerre et de la peste; mais, Dieu merci, nous n'avons que la famine, du moins dans nos cantons. Le blé vaut plus de cinquante francs le setier, depuis un an, à trente lieues à la ronde. Je ne sais pas ce qu'ont opéré messieurs les économistes ailleurs, mais je soupçonne messieurs les Velches de ne pas entendre parfaitement l'économie.

A l'égard de l'économie des pièces de théâtre, je vous dirai que M. le maréchal de *Richelieu* refuse son suffrage à *Mairet;* et c'est encore une raison pour ne la pas hasarder. Les sifflets sont encore plus à craindre que la disette. Mes deux aimables et chers anges, vivez aussi gaiement qu'il est possible; et si vous rencontrez M. *Séguier*, recommandez-lui d'être sobre en réquisitoires, à moins qu'il n'en fasse pour des filles. Et, sur ce, je me mets à l'ombre de vos ailes, au milieu de quatre pieds de neiges. *V.*

LETTRE CCXXIII.

1770.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

24 de novembre.

Le vieux malade de Ferney, Monfieur, vous doit depuis long-temps une réponfe; il vous l'envoie de la Chine, et peut-être trouverez-vous les vers un peu chinois. Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous voudrez écrire à ce vieillard, je vous prie de donner votre lettre à M. *Marin;* vous pourrez me dire, à cœur ouvert, tout ce que vous penferez; j'aime bien autant votre profe que vos vers.

C'eft au bout de trois ans que j'ai fu votre demeure par M. *Marin*, à qui je l'ai demandée Si vous m'en aviez inftruit, je vous aurais remercié plutôt, tout malade que je fuis. Je ne vous ai point écrit depuis la mort de M. *Damilaville*, notre ami; il fe chargeait de mes lettres et de mes remercîmens.

Il y a toujours, dans vos vers, des morceaux pleins d'efprit et d'imagination; on fe plaint feulement de la profufion qui empêche qu'on ne retienne les morceaux les plus marqués. Vous trouverez ma lettre bien courte, pour tant de beaux vers dont vous m'avez honoré; mais pardonnez à un malade qui eft abfolument hors de combat, et qui fent tout votre mérite beaucoup plus qu'il ne peut vous l'exprimer.

Voltaire.

1770. LETTRE CCXXIV.

A M. DE LISLE DE SALES.

25 de novembre.

Je fuis bien sûr, Monfieur, que vos mélanges fur *Suétone* me donneront autant de plaifir que votre dernier ouvrage, et que j'y trouverai par-tout la main du philofophe.

Je mets une différence effentielle entre *la Philofophie de la nature* et *le Syftême de la nature*. Il y a, j'en conviens, deux ou trois chapitres éloquens dans *le Syftême*, mais tout le refte eft déclamation et répétition.

L'auteur fuppofe tout et ne prouve rien. Son livre eft fondé fur deux grands ridicules : l'un, eft la chimère que la matière non penfante produit néceffairement la penfée, chimère que *Spinofa* même n'ofe admettre ; l'autre, que la nature peut fe paffer de germes. Je ne vois pas que rien ait plus avili notre fiècle, que cette énorme fottife. *Maupertuis* fut le premier qui adopta la prétendue expérience du jéfuite anglais *Néedham*, qui crut avoir fait, avec de la farine de feigle, des anguilles qui, le moment d'après, engendraient d'autres anguilles. C'eft la honte éternelle de la France que des philofophes, d'ailleurs inftruits, aient fait fervir ces inepties de bafe à leurs fyftêmes.

Vous êtes bien loin, Monfieur, de tomber dans de pareils travers; et je n'ai vu, dans votre livre, que du génie, du goût, des connaiffances et de la raifon.

Vous

Vous vous défiez, fans doute, de tout ce que rapportent des voyageurs qui ont ignoré la langue 1770.
des pays dont ils parlent; défiez-vous auffi des écrivains qui vous ont dit que *Newton*, dans fa vieilleffe, n'entendait plus fes ouvrages. *Pemberton* dit expreffément le contraire, et je puis vous le certifier. Sa tête ne s'affaiblit que trois mois avant fa mort, dans les douleurs de la gravelle.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 de novembre.

Mon héros me gronde quelquefois de ce que je ne l'importune pas de toutes les fottifes auxquelles fe livre un vieux malade dans fa retraite. Je ne fais fi mon commerce avec le roi de la Chine vous amufera beaucoup. Comme il eft affez gai, j'ai cru que vous pourriez pardonner la hardieffe en faveur de la plaifanterie. Je crois que je fuis à préfent en correfpondance avec tous les rois, excepté avec le roi de France; mais, de tous ces rois, il n'y en a pas un jufqu'à préfent qui protége la manufacture que j'ai établie dans mon hameau. On y fait pourtant les meilleures montres de l'Europe, et bien moins chères que celles de Londres et de Paris. M. le cardinal de *Bernis* pouvait très-aifément favorifer cet établiffement

1770. en cour de Rome, et il ne l'a point fait. Je ne me fuis jamais fenti mieux excommunié.

Vous favez bien, Monfeigneur, que la Sophonisbe rapetaffée eft de M. *Lantin*, de Dijon. Cette pièce, à la vérité, ridicule, mais qui l'emporta autrefois fur la Sophonisbe de *Corneille*, non moins ridicule et beaucoup plus froide, mérite votre protection, puifque c'eft la première qui ait fait honneur au théâtre français. Il y a cent quarante ans qu'elle eft faite.

Je prends la liberté de vous demander plus vivement votre protection pour M. *Gaillard*, qui follicite la place du jeune *Moncrif*. L'hiftorien de *François I* vaut mieux que l'hiftorien des chats. Confervez toujours vos bontés à celui de *Louis XIV* et au vôtre.

Voltaire.

LETTRE CCXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 de décembre.

Vous avez vu, Madame, finir votre ami que vous aviez déjà perdu. C'eft un fpectacle bien trifte; vous l'avez fupporté pendant plus de deux années. Le dernier acte de cette fatale pièce fait toujours de douloureufes impreffions. Je fuis actuellement, fans contredit, le premier en date de vos anciens ferviteurs. Cette idée redouble mon chagrin de ne vous

point voir, et de me dire que peut-être je ne vous reverrai jamais. 1770.

Je regrette jufqu'au fond de mon cœur le préfident *Hénault:* je le rejoindrai bientôt; mais où? et comment? On chantait à Rome, fur le théâtre public, devant quarante mille auditeurs: *Où va-t-on après la mort? — où l'on était avant de naître.*

On voudrait cuire aujourd'hui, devant quarante mille hommes, celui qui répèterait ce paffage de *Sénèque.* Nous fommes encore des poliffons et des barbares. Il y a des gens d'un très-grand mérite chez les Velches, mais le gros de la nation eft ridicule et déteftable. Je fuis bien aife de vous le dire avec autant de franchife que je vous dis combien je vous aime, combien j'eftime votre façon de penfer, à quel point je regrette d'être loin de vous.

Je voudrais bien favoir s'il y a quelques particularités intéreffantes dans le teftament du préfident. Je ferais bien fâché qu'il y eût quelque trait qui fentît encore le père de l'Oratoire. Je voudrais que, dans un teftament, on ne parlât jamais que de fes parens et de fes amis.

Adieu, Madame; confervez votre fanté, et quelquefois même de la gaieté: mais n'eft pas gai qui veut; et ce monde, en général, ne réjouit pas les efprits bien faits. Mille tendres refpects. *V.*

1770.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

Du 5 de décembre.

PUISQUE M. le marquis de *Condorcet* tolère les vers, le roi de la Chine le prie de le tolérer. Il avait envoyé un exemplaire pour vous, Monfieur, à votre compagnon de voyage. Je ne fais fi on oublie Pékin quand on eft à Paris. Cet exemplaire français n'eft imprimé que dans une forte de caractères. Vous favez qu'à la Chine on en a employé foixante et quatre pour rendre l'impreffion et la lecture plus faciles. C'eft de la pâture pour meffieurs des infcriptions et belles-lettres. Au refte, je ne doute pas que le roi de la Chine n'aime auffi les mathématiques. Pour moi, Monfieur, j'aime paffionnément les deux mathématiciens qui ont autant de jufteffe que de grâce dans l'efprit.

Je fuis très-malade, et tout de bon, quoique l'hiver foit doux. La faculté digérante me quitte, et par conféquent la faculté penfante. Il me refte l'aimante; j'en ferai ufage pour vous, tant que je ferai dans l'état du préfident *Hénault*, dont j'approche fort; j'entends l'état où il était avant de finir. C'eft peu de chofe qu'un vieil académicien.

La faculté écrivante me quitte. Le vieil hermite vous affure de fes très-tendres refpects *V.*

LETTRE CCXXVIII.

1770.

A M. LAUS DE BOISSY,

REDACTEUR DU SECRETAIRE DU PARNASSE.

A Ferney, 7 de décembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre *Secrétaire du Parnaſſe*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réuſſira long-temps; mais je crois que votre ſecrétaire n'eſt pas le mien. Il m'impute une épître à mademoiſelle *Ch*.... actrice de la comédie de Marſeille. Je n'ai jamais connu mademoiſelle *Ch*..., et je n'ai jamais eu le bonheur de courtiſer aucune marſeilloiſe. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans leſquels je promets à mademoiſelle *Ch*...

> Que malgré les *Tiſiphones*
> L'amour unira nos *perſonnes*.

Je ne ſais point quelles ſont ces *Tiſiphones*, mais je vous jure que jamais la perſonne de mademoiſelle *Ch*.... n'a été unie à la mienne, ni ne le ſera.

Soyez bien ſûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tiſiphone*, qui eſt long, à *perſonne*, qui eſt bref. Autrefois, quand je fefais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand ſoin de l'oreille.

Soyez très-perſuadé, Monſieur, que *mon barbare ſort ne m'a jamais ôté la lumière des yeux de mademoiſelle Ch*...., et que je *n'erre point dans ma triſte carrière*. Je

—— ſuis ſi loin *d'errer dans ma carrière*, que, depuis deux
1770. ans, je ſors très-rarement de mon lit, et que je ne ſuis jamais ſorti de celui de mademoiſelle *Ch....* Si je m'y étais mis, elle aurait été bien attrapée.

Je prends cette occaſion pour vous dire qu'en général c'eſt une choſe fort ennuyeuſe que cet amas de rimes redoublées qui ne diſent rien, ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais pas l'amant de votre gentille marſeilloiſe, mais je lui conſeille d'être un peu moins prolixe.

D'ailleurs, toutes ces épîtres à *Aglaure*, à *Flore*, à *Philis*, ne ſont guère faites pour le public : ce ſont des amuſemens de ſociété. Il eſt quelquefois auſſi ridicule de les livrer à un libraire, qu'il le ſerait d'imprimer ce qu'on a dit dans la converſation.

Meſſieurs *Cramer* m'ont rendu un très-mauvais ſervice, en publiant les fadaiſes dans ce goût, qui me ſont ſouvent échappées. Je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres ſont ce qu'il y a de plus inſipide au monde. J'en ai fait beaucoup comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages. Je ſuis très-fâché qu'on me rende reſponſable, depuis ſi long-temps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait ; cela m'eſt arrivé dans des choſes plus ſérieuſes. Je ne ſuis qu'un vieux laboureur réformé à la ſuite des *Ephémérides du citoyen*, défrichant des campagnes arides, et ſemant avec le ſemoir, n'ayant nul commerce avec mademoiſelle *Ch...*, ni avec aucune *Tiſiphone*, ni avec aucune *perſonne* de ſon eſpèce agréable.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, votre, &c. *Voltaire.*

J'ajoute encore que je ne ſuis point né en 1696, comme le dit votre graveur; mais en 1694, dont je ſuis plus fâché que du peu de reſſemblance. 1770.

LETTRE CCXXIX.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

7 de décembre.

J'AI commandé ſur le champ, Madame, à mes *Vulcains* quelque choſe de plus galant que la ceinture de *Vénus*, pour madame la marquiſe de *Chalvet*, la toulouſaine. Elle aura cercle de diamans, boutons, repouſſoir, aiguilles de diamans, crochet d'or, chaîne d'or colorié. Vous aurez du très-beau et du très-bon. J'ai un des meilleurs ouvriers de l'Europe : c'était lui qui feſait à Genève les montres à répétition, où les horlogers de Paris mettaient leur nom impudemment. Je ne ſaurais vous dire le prix actuellement, cela dépendra de la beauté des diamans.

Vous voulez peut-être, Madame, des chaînes de marcaſſites ſéparément; c'eſt ſur quoi je vous demande vos ordres. Les chaînes ordinaires ſont d'argent doré, dont chaque chaton porte une pierre : ces chaînes valent ſix louis d'or.

Celles dont les chatons portent des pierres appelées jargon, qui imitent parfaitement le diamant, valent onze louis.

Voilà tout ce que je ſais de mes fabricans, car je

ne les vois guère : ils travaillent sans relâche. Vous
1770. prétendez que j'en fais autant de mon côté, vous me faites bien de l'honneur. Je n'ai guère de momens à moi ; il m'a fallu bâtir plus de maisons que le président *Hénault* n'en avait dans le quartier Saint-Honoré ; et il me faut à présent combattre la famine. Le pain blanc vaut chez nous huit sous la livre. J'ai envie d'en porter mes plaintes aux *Ephémérides du citoyen.*

Vous me dites que, du temps des sorciers, j'aurais été brûlé ; vraiment, Madame, je le serais bien à présent, si on en croyait l'honnête gazetier ecclésiastique. Mais n'appelez point l'épître au roi de la Chine un ouvrage ; ce sont les vers de sa majesté chinoise qui sont un ouvrage considérable. On y trouve sa généalogie ; il descend en droite ligne d'une vierge : cela n'est point du tout extraordinaire en Asie.

Je ne sais pas encore ce qui s'est passé au parlement. Il a dû trouver fort mauvais qu'on veuille le policer, lui qui prétend avoir la grande et la petite police. Il ferait bien mieux peut-être de ne point ordonner des auto-da-fé pour des chansons.

La Sophonisbe de *Lantin* deviendra ce qu'elle pourra. On tâchera de trouver un quart d'heure pour envoyer quelques pompons à cette africaine ; mais la journée n'a que vingt-quatre heures, et on n'est pas sorcier comme vous le prétendez.

On dit que *le Kain* est plus gras que jamais, et se porte à merveille ; cela doit réjouir infiniment M. d'*Argental* ; il aura enfin des tragédies bien jouées.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges. Madame *Denis* leur est attachée autant que moi, c'est beaucoup dire. Mille respects. *V.*

LETTRE CCXXX.

1770.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de décembre.

M. *Lantin* de Dijon préfente fes refpects à M. de *Thibouville* et aux anges; il les fupplie de fe contenter du petit billet qu'il leur envoie; il lui eft impoffible de s'occuper davantage des affaires des Romains; il en a de fi preffantes au fujet d'une colonie moderne et de la famine qui eft dans fon pays, que fa pauvre petite ame en eft toute entreprife.

Il s'eft trompé, en écrivant que M. le maréchal de *Richelieu* n'eft pas pour Sophonisbe; c'eft bien vraiment tout le contraire.

Le fufdit *Lantin* penfe qu'il fera néceffaire de faire annoncer la Sophonisbe comme la véritable pièce de *Mairet*, dont on a retouché le ftyle, et comme la première pièce qui ait fondé le théâtre français, ce qui eft très-vrai et trop oublié.

Il eft à croire que Sophonisbe aura bien autant de repréfentations que Venceflas, et pourra fervir un peu à ranimer le théâtre.

Il eft affez fingulier que ce foit un américain qui débute par *Zamore;* la balle va au joueur.

Madame *Denis* fait mille complimens à M. de *Thibouville*. Qu'il conferve fa bienveillance pour celui qui n'eft ni *Jean* ni *Pierre*, qui n'aime point du tout le raifonné de *Pierre*, et qui n'approche point du fenti de *Jean! V.*

1770. LETTRE CCXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 14 de décembre.

MONSIEUR,

Je crois vous avoir mandé que j'ai foixante et dix-fept ans ; que de douze heures j'en fouffre onze ou environ ; que je perds la vue dès que mes déferts font couverts de neige ; qu'ayant établi des fabriques de montres tout autour de mon tombeau, dans mon petit village où l'on manque de pain, malgré les *Ephémérides du citoyen*, je me trouve accablé des maux d'autrui encore plus que des miens ; que j'ai très-rarement la force et le temps d'écrire, encore moins de pouvoir être philofophe. Je vous dirai ce que répondit *Saint-Evremond* à *Waller*, lorfqu'il fe mourait, et que *Waller* lui demandait ce qu'il penfait fur les vérités éternelles et fur les menfonges éternels: *M. Waller, vous me prenez trop à votre avantage.*

Je fuis avec vous, Monfieur, à peu-près dans le même cas : vous avez autant d'efprit que *Waller ;* je fuis prefqu'auffi vieux que *Saint-Evremond*, et je n'en fais pas autant que lui.

Amufez-vous à rechercher tout ce que j'ai cherché en vain pendant foixante ans. C'eft un grand plaifir de mettre fur le papier fes penfées, de s'en rendre un compte bien net, et d'éclairer les autres en s'éclairant foi-même.

Je me flatte de ne point ressembler à ces vieillards qui craignent d'être instruits par des hommes qui sortent de la jeunesse. Je recevrai, avec grande joie, une vérité aujourd'hui, étant condamné à mourir demain. 1770.

Continuez, Monsieur, à rendre vos vassaux heureux, et à instruire vos anciens serviteurs. Mais que je traite avec vous, par lettres, des choses où *Aristote*, *Platon*, S[t] *Thomas* et S[t] *Bonaventure* se sont cassé le nez, c'est ce qu'assurément je ne ferai pas : j'aime mieux vous dire que je suis un vieux paresseux qui vous est attaché avec le plus tendre respect, et cela de tout son cœur. *V.*

LETTRE CCXXXII.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX. (*)

15 de décembre.

MONSIEUR,

Le jour que j'appris votre étrange malheur, on imprimait à Genève des Questions sur l'Encyclopédie, et je mis vîte, au troisième volume, page 144, votre nom à côté de celui du chancelier d'*Aguesseau ;* c'est-à-dire que je fis cet honneur à ce magistrat, qui n'était pas, comme vous, philosophe et patriote.

(*) Alors détenu à Pierre-Encise.

1770. Je voudrais bien ſavoir comment on peut s'y prendre pour mettre ce livre à vos pieds, car rien ne paſſe. Pour cette lettre, elle paſſera, et elle vous dira, Monſieur, que ſi mon âge de ſoixante-dix-ſept ans et mes maladies m'empêchent de venir vous parler de *Henri IV* et de vous, rien ne m'empêchera de vous aſſurer du zèle, de l'eſtime et du reſpect de votre très-humble, &c.

AU MEME.

Décembre.

Le paquet dont vous m'avez honoré, Monſieur, et mon petit billet ſe ſont croiſés, comme vous l'avez vu. Ah, ah, vous êtes donc auſſi des nôtres! votre poëſie eſt pleine d'imagination. Tous les hommes éloquens ont commencé par faire des vers. *Cicéron* et *Céſar* en firent avant d'être conſuls; ils eurent l'un et l'autre de furieuſes lettres de cachet: mais je ne ſais s'il ne vaut pas mieux être aſſaſſiné par ceux que l'on peut aſſaſſiner auſſi, que de voir ſa deſtinée dépendre entièrement de quatre mots griffonnés par un commis. Ce n'eſt pas moi qui vous écris cela, au moins; c'eſt un ſuiſſe qui a ſoupé chez moi avec un anglais. Pour moi, je n'écris à perſonne; je ſuis très-vieux et très-malade. Si vous voulez venir chez moi, vous me rendrez la vie, car vous me ferez penſer. Je m'intéreſſe à vous comme un père à ſon fils, et le fils eſt très-reſpecté par le père. *V.*

Mille très-humbles et très-tendres obéiſſances à M. de *Bory*.

LETTRE CCXXXIII.

1770.

A M. D'AGINCOURT,

FERMIER GENERAL.

17 de décembre.

NON, Monfieur, je ne fuis point affurément de l'avis des fots et des ignorans qui penfent que les chevaliers romains, chargés du recouvrement des impôts publics, n'étaient pas des citoyens néceffaires et eftimables. Je fais que *Jéfus-Chrift* les anathématife; mais en récompenfe il prit un commis de la douane pour un de fes évangéliftes. Pour moi, je n'ai qu'à me louer de meffieurs les fermiers généraux et de leur générofité, depuis que j'ai établi une petite colonie dans un défert qui n'eft pas celui de *Jean*.

Je recommande encore cette colonie à leur bienveillance. Ces nouveaux habitans ne font venus que fur la promeffe royale, expédiée en bonne forme, d'être exempts de toutes charges et de tous droits jufqu'à nouvel ordre. Vous m'avouerez qu'un fuiffe ne peut pas deviner qu'en France, il faut, d'un village à un autre, pour une livre de beurre, un *acquit à caution* qui coûte de l'argent.

Certainement l'intention du roi, ni celle des fermes générales, n'eft pas que des fabricans payent pour les outils qu'ils apportent.

Je laiffe à votre humanité, et à votre fageffe, et à celle de meffieurs vos confrères, à vous arranger avec

1770. M. le duc de *Choiſeul*, quand il aura fondé la ville de Verſoy. Vous penſez comme lui ſur l'avantage du royaume. Je me flatte que nous lui aurons l'obligation de la paix, parmi tant d'autres. Si la guerre ſe déclare, notre petit canton eſt perdu pour longtemps.

Oui, Monſieur, j'ai dit que *Newton* et *Locke* étaient les précepteurs du genre-humain, et cela eſt vrai; mais *Locke* et *Newton* n'auraient pas mis le monde en feu pour une île déſerte, ſituée vers le pays des Patagons.

Il eſt encore très-vrai que *Louis XIV* dut la paix d'Utrecht au miniſtère d'Angleterre; mais ce n'eſt pas une raiſon pour que la France faſſe la guerre au roi *George III*, qui n'en a certainement nulle envie.

Je vois, Monſieur, que vous êtes patriote et homme de lettres autant pour le moins que fermier général. Vous me faites ſouvenir d'*Atticus*, qui était fermier général auſſi, mais c'était de l'Empire romain.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

QUE l'on faſſe ou non la guerre aux Anglais; que le parlement faſſe ou non des ſottiſes, moi je fais ſottiſes et guerre.

Mes anges recevront par M. le duc de *Praſlin* un paquet. Ce paquet eſt la tragédie des Pélopides;

c'eſt-à-dire Atrée et Thyeſte. Il eſt vrai qu'elle a été faite ſous mes yeux, en onze jours, par un jeune homme. La jeuneſſe va vîte, mais il faut l'encourager. 1770.

Ma ſottiſe, — vous la voyez.

Ma guerre eſt contre les allobroges qui ont ſoutenu qu'un viſigoth, nommé *Crébillon*, avait fait des tragédies en vers français; ce qui n'eſt pas vrai.

Mes divins anges, il y va ici de la gloire de la nation.

De plus, ce naſillonneur *Debroſſes*, préſident, veut être de l'académie; c'eſt *Foncemagne* qui veut le faire entrer. Il eſt bon que *Foncemagne* ſache que j'ai une conſultation de neuf avocats de Paris, qui m'autoriſe à lui faire un procès pour dol.

J'enverrai cette conſultation, ſi on veut. Le préſident, pour détourner le procès, m'a écrit pour me faire entendre que ſi je lui feſais un procès, il me dénoncerait comme auteur de quelques livres contre la religion, moi qui aſſurément n'en ai jamais fait.

J'enverrai la lettre, ſi on veut.

Tous les gens de lettres doivent avoir *Debroſſes* en recommandation.

Mes anges diront à M. de *Foncemagne* ce qu'ils voudront; je m'en remets à leur bonté, diſcrétion, prud'hommie, et à leur horreur contre de tels procédés.

Voltaire.

1770.

LETTRE CCXXXV.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

26 de décembre.

En attendant, Madame, que les metteurs en œuvre me donnent les inſtructions préciſes ſur vos chaînes de montre ; en attendant que je puiſſe vous dire pourquoi on ne monte jamais en or les chaînes qui ſont entièrement de marcaſſites, je vous dirai un petit mot du jeune metteur en œuvre dont vous avez reçu probablement cinq pierres fauſſes par M. le duc de *Praſlin*.

Je lui ai fait enfin comprendre que ſon cinquième acte ne valait rien du tout. Je lui ai dit : Vous croyez, parce que vous êtes jeune, qu'on peut faire une bonne tragédie en onze jours ; vous verrez, quand vous ſerez plus mûr, qu'il en faut quinze pour le moins. Il m'a cru, car il eſt fort docile. Il a fait ſur le champ un nouveau cinquième acte qu'il met ſous les ailes de mes anges.

Tout cela était aſſez difficile ; car ce pauvre enfant n'avait à mettre, dans toute ſa pièce, que du ſentiment. Point d'aventure romaneſque ; point de fils de *Thyeſte* amoureux d'une jeune inconnue trouvée ſur le ſable de la mer, et qui eſt reconnue enfin pour ſa ſœur ; point de galimatias ; il n'était ſoutenu par

rien

rien ; il fallait que, pour la première fois, une honnête femme avouât à son mari qu'elle a un enfant d'un autre, et cela sans faire rire. 1770.

Il fallait qu'une bonne mère s'offrît pour prendre soin de l'enfant sans faire rire aussi, et qu'*Atrée* fût un barbare sans être trop révoltant.

Encore une fois, il y avait du risque ; mais mon jeune metteur en œuvre croit avoir marché sur ces charbons ardens sans se brûler ; il croit même avoir parlé au cœur, dans un ouvrage qui ne semblait susceptible que de faire dresser les cheveux à la tête.

Voici les éclaircissemens des metteurs en œuvre. Nous souhaitons une quantité prodigieuse de bonnes années à nos anges. *V.*

LETTRE CCXXXVI.

A M. PHILIPPON,

AVOCAT DU ROI AU BUREAU DES FINANCES, *à Besançon.* (*)

28 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'avez envoyé un ouvrage dicté par l'humanité et par l'éloquence. On n'a jamais mieux prouvé que les juges doivent commencer par être hommes, que les supplices des méchans doivent être

(*) M. *Philippon* avait envoyé à M. de *Voltaire* son *Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales.*

utiles à la ſociété, et qu'un pendu n'eſt bon à rien.
1770. Il eſt vrai que les aſſaſſinats prémédités, les parricides, les incendiaires, méritent une mort dont l'appareil ſoit effroyable. J'aurais condamné, ſans regrets, *Ravaillac* à être écartelé ; mais je n'aurais pas livré au même ſupplice celui qui n'aurait voulu ni pu donner la mort à ſon prince, et qui aurait été évidemment fou. Il me paraît diabolique d'avoir arquebuſé loyalement l'amiral *Bing* pour n'avoir pas fait tuer aſſez de français. La mort de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, du chevalier de *la Barre*, du général *Lalli*, me paraiſſent...... ce qu'elles vous paraiſſent.

Je me ſens le très-obligé de quiconque écrit en citoyen : ainſi, Monſieur, je vous ai plus d'obligation qu'à perſonne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXXVII.

A M. DE LA CROIX, *avocat à Toulouſe.*

A Ferney, le 28 de décembre.

VOTRE mémoire pour *Sirven*, Monſieur, eſt auſſi perſuaſif qu'éloquent. Nous verrons ſi la juſtice ſera juſte. Je puis vous aſſurer que le public le ſera. Qui ne frémirait d'indignation en liſant les concluſions de ce procureur fiſcal *Trinquet*, qui requiert qu'on banniſſe du village une famille dûment atteinte et convaincue de parricide. Ce poliſſon a trouvé le ſecret de faire rire de pitié en inſpirant l'horreur.

L'archevêque de Toulouſe ſe défend beaucoup d'avoir perſécuté l'abbé *Audra*. Il dit qu'il avait voulu le ſervir, et que l'abbé ne voulut jamais entendre à ſes propoſitions. 1770.

Agréez, Monſieur, les proteſtations de ma reconnaiſſance, de mon eſtime et de mon attachement. *V.*

LETTRE CCXXXVIII.

A M. CHRISTIN.

31 de décembre.

MON cher philoſophe, voici le cas d'exercer ſa philoſophie.

Aequam memento rebus in arduis
Servare mentem, non ſecus in bonis.

Vous ſavez peut-être déjà que M. le duc de *Choiſeul* eſt à Chanteloup pour long-temps, et qu'il ne rapportera point l'affaire des eſclaves qui peut-être ne ſera point rapportée du tout. Il en ſera de même de votre pauvre curé. Un mot d'un ſeul homme ſuffit pour déranger les idées de cent mille citoyens. Heureux qui vit tranquille et ignoré!

Je vous remercie des taxes en cour de Rome, autant que des gélinottes. Vous me ferez grand plaiſir de me prêter ce livre de M. *le Pelletier;* je vous le renverrai après en avoir fait mon profit.

Bonſoir, mon cher philoſophe.

1771.

LETTRE CCXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de janvier.

MON cher ange, le jeune étourdi qui vous a envoyé l'œuvre des onze jours, vous demande en grâce de le lui rendre. Il m'a dit qu'il était honteux, mais qu'il fallait pardonner aux emportemens de la jeuneſſe; qu'il voulait abſolument y mettre vingt-deux jours au moins.

A propos de jours, je vous en ſouhaite à tous deux de fort agréables: mais on dit que cela eſt difficile par le temps qui court. Vous ne perdez rien, et je perds tout. Voilà ma colonie anéantie; je fondais Carthage, et trois mots ont détruit Carthage.

Je n'ai pas une paſſion bien violente pour la Sophonisbe de *Lantin*, mais je ferais fort aiſe qu'on rejouât Olimpie; c'eſt un beau ſpectacle. Mademoiſelle *Clairon* avait grand tort, et on dit que mademoiſelle *Veſtris* s'en tirerait à merveille. Vous devriez bien préſenter requête à *le Kain* pour jouer *Caſſandre;* ce ſerait même une fête à donner à la cour, en guiſe de feu d'artifice. Chargez-vous, je vous prie, de cette importante négociation, et moi je me chargerai de faire la paix de *Catherine* et de *Mouſtapha*.

On me mande que M. le maréchal de *Richelieu* eſt fort malade; il devrait pourtant ſe bien porter. J'écris à M. le duc de *Praſlin*. Voilà qui eſt fait;

il n'enverra plus de mes montres au prétendu roi d'Egypte, mais il lui reste *Praslin* : c'est une belle et bonne consolation, non pas en hiver, mais dans les grandes chaleurs. Le lieu est froid, sombre et d'une beauté assez triste. Vous y attendiez-vous? Dites-moi enfin si *messieurs* obtempèrent et se tempèrent. 1771.

On fait vos montres. Madame d'*Argental* sera plutôt servie que le roi d'Egypte.

Mille tendres respects. *V.*

LETTRE CCXL.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, je suis enterré tout vivant : c'est la différence qui est entre le président *Hénault* et moi ; il n'a été enterré que lorsqu'il a été tout-à-fait mort.

Mais je ne suis occupé actuellement que de votre grand'maman et de son mari. Puis-je me flatter que vous aurez la bonté de lui mander que, dans le nombre très-grand de ses serviteurs, je suis le plus inutile et le plus triste ; et que, si je pouvais quitter mon lit, je viendrais lui demander la permission de me mettre au chevet du sien pour lui faire la lecture? mais je commencerais d'abord par vous, Madame. Ce serait vraiment un joli voyage à faire que de venir passer quinze jours auprès de vous, et de là quinze jours

auprès d'elle. On dit qu'elle ne se portait pas bien à
1771. son départ. Je tremble toujours pour sa petite santé.

On dit tant de sottises que je n'en crois aucune. Il faut pourtant que le coup ait été porté assez inopinément, puisqu'on n'avait encore pris aucunes mesures pour les places à donner. On parle de M. de *Monteynard* de Grenoble, qu'on regarde comme un homme sage. Je ne sais pas encore s'il est bien vrai que M. le comte de *la Marche* ait les suisses.

J'ai vu des *Questions sur le droit public*, à l'occasion de l'affaire de M le duc d'*Aiguillon ;* cet ouvrage me paraît fort instructif. Je doute pourtant que vous le lisiez : il me semble que vous donnez la préférence à ceux qui vous plaisent sur ceux qui vous instruisent; d'ailleurs cet ouvrage roule sur des formes juridiques qui ne sont point du tout agréables. C'est bien assez de savoir que la mauvaise humeur du parlement de Paris contre M. le duc d'*Aiguillon* est aussi ridicule que tout ce qu'il a fait du temps de la fronde, mais non pas si dangereux.

Je m'intéresse plus à la guerre des Russes contre les Ottomans qu'à la guerre de plume du parlement. Cependant, Madame, je vous avoue que vous me feriez grand plaisir de dicter à quoi on en est, ce qu'on fait et ce qu'on dit que l'on fera. Pour moi, je crois que dans six semaines on n'en parlera plus, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé.

Si à vos momens perdus vous voulez m'écrire tout ce que vous avez sur le cœur et tout ce qui se débite, vous le pouvez en toute sureté en envoyant la lettre à M. *Marin*, secrétaire général de la librairie. Il m'envoie mes lettres sous un contre-seing très respecté;

et d'ailleurs quand on ne garantit point toutes les sottises qu'on entend dire, on n'en est point responsable. 1771.

On m'a envoyé un tome de *Lettres à une illustre morte :* elles m'auraient fait mourir d'ennui, si je ne l'étais déjà de chagrin.

On nous dit que M. le marquis d'*Ossun*, ambassadeur en Espagne, a les affaires étrangères, et que monsieur l'évêque d'Orléans n'a plus celles de l'Eglise.

J'ai beaucoup de rélations avec l'Espagne pour la vente des montres de ma colonie, ainsi je m'intéresse fort à M. le marquis d'*Ossun* qui la protége; mais pour les affaires de l'Eglise, vous savez que je ne m'en mêle pas.

Portez-vous bien, Madame; conservez-moi une amitié qui fait ma plus chère consolation. Ecrivez-moi tout ce que vous pourrez m'écrire, et envoyez, encore une fois, votre lettre chez M. *Marin.*

LETTRE CCXLI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

9 de janvier.

Je ne crois pas, mon cher *Baron* (*), que madame *Denis* vous ait encore écrit; mais moi, je vous écris quoi que vous en disiez, et c'est pour vous dire que je vous ai envoyé une Sophonisbe de M. *Lantin;* que

(*) Allusion à l'acteur de ce nom.

1771. s'il faut encore quelques vers, ils ſont tout prêts ; mais que je doute fort qu'on joue cette pièce.

Les Pélopides de M. *Durand* ſeraient plus faits pour la nation ; il y a là une petite pointe d'adultère qui ne réuſſirait pas mal ; il y a même un inceſte aſſez galant et très-honnête ; on ne peut pas faire un enfant avec un beau frère avec plus de modeſtie. La vengeance eſt dure, je l'avoue ; mais cela ſe pardonne dans un premier mouvement.

Un des malheurs de *Crébillon*, (et ſes malheurs ſont innombrables) c'était de ſe venger après vingt ans de cocuage et de ſe venger par plaiſir, comme on fait une partie de chaſſe. M. *Durand* a mis beaucoup de nouvelles nuances à ſon enſeigne à bière ; il a fait un cinquième acte tout battant neuf. Il a prié M. d'*Argental* de lui renvoyer toute l'ancienne copie ; il vous en fera tenir une autre inceſſamment. Il faut, s'il vous plaît, le plus profond ſecret.

Il ne ferait pas mal de ſavoir de M. d'*Argental* ſi on pourrait faire jouer cela pour le mariage, en s'adreſſant à M. le duc de *Duras*.

Voilà le ſommaire de tous les articles. Preſſez-vous de me répondre ; car je me meurs, et je veux ſavoir à quoi m'en tenir avant ma mort. Ma dernière volonté eſt que je vous aime de tout mon cœur. *V*.

LETTRE CCXLII.

1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de janvier.

MON HEROS,

Je vous repréfentai mes raifons fort à la hâte par le dernier courier, étant fort preffé par le temps. Permettez que je vous parle encore de cette petite affaire qui ne vous intéreffe en aucune façon, et qui m'intéreffe infiniment. Pour peu que vous fuffiez lié avec l'homme en queftion, vous favez avec quel plaifir je facrifierais mes répugnances à vos goûts ; mais vous ne le connaiffez point du tout, et moi je le connais pour m'avoir trompé, pour m'avoir ennuyé, et pour m'avoir voulu dénoncer. Si vous aviez eu le malheur de lire fes *Fétiches* et fes *Terres auftrales*, vous ne voudriez pas affurément de lui. Hélas! nous avons affez de préfidens. Encore fi on nous donnait un préfident *Hénault!* mais nous n'en aurons plus de fi aimable.

Je vous conjure, encore une fois, de ne nous point charger de celui qui fe préfente; ce ferait un affront pour moi, dans l'état où font les chofes, et ce ne ferait pas une grande fatisfaction pour lui. Il eft même dit dans nos ftatuts qu'un homme, obligé par fa place de réfider toujours en province, ne peut être de l'académie.

Vous me demandez fi je veux qu'on joue Sophonisbe. Hélas! je veux fur cela tout ce qu'on voudra, et furtout ce que vous ordonnerez. Ce que je voudrais

1771. principalement, ce font des acteurs, et on dit qu'il n'y en a point. Laiffera-t-on ainfi tomber le théâtre qui fefait tant d'honneur à la France dans les pays étrangers, et n'aurons-nous plus que des opéra comiques ? il y va de la gloire de la nation, et vous êtes accoutumé à la foutenir.

Vous me parlez du carillon de mon village et de mes montres démontées. Je puis vous affurer que c'eft une entreprife qui mérite toute la protection du miniftère. Il eft affez fingulier qu'un petit particulier comme moi ait peuplé un défert, et ait bâti douze maifons pour des artiftes qui ont déjà établi leur commerce dans les pays étrangers. Le roi lui-même a pris quelques-unes de nos montres, et en a fait des préfens. Nous avons quelques-uns des meilleurs ouvriers de l'Europe, et nous étendrions notre commerce en Turquie avec un grand avantage, s'il plaifait à *Catherine II* de faire la paix. Je n'ai aucun intérêt dans cet établiffement. Je fuis comme les gens qui fondent des hôpitaux, mais qui ne s'y font point recevoir. M. le duc de *Duras* a eu la bonté d'encourager nos fabriques, en prenant quelques-unes de nos montres pour les préfens du mariage de monfeigneur le comte de Provence. Nous vous demanderions la même grâce, fi vous étiez d'année. Ma nièce foutiendra cette manufacture après moi; vous lui continuerez les bontés dont vous m'avez honoré fi long-temps, et elle vous atteftera que vous êtes l'homme de l'Europe à qui j'ai été attaché avec le plus de refpect et de tendreffe. *V.*

LETTRE CCXLIII. 1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de janvier.

MON cher ange, j'ai dit au jeune homme que la fin de fon fecond acte était froide, et je l'en ai fait convenir. C'eft une chofe fort plaifante que la docilité de cet enfant; il s'eft mis fur le champ à faire un nouvel acte: Je vous l'enverrais aujourd'hui, s'il ne retravaillait pas les autres.

Quand je vous dis que vous n'avez rien perdu, j'entends que vous confervez votre place, votre belle maifon de Paris, et que vous allez au fpectacle tant qu'il vous plaît. Pour moi, je vous ai donné des fpectacles, et je ne les ai point vus. J'ai établi une colonie, et je crains bien qu'elle ne foit détruite. Les fermiers généraux la perfécutent, perfonne ne la foutiendra. Je ne fuis pas même à portée de folliciter la reftitution de mon propre bien qu'on s'eft avifé de me prendre fans aucune forme de procès. Voilà comme j'entends que je perds; et malheureufement je perds auffi la vue. Je fuis enfeveli dans les neiges qui m'ont arraché les yeux par l'âcreté de l'air qu'elles apportent avec elles. Je maudis Ferney quatre mois de l'année au moins; mais je ne puis le quitter, je fuis enchaîné à ma colonie.

J'ai bien envie de vous envoyer, pour votre amufement, une grande lettre en vers que j'ai écrite au roi de Danemarck fur la liberté de la preffe qu'il a donnée dans tout fon royaume; bel exemple que nous fommes

1771. bien loin de ſuivre. Vous l'aurez dans quelques jours; on ne peut pas tout faire à la fois, ſurtout quand on ſouffre.

Je vous prie de vouloir bien me mander s'il eſt vrai qu'un homme de conſidération, qui écrivit le 23 de décembre à un de ſes anciens amis, lui manda qu'il l'aurait envoyé voyager plus loin ſans madame ſa femme qui eſt fort délicate.

Au reſte, cette dame a encore plus de délicateſſe dans l'eſprit que dans la figure, et à cette délicateſſe ſe joint une grandeur d'ame ſingulière, qui n'eſt égalée que par la bonté de ſon cœur.

Eſt-il vrai, comme on le dit, que monſieur et madame ſont endettés de deux millions ?

Eſt-il vrai qu'on leur ait offert douze cents mille francs le jour de leur départ ?

Reçoivent-ils des viſites ? comment ſe porte votre ami de 35 ans (*) ? ſon ſéjour eſt bien beau, mais il eſt bien triſte en hiver.

Pouvez-vous encore me dire ce que devient M. de *la Ponce* ? Vous me direz que je ſuis un grand queſtionneur ; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, on ne vous force à rien.

Conſervez votre ſanté, mes deux anges; c'eſt-là le grand point. Je ſens ce que c'eſt que de n'en avoir point; c'eſt être damné, au pied de la lettre. Je mets ma misère à l'ombre de vos ailes. *V.*

(*) M. le duc de *Praſlin*.

LETTRE CCXLIV.

1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 de janvier.

VOTRE grand'maman, Madame, me fait l'honneur de m'appeler son confrère. Je prends la liberté de me dire plus que jamais votre confrère aussi, car il y a quatre jours que je suis absolument aveugle. Nous sommes enterrés sous la neige. En voilà pour un grand mois au moins.

Votre grand'maman, Dieu merci, est moins à plaindre. Elle est dans le plus beau climat de la terre. Elle sera honorée par-tout; elle sera plus chère à son mari; elle possède un petit royaume où elle fera du bien.

Mais j'ai un scrupule. On dit que son mari a autant de dettes qu'il a fait de belles actions. On les porte a plus de deux millions. On ajoute qu'un homme de quelque considération lui a mandé que, sans sa femme, il aurait été ailleurs que chez lui. Voilà de ces choses que vous pouvez savoir et que vous pouvez me dire.

Cette petite *Vénus* en abrégé me paraît un *Caton* pour les sentimens, et son catonisme est plein de grâces. Vous ne sauriez croire combien je suis fâché de mourir sans vous avoir revues l'une et l'autre.

Un jeune homme, qui me paraît promettre quelque chose, est venu me montrer cette lettre traduite de

1771. l'arabe, que je vous envoie (*). Je penſe que votre grand'maman l'a reçue. Je vous conjure de n'en point laiſſer prendre de copie.

Adieu, Madame; je ſouffre beaucoup, je ne pourrais rien écrire qui pût vous amuſer. Je ſuis forcé de finir en vous diſant que je vous ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CCXLV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 de février.

MON héros paſſe ſa vie à m'accabler de bontés et de niches. On me mande qu'il eſt à la tête d'une faction brillante contre M. *Gaillard*. Je le ſupplie de deſcendre un moment du grand tourbillon dans lequel il plane, pour conſidérer que M. *Gaillard* travaille au *Journal des ſavans* depuis 24 ans, qu'il a remporté des prix à l'académie, qu'il a fait l'*Hiſtoire de François I*, laquelle eſt très-eſtimée, et qu'il n'a fait ni les *Fétiches* ni les *Terres auſtrales.*

Je ſupplie notre reſpectable doyen, le neveu de notre fondateur, de ne pas contriſter à ce point ma pauvre vieilleſſe toute décrépite. Je ſais bien qu'il ne fera que rire de mes lamentations, et qu'il ſe moquera de moi juſqu'au dernier moment de ma vie. Mon héros eſt très-capable de me venir voir, et de m'accabler de plaiſanteries. Il daigne m'aimer depuis long-temps,

(*) Voyez dans le volume d'Epîtres celle de *Benaldaki* à *Caramouftée*.

et me tourner parfois en ridicule. Je fuis accoutumé à fon jeu, et il fait que je fupporte la chofe avec une patience angélique. 1771.

Il me reproche toujours des chimères, des préférences qu'il imagine, des négligences qui n'exiftent pas, et, fur ce beau fondement, il mortifie fon très-humble et très-obéiffant ferviteur.

L'Europe croit que j'ai beaucoup de crédit fur l'efprit de mon héros, l'Europe fe trompe, et je lui certifierai, quand elle voudra, que je n'en ai aucun, et qu'il paffe fa vie à fe moquer de moi; cependant il faut qu'il foit jufte.

Là, mon héros, mettez la main fur la confcience; vous avez fait ferment devant DIEU de donner votre voix au plus digne, fans écouter la brigue et les cabales. Jugez quel eft le plus digne, et fongez à ce que dira de vous la poftérité, fi vous me bafouez dans cette affaire de droit. Je vous avertis que cette poftérité a l'œil fur vous, quoique vous foyez continuellement occupé du préfent. Je me plaindrai à elle, comme font tous les mauvais poëtes; et toute prévenue qu'elle eft en votre faveur, elle me rendra juftice. Ne défefpérez point le très-vieux et très-raillé folitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé et révéré d'un culte de dulie, et qui en eft pour fon culte. *V.*

1771.

LETTRE CCXLVI.

A M. JOLY DE FLEURI,

CONSEILLER D'ETAT.

A Ferney, le 4 de février.

MONSIEUR,

Vous ne ferez point furpris qu'un homme, qui a eu l'honneur de vous faire fa cour pendant que vous étiez intendant de Bourgogne, vous implore pour des infortunés ; il vous voyait alors occupé du foin de les foulager.

L'avocat que je prends la liberté de vous préfenter n'eft point un homme que l'on doive juger par la taille (*). Il joint à la plus grande probité une fcience au-deffus de fon âge. Il eft le défenfeur de douze ou quinze mille bons fujets du roi, que vingt chanoines veulent rendre efclaves. Il a cru que quinze mille cultivateurs pouvaient être auffi utiles à l'Etat, du moins dans cette vie, que vingt chanoines qui ne doivent être occupés que de l'autre.

Vous connaiffez cette affaire, Monfieur; vous en êtes juge. Il ne m'appartient pas d'ofer vous parler en faveur d'aucune des parties; mais il m'eft permis de vous dire que l'impératrice de Ruffie a rendu libres quatre cents mille efclaves de l'Eglife grecque, que le roi de Sardaigne a aboli la fervitude dans fes Etats, et

(*) M. *Chriftin.*

je

je puis encore ajouter à ces exemples celui du roi de Danemarck qui a la bonté de me mander qu'il eſt actuellement occupé à détruire dans ſes deux royaumes cet opprobre de la nature humaine. Tout ce que déſireraient les quinze mille hommes à qui on refuſe les droits de l'humanité, ſerait que vous en fuſſiez le rapporteur. 1771.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CCXLVII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

A Ferney, 5 de février.

MONSIEUR,

Je ſais depuis long-temps que vous n'employez qu'à faire du bien les talens de votre eſprit et la conſidération dont vous jouiſſez.

Permettez que je prenne la liberté de vous adreſſer l'avocat d'une province entière. Les mémoires ci-joints vous feront connaître de quoi il s'agit. Quinze mille infortunés, opprimés ſans aucun titre par vingt chanoines, demandent votre protection auprès de monſieur d'*Agueſſeau* l'un de leurs juges. Il égalera la gloire de ſon père, s'il contribue à l'abolition de l'eſclavage; et le genre-humain vous devra des remercîmens, ſi vous déterminez M. d'*Agueſſeau*.

Souffrez, Monſieur, que je joigne ma faible et mourante voix aux cris de la reconnaiſſance d'une

—— province que vous aurez fait jouir des droits de
1771. l'humanité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CCXLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de février.

MES anges, notre jeune homme m'a remis enfin son manuscrit que je vous envoie. Je ne chercherai point à vous séduire en sa faveur, je ne remarquerai point combien le sujet était difficile, je ne vous dirai point que *Sénèque* fut un plat déclamateur, et que *Joliot de Crébillon* fut un plat barbare ; je n'insisterai point sur l'artifice des premiers actes et sur la terreur des derniers ; c'est à vous de juger, et à moi de me taire.

Je vous prierai seulement de songer que mon jeune homme aurait très-grand besoin d'un succès. Ce succès servirait à faire voir qu'il n'est pas possible qu'il fasse tous les ouvrages qu'on lui impute contre l'*inf*..., tandis qu'il est tout entier à sa chère *Melpomène*.

Notre adolescent pourrait alors prendre cette occasion pour venir faire un petit tour en tapinois dans la capitale des Velches. Je vous avertis qu'il fait beaucoup plus de cas des Pélopides que de la Sophonisbe, et quil n'y met aucune comparaison. C'est à Pâques qu'il faudrait donner la famille de *Tantale*; c'est à présent qu'il aurait fallu donner Sophonisbe. Si *le Kain*

fe donne au genre tempéré, il devrait débuter par *Maſſiniſſe* qui ne demande aucun effort, et qui n'exige un peu de véhémence qu'au cinquième acte. 1771.

J'ai parlé à M. *Lantin* de votre plaiſante idée, que *Sophonisbe* faſſe des façons comme une femme qui ſe défend au premier rendez-vous, ou comme une fille qui combat pour ſon pucelage. Une femme telle que *Sophonisbe*, m'a-t-il dit, doit ſe marier ſur la cendre chaude de *Syphax*, ſans délibérer. L'horreur de l'eſclavage et la haine des Romains doivent dreſſer l'autel ſur le champ, et allumer les flambeaux de l'hymen pour en brûler le camp des Romains, et pour la conduire en triomphe au camp d'*Annibal*.

La petite prétendue bienſéance françaiſe eſt en pareille occaſion une puérilité froide et miſérable.

A ces conditions j'accepte la couronne ;
Ce n'eſt qu'à mon vengeur que ma fierté ſe donne.

Voilà ce qu'il faut qu'une *Sophonisbe* diſe ; elle n'eſt pas une petite fille ſortant du couvent.

Je me ſuis rendu au ſentiment de M. *Lantin*, et je lui ai ſeulement ſouhaité des acteurs qui puſſent rendre ſa tragédie de *Mairet*, dans laquelle il n'y a pas, Dieu merci, un ſeul mot de *Mairet*.

Il m'a aſſuré qu'il avait envoyé à M. de *Thibouville* ces vers dont je vous parle, et vous êtes prié de les mettre ſur votre copie.

Quant au Dépoſitaire, nous en parlerons une autre fois. On vous enverra Barmécide ; vous aurez auſſi le Roi de Dannemarck. Mais la journée n'a que vingt-quatre heures ; les Queſtions ſur l'Encyclopédie en prennent douze, le reſte du temps eſt employé à ſouffrir ;

1771. j'ai la goutte, je fuis prefque aveugle. J'ai de plus une colonie à conduire; on n'eft pas de fer : un peu de patience.

Madame d'*Argental* aura fa chaîne et fa montre dans quelques jours.

Que dites-vous de M. le maréchal de *Richelieu* qui fe met à la tête d'une faction, en faveur du nafillonneur *Debroffes* ? Parlez fortement à M. de *Foncemagne*, à M. de *Sainte-Palaye*, à M. de *Mairan*. Il faut, malgré ma tendreffe pour notre doyen, qu'il ne remporte pas cette victoire. Ne paffons pas fous le joug comme le duc de *Cumberland* à Clofter-Seven. Il a d'ailleurs affez d'avantage, et fon dernier triomphe eft affez complet.

Je ne puis finir ma lettre fans vous dire encore un mot des Pélopides. Faudra-t-il que je fois toujours reconnu comme M. de *Pourceaugnac*? ne pourrez-vous point, vous et M. de *Thibouville*, baptifer mon jeune homme? M. de *Thibouville* ne peut-il pas connaître des jeunes gens de bonne volonté, parmi lefquels il choifirait un prête-nom, quelqu'un qui aurait une belle voix, et qui lirait la pièce aux comédiens comme fi elle était de lui? n'y aurait-il pas un plaifir infini de jouer ce tour au public et aux foldats de *Corbulon*? Rêvez à cela, mes anges; ne m'oubliez pas auprès de votre ami le campagnard.

Adieu, mes anges gardiens; veillez bien fur moi, car je ne puis rien par moi-même fans votre grâce. *V.*

LETTRE CCXLIX.

1771.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

MON cher ami, je n'écris jamais pour écrire, mais quand j'ai un fujet, je n'épargne pas ma plume, tout vieux et tout mourant que je fuis. Mon fujet aujourd'hui eft un étrange livre qu'on vient de m'envoyer contre M. *Delille* et contre M. de *Saint-Lambert*.

Quel eft donc ce légiflateur, nommé *Clément*, qui dicte fes arrêts du haut de fon trône? Je vous avoue que je n'ai jamais rien lu de plus injufte et de plus infolent. Je regarde la traduction des *Géorgiques* par M. *Delille* comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue françaife, et je ne fais même fi *Boileau* aurait ofé traduire les *Géorgiques*.

Dites-moi donc ce que c'eft que ce *Clément*. J'en connais un qui eft fils d'un procureur de Dijon, et qui porta, il y a deux ans, une tragédie de fa façon aux comédiens, et qui fut éconduit par eux dès qu'ils eurent lu le premier acte.

Voilà les barbouilleurs qui fe mêlent de juger les peintres. Ce qu'il y a de pis dans cet ouvrage, c'eft qu'on y trouve par-ci, par-là d'affez bonnes chofes, et que les gens malins, à la faveur d'une bonne critique, en adoptent cent mauvaifes.

Je ne vous parle point de la critique que monfieur le chancelier a faite du parlement de Paris; j'ai toujours cru, et furtout depuis la cataftrophe du chevalier de *la*

1771. *Barre*, que ses arrêts pouvaient être sujets à la révision de la postérité ; mais je ne me mêle point de cette espèce de controverse. Il me paraît que vous ne vous en mêlez pas plus que moi. Vous êtes occupé de vos plaisirs et de vos talens ; moi, je le suis de mes misères qui augmentent tous les jours, et qui m'annoncent la fin de ma vie. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCL.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de février.

VOTRE camarade le quinze-vingt, Madame, affligé de la goutte et de la fièvre, ramasse le peu de forces qui lui reste pour vous écrire, et pour vous supplier de faire passer à votre grand'maman la lettre ci-jointe.

Je n'ai depuis huit jours aucunes nouvelles de Paris, dans mon enceinte de neiges. Enfermé dans ce sépulcre blanc, j'ignore où vous en êtes, si vous allez trouver votre amie à la campagne, si la personne que vous me disiez devoir être nommée lundi a été en effet nommée et déclarée, si les avocats se sont remis à plaider, si le châtelet continue à faire ses fonctions, si l'opéra comique attire toujours tout Paris. Je suis mort au monde ; ce serait un état assez doux, si je ne souffrais pas horriblement.

Vous faites cas de la nation anglaife, vous avez raifon de l'eftimer. Elle a trouvé un très-beau fecret, c'eft qu'aucun particulier chez elle ne va à la campagne que quand il lui en prend envie. 1771.

On m'a mandé que M. et madame *Barmécide* font endettés de près de trois millions ; en ce cas, ils ont befoin d'une nouvelle vertu, la feule peut-être qui leur manquât, et qu'on appelle l'économie.

Mais vous, Madame, comment vous êtes-vous tirée d'affaire dans les réductions qu'on a faites fur votre revenu ? vous n'êtes pas une perfonne à devoir des trois millions.

Comment vous portez-vous, Madame ? comment paffez-vous vos vingt-quatre heures ? comment fupportez-vous la vie? La mienne eft à vous, mais très-inutilement ; et probablement je ne vous reverrai jamais, ce dont je fuis beaucoup plus affligé que de ma goutte et de ma fièvre. Vous ne favez pas combien le vieil hermite vous regrette. *V.*

LETTRE CCLI.

A MADAME
LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 11 de février.

VOUS prétendez donc, Madame, être fort orgueilleufe? il y a bien des perfonnes qui en effet le feraient, fi elles étaient à votre place. Je m'imagine que vous mettez votre orgueil à être bien douce, bien égale,

bien préparée à tout : c'eſt un fort bon vice que cet
1771. orgueil-là. Il n'y a point de vertu cardinale et théologale qui approche de ce péché mortel. Pour moi, je ſuis obligé de mettre mon petit orgueil à ſouffrir l'aveuglement preſque total où je ſuis réduit dans une enceinte de quatre-vingts lieues de neiges, la goutte et tous ſes accompagnemens, et tout ce que la vieilleſſe traîne après elle. Ainſi quand, dans mes premiers tranſports, je diſais que je me ferais porter en brancard, du mont Caucaſe où je demeure ſur les bords de l'Oronte, chez le grand *Barmécide*, comme homme à lui appartenant, c'était ſuppoſé que je fuſſe encore en vie et que j'euſſe un firman par écrit. Madame ſait ce que c'eſt qu'un firman en arabe et en turc. Je ſuis, Madame, un mort fort orgueilleux, mais non pas indiſcret.

Je ne ſais ſi le bienfeſant *Barmécide* trouvera bon que le jour même qu'on fut au mont Caucaſe la nouvelle de ſon voyage à la campagne, les commis des douanes du calife aient fouillé dans les poches de mes nouveaux colons, et leur aient pris tout ce qu'ils portaient : pour moi, j'ai trouvé ce trait abominable. Il n'y a plus de générofité muſulmane ſur la terre ; *Allah* nous en punit : nous éprouvons la famine en attendant la peſte ; car pour la guerre, le bienfeſant *Barmécide* nous en a préſervés immédiatement avant que d'aller à ſa belle campagne ſur l'Oronte.

Je m'imagine qu'à préſent vous placez ce bel orgueil dont vous me parlez à mettre de l'ordre dans vos affaires, après que le viſir s'eſt amuſé pendant douze ans à régler celles de l'Europe. C'était ainſi qu'en uſait *Scipion* à Linterne. Je ne crois pas que Linterne valût Chanteloup, ni que *Scipion* eût fait d'auſſi grandes

dépenses, ni qu'il eût été aussi généreux, ni que madame *Scipion* valût madame *Barmécide*. 1771.

Il aimait un peu les vers de *Térence*; il avait raison, car *Térence* écrivait très-purement dans sa langue, et il n'employait jamais que le mot propre. Comme je n'ai pas le même talent, je n'ose vous envoyer une épître au roi de Danemarck sur la liberté qu'il a donnée dans ses Etats d'écrire et d'imprimer tout ce qu'on voudrait. Il est ridicule que je fasse des vers arabes à mon âge; aussi vous voyez que je ne les montre qu'en tremblant.

Je me mets en prose à vos pieds, Madame, tout imperceptibles qu'ils sont. Je présente mon respectueux et inviolable attachement au généreux *Barmécide*, ainsi qu'à madame la duchesse de la grande montagne. Au reste, les échos du mont Caucase se joignent à tous les autres échos.

Par-tout également on vous chante, on vous loue;
On vous voit par-tout du même œil;
Vous êtes adorée, et tout le monde avoue
Que vous avez raison d'avoir beaucoup d'orgueil.

1771.

LETTRE CCLII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de février.

Je vous demande en grâce, Madame, de me faire écrire fur le champ s'il eft vrai que la grand'maman ait reçu une lettre du *patron*, et fi cette lettre eft auffi agréable qu'on le dit. Les petits verficulets barmécidiens ont couru. Je peux en être fâché pour eux qui ne valent pas grand'chofe, mais je ne faurais en être fâché pour moi qui ne rougis point d'un fentiment honnête. J'aurais trop à rougir, fi je craignais de montrer mon attachement pour mes bienfaiteurs; je ne leur ai jamais demandé de grâce qu'ils ne me l'aient accordée fur le champ. Il eft vrai que ces grâces étaient pour d'autres, mais c'eft ce qui me rend plus reconnaiffant encore. Je leur ferai dévoué jufqu'à mon dernier foupir.

Je voudrais vous accompagner, Madame, dans votre voyage, mais mon trifte état ne me permet pas de me remuer; et d'ailleurs je n'ai pas le bonheur d'être de ce pays que vous aimez et où l'on va coucher chez qui l'on veut. Tout ce que je puis faire, c'eft de vous être dévoué comme à vos amis; on ne s'eft point encore avifé de nous défendre ce fentiment-là.

Portez-vous bien, écrivez-moi tout ce qui vous plaira, et confervez-moi un peu d'amitié. *V.*

LETTRE CCLIII.

1771.

A M. CHRISTIN.

Février.

MON très-cher avocat de l'humanité contre la rapine ſacerdotale, voici deux lettres (*) que je vous envoie ; c'eſt tout ce que peut faire pour le préſent votre ami moribond. Je ne crois pas que votre affaire ſoit ſitôt jugée ; tout le conſeil eſt actuellement occupé à remplacer le parlement. Il me ſemble qu'on ſe ſoucie fort peu à Paris de ce parlement. Au bout du compte, il eſt dans ſon tort avec le roi ; et l'aſſaſſinat du chevalier de *la Barre* et de *Lalli* ne doit pas le rendre cher à la nation.

On dit que monſieur le chancelier prépare un nouveau code dont nous avons grand beſoin. M. *Chéry* devrait bien l'engager à mettre, dans ſon corps de lois, quelque règlement en faveur des hommes libres que des chanoines veulent rendre eſclaves. Il doit ſavoir s'il eſt vrai qu'on va reſſerrer la juridiction de Paris dans des limites plus convenables, et qu'on ne ſera plus forcé d'aller ſe ruiner à Paris en dernier reſſort, à cent-cinquante lieues de chez ſoi. C'eſt le plus grand ſervice que monſieur le chancelier puiſſe rendre ; ſon nom ſera béni.

Si j'étais à Paris, mon cher philoſophe, je me ferais votre clerc, votre commiſſionnaire, votre ſolliciteur ; je frapperais à toutes les portes, je crierais à

(*) A M. *Joly de Fleuri*, conſeiller d'Etat, du 4 de février, et celle à M. le chevalier de *Châtellux*, du 5 du même mois.

1771. toutes les oreilles. Dès que vous ferez près d'être jugé, je prendrai la liberté d'écrire à monfieur le chancelier à qui j'ai déjà écrit fur cette affaire; vous pouvez en affurer vos cliens. Je penfe fermement qu'il eft de fon intérêt de vous être favorable, et qu'il fe couvrira de gloire en brifant les fers honteux de douze mille fujets du roi très-utiles, enchaînés par vingt chanoines très-inutiles.

Adieu, mon cher ami; je fuis à vous et à vos cliens jufqu'au dernier jour de ma vie.

LETTRE CCLIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de février.

OUI, mon héros, je vous l'avoue, j'ai ri un peu quand vous m'avez mandé que vous aviez la goutte; mais favez-vous bien pourquoi j'ai ri? c'eft que je l'ai auffi. Il m'a paru affez plaifant qu'ayant penfé comme vous prefque en toutes chofes, ayant eu les mêmes idées, j'aye auffi les mêmes fenfations. DIEU m'avait fait pour être réformé à votre fuite; c'eft bien dommage que je fois toujours fi éloigné de vous, et que je fois une planète fi diftante du centre de mon orbite.

D'*Argens* vient de mourir à Toulon, il ne vous refte plus que moi de vos anciens ferviteurs bafoués ou par vous ou par les rois. Je le fuis fort auffi

par la nature ; mes yeux à l'écarlate sont absolument aveuglés par la neige, à l'heure que je vous écris. 1771.

Je cours actuellement ma soixante et dix-huitième année, et vous êtes un jeune homme de près de soixante et quinze. Voilà, si je ne me trompe, le temps de faire des réflexions sur les vanités de ce monde. Deux jours que j'ai à vivre, et une vingtaine d'années qui vous restent, ne diffèrent pas beaucoup.

Je ris des folies de ce monde encore plus que de ma goutte ; mais je ne ris point quand mon héros me gronde, selon sa louable coutume, de ne lui avoir pas envoyé je ne sais quels livres imprimés en Hollande, dont il me parle. Voulait-il que je les lui envoyasse par la poste, afin que le paquet fût ouvert, saisi et porté ailleurs ? m'a-t-il donné une adresse ? m'a-t-il fourni des moyens ? ignore-t-il que je ne suis ni en Prusse, ni en Russie, ni en Angleterre, ni en Suède, ni en Danemarck, ni en Hollande, ni dans le nord de l'Allemagne où les hommes jouissent du droit de savoir lire et écrire ?

Ne se souvient-il plus du pauvre garçon apothicaire qui fut, il y a deux ans, fouetté, marqué d'une fleur de lis toute chaude, condamné aux galères perpétuelles par *messieurs*, et qui mourut de douleur le lendemain avec sa femme et sa fille, pour avoir vendu, dans Paris, une mauvaise comédie intitulée *la Vestale*, laquelle avait été imprimée avec une permission tacite ?

Ne vous souvient-il plus qu'un des plus horribles crimes mentionnés dans le procès du chevalier de *la Barre*, était d'avoir, dans son cabinet, des livres

1771. qu'on appelle défendus? ce qui, joint à l'abomination de n'avoir pas ôté son chapeau pendant la pluie, devant une procession de capucins, engagea les tuteurs des rois à lui faire couper le poing, à lui arracher la langue, et à faire jeter dans les flammes sa tête d'un côté et son corps de l'autre.

Ne saviez-vous pas, mon héros, que, parmi ces Velches pour lesquels vous avez combattu sous *Louis XIV* et sous *Louis XV*, pendant soixante ans, il y a des tigres acharnés à dévorer les hommes, comme il y a des singes occupés à faire la culbute?

J'ai été assez persécuté, je veux mourir tranquille. Dieu merci, je ne fais point de livres, puisqu'il est si dangereux d'en faire. J'achève ma vie au pied du mont Jura, et j'irais mourir au pied du Caucase, si on me persécutait encore. J'eusse aimé mieux rire avec vous à Richelieu; mais mon héros est incapable de porter la philosophie jusque là. Il sera dans le tourbillon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'*Epernon* qui ne le valait pas. Il faut que chaque individu remplisse sa destinée.

Je vous remercie très-tendrement d'avoir favorisé M. *Gaillard* qui en est digne.

Je crois votre goutte aussi légère que votre brillante imagination. Il n'est pas possible que, vous étant baigné presque tous les jours, l'accès soit bien violent et bien douloureux. La mienne est peu de chose aussi; mais mes yeux, mes yeux, voilà ce qui m'accable. Je ne conçois pas comment madame du *Deffant* peut être si gaie et si semillante après avoir perdu la vue. DIEU vous conserve vos deux yeux qui ont été tant lorgneurs et tant lorgnés! DIEU vous

conſerve tout le reſte ! Ne grondez plus votre vieux ſerviteur qui aſſurément ne le mérite pas. 1771.

Vous ſouvenez-vous de *Couratin* qui avait toujours tort avec vous, quelque choſe qu'il fît ?

Permettez-moi de me mettre aux pieds de madame la comteſſe d'*Egmont*.

Le vieil hermite.

LETTRE CCLV.

A MADAME LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 23 de février.

MADAME,

J'AI ſoixante et dix-huit ans, je ſuis né faible, je ſuis très-malade et preſque aveugle : *Mouſtapha* lui-même excuſerait un homme qui, dans cet état, ne ſerait pas exact à écrire.

Si M. le prince de *Salm* vous a dit que je me portais bien, je lui pardonne cette horrible calomnie, en conſidération du plaiſir infini que j'ai eu, quand il m'a fait l'honneur de venir dans ma chaumière.

A l'égard du grand-turc, Madame, je ne puis abſolument prendre ſon parti. Il n'aime ni l'opéra, ni la comédie, ni aucun des beaux arts ; il ne parle point français, il n'eſt pas mon prochain : je ne puis l'aimer. J'aurai toujours une dent contre des gens qui

—— ont dévaſté, appauvri et abruti la Gréce entière.
1771. Vous ne pouvez pas honnêtement exiger de moi que j'aime les deſtructeurs de la patrie d'*Homère*, de *Sophocle* et de *Démoſthène*. Je vous reſpecte même aſſez pour croire que, dans le fond du cœur, vous penſez comme moi.

J'aurais déſiré que vos braves Polonais, qui ſont ſi généreux, ſi nobles et ſi éloquens, et qui ont toujours réſiſté aux Turcs avec tant de courage, ſe fuſſent joints aux Ruſſes pour chaſſer de l'Europe la famille d'*Ortogul*. Mes vœux n'ont pas été exaucés, et j'en ſuis bien fâché; mais, quelque choſe qui arrive, je ſuis perſuadé que votre reſpectable nation conſervera toujours ce qu'il y a de plus précieux au monde, la liberté. Les Turcs n'ont jamais pu l'entamer, nulle puiſſance ne la ravira. Vous eſſuierez toujours des orages; mais vous ne ſerez jamais ſubmergés; vous êtes comme les baleines qui ſe jouent dans les tempêtes.

Pour vous, Madame, qui êtes dans un port aſſez commode, je conçois quel eſt le chagrin de votre belle ame de voir les peines de vos compatriotes. Vous avez toujours penſé avec grandeur; et j'oſe dire qu'il y a une eſpèce de plaiſir à ſentir qu'on ne peut ſouffrir que par le malheur des autres. Je ne puis qu'approuver tous vos ſentimens, excepté votre tendre amitié pour des barbares qui traitent ſi mal votre ſexe, et qui lui ôtent cette liberté dont vous faites tant de cas. Que vous importe, après tout, qu'ils ſe lavent en commençant par le coude? Comme vous n'avez aucun intérêt à ces ablutions, autant vaudrait-il pour vous qu'ils fuſſent auſſi craſſeux que

les

les Samoïèdes. Il faut que tous les musulmans soient naturellement bien mal-propres, puisque DIEU a été obligé de leur ordonner de se laver cinq fois par jour. 1771.

Au reste, Madame, je sens que je serai toujours rempli de respect et d'attachement pour vous, soit que vous suffiez à la Mecque, ou à Jérusalem, ou dans Astracan. Je finis mes jours dans un désert fort différent de tous ces lieux si renommés. J'y fais des vœux pour votre bonheur, supposé qu'en effet il y ait du bonheur sur notre globe. Vous avez vu des malheurs de toutes les espèces; je vous recommande à votre esprit et à votre courage.

Agréez, Madame, le profond respect, &c.

LETTRE CCLVI.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 25 de février.

LE diable se fourre par-tout depuis long-temps. Si on vous a imputé des vers contre M. le maréchal de *Richelieu*, on m'attribue une lettre au pape. On veut vous faire arrêter, et on veut m'excommunier: personne n'est en sureté ni dans cette vie ni dans l'autre; il suffit d'avoir de la réputation pour être persécuté et damné. Il faut se soumettre à tous les ordres de la Providence; nous lui devons des remercîmens, puisqu'elle vous a choisi pour punir maître *Aliboron* dit *Fréron*. Le Mercure, en effet, est devenu le seul

—— journal de France, grâce à vos soins. L'âne d'*Apulée*
1771. mangeait des roses, l'âne de *Fréron* s'enivre; chacun se console à sa façon; je plains seulement son cabaretier. A l'égard du libraire qui fesait la litière d'*Aliboron*, il ne risque rien; il lui restera toujours le *Journal chrétien*, avec lequel on fait son salut, si on ne fait pas sa fortune.

On dit que gentil *Bernard* a perdu la mémoire; il a pourtant pour mère une des filles de mémoire, et il doit avoir du crédit dans la famille.

Est-il vrai que M. de *Mairan* se dégoûte de son âge de quatre-vingts-treize ans, et qu'il veuille aller trouver *Fontenelle*? Pour moi, j'irai bientôt trouver *Pellegrin*, *Danchet* et le barbare *Crébillon*. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCLVII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 25 de février.

LA nature et la fortune nous traitent tous bien mal. Il est triste d'avoir à combattre à la fois deux puissances aussi formidables. Madame de *Florian* languissante et malade encore, son fils confiné avec sa femme dans un pauvre village à plus de cent lieues de vous, madame *Denis* au mont Jura avec une très-mauvaise santé, moi, chétif, devenu aveugle et attaqué de la goutte; ma colonie, qui commençait à prospérer, frappée d'un coup de foudre; tout presque

détruit en un moment, des dépenſes immenſes predues; quand tout cela ſe joint enſemble, c'eſt un amas d'infortunes dont il eſt bien difficile de ſe tirer. 1771.

Je ne fais pas comment finira l'affaire du parlement; mais j'oſerais bien dire que les compagnies font de plus grandes fautes que les particuliers, parce que perſonne n'en répondant en ſon propre nom, chacun en devient plus téméraire. Il m'a toujours paru abſurde de vouloir inculper un pair du royaume, quand le roi, dans ſon conſeil, a déclaré que ce pair n'a rien fait que par ſes ordres, et a très-bien ſervi. C'eſt au fond vouloir faire le procès au roi lui-même; c'eſt de plus ſe déclarer juge et partie; c'eſt manquer, ce me ſemble, à tous les devoirs.

Je vous avoue encore que j'ai ſur le cœur le ſang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*. Heureuſement d'*Ornoi* n'y a point trempé ſes mains; mais ceux qui ont à ſe reprocher ces cruautés, dont l'Europe eſt indignée, font-ils bien à plaindre d'être à la campagne? Il y a dix-ſept ans que j'y ſuis, et je n'ai pourtant aſſaſſiné perſonne.

Le ſetier de blé, meſure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt écus. C'eſt un très-petit malheur pour moi, mais c'en eſt un fort grand pour le peuple.

Je vous embraſſe tous deux tendrement, et je ſuis déſeſpéré de n'être d'aucun ſecours à ma nièce.

Ff 2

1771.

LETTRE CCLVIII.

A M. DE VEYMERANGE.

Le 25 de fevrier.

Le vieux malade, goutteux, aveugle, n'en pouvant plus, remercie bien tendrement M. de *Veymerange* de ses bontés et de ses nouvelles. Il tient encore au monde par les bontés que vous avez pour lui. Il est très-affligé des brigandages dont il a été témoin dans le pays barbare qu'il habite. Il est fâché d'avoir vu tout le blé du pays vendu impunément à l'étranger par un génevois; il est fâché que le froment coûte encore près de vingt écus le setier, mesure de Paris. Il voit avec douleur sa colonie vexée et dégoûtée. Il a levé les épaules quand la cohue des enquêtes s'est mise à contrarier le roi, et à vouloir entacher les gens. Il a ri; mais il ne rit point quand on manque de pain. C'est-là l'essentiel; et le *Pater noster* commence par là, ce qui est, à mon avis, fort sensé.

Je m'intéresse fort à vos yeux, Monsieur; je suis d'ailleurs du métier, une fluxion épouvantable m'a rendu aveugle.

Je vous remercie, encore une fois, de tout ce que vous avez bien voulu m'apprendre.

On me mande de Lyon que monsieur le chancelier a déjà nommé onze conseillers du conseil suprême qu'il veut établir à Lyon. Si la chose est vraie, c'est

un des plus grands ſervices qu'il puiſſe rendre à l'Etat, et il ſera béni à jamais. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier reſſort, à cent lieues de chez ſoi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce, et qui ne ſait pas comment on file la ſoie? Monſieur le chancelier paraît un homme d'eſprit très-éclairé et très-ferme. S'il perſiſte, il ſe couvrira de gloire; s'il mollit, il aura toujours des ennemis à combattre. 1771.

Délivrez-nous du génevois *Cambaſſadès* qui, à préſent, au lieu de vendre notre blé à l'étranger, vend notre pain tout cuit.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Je ſuis entièrement à vos ordres.

Le vieux malade du mont Jura,
et le plus inutile des hommes.

LETTRE CCLIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de février.

COMME je ſuis réformé à la ſuite de mon héros, et que je ſuis quitte de ma goutte, je me flatte qu'il en eſt délivré auſſi; elle ne lui allait point du tout. Paſſe pour un prélat déſœuvré; mais monſeigneur le maréchal n'eſt pas fait pour ſe tenir couché ſur le dos avec un cataplaſme ſur le pied. C'eſt une choſe bien plaiſante que la goutte, et qui confond terriblement l'art prétendu de la médecine. Comment

1771. se peut-il faire que la douleur passe tout d'un coup d'un doigt de la main gauche à l'orteil du pied droit, sans qu'on sente le moindre effet de ce passage dans le reste du corps ? Quand les médecins m'expliqueront cette transmigration, et qu'ils y remédieront, je croirai en eux.

On dit que nous allons avoir un nouveau code; nous en avons grand besoin. Cette réforme immortaliserait le règne du roi. Il est surtout bien à desirer qu'on ne voye plus de jugemens semblables à ceux du lieutenant général *Lalli* et du chevalier de *la Barre*, qui n'ont pas fait honneur à la France dans le reste de l'Europe. J'avoue encore que je ne sais rien de si ridicule que la rage d'entacher ; il y a eu des choses plus odieuses du temps de la fronde, mais rien de plus impertinent. On croit que c'est à l'opéra comique que la nation est folâtre ; on se trompe, c'est à la cohue des enquêtes, et le parterre juge beaucoup mieux qu'elle.

C'est trop raisonner pour un pauvre aveugle ; j'ai presque perdu la vue dans mes neiges ; je ne pourrai plus voir mon héros, mais je lui ferai attaché, jusqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus tendre respect. *V.*

LETTRE CCLX.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 4 de mars.

MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI de vous ſoumettre une idée dans laquelle j'oſe me flatter de me rencontrer avec vous. Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. *Delille*, je ſens tout le mérite de la difficulté ſi heureuſement ſurmontée, et je penſe qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à *Virgile* et à la nation. Le poëme des *Saiſons* et la traduction des *Géorgiques* me paraiſſent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France après l'*Art poëtique*. Vous avez donné à M. de *Saint-Lambert* la place qu'il méritait à plus d'un titre, il ne vous reſte qu'à mettre M. *Delille* à côté de lui. Je ne le connais point, mais je préſume, par ſa préface, qu'il aime la liberté académique, qu'il n'eſt ni ſatirique ni flatteur, et que ſes mœurs ſont dignes de ſes talens.

Je me confirme dans l'eſtime que je lui dois, par la critique odieuſe et ſouvent abſurde qu'un nommé *Clément* a faite de cet important ouvrage, ainſi que du poëme des *Saiſons*. Ce petit ſerpent de Dijon s'eſt caſſé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons.

Je penſe, Meſſieurs, qu'il eſt digne de vous de récompenſer les talens, en les feſant triompher de

1771. l'envie. La critique eſt permiſe, ſans doute; mais la critique injuſte mérite un châtiment; et ſa vraie punition eſt de voir la gloire de ceux qu'elle attaque.

M. *Delille* ne ſait point quelle liberté je prends avec vous. Je ſouhaite même qu'il l'ignore, et je me borne à vous faire juges de mes ſentimens que je dois vous ſoumettre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

A M. Duclos, ſecrétaire perpétuel, &c.

Si M. *Duclos* penſe comme moi, et s'il trouve ma lettre à l'académie convenable, je le ſupplie de la préſenter dans la ſéance qui lui paraîtra la mieux diſpoſée. Je m'en rapporte à ſes lumières, à toutes les vues qu'il peut avoir, et à l'amitié dont il m'a toujours honoré. Je puis l'aſſurer que je n'ai jamais eu la moindre liaiſon avec M. *Delille*, que je ne lui ai jamais écrit, que j'ignore même s'il fait des démarches pour être reçu à l'académie; mais il me paraît ſi digne d'en être, que je n'ai pu m'empêcher de dire ce que j'en penſe, ſuppoſé que cela ſoit permis par nos ſtatuts.

Je préſente mes reſpects à M. *Duclos.*

LETTRE CCLXI. 1771.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 de mars.

MON cher lieutenant de la garde prétorienne, je viens de lire la meilleure pièce qu'on ait faite depuis bien long-temps, pour le fond, pour la conduite et pour le ſtyle. Je ne ſais pas ſi elle réuſſit à Paris comme en province; mais je ſais qu'elle eſt excellente, et que c'eſt ainſi qu'il faut écrire en proſe. La pièce, à la vérité, eſt en ſix actes; mais ces ſix actes ſont très-bien diſtribués, et chacun d'eux doit faire un très-bon effet. Il me paraît que l'auteur a deux choſes néceſſaires et rares, du génie et de l'eſprit. Si, par haſard, vous le voyez à Verſailles, je vous ſupplie de lui dire que j'admire ſon plan, et que je ſuis enchanté de ſon ſtyle. Cet ouvrage doit aller à l'immortalité. Rien n'eſt ſi beau que la juſtice gratuite, rien n'eſt ſi conſolant que de n'être pas obligé d'aller ſe ruiner à cent lieues de chez ſoi; c'eſt le plus grand ſervice rendu à la nation.

Comment ſe porte madame *Dixneufans*? ferez-vous un petit tour cette année dans le Vivarais? aurons-nous le bonheur de vous poſſéder?

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Le pauvre vieux malade vous embraſſe comme il peut, car il n'en peut plus.

1771.

LETTRE CCLXII.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 de mars.

Je ne pourrai aujourd'hui, Madame, parler à mes anges ni de M. *Lantin* ni du petit anti-*Crébillon* que M. de *Thibouville* a ſi heureuſement trouvé. Je ſuis abſolument aveugle pour le moment préſent. Je ſais bien qu'il ſerait fort mal de renoncer aux vers, parce qu'on a perdu les yeux ; au contraire, c'eſt alors qu'on en doit faire plus que jamais ; on a l'eſprit bien plus recueilli, et l'exemple d'*Homère* encourage infiniment : mais l'état où je me trouve a été ſi embelli par tant d'autres accompagnemens dignes de mon âge, que je ſuis obligé de demander quartier pour quelques jours.

Je vous avertis ſeulement, mes anges, que j'ai une répugnance infinie à tuer la reine-mère, après avoir empoiſonné ſa bru. Je vous trouve trop cruels ; ne pourriez-vous point prendre des mœurs un peu plus douces ?

M. d'*Argental* a donc toujours un grand goût pour ce *Syſtême de la nature* ? Je le ſupplie de bien effacer les vers dans leſquels on en parle au roi de Danemarck. Cependant je vous jure que ce livre eſt farci de déclamations, de répétitions, et très-peu fourni de raiſons. Il y a des morceaux éloquens, d'accord ;

mais il me paraît abſurde de nier qu'il y ait une intelligence dans le monde. *Spinoſa* lui-même, qui était bon géomètre, eſt obligé d'en convenir. L'intelligence répandue dans la matière fait la baſe de ſon ſyſtême. Cette intelligence eſt aſſurément démontrée par les faits, et l'opinion oppoſée de notre auteur me ſemble très-anti-philoſophique : d'ailleurs, qu'eſt-ce qu'un ſyſtême uniquement fondé ſur une balourdiſe d'un pauvre jéſuite qui crut avoir fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté? J'avoue que tout cela me paraît le comble de l'extravagance. *Spinoſa* eſt moins éloquent, mais il eſt cent fois plus raiſonnable.

1771.

Je paſſe volontiers de ce chaos à la nouvelle pièce en ſix actes, que le roi vient de faire. Je trouve ces ſix actes admirables, ſurtout ſi on trouve des acteurs. Il me paraît que la pièce réuſſit beaucoup auprès de tous les gens déſintéreſſés. Il faut la jouer au plutôt. Je la regarde comme un chef-d'œuvre qui doit enchanter la nation malgré la cabale.

Je parlerai de la famille d'*Atrée* et de celle d'*Annibal*, dès que je ſerai quitte de mes ſouffrances.

Mille tendres reſpects à mes anges.

1771.

LETTRE CCLXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de mars.

Il n'y a rien à répliquer, Monſeigneur, au mémoire dont vous m'avez favoriſé, ſi ce n'eſt ce que diſait M. *le Grand* à *Louis XIV*, ſur les rangs que le roi venait de régler : Sire, le charbonnier eſt maître chez lui.

Le roi peut arranger les choſes comme il lui plaît à un bal, à ſon ſouper, à ſa chapelle; mais, pour la conſtitution de l'État, elle demande un peu plus d'attention et de connaiſſances.

Il eſt prouvé que la pairie eſt la vraie nobleſſe et la vraie juridiction ſuprême du royaume; c'eſt l'ancien baronage, c'eſt le véritable parlement auſſi ancien que la monarchie.

Guillaume le conquérant, premier vaſſal du roi de France, porta les lois fondamentales de la France dans l'Angleterre où elles ſe ſont fortifiées, tandis qu'elles ſe ſont affaiblies dans le lieu de leur origine. Cela eſt ſi vrai, que la pairie a été toujours compoſée en Angleterre de ducs, de marquis, au nombre de deux, de comtes, de vicomtes et de barons; les ducs y ont toujours eu, et prennent encore le titre de très-haut et de très-puiſſant prince, et on les appelle encore *votre grâce*, qualité qu'on donne au roi.

Voilà pourquoi *François de Montmorenci*, pair et maréchal de France (cité dans le *Mémoire*, page 11,) fut inſcrit dans le rôle des chevaliers de la Jarretière, en 1572, ſous ce titre: *His grace the moſt high and potent;* ſa grâce, le très-haut et puiſſant prince le duc de *Montmorenci.* 1771.

La raiſon en eſt que, dans ce temps, les ducs et pairs étaient tous en Angleterre de la famille royale, comme ils l'avaient été en France. Les Anglais ont conſervé leur ancienne prérogative, et c'eſt encore la raiſon pour laquelle les ducs et pairs anglais, qui étaient dans l'armée du roi *Guillaume III*, ne voulurent jamais céder aux princes de l'Empire. Les princes étrangers n'ont aucun rang en Angleterre que par courtoiſie, et les chevaliers de la Jarretière ne marchent que ſuivant l'ordre de leur réception, indiſtinctement, ſelon l'ancien uſage de France.

Puiſque me voilà embarqué dans les profondeurs de la pairie, je vous dirai que la juridiction ſuprême, en matière d'Etat, a toujours continué d'être en Angleterre la ſeule cour des pairs, et qu'elle eſt ſeule le parlement, comme elle l'était chez nous.

Le roi de France peut encore aſſembler ſes pairs où il veut, et juger la cauſe d'un pair où il veut, ſans y appeler aucun homme de robe, cela eſt inconteſtable; c'eſt pourquoi les difficultés que le parlement de Paris a faites au roi en dernier lieu, m'ont toujours paru très-mal fondées.

Votre juriſprudence ayant continuellement changé, ainſi que tous vos uſages, vous avez certainement beſoin d'une réforme.

Un des plus grands abus était de ſe voir obligé

1771. d'aller plaider trop loin de chez ſoi. Cet abus a ruiné mille familles, et la juſtice n'en a pas été mieux rendue. Si on peut y remédier, c'eſt un très-grand ſervice rendu à l'Etat, et qui mérite la reconnaiſſance de la nation.

Voilà mes petites idées, elles ſe ſoumettent entièrement aux vôtres, comme de raiſon; vous devez aſſurément en ſavoir plus que moi ſur tout ce qui concerne votre très-reſpectable petaudière. J'en parle comme un moineau qui ne doit pas juger les aigles de ſon pays.

Je me mets, dans le fond de mon pot à moineaux, ſous la protection de l'aigle de Fontenoi, de Gènes et de Minorque.

Conſervez vos bontés pour ce vieil aveugle qui vous eſt dévoué avec un reſpect auſſi tendre que s'il avait deux yeux.

Si vous pouviez me gratifier des remontrances de la cour des aides, je vous ferais infiniment obligé; mais de quoi s'aviſe la cour des aides? et que fera la cour des monnaies? *V.*

LETTRE CCLXIV. 1771.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 de mars.

Le vieux malade, que ſes fluxions ont rendu aveugle, remercie bien tendrement ſon cher et reſpectable inſpecteur de ſon ſouvenir.

Je n'ai point lu les remontrances de la cour des aides, et je n'entends point pourquoi la cour des aides ſe mêle des conſeils ſouverains que le roi juge à propos de créer dans ſon royaume pour le ſoulagement de ſes peuples; mais puiſqu'elles ſont ſi bien écrites, je ſuis curieux de les voir comme pièce d'éloquence, et non pas comme affaire d'Etat. Si vous pouvez, Monſieur, avoir la bonté de me les faire parvenir contre-ſignées du nom de monſeigneur le duc d'*Orléans*, je vous ſerai très-obligé; ſi cela fait la moindre difficulté, je retire ma très-humble prière. Quand je verrai des remontrances qui opèreront le payement de nos rentes, je ſerai fort content; juſque-là je ne vois que des phraſes inutiles. L'*Oraiſon* de *Cicéron*, *pro lege manilia*, fit donner le commandement d'Aſie à *Pompée*. Toutes les belles harangues de *meſſieurs* n'ont produit, depuis *François I*, que des lettres de cachet. Il aurait bien mieux valu ne ſe point baigner dans le ſang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*.

Votre héros, le prince *Adolphe*, devenu roi, n'honorera point Ferney de ſa préſence. J'aurais été aſſez

1771. embarrassé de le recevoir dans l'état où je suis. Je n'ai qu'un souffle de vie; mais tant que je respirerai, ce sera, Monsieur, pour vous aimer et pour vous respecter.

LETTRE CCLXV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

13 de mars.

Job à madame Barmécide.

Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre *Job*, il s'est perfectionné depuis : ainsi, Madame, vous avez actuellement une petite-fille (*) et un vieux serviteur aux Quinze-vingts. C'est de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pot cassé. Madame votre petite-fille est la plus heureuse aveugle qui soit au monde; elle court, elle soupe, elle veille dans Babylone, elle compte même aller à Chanteloup; ce qui est, dit-on, la suprême félicité. *Job* n'y prétend point, il compte mourir incessamment dans ses neiges; et voici ce qu'il dit, de la part du Seigneur, à l'illustre *Barmécide :*

Votre nom répandra toujours une odeur de suavité

(*) Madame *du Deffant.*

dans

dans les nations, car vous fefiez le bien au point du jour et au coucher du foleil; vous n'avez point fait de pacte avec le diable, mais vous avez fait un pacte de famille qui eft de DIEU, vous avez une fois donné la paix à Babylone, et vous avez une autre fois empêché la guerre; et une autre fois, pour vous amufer, vous avez donné une île au commandeur des croyans; auffi je vous ai écrit dans le livre de vie, très-petit livre où n'a pas de place qui veut. 1771.

J'encadrerai avec vous la fultane *Barmécide*, ma philofophe, dont l'Eternel s'eft complu à former la belle ame, et je mettrai dans le même cadre votre fœur de la grande montagne, en qui mérite abonde; et j'ai dit: Ils feront bien par-tout où ils feront, parce qu'ils feront bien avec eux-mêmes, et que les cœurs généreux font toujours en paix.

Et fi vous voulez vous amufer de rogatons par *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, comme *Abbaye*, *Abraham*, *Adam*, *Alcoran*, *Alexandre*, *Anciens et Modernes*, *Ane*, *Anges*, *Anguilles*, *Apocalypfe*, *Apôtres*, *Apoftats*, on vous fera parvenir ces facéties honnêtes par la voie que vous aurez la bonté d'indiquer; facéties d'ailleurs pédantefques et très-inftructives pour ceux qui veulent favoir des chofes inutiles.

Si *Job* pouvait occuper un moment le loifir de la maifon *Barmécide*, il ferait trop heureux; mais que peut-il venir de bon des précipices et des neiges du mont Jura? C'eft dans les belles campagnes de Chanteloup que fe trouvent l'efprit, la raifon et le génie; ainfi je me tais et m'endors fur mon fumier, en me recommandant au néant.

En attendant, je fupplie madame *Barmécide* de me

1771. conferver fes bontés qui font ma confolation pour le moment qui me refte à vivre, et d'agréer mon profond refpect.

Le vieil hermite.

LETTRE CCLXVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 de mars.

JE vous trouve très-heureufe, Madame, de n'être qu'aveugle; pour moi, qui le fuis entièrement depuis quinze jours, avec des douleurs horribles dans les yeux, moi qui ai la goutte et la fièvre, je me tiens un petit *Job* fur mon fumier. Il eft vrai que *Job* n'avait point perdu les deux yeux, et n'avait point furtout perdu la langue, car c'était un terrible bavard; le diable, à la vérité, lui avait ôté tout fon bien, et il ne m'a pris qu'une grande partie du mien: mais DIEU rendit tout à *Job*, et il n'a pas la mine de me rien rendre.

Votre grand'maman a de la fanté et bonne compagnie; fa philofophie et la trempe de fon ame doivent encore contribuer à fon bonheur dans le plus beau lieu de la nature: elle doit être plus chère que jamais à fon mari; enfin elle jouira des agrémens de votre fociété. Joignez à tout cela l'acclamation de la voix publique; fon lot me paraît un des meilleurs de

ce monde. Il me ſemble que, quand on a tous les cœurs pour ſoi, on eſt le premier perſonnage de la terre. 1771.

Ma *Catherine* joue un autre rôle. Il y a à parier qu'elle ſera dans Conſtantinople avant la fin de l'année, à moins qu'*Aly-bey* ne la prévienne et ne devienne ſon ennemi, ce qui pourrait très-bien arriver. Voilà des événemens cela! nos tracaſſeries parlementaires ſont des ſottiſes de pédans, des pauvretés mépriſables, en comparaiſon de ces belles révolutions. Vous pourriez bien auſſi voir cet été quelques querelles ſur mer entre les Eſpagnols et les Anglais; mais ce ſont de petites fuſées, en comparaiſon des grands feux de ma *Catherine.*

Les princes de Suède devaient venir dans mon pays barbare, mais ils ont un voyage plus preſſé à faire.

Adieu, Madame; portez-vous bien. Allez voir votre amie; faites toutes deux le bonheur l'une de l'autre, ſi le mot de bonheur peut ſe prononcer; conſervez-moi des bontés qui me conſolent. *V.*

1771. LETTRE CCLXVII.

A M. DE LA PONCE.

A Ferney, mars.

Si vous allez à Chanteloup, je me recommande à vos bons offices. Je vous prie de me mettre aux pieds de M. le duc, de madame la ducheſſe de *Choiſeul* et de madame la ducheſſe de *Grammont;* leurs bontés ſeront toujours gravées dans mon cœur. Il me ſemble que je ſuis comme la France, je dois beaucoup à ce grand miniſtre.

S'il a fait le pacte de famille, s'il vous a donné la paix, ſi la Corſe eſt au roi, je lui dois auſſi l'établiſſement de mademoiſelle *Corneille*, les franchiſes de mes terres, et les grâces dont il a comblé toutes les perſonnes que j'ai pris la liberté de lui recommander: ainſi, Monſieur, je crois qu'il peut très-raiſonnablement compter ſur les cœurs de la France, ſur le vôtre et ſur le mien.

Ce n'eſt pas que je ne trouve l'érection des ſix nouveaux conſeils admirable, ce n'eſt pas que je ne ſois perſuadé que nous avons beſoin d'une nouvelle juriſprudence; mais cela n'a rien de commun avec les ſervices que M. le duc de *Choiſeul* a rendus à l'Etat, et avec la reconnaiſſance que je lui dois.

Je vous remercie bien ſenſiblement, Monſieur, du ſervice eſſentiel que vous venez de rendre à ma petite colonie, en aſſurant par vos bontés et par vos ſoins

l'envoi de la petite caiſſe adreſſée à M. le marquis d'*Oſſun :* vous ne pouviez mieux favoriſer ces pauvres gens, dans une circonſtance plus critique. Ils ſont maltraités de tous les côtés. Ils n'ont encore rien pu obtenir de ce qu'ils demandaient; et notre petit pays qui ſe flattait, il y a quelques mois, de la protection la plus ſignalée, eſt bien près de retourner dans ſon ancienne barbarie. Je m'étais épuiſé entièrement pour le vivifier un peu; un moment a tout détruit: nous n'avons à préſent qu'une perſpective très-triſte avec la famine dont nous avons bien de la peine à nous délivrer. 1771.

LETTRE CCLXVIII.

A M. DE CHABANON.

25 de mars.

VRAIMENT oui, mon cher ami, quoique les malades ne reſſentent que leurs maux, j'ai ſenti vivement le triſte état de douze mille honnêtes gens traités comme des nègres par des chanoines et par des moines. On leur avait perſuadé qu'ils étaient nés eſclaves, et ils le croyaient bonnement. *L'inſtruction fait tout*, comme vous le ſavez. J'ai travaillé vivement pour eux, et M. le duc de *Choiſeul* les prenait ſous ſa protection. Ils ont, dans mon petit *Chriſtin*, un défenſeur admirable. Il eſt enthouſiaſte de la liberté, de l'humanité et de la philoſophie; mais je crois que par ce temps-ci les affaires de mes pauvres eſclaves

1771. ne feront pas fitôt jugées; le confeil eft occupé à des chofes plus preffantes; il faut attendre.

Je dois remercier madame la ducheffe de *Villeroi* de m'avoir épargné le foin de faire des chœurs à Oedipe, je n'y aurais pas réuffi; on fait mal les chofes qu'on n'aime pas, et j'avoue que je n'ai pas de goût pour la mufique mêlée avec la déclamation: il me paraît que l'un tue toujours l'autre.

Je fuis bien aife que le ton magiftral de ce petit *Clément*, fa malignité et fes bévues vous aient révolté comme moi. Ce maroufle defcend de *Zoïle*, qui engendra l'abbé *Desfontaines*, qui engendra *Fréron*, qui engendra *Clément*.

Adieu, mon cher ami; je fuis accablé de maux, je fuis aveugle; mais on m'affure que je retrouverai mes yeux quand ce mont Jura, que vous connaiffez, n'aura plus de neige.

Madame *Denis* vous fait les plus tendres complimens. Je vous embraffe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCLXIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

27 de mars.

Si vous paffez, comme vous le dites, Monfieur, au mois de juillet par votre hofpice de Ferney avec madame *Dixneufans*, vous favez comme cette faveur fera fentie par ma nièce et par fon oncle l'aveugle.

J'efpère qu'alors j'aurai des yeux; car jufqu'à préfent l'été me rend la vue que je perds dans le temps des neiges. On ne peut mieux prendre fon temps pour voir, que quand madame *Dixneufans* paffe. 1771.

Vous verrez ma petite colonie affez heureufement établie : celle de Verfoy eft un peu négligée à préfent. Il me femble qu'on a trop étendu les idées de M. le duc de *Choifeul*. On a fait dépenfer au roi fix cents mille francs pour un port qui honorerait Breft ou Toulon, mais où il n'y aura jamais que deux ou trois barques. Au lieu de conftruire le port à l'embouchure de la rivière, on l'a placé beaucoup plus haut, et on s'eft mis dans la néceffité de donner à la rivière un autre lit, ce qui exigerait des dépenfes immenfes. Voilà comment les meilleurs projets échouent, quand on veut plus faire que le miniftère n'ordonne.

Je conferverai jufqu'au dernier jour de ma vie la plus tendre et la plus refpectueufe reconnaiffance pour M. le duc de *Choifeul*. Il m'accordait fur le champ tout ce que je lui demandais, et je ne lui ai jamais rien demandé que pour les autres; c'eft ce qui augmente les obligations que je lui ai.

Il eft horrible d'être ingrat, mais il faut être jufte. Je perfifte dans la ferme opinion que rien n'eft plus utile et plus beau que l'établiffement des fix confeils fouverains; cela feul doit rendre le règne de *Louis XV* cher à la nation. Ceux qui s'élèvent contre ce bienfait, font des malades qui fe plaignent du médecin qui leur rend la fanté. Quelquefois les inftitutions les plus falutaires font mal reçues, parce qu'elles ne viennent pas dans un temps favorable;

1771. mais bientôt les bons esprits se rendent : pour la canaille, il ne faut jamais la compter.

Adieu, Monsieur ; conservez-moi votre amitié dont vous savez que je sens tout le prix, et qui fait ma consolation.

LETTRE CCLXX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 1 d'avril.

J'AI été pendant un mois accablé de souffrances, mon cher grand écuyer de *Cyrus;* j'ai eu la goutte, j'ai été accablé de fluxions sur les yeux, j'ai été aveugle, j'ai été mort, et le vent du nord poursuit encore ma cendre.

Pendant ce temps-là, on m'imputait à Paris je ne sais combien de petites brochures qui courent sur les tracasseries parlementaires, de sorte que je me suis trouvé un des morts les plus vexés.

Tout cela est cause que je ne vous ai pas écrit en même temps que madame *Denis.* Tous ceux qui m'écrivent de Paris me protestent qu'ils sont très-fâchés d'y être ; mais ils y restent. Vous êtes plus sage qu'eux, vous prenez le parti de vivre à la campagne, sans vous vanter de rien. Je ne sais si vous y êtes actuellement.

N'êtes-vous pas curieux de voir le dénouement de la pièce qu'on joue à Paris depuis deux mois? Les six actes réussissent très-bien dans les provinces.

Pour moi, je vous avoue que je bats des mains quand je vois que la juſtice n'eſt plus vénale, que des citoyens ne ſont plus traînés des cachots d'Angoulême aux cachots de la conciergerie, que les frais de juſtice ne ſont plus à la charge des ſeigneurs. Je le dis hautement, ce règlement me paraît le plus beau qui ait été fait depuis la fondation de la monarchie; et je penſe qu'il faut être ennemi de l'Etat et de ſoi-même pour ne pas ſentir ce bienfait. 1771.

Vous avez un neveu qui eſt charmant : voici un petit mot pour lui que je gliſſe dans ma lettre, ſans cérémonie, pour ne pas multiplier les ports de lettres.

LETTRE CCLXXI.

A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

A Ferney, 5 d'avril.

Je me mets aux pieds de mon très-reſpectable confrère qui veut bien m'appeler de ce nom. Comme un chêne eſt le confrère d'un roſeau, le roſeau, en levant ſa petite tête, dit très-humblement au chêne: Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé. Il eſt vrai, illuſtre chêne, que vous n'avez point prédit l'avenir; mais vous avez raconté le paſſé avec une nobleſſe, une décence, une fineſſe, un art admirable.

En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le ſecret de faire l'éloge d'un miniſtre votre ami, dont les ſoins ont rendu

1771. le comtat d'Avignon à la couronne, subjugué et policé la Corse, rétabli la discipline militaire, et assuré la paix de la France. Vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité. Je n'ai que deux jours à vivre, mais j'emploîrai ces deux jours à aimer et à révérer un grand ministre qui m'a comblé de bontés, et le roi approuvera ma reconnaissance.

Je ne me mêle pas assurément des affaires d'Etat, ce n'est pas le partage des roseaux; j'applaudis comme vous à l'érection des six conseils, à la justice rendue gratuitement, aux frais de justice dont les seigneurs des terres sont délivrés; mais je n'écris point sur ces objets: j'en suis bien loin, et je suis indigné contre ceux qui m'attribuent tant de belles choses.

Il y a, entre autres écrits, un avis important à la noblesse de France, dont la moitié est prise mot pour mot d'un petit livre d'un jésuite, intitulé *Tout se dira;* et on a l'injustice et l'ignorance de m'imputer cette feuille qui n'est qu'un réchauffé. Qu'on m'impute Barmécide (*), voilà mon ouvrage; je le réciterais au roi.

Mais, dans ma vieillesse et dans ma retraite, je ne peux que rendre justice obscurément et sans bruit au mérite.

C'est ainsi que ce pauvre roseau cassé en use avec le beau chêne verdoyant auquel il présente son profond respect.

(*) L'épître de *Benaldaki* à *Caramousté*, vol. d'Epîtres.

LETTRE CCLXXII. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 5 d'avril.

Eh bien, Madame, vous aurez l'épître au roi de Danemarck. Je ne vous l'ai point envoyée, parce que j'ai craint que quelque velche ne s'en fâchât. Depuis ma correfpondance avec l'empereur de la Chine, je me fuis beaucoup familiarifé avec les rois; mais je crains un certain public de Paris, qu'il eft plus difficile d'apprivoifer.

D'ailleurs, non-feulement je fuis dans les ténèbres extérieures, mais tous les maux font venus à la fois fondre fur moi. Il y a un avocat, nommé *Marchand*, qui s'eft avifé de faire mon teftament: il peut compter que je ne lui ferai pas plus de legs que le préfident *Hénault* ne vous en a fait.

M. le prince de *Beauvau* m'a fait l'honneur de m'envoyer fon difcours à l'académie. Il eft noble, décent, écrit du ftyle convenable; j'en fuis extrêmement content. Je ne le fuis point du tout qu'on m'impute des ouvrages où l'on dit que les parlemens font maltraités. Il y en a un d'un jéfuite qui eft l'auteur d'un livre intitulé *Tout fe dira*, et d'un autre intitulé *Il eft temps de parler*. Pour moi, je ne me mêle point du tout des affaires d'Etat; je

me contente de dire hautement que je ferai attaché
1771. à M. le duc et à madame la ducheffe de *Choifeul* jufqu'au dernier moment de ma vie.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Gufman même.

Ce qui m'a paru le plus beau dans le difcours de M. le prince de *Beauvau*, c'eft le fecret qu'il a trouvé de relever tous les fervices que M. le duc de *Choifeul* a rendus à l'Etat, et qu'en fefant l'éloge du roi, il a fait celui de M. le duc de *Choifeul*, fans que le roi en puiffe prendre le moindre ombrage: il y a bien de la générofité et de la fineffe dans ce tour qui n'eft pas affurément commun.

Je n'ai pas approuvé de même quelques remontrances qui m'ont paru trop dures. Il me femble qu'on doit parler à fon fouverain d'une manière un peu plus honnête. J'ai écrit ce que j'en penfais à un homme qui a montré ma lettre.

J'ajoutais que j'étais enchanté de l'établiffement des fix confeils nouveaux qui rendent la juftice gratuitement. Je trouvais très-bon que le roi payât les frais de juftice dans mon village. On a montré ma lettre au roi qui ne s'eft pas fâché; il aime les fentimens honnêtes; et il devrait être encore plus content, s'il voyait que je parle, dans le peu de lettres que j'écris, de la reconnaiffance que je dois au mari de votre grand'maman.

Adieu, Madame; foupez, digérez, converfez; et quand vous écrirez à votre grand'maman qui ne m'écrit point, mettez-moi tout de mon long à fes pieds. *V.*

LETTRE CCLXXIII. 1771.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 d'avril.

MON charmant confrère, je suis de votre avis dans tout ce que vous m'écrivez dans votre lettre non datée. Ce petit procureur de Dijon ne gagnera pas son procès, ou je me trompe fort. Il rend des arrêts comme le parlement, sans les motiver. Il est bien fier ce *Clément;* c'est un grand-homme. Il lut, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens qui s'en allèrent tous au second acte. Voilà les gens qui s'avisent de juger les autres. J'aurai l'honneur de lui rendre incessamment la plus exacte justice.

On m'a envoyé de Lyon des écrits sur les affaires du temps, qui n'ont pas été faits par messieurs des enquêtes. Il y a un homme à Lyon dont les ouvrages passent quelquefois pour les miens. On se trompe entre ces deux *Sosie*. Je voudrais que chacun prît franchement ce qui lui appartient; mais il y a des occasions où l'on fait largesse de son propre bien, au lieu de prendre celui d'autrui. Quoi qu'il arrive, je suis choiseulliste et ne suis point parlementaire. Je n'aime point la guerre de la fronde, attendu que les premiers coups de fusil ne manqueraient pas d'estropier la main des payeurs des rentes; et de plus j'aime mieux obéir à un beau lion qui est né beaucoup plus fort que moi, qu'à deux cents rats

1771. de mon espèce. Je trouve d'ailleurs l'établissement des nouveaux conseils admirable. *Clément*, en qualité de procureur de Dijon, pourra écrire contre eux tant qu'il voudra; pour moi, je vais écrire contre les neiges qui couvrent encore nos montagnes, et qui me rendent entièrement aveugle.

Bonsoir, mon charmant confrère; conservez bien le goût de la littérature; il est infiniment préférable à la rage des tracasseries de cour. Soyez bien persuadé que je sens tout votre mérite. Je ne suis pas, Dieu merci, des barbares anti-poëtiques.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 d'avril.

Il y a long-temps que le vieux malade de Ferney n'a importuné son héros; il a respecté les tracasseries publiques et l'épidémie régnante. Je ne suis pas courtisan, il s'en faut beaucoup; mais j'ai pensé dans ma retraite que le parlement n'avait pas le sens commun; et j'ai toujours dit avec *Chicaneau*:

L'esprit de contumace est dans cette famille.

Je ne connais rien d'égal à la plate folie d'avoir soutenu au roi opiniâtrément qu'un pair était *entaché*, quand le roi le déclarait très-net sur le vu même des pièces du procès. C'était, ce me semble, vouloir

entacher le roi lui-même ; et toute cette aventure m'a paru celle des petites maifons plutôt que celle d'un parlement. 1771.

Franchement, nous fommes une nation d'enfans mutins à qui il faut donner le fouet et des fucreries.

La fermentation eft auffi forte dans les provinces qu'à Paris, et ne produira vraifemblablement que des arrêtés qui ne fubfifteront pas, et des proteftations très-inutiles, fans quoi la France ferait la fable de l'Europe.

J'avais deux neveux, l'un vient de prendre la place de l'autre dans le parlement de Paris ; cela me fait rire : et je ris de tout ceci, parce que je ne crois pas que cette maladie de la nation foit mortelle. Ses fymptômes font des vertiges qu'il faut faire guérir par M. *Pomme*.

Il y a une maladie plus trifte, c'eft celle que M. l'abbé *Terrai* ne peut guérir ; elle m'a rendu paralytique. J'avais établi une colonie affez confidérable dans mon hameau, et on commençait à prendre mon hameau pour une petite ville; il y avait des manufactures fous la protection de M. de *Choifeul ;* tout cela eft prefque détruit en un jour. Les petits pâtiffent du malheur des grands, et quelquefois même de leur bonheur. Je ne pourrai plus donner de penfion aux confeillers du parlement, comme j'avais l'infolence de faire. Pour le roi, il ne me donne point de penfion, et je l'en quitte.

Si j'ofais, je penferais comme mon héros, et je dirais qu'une ftatue vaut mieux qu'une penfion. Mais à mon âge, et dans l'état où je fuis, cela me paraît un peu frivole.

1771. Mon tendre et respectueux attachement pour vous vous paraîtra peut-être un peu frivole aussi, mais agréez les sentimens d'un cœur qui est à vous depuis cinquante années. *V.*

A propos, on m'a envoyé la réponse au mémoire des états de Bretagne. Les accusations me paraissent absurdes. Le duc de *Sully* avait bien raison de dire que, si la sagesse venait au monde, elle ne se logerait jamais dans une compagnie.

LETTRE CCLXXV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 de mai.

MA sœur, vous êtes dénaturée : vous abandonnez votre frère le quinze-vingt, comme votre grand'maman abandonne son frère le campagnard. Si je n'étais qu'aveugle et sourd, je prendrais la chose en patience ; si, à ces disgrâces de la nature, la fortune se contentait d'ajouter la ruine de ma colonie, je me consolerais encore : mais on m'a calomnié, et je ne me console point. Je serai fidelle à votre grand'maman et à monsieur son mari, tant que j'aurai un souffle de vie, cela est bien certain.

Je ne crois point du tout leur manquer en détestant des pédans absurdes et sanguinaires. J'ai abhorré

avec

avec l'Europe entière, les aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, les aſſaſſins de *Calas*, les aſſaſſins de *Sirven*, les aſſaſſins du comte de *Lalli*. Je les trouve, dans la grande affaire dont il s'agit aujourd'hui, tout auſſi ridicules que du temps de la fronde. Ils n'ont fait que du mal, et ils n'ont produit que du mal. 1771.

Vous ſavez probablement que d'ailleurs je n'étais point leur ami. Je ſuis fidelle à toutes mes paſſions. Vous haïſſez les philoſophes, et moi je hais des tyrans bourgeois. Je vous ai pardonné toujours votre fureur contre la philoſophie, pardonnez-moi la mienne contre la cohue des enquêtes. J'ai d'ailleurs pour moi le grand *Condé* qui diſait que la guerre de la fronde n'était bonne qu'à être chantée en vers burleſques.

Je ne ſais rien, dans mes déſerts, de ce qui s'eſt paſſé derrière les couliſſes de ce théâtre de *Polichinelle*. Je me borne à dire hautement que je regarde le mari de votre grand'maman comme un des hommes les plus reſpectables de l'Europe, comme mon bienfaiteur, mon protecteur, et que je partage mon encens entre votre grand'maman et lui. J'ai ſoixante-dix-ſept ans, quoi qu'on die ; je mets entre vos mains mes dernières volontés, pour la décharge de ma conſcience. Je vous prie même, avec inſtance, de communiquer ce teſtament à votre grand'maman, après quoi je me fais enterrer.

Soyez très-ſûre, Madame, que je mourrai en regrettant de n'avoir pu paſſer auprès de vous quelques dernières heures de ma vie. Vous ſavez que vous étiez ſelon mon cœur, et que je ſuis le doyen

1771. de tous ceux qui vous ont été attachés; je ſuis même le ſeul qui vous reſte de vos anciens ſerviteurs; je dois hériter d'eux; je réclame mes droits pour le moment qui me reſte. *V.*

LETTRE CCLXXVI.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

A Ferney, 8 de mai.

MONSEIGNEUR,

SERA-T-IL permis à un vieillard inutile d'oſer vous préſenter un jeune avocat dont la famille exerce cette fonction honorable depuis plus de deux cents ans dans la Franche-Comté? Il eſt un de vos plus grands admirateurs, et très-capable de ſervir utilement.

La cauſe dont il s'eſt chargé, et que M. *Chéry* pourſuit au conſeil de ſa Majeſté, eſt digne aſſurément d'être jugée par vous. Il s'agit de ſavoir ſi douze ou quinze mille francs-comtois auront le bonheur d'être ſujets du roi, ou eſclaves des chanoines de Saint-Claude. Ils produiſent leurs titres qui les mettent au rang des autres Français; les chanoines n'ont pour eux qu'une uſurpation clairement démontrée.

Il eſt à croire, Monſeigneur, que, parmi les ſervices que vous rendez au roi et à la France en

réformant les lois, on comptera l'abolition de la ſervitude, et que tous les ſujets du roi vous devront la jouiſſance des droits que la nature leur donne. Je reſpecte trop vos grands travaux pour abuſer plus long-temps de votre patience. Souffrez que je joigne à mon admiration le profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. 1771.

LETTRE CCLXXVII.

A M. CHRISTIN.

8 de mai.

VOILA, mon cher ami, la lettre que je prends la liberté d'écrire à monſieur le chancelier : cela eſt un peu hardi de ma part. *Vox clamantis in deſerto* n'eſt pas faite pour être écoutée à la cour, mais l'envie de vous ſervir me rend un peu inſolent. Je vais écrire à M. *Marie*, et même à M. le marquis de *Monteynard*.

Frontis ad urbana deſcendo præmia.

Votre évêque de Saint-Claude veut deſtituer *Nidol*, notaire de Longchaumois, pour avoir reçu les proteſtations des habitans contre les faux actes dont les chanoines ſe prévalent. Il demande à être reçu notaire royal. Je ne ſais, mon cher philoſophe, ſi la choſe eſt poſſible ; je ne me connais point en lettres de chancellerie : vous êtes à portée d'être inſtruit.

1771. J'ai tout lieu d'efpérer que vous aurez d'ailleurs un plein fuccès, et que vous reviendrez chez vous comme *Charles-quint* de fon expédition de Tunis, avec dix-huit mille chrétiens dont il avait brifé les fers. Vous n'êtes pas homme à renoncer, par ennui, à une chofe que vous avez entreprife par vertu. Voilà de ces occafions où il faut refter fur la brèche jufqu'au dernier moment.

Je vous embraffe bien tendrement.

LETTRE CCLXXVIII.

A M. LE DUC DE LA VRILLIERE,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, le 9 de mai.

MONSEIGNEUR,

Je dois vous repréfenter que, par le marché fait au nom du roi avec l'entrepreneur, tous les matériaux et tout ce qui peut fervir au port et à la ville de Verfoy appartiennent à fa Majefté qui s'eft engagée à les payer.

La petite frégate qui a fervi à faire les voyages en Savoie, et qui eft deftinée à porter les fels en Suiffe, appartient au roi; elle eft ornée de fleurs de lis, et porte pavillon de France.

M. *Bourcet* me manda même qu'il voulait la réclamer au nom de fa Majefté. Les dettes pour

lesquelles elle avait été saisie dans un port de Savoie, sur le lac de Genève, ne se montaient qu'à deux mille livres. Je ne balançai pas à la racheter. Je n'insiste point sur le payement; je m'en rapporte à votre équité, ou à celle du secrétaire d'Etat dans lequel le département de la ville de Versoy pourra tomber, ou à monsieur le contrôleur général; et j'attendrai votre commodité et la leur. 1771.

Quant au projet de la ville de Versoy, mon intérêt personnel doit céder sans doute à l'intérêt public. Toutes les observations que j'ai eu l'honneur de vous faire, je les ai faites à M. le duc de *Choiseul* qui daigna condescendre à toutes mes prières, et approuver toutes mes vues, excepté celles de l'emplacement du port que j'avais proposé à l'embouchure de la rivière, seulement pour épargner les frais.

M. *Bourcet* chargé alors de toute l'entreprise, et assurément plus capable que personne de la conduire, connut, par la nature du terrain, qu'il fallait placer le port beaucoup plus haut, quoique cette position coûtât davantage.

On commençait à tracer la ville, et les fondemens du port étaient déjà jetés, lorsqu'environ deux cents *natifs* de Genève, dont quelques-uns avaient été assassinés par les *citoyens*, se réfugièrent dans Ferney. Ce sont presque tous d'excellens ouvriers en horlogerie; je les recueillis, je leur bâtis des maisons avec une célérité aussi grande que mon zèle. M. le duc de *Choiseul* approuva ma conduite. Sa Majesté leur permit d'exercer leurs fonctions en toute liberté, sans payer aucun impôt. On promit

1771. au village de Ferney tous les priviléges dont la ville de Verſoy devait jouir.

J'avançai tout ce qui me reſtait d'argent à ces nouveaux colons ; ils travaillèrent. M. le duc de *Choiſeul* eut même la générofité d'acheter plufieurs de leurs montres. Ils en fourniſſent actuellement en Eſpagne, en Italie, en Hollande, en Ruſſie, et font entrer de l'argent dans le royaume. Les choſes ont changé depuis; mais j'eſpère que vos bontés pour moi ne changeront point, et que vous voudrez bien protéger ma colonie comme M. le duc de *Choiſeul* la protégeait. Je lui dois tout. Je ferai pénétré juſqu'au dernier moment de ma vie de la reconnaiſſance reſpectueuſe que je lui dois, et de l'admiration que la nobleſſe de ſon caractère m'a toujours inſpirée.

Vous approuvez mes ſentimens, Monſeigneur; vous avez intérêt, plus que perſonne, que l'on ne ſoit point ingrat.

Accablé de vieilleſſe et de maladies, prêt à finir ma carrière, je vous implore bien moins pour moi que pour les artiſtes qui ſe ſont habitués à Ferney, et qui ſont utiles à l'Etat auquel je ſuis très-inutile.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CCLXXIX.

1771.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 13 de mai.

MADAME,

Je vous prie de lire et de faire lire la copie de la lettre à M. le duc de *la Vrillière*. Vous y verrez une très-petite partie de mes fentimens, et mon principal objet a été de les lui manifefter; car affurément je n'infifte point fur ce qu'il m'en a coûté pour retirer le vaiffeau amiral d'efclavage.

La colonie que j'avais établie fous la protection de M. le duc de *Choifeul*, et fous la vôtre, fera bientôt détruite; je ferai entièrement ruiné, et je m'en confole avec beaucoup d'honnêtes gens. Près de finir ma carrière, je regrette fort peu les vanités de ce monde.

Permettez-moi feulement de vous dire, Madame, que mes derniers fentimens feront ceux de la reconnaiffance que je vous dois, de mon admiration pour votre caractère comme pour celui de *Barmécide*, de mon refpect et de mon attachement inviolable pour tous deux; c'eft ma profeffion de foi, et rien ne m'en fera changer. Je mourrai auffi fidelle à la foi que je vous ai jurée, qu'à ma jufte haine contre

1771. des hommes qui m'ont perfécuté tant qu'ils ont pu, et qui me perfécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas affurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier, ceux qui verfaient le fang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politeffe; ceux qui, uniquement occupés de leur fotte vanité, laiffaient agir leur cruauté fans fcrupule, tantôt en immolant *Calas* fur la roue, tantôt en fefant expirer dans les fupplices, après la torture, un jeune gentilhomme qui méritait fix mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière indignée de cette inhumanité; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant général juftement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'eft démontrée par les pièces même du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables à la poftérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samoïèdes, que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère; mais je n'aurais jamais penfé comme eux.

Je vous ouvre, Madame, un cœur qui ne fait rien diffimuler, et qui eft cent fois plus touché de vos bontés qu'ulcéré de leurs injuftices atroces et de leur defpotifme infupportable.

Je ne me flatte pas, Madame, que les circonftances où nous fommes, vous et moi, vous permettent de m'écrire. Il eft vrai que, fi vous me faites dire un mot par votre petite-fille, je mourrai plus content; mais fi vous gardez le filence, je n'en ferai

pas moins à vos pieds; je ne vous ferai pas moins dévoué avec une reconnaiffance auffi vive que ref- 1771.
pectueufe.

LETTRE CCLXXX.

A LA MEME.

15 de mai.

PERMETTEZ, Madame, que j'ajoute un petit codicille à mon teftament, et que je vous explique les étrennes qu'on voulait me donner au mois de janvier dernier.

M. *Séguier*, après la réception que le public lui avait faite à l'académie françaife, fe mit à voyager. Il vint chez moi, et me dit que plufieurs confeillers du parlement le preffaient de dénoncer l'hiftoire de ce corps, imprimée, dit-on, il y a deux ans ; qu'il ne pourrait s'empêcher à la fin de remplir fon miniftère ; que s'il ne fefait pas la dénonciation, ces confeillers la feraient eux-mêmes, et que cela pourrait aller très-loin.

Je lui répondis, en préfence de M. *Hénin*, réfident à Genève, et de ma nièce, que cette affaire ne me regardait point du tout, que je n'avais aucune part à cette hiftoire, que d'ailleurs je la regardais comme très-véridique ; et que, s'il était poffible qu'une compagnie eût de la reconnaiffance, le parlement devait des remercîmens à l'écrivain qui l'avait extrêmement ménagé.

Voilà, Madame, ma confeffion achevée. Si vous

1771. me donnez l'abſolution, je ne mourrai que dans quinze jours; ſi vous me la refuſez, je mourrai dans quatre; mais ſi je ne mourais pas en vous adorant, je me croirais plus réprouvé que *Belzébuth.*

Le vieil hermite.

LETTRE CCLXXXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

20 de mai.

Si mon héros ne peut deviner comment cette petaudière ſe terminera, il n'y a pas d'apparence qu'un vieil aveugle entrevoye ce que le vice-roi d'Aquitaine ne voit point. Je juge ſeulement, à vue de pays, que notre nation a été toujours légère, quelquefois très-cruelle, qu'elle n'a jamais ſu ſe gouverner par elle-même, et qu'elle n'eſt pas trop digne d'être libre. J'ajouterai encore que j'aimerais mieux, malgré mon goût extrême pour la liberté, vivre ſous la patte d'un lion, que d'être continuellement expoſé aux dents d'un millier de rats mes confrères.

On m'envoie une ſeconde édition beaucoup plus ample de la brochure des peuples aux parlemens. Monſeigneur voudra bien que je lui en faſſe part. Elle produit quelque effet dans la province; ce n'eſt pas une raiſon pour qu'elle réuſſiſſe à Paris: cependant tous les faits en ſont vrais.

Je fais très-bon gré à l'auteur d'avoir donné hardiment tant d'éloges à M. le duc de *Choiſeul*; il a les plus grandes obligations à ce miniſtre.

M. le duc de *Choiſeul* a favoriſé ſa colonie, a fait donner des priviléges étonnans à ſa petite terre; il lui a accordé ſur le champ toutes les grâces que ce ſolitaire lui a demandées pour les autres; places, argent, priviléges, rien ne lui a coûté; et la dernière grâce qu'il a ſignée, a été une patente de brigadier pour un des neveux du ſolitaire. Il ſerait donc le plus ingrat et le plus indigne de tous les hommes, s'il n'avait pas une reconnaiſſance proportionnée à tant de bienfaits. Malheur à celui qui le condamnerait d'avoir rempli ſon devoir! Ce ne ſera pas certainement mon héros qui conſeillera l'ingratitude. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier, mais tous deux doivent ſe rendre juſtice. Je me trouve comme *Atticus* entre *Céſar* et *Pompée*. Le ſolitaire n'a écouté que ſon cœur: il eſt intimement perſuadé que l'ancien parlement de Paris avait autant de tort que du temps de la fronde; il ne peut d'ailleurs aimer ni les meurtriers des *Calas*, ni ceux du pauvre *Lalli*, ni ceux du chevalier de *la Barre*. Les juriſconſultes de l'Europe, et ſurtout le célèbre marquis *Beccaria*, n'ont jamais qualifié ces jugemens que d'aſſaſſinats. 1771.

Le ſolitaire a dans le nouveau parlement un neveu, doyen des conſeillers-clercs, qui penſe entièrement comme lui.

Le ſolitaire ſe flatte que monſieur le chancelier, qui juſqu'à préſent a très-approuvé ſes ſentimens et ſa conduite, trouvera très-bon qu'en rendant gloire à la vérité, il rende auſſi ce qu'il doit à M. le duc de *Choiſeul*.

Le ſolitaire regarde les nouveaux établiſſemens

1771. faits par monſieur le chancelier, comme le plus grand ſervice qu'on pouvait rendre à la France. Il n'a été que trop témoin des malheurs attachés au trop d'étendue qu'avait le reſſort du parlement de Paris. Il trouve que les princes et les pairs auront bien plus d'influence ſur le nouveau parlement qui ſera moins nombreux. Il croit que tous les ſeigneurs haut-juſticiers doivent rendre grâce à monſieur le chancelier des droits qu'il leur donne. Il penſe que ce chef de la juſtice eſt preſque le ſeul qui ait eu une éloquence abſolument oppoſée au pédantiſme, et il eſt rempli d'eſtime pour lui, ſans rien ſavoir et ſans vouloir rien ſavoir des intérêts particuliers qui ont pu diviſer la cour.

Le ſolitaire ſupplie même monſeigneur le maréchal de *Richelieu* de vouloir bien, dans l'occaſion, faire valoir auprès de monſieur le chancelier la naïveté et le déſintéreſſement qu'on expoſe dans cette lettre, et dont on ne peut pas douter. Monſieur le chancelier a eu la bonté de lui écrire.

Il arrive quelquefois, dans de pareilles occaſions, qu'on déplaît aux deux partis ; mais à la longue la franchiſe et la pureté des ſentimens réuſſiſſent toujours.

J'oſe penſer auſſi qu'à la longue le nouveau ſyſtème réuſſira, parce que c'eſt le bien de la France.

Ce qui alarme le plus les provinces, c'eſt la crainte des nouveaux impots, c'eſt la douleur de voir qu'après neuf ans de paix les finances du royaume ſoient dans un état ſi déplorable, tandis qu'une trentaine de financiers, qui ont fait des fortunes immenſes, inſultent par leur faſte à la miſère publique.

J'ai dit à mon héros tout ce que j'avais fur le cœur; j'ajoute très-férieufement que mon plus grand chagrin eft de mourir fans avoir la confolation de lui faire encore une fois ma cour; mais les circonftances préfentes ne le permettent pas, et mon trifte état me prive abfolument de ce que j'ambitionnais le plus. 1771.

Je fuis très-aife que vous ayez rendu vos bonnes grâces à un homme qui était en effet très-affligé de les avoir perdues, et qui fentait toutes les obligations qu'il vous avait. J'ai été quelquefois fâché contre lui d'avoir mis dans mes pièces des vers que je ne voudrais pas avoir faits; mais dans l'amitié il faut fe pardonner ces petits griefs. Ce ferait un grand malheur de fe brouiller avec fes amis pour des vers ou pour de la profe.

Voilà trop de profe, je vous en demande bien pardon. Agréez mon très-tendre refpect et tous les fentimens qui m'attachent inviolablement à vous tant que je refpirerai. *V.*

LETTRE CCLXXXII.

A M. L'ABBÉ ARNAUD.

A Ferney, 1 de juin.

Il y avait long-temps, Monfieur, que nous étions confrères. Nous avions fouvent penfé de même dans la *Gazette étrangère*, et je penfe abfolument comme vous fur tout ce que vous dites des langues, dans votre difcours auffi utile que fage et éloquent.

1771. Il eſt très-vrai que notre langue s'eſt formée très-tard, et que cet édifice n'eſt bâti qu'avec des débris. Voilà pourquoi *Racine* et *Boileau*, qui ont fait un palais régulier, ſont des hommes admirables; auſſi on fait à préſent en Angleterre une nouvelle édition magnifique de *Boileau*, et on n'en fera jamais de *Bourdaloue* ni de *Maſſillon*. Soyez très-ſûr que, ſi on parle aujourd'hui français à Moſcou et à Copenhague, ce n'eſt pas à *Paſcal* même qu'on en a l'obligation.

Notre droguet ne vaut pas le velours d'Athènes, mais on l'a ſi bien brodé qu'il eſt à la mode dans toute l'Europe. Vous ſavez que tous les gens de lettres apprennent aujourd'hui l'anglais, langue plus irrégulière que la nôtre, beaucoup plus dure et plus difficile à prononcer; et ce n'eſt que depuis *Pope* qu'on apprend l'anglais.

Dieu me garde de n'être que le couſin du meilleur de mes frères, dont j'ambitionne l'eſtime et l'amitié plus que le titre de couſin du roi! Je vous donnerai du reſpect dans cette première lettre; mais, ſi les maux qui m'accablent me permettent encore de vous écrire, je bannirai les cérémonies qui ne conviennent pas aux philoſophes.

LETTRE CCLXXXIII.

1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

1 de juin.

Vous avez brûlé, Madame, tout ce qu'on a écrit ſur les parlemens. Eh bien, brûlez donc encore cette troiſième édition d'un écrit compoſé à Lyon; mais ne brûlez pas la page 7 qui contient les juſtes éloges du mari de votre grand'maman. Vous devriez bien, ſi vous avez de l'amitié pour moi, envoyer cette page 7 à madame *Barmécide*.

Je vous répète que je ne ferai jamais ingrat, mais que je n'oublierai jamais le chevalier de *la Barre* et mon ami, le fils du préſident d'*Etalonde*, qui fut condamné au ſupplice des parricides pour une très-légère faute de jeuneſſe. Il ſe déroba par la fuite à cette boucherie de cannibales; je le recommandai au roi de Pruſſe qui lui a donné, en dernier lieu, une compagnie de cavalerie.

A peine ſe ſouvient-on dans Paris de cette horreur abominable. La légéreté françaiſe danſe ſur le tombeau des malheureux. Pour moi, je n'ai jamais mis ma légéreté à oublier ce qui fait frémir la nature. Je déteſte des barbares, et j'aime mes bienfaiteurs.

Vous aimez les Anglais; n'ayez donc point d'indifférence pour un homme qui eſt tout auſſi anglais

1771. qu'eux. Songez d'ailleurs que je vis dans un déſert où je veux mourir, à moins que je n'aille mourir en Suiſſe. Songez que je ne dis jamais que ce que je penſe, et qu'il y a ſoixante ans que je fais ce métier. Songez qu'ayant fondé une colonie dans ma Sibérie, je dois approuver infiniment la grâce que fait le roi à tous les ſeigneurs des terres, de payer les frais de leurs juſtices.

Je fais bien, encore une fois, qu'à Paris on ne fait pas la moindre attention à ce qui peut faire le bonheur des provinces; je fais qu'on ne s'occupe que de ſouper et de dire ſon avis au haſard ſur les nouvelles du jour. Il faut d'autres occupations à un homme moitié cultivateur et moitié philoſophe. Je me ſuis ruiné à faire du bien, je ne demande aucune grâce à perſonne, et je ne veux rien de perſonne. Si jamais je vais à Paris pour une opération qu'on dit qu'il faut faire à mes yeux, et qui ne réuſſira pas, ce ſera beaucoup plus pour avoir la conſolation de m'entretenir avec vous, que pour recouvrer la vue et pour prolonger ma vie.

Un haſard aſſez heureux m'amena en France, il y a près de vingt ans. Je ne devrais pas y être, parce que je ne penſe pas à la françaiſe; mais, quand je ſerais autre, comptez, Madame, que je vous ſerai attaché juſqu'à mon dernier moment, avec des ſentimens auſſi inaltérables que ma façon de penſer.

V.

LETTRE

LETTRE CCLXXXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 3 de juin.

LA lettre de mon héros m'a donné un tremblement de nerfs qui m'aurait rendu paralytique, ſi je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de monſieur le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs. Il eſt très-content ; il a ſeulement changé deux mots et fait réimprimer la choſe. On en a fait quatre éditions dans les provinces. C'eſt la voix de *Jean* prêchant dans le déſert, et que les échos répètent.

Mon héros ſait que, quand *Céſar* releva les ſtatues de *Pompée*, on lui dit : Tu aſſures les tiennes. Ainſi mon héros, dans ſon cœur, trouvera très-bon qu'on montre de la reconnaiſſance pour un homme qu'on appelle en France diſgracié, et qu'on relève ſes ſtatues, pourvu qu'elles n'écraſent perſonne.

J'avoue que je ſuis une eſpèce de don *Quichotte* qui ſe fait des paſſions pour s'exercer. J'ai pris parti pour *Catherine II*, l'étoile du Nord, contre *Mouſtapha*, le cochon du croiſſant. J'ai pris parti contre noſſeigneurs ſans aucun motif que mon équité et ma juſte haine envers les aſſaſſins du chevalier de *la Barre* et du jeune d'*Etallonde*, mon ami, ſans imaginer ſeulement qu'il y eût un homme qui dût m'en ſavoir gré.

J'ai, dans toutes mes paſſions, déteſté le vice de l'ingratitude ; et ſi j'avais obligation au diable, je dirais du bien de ſes cornes.

1771. Comme je n'ai pas long-temps à ramper fur ce globe, je me fuis mis à être plus naïf que jamais: je n'ai écouté que mon cœur; et, fi on trouvait mauvais que je fuiviffe fes leçons, j'irais mourir à Aftracan, plutôt que de me gêner, dans mes derniers jours, chez les Velches. J'aime paffionnément à dire des vérités que d'autres n'ofent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'ofent pas remplir. Mon ame s'eft fortifiée à mefure que mon pauvre corps s'eft affaibli.

Heureufement mon caractère a plu à l'homme auquel il aurait pu déplaire. Je me flatte qu'il ne vous rebute pas, et c'eft ce que j'ai ambitionné le plus.

Je fens vivement vos bontés. Je ne défefpère pas de faire un jour, fi je vis, un petit tour très-incognito à Paris ou à Bordeaux, pour vous faire ma cour, vous jurer que je meurs en vous aimant, et m'enfuir au plus vîte: mais je crois qu'il faut attendre que j'aye quatre-vingts ans fonnés. Je n'en ai que foixante et dix-huit, je fuis encore trop jeune.

J'ai d'ailleurs fondé une colonie que l'homme à qui je dois tout fesait fleurir, et qui me ruine à préfent en exigeant ma préfence.

Ce que vous daignez me dire fur ma fanté et *Tronchin*, me fait cent fois plus de plaifir que votre vefpérie ne m'alarme: auffi vous fuis-je plus attaché que jamais avec le plus tendre et le plus profond refpect, et le plus éloigné de l'ingratitude. *V.*

LETTRE CCLXXXV.

1771.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 7 de juin.

Je ne fais, mon cher *Cicéron*, fi vous êtes à Rome ou à Tufculum. Il y a des gens qui prétendent que vous êtes à la cour, et que vous avez une charge auprès de M. le comte de *Provence*. Je vous aimerais mieux dans votre royaume de Canon, dont vous ferez furement un lieu d'abondance, de délices et d'étude.

Je confeille à mon petit neveu d'*Ornoi* d'en faire autant chez lui. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans fa propre maifon. Je n'ai jamais imaginé qu'il pût être dans la grand'-chambre ou dans la grand'falle. Voilà mon autre neveu, le gros abbé, doyen des clercs; il ne s'y attendait pas, il y a fix mois. J'aime mieux tout fimplement l'ancienne méthode des jurés qui s'eft confervée en Angleterre. Ces jurés n'auraient jamais fait rouer *Calas*, et conclu, comme *Riquet*, à faire brûler fa refpectable femme; ils n'auraient pas fait rouer *Martin* fur le plus ridicule des indices; le chevalier de *la Barre* âgé de dix-neuf ans, et le fils du préfident d'*Etallonde* âgé de dix-fept, n'auraient point eu la langue arrachée par un arrêt, le poing coupé, le corps jeté dans les flammes, pour n'avoir point fait la révérence à une proceffion de capucins, et pour avoir chanté une mauvaife chanfon de grenadiers. Ils n'auraient point traîné à Tiburn un brave général d'armée, quoique très-brutal, avec un

1771. bâillon dans la bouche, et n'auraient point prétendu extorquer à sa famille quatre cents mille francs d'amende, à quoi son bien était fort loin de monter. Je m'étonne seulement qu'on ne lui fit pas subir, à Paris, la question ordinaire et extraordinaire, pour savoir au juste à quelle minute les Anglais nous avaient chassés de toute l'Inde, où tant de gens s'étaient conduits en fous, et tant d'autres en fripons.

Mon ami, quand des juges n'ont que l'ambition et l'orgueil dans la tête, ils n'ont jamais l'équité et l'humanité dans le cœur. Il y a eu dans l'ancien parlement de Paris de belles ames, des hommes très-respectables, pour qui j'ai de la vénération; mais il y a eu des bourreaux insolens. Je n'ai qu'un jour à vivre, et je le passe à dire ce que je pense. Je persiste à croire que l'établissement des six conseils souverains est le salut de la France. Je n'aime le pouvoir arbitraire nulle part, et surtout je le hais dans des juges.

Il faut que le nouveau parlement de Paris prenne bien garde à ce qu'il fera sur l'affaire des *Perra* de Lyon. Je pense que la *le Rouge* a été noyée, que c'est son corps qu'on a trouvé dans le Rhône. Monsieur *Loyseau* ne s'éloigne pas de cet avis, et je crois avec lui que la *le Rouge*, en cherchant son chat, ou en étant poursuivie dans cette allée sombre, par quelque effronté, tomba dans les privés que l'on curait alors, et qui étaient ouverts malgré les réglemens de police. Ceux qui laissèrent ces lieux ouverts, étant en contravention, prirent peut-être le parti d'aller jeter le corps dans le Rhône, ce qui est assez commun à Lyon.

Tout le reste de l'accusation contre les *Perra* et contre les autres accusés me paraît le comble de l'absurdité et de l'horreur. Je trouve d'ailleurs qu'il est contre toute raison, contre toute législation, contre toute humanité, de recommencer un procès criminel contre six personnes déclarées innocentes par trente juges qui les ont examinées pendant neuf mois, et qui ne sont pas des imbécilles. 1771.

Il y a deux choses bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes.

Que voulez-vous! nous avons été barbares dans tous les arts, jusqu'au temps qui touchait au beau siècle de *Louis XIV*. Nous le sommes encore en jurisprudence ; et une preuve indubitable, c'est la multiplicité de nos commentaires. Si quelqu'un veut se donner la peine de nous refondre, ce sera un *Prométhée* qui nous apportera le feu céleste.

Pour moi, je ne me mêle que de ma petite colonie qui m'a ruiné dans mon désert. M. le duc et madame la duchesse de *Choiseul* la soutenaient par leurs bontés généreuses. Elle est actuellement sur le penchant de sa ruine. J'ai perdu mes protecteurs, j'ai perdu la plus grande partie de mon bien ; je vais bientôt perdre la vie, ce qui arrive à tout le monde, mais ce sera en étant fidelle à la vérité et à l'amitié.

Mille respects à madame de Canon.

1771.

LETTRE CCLXXXVI.

A M. THOMAS,

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 14 de juin.

Je vous aime, Monfieur, de tout mon cœur, non-feulement parce que vous faites de très-beaux vers, mais parce que vous foutenez noblement l'honneur et la liberté des lettres.*

L'article *Epopée* vous fera affurément très-inutile; vous l'aurez dans quatre mois, fi la chambre fyndicale eft auffi exacte cette fois-ci qu'elle l'a été l'autre: mais fouvenez-vous bien que cet article *Epopée* n'eft que dans votre génie. L'auteur de cet article s'eft bien donné de garde de hafarder aucun précepte; il ne connaît que les exemples. Il a traduit quelques morceaux des poëtes étrangers, et s'en eft tenu là, comme de raifon, laiffant à tout lecteur la liberté de confcience qu'il demande pour lui-même.

Vous avez très-bien fait de choifir un héros arrivé de la mer Glaciale. Nous n'en avons guère fur les bateaux de la Seine et de la Loire. Il eft vrai que votre héros avait deux natures, il était moitié loup-cervier et moitié homme; mais c'eft l'homme que vous chantez.

Savez-vous ce qui s'eft paffé, il y a un an, fur fon tombeau? L'impératrice de Ruffie y fit chanter un *Te Deum* en grec, pour la victoire navale dans

laquelle toute la flotte turque avait été détruite. Un archimandrite nommé *Platon*, auſſi éloquent que celui d'Athènes, remercia *Pierre le grand* de cette victoire, et fit ſouvenir la Ruſſie qu'avant lui on ne connaiſſait pas le nom de flotte dans la langue de ſes vaſtes Etats. Cela vaut bien, Monſieur, nos ſermons de Saint-Roch et de Saint-Euſtache, et même nos itératives remontrances qui ſont tant de bruit chez les Velches. 1771.

Soyez sûr, Monſieur, que perſonne ne rend plus de juſtice que moi à votre génie et à vos ſentimens, et que j'aime votre façon de penſer autant que je hais la baſſeſſe et la charlatanerie.

LETTRE CCLXXXVII.

A M. ALLAMAND,

MINISTRE A CORZIER, PAYS DE VAUD EN SUISSE, PRESENTEMENT PROFESSEUR A LAUSANE.

A Ferney, 17 de juin.

UNE partie de ce que je déſirais, Monſieur, eſt arrivée ; je ne voulais que la tolérance, et, pour y parvenir, il fallait mettre dans tout leur ridicule les choſes pour leſquelles on ne ſe tolérait pas.

Je vous aſſure que, le 30 de mai dernier, *Calvin* et le jéſuite *Garaſſe* auraient été bien étonnés, s'ils avaient vu une centaine de vos huguenots dans mon village

1771. devenu un lieu de plaiſance, faire les honneurs de ce que nous appelons la fête de Dieu, élever deux beaux repoſoirs, et leurs femmes aſſiſter à notre grand'meſſe pour leur plaiſir. Le curé les remercia à ſon prône, et fit leur éloge.

Voilà ce que n'auraient fait ni le cardinal de *Lorraine*, ni le cardinal de *Guiſe*.

Il eſt vrai que je ne ſuis pas encore parvenu à faire diſtribuer aux pauvres les tréſors de Notre-Dame de Lorette, pour avoir du pain; mais ce temps viendra. On s'apercevra que tant de pierreries ſont fort inutiles à une vieille ſtatue de bois pourri; *Dic lapidibus iſtis ut panes ſiant.*

Il ne faut plus compter ſur la prétendue ville de la tolérance qu'on voulait bâtir à Verſoy. Elle n'exiſtera qu'avec la ville de la diète européanne, dont l'abbé de *Saint-Pierre* a donné le plan; mais du moins il y a un village de libre en France, et c'eſt le mien. Quand je ne ferais parvenu qu'à voir raſſemblés chez moi, comme des frères, des gens qui ſe déteſtaient au nom de DIEU, il y a quelques années, je me croirais trop heureux.

Vous m'écrivîtes, il y a long-temps, Monſieur, que certaines brochures, dont l'Europe eſt inondée, ne feraient pas plus d'effet que les écrits de *Tindal* et de *Toland;* mais ces meſſieurs ne ſont guère connus qu'en Angleterre. Les autres ſont lus de toute l'Europe; et je vous réponds que, de la mer Glaciale juſqu'à Veniſe, il n'y a pas un homme d'Etat aujourd'hui qui ne penſe en philoſophe. Il s'eſt fait dans les eſprits une plus grande révolution qu'au ſeizième ſiècle. Celle de ce ſeizième ſiècle a été turbulente, la

nôtre eſt tranquille. Tout le monde commence à manger paiſiblement ſon pain à l'ombre de ſon figuier, 1771. ſans s'informer s'il y a dans le pain autre choſe que du pain. Il eſt triſte pour l'eſpèce humaine que, pour arriver à un but ſi honnête et ſi ſimple, il ait fallu percer dix-ſept ſiècles de ſottiſes et d'horreurs.

Adieu, Monſieur; je ſuis bien fâché que mon domicile, qui s'embellit tous les jours, ſoit ſi loin du vôtre; je voudrais que votre Jéruſalem fût à deux pas de ma Samarie. Je vous embraſſe ſans cérémonie du meilleur de mon cœur, avec bien de l'eſtime et de l'amitié.

Je ſuis aveugle et mourant, mais les vingt-quatre lettres de l'alphabet ſont à peu-près remplies.

LETTRE CCLXXXVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de juin.

MADAME,

Quoiqu'on ne m'écrive guère de Babylone, et que j'écrive encore moins, on m'a mandé que vous étiez malade; peut-être n'en eſt-il rien : mais, dans le doute, vous trouverez bon que je vous diſe combien votre ſanté eſt précieuſe à tous ceux qui ont des

1771. yeux, des oreilles et une ame. Pour des yeux, je ne m'en pique pas ; il n'y a plus qu'un degré entre votre petite-fille et moi. Mes oreilles ne ſont pas malheureuſement à portée de vous entendre ; à l'égard de l'ame, c'eſt autre choſe : je crois entendre de loin la vôtre devant laquelle la mienne eſt à genoux. Il n'y a point d'ame au monde qui puiſſe trouver mauvais qu'il y ait des ames ſenſibles, pleines de la plus reſpectueuſe reconnaiſſance pour leurs bienfaiteurs.

Soit que votre ſanté ait été altérée, ſoit que, vous et le grand-père de votre petite-fille, vous conſerviez une ſanté brillante, je compte ne rien faire de mal à propos, en vous diſant que votre ſoulier que je conſerve me ſera toujours le plus précieux de tous les bijoux ; que les capucins de mon pays, et les ſœurs de la charité, et tous les gens qui vont à préſent pieds nuds, vous béniſſent ; que les horlogers, en émaillant leurs cadrans, et en les ornant de votre nom, vous ſouhaitent des heures agréables ; que les neiges des Alpes et du mont Jura ſe fondent quand on parle de vous ; que tous ceux qui ont été comblés de vos bontés ne s'entretiennent que de leur reconnaiſſance ; que ſur les bords de l'Euphrate, comme ſur ceux de l'Oronte, tous les bergers vous chantent ſur leurs chalumeaux.

Cette églogue, Madame, ne pourrait déplaire qu'à ceux qui n'aiment ni *Théocrite* ni *Virgile*.

Pour moi, Madame, qui les aime paſſionnément, je vous dirai :

Ante leves ergo paſcentur in æthere cervi,
Quàm noſtro illius labatur pectore vultus.

Vous entendez le latin, Madame, vous ſavez ce que cela veut dire. 1771.

Les cerfs iront paître dans l'air avant que j'oublie ſon viſage. Les ſavans aſſurent que cela eſt fort élégant. Vous me direz, Madame, que je n'ai jamais vu votre viſage. Je vous demande pardon, je le connais très-bien; car j'ai, comme vous ſavez, votre ſoulier et vos lettres; et, quand on connaît le pied et le ſtyle de quelqu'un, il faudrait être bien bouché pour ne pas connaître ſes traits parfaitement. Je ſuis déſeſpéré de ne les pas voir face à face, mais je préſume que ce bonheur n'eſt pas fait pour moi.

Embelliſſez les bords de l'Oronte, tandis que je vais me faire enterrer vers le lac Leman, en vous préſentant, à vous et à tout ce qui vous environne en Syrie, mon profond reſpect, mon inviolable reconnaiſſance, mon adoration de latrie ou du moins d'hyperdulie

Le vieux radoteur aveugle, entre un lac et une montagne couverte de neige.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. MARMONTEL.

21 de juin.

Il y a ſi long-temps, mon très-cher confrère, que je vous ai envoyé trois tomes des Queſtions ſur l'Encyclopédie, qu'il faut que vous ne les ayez pas reçus. J'en ai encore deux autres à mettre dans votre petite bibliothéque : et, comme il eſt ſouvent queſtion de

vous dans ces volumes, j'ai fort à cœur que vous
1771. les ayez; mais je ne fais comment m'y prendre.

Je dois vous dire que vous avez dans le Nord une héroïne qui combat pour vous; c'eft madame la princeffe d'*Afchkof*, affez connue par des actions qui pafferont à la poftérité. Voici comme elle parle de votre chère forbonne, dans fon *Examen du voyage de l'abbé Chape en Sibérie:* ›› La forbonne nous eft con- ›› nue par deux anecdotes intéreffantes. La première, ›› lorfqu'en l'année 1717, elle s'illuftra en préfen- ›› tant à *Pierre le grand* les moyens de foumettre la ›› Ruffie au pape; la feconde, par fa prudente et fpi- ›› rituelle condamnation du *Bélifaire* de monfieur ›› *Marmontel*, en 1767. Vous pouvez juger, par ces ›› deux traits, de la profonde vénération que tout ›› homme qui a le fens commun doit avoir pour un ›› corps auffi refpectable, qui plus d'une fois a con- ›› damné le pour et le contre.››

J'ai eu deux jours cette très-étonnante princeffe à Ferney; cela ne reffemble point à vos dames de Paris: j'ai cru voir *Thomyris* qui parle français.

Je vous prie, quand vous verrez quelque premier commis des bureaux, de lui demander pourquoi on parle notre langue à Mofcou et à Yaffi. Pour moi, je crois qu'on en a plus d'obligation à votre *Bélifaire* et autres ouvrages femblables, qu'à nos lettres de cachet.

Eft-il vrai que nous aurons bientôt vos *Incas*? eft-ce dans leur patrie qu'il faut chercher le bien-être? Je fuis bien sûr que j'y trouverai le plaifir; c'eft ce que je trouve rarement dans les livres qui me viennent de France: j'ai grand befoin des vôtres.

Avez-vous vu la *Dunciade* et l'*Homme dangereux*, &c., en trois volumes? Il y a bien de la différence entre chercher la plaisanterie et être plaisant. 1771.

Bonsoir, mon très-cher confrère; souvenez-vous de moi avec ceux qui s'en souviennent, et aimez toujours un peu votre plus ancien ami. Madame *Denis* vous fait mille tendres complimens.

LETTRE CCXC.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

A Ferney, 24 de juin.

Du temps de la fronde, mon cher ami, on criait bien autrement contre les sages attachés à la bonne cause; mais, avec le temps, la guerre de la fronde fut regardée comme le délire le plus ridicule qui ait jamais tourné les têtes de nos Velches impétueux et frivoles.

Je ne donne pas deux années aux ennemis de la raison et de l'Etat pour rentrer dans leur bon sens.

Je ne donne pas six mois pour qu'on bénisse monsieur le chancelier de nous avoir délivrés de trois cents procureurs. Il y a vingt-quatre ans que le roi de Prusse en fit autant; cette opération augmenta le nombre des agriculteurs, et diminua le nombre des chenilles.

Vous avez fait une belle œuvre de surérogation, en remettant votre place de juge de la caisse d'amortissement, et je ne crois pas cette caisse bien garnie; mais enfin vous résignez quatre mille livres d'appointement: cela est d'autant plus beau que la faction ne

1771. vous en ſaura aucun gré. Quand les eſprits ſont échauffés, on aurait beau faire des miracles, les phariſiens n'en crient pas moins *Tolle;* mais cela n'a qu'un temps.

Je vois la bataille avec tranquillité, du haut de mes montagnes de neige, et je lève mes vieilles mains au ciel pour la bonne cauſe. Je ſuis très-perſuadé que monſieur le chancelier remportera une victoire complète, et qu'on aimera le vainqueur.

Je ſuis fâché qu'on laiſſe courir pluſieurs brochures peu dignes de la gravité de la cauſe, et du reſpect que l'on doit au général de l'armée. J'en ai vu une qu'on appelle *Le coup de peigne d'un maître perruquier*, dans laquelle on propoſe de faire mettre à Saint-Lazare tous les anciens conſeillers du châtelet, et de les faire feſſer par les frères. Cette plaiſanterie un peu groſſière ne me paraît pas convenable dans un temps où preſque tout le royaume eſt dans l'effervescence et dans la conſternation.

Je ſerais encore plus fâché qu'on vous propoſât, dans le moment préſent, des impôts à enregiſtrer.

J'avoue que je ne conçois pas comment, après neuf années de paix, on a beſoin de mettre de nouveaux impôts. Il me ſemble qu'il y aurait des reſſources plus promptes, plus ſûres et moins odieuſes; mais il ne m'appartient pas de mettre le nez dans ce ſanctuaire qui eſt plus rempli d'épines que d'argent comptant.

On parle d'un nouvel arrêté du parlement de Dijon, plus violent que le premier; mais je ne l'ai point vu.

Il faut que je vous diſe que j'ai un ami intime à

Angoulême : c'eſt M. le marquis d'*Argence*, non pas le d'*Argens* de Provence, qui a fait tant d'ouvrages ; mais un brigadier des armées du roi, qui a beaucoup de mérite et beaucoup de crédit dans ſa province. Il prétend que le préſidial de cette ville ne voulait point enregiſtrer, il prétend que je lui ai écrit ces mots : *Le droit eſt certainement du côté du roi ; ſa fermeté et ſa clémence rendront ce droit reſpectable.* Il prétend qu'il a lu à ces meſſieurs mes deux petites lignes, et qu'il y a pris ſon texte pour obtenir l'enregiſtrement. 1771.

Je ne crois point du tout être homme à ſervir de texte ; je n'ai point cette vanité, mais j'ai beaucoup de bonne volonté.

Nous ſommes bien contens, votre ſœur et moi, de votre Turquie. Nous ne penſons point du tout que le gouvernement des *Mouſtapha*, des *Mahomet* et des *Orcan* ait le moindre rapport avec notre monarchie gouvernée par les lois, et ſurtout par les mœurs. Votre conduite n'a certainement pas démenti vos opinions. Notre pauvre d'*Ornoi* me paraît toujours très-affligé. Il eſt heureux, il eſt jeune, le temps change tout.

Nous vous embraſſons bien tendrement.

1771.

LETTRE CCXCI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de juin.

CROYEZ-MOI, Madame, ſi quelque choſe dépend de nous, tâchons tous deux de ne point prendre d'humeur. C'eſt ce que nous pouvons faire de mieux à notre âge, et dans le triſte état où nous ſommes.

Vous me laiſſez deviner tout ce que vous penſez; mais pardonnez-moi auſſi mes idées. Trouvez bon que je condamne des gens que j'ai toujours condamnés, et qui ſe ſont ſouillés en cannibales du ſang de l'innocent et du faible. Tout mon étonnement eſt que la nation ait oublié les atrocités de ces barbares. Comme j'ai été un peu perſécuté par eux, je ſuis en droit de les déteſter; mais il me ſuffit de leur rendre juſtice. Rendez-la-moi, Madame, après cinquante années de connaiſſance ou d'amitié.

J'avais infiniment à cœur que votre grand'maman et ſon mari fuſſent perſuadés de mes ſentimens. Je ne vois pas pourquoi vous ne leur avez pas envoyé cette ſeptième page; et il eſt très-triſte pour moi qu'elle leur vienne par d'autres.

Votre dernière lettre me laiſſe dans la perſuaſion que vous êtes fâchée, et dans la crainte que votre grand'maman ne le ſoit; mais je vous avertis toutes deux que je m'enveloppe dans mon innocence; je n'ai

écouté

écouté que les mouvemens de mon cœur : n'ayant rien à me reprocher, je ne me juſtifierai plus. Il y a d'ailleurs tant de ſujets de s'affliger qu'il ne s'en faut pas faire de nouveaux. 1771.

Je n'aurai pas la cruauté d'être en colère contre vous. Je vous plains, je vous pardonne, et je vous ſouhaite tout ce que la nature et la deſtinée vous refuſent auſſi-bien qu'à moi.

Pardonnez-moi de même l'affliction que je vous témoigne, en faveur de l'attachement qui ne finira qu'avec ma vie, laquelle finira bientôt. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de juillet.

JE n'écris plus; je ſuis devenu en peu de temps incapable de tout; je ſuis tombé très-lourdement après avoir fait encore quelques tours de paſſe-paſſe.

Mon cher ange eſt prié de me renvoyer les Pélopides de ce jeune homme; car je ne veux plus entendre parler de ces momeries dans un temps où le goût eſt entièrement perdu à la cour et égaré à la ville. Il ne reſte plus rien du dernier ſiècle; il eſt enterré et je m'enterre auſſi.

Je remercie infiniment madame d'*Argental* d'avoir fait parvenir à madame *Corbi* les imprécations contre les cannibales en robe, qui ſe ſont fouillés tant de fois du ſang innocent, et qu'on a la bêtiſe de regretter. Il

1771. était digne de notre nation de ſinges de regarder nos aſſaſſins comme nos protecteurs. Nous ſommes des mouches qui prenons le parti des araignées.

Je fais bien qu'il y a des torts de tous les côtés ; cela ne peut être autrement dans un pays ſans principes et ſans règles.

On dit que les fortunes des particuliers ſe ſentiront de la confuſion générale; il le faut bien, et je m'y attends. Ma colonie ſera détruite, mes avances perdues, toutes mes belles illuſions évanouies.

Je crois que mon ange a été ſollicité de parler à M. de *Monteynard*, en faveur de douze mille braves gens qui ſont, je ne ſais pourquoi, eſclaves de vingt chanoines. On ne ſait point à Paris qu'il y a encore des provinces où l'on eſt fort au deſſous des Cafres et des Hottentots.

Mon cher ange aura ſans doute fait ſentir à M. de *Monteynard* tout l'excès d'horreur et de ridicule que douze mille hommes, utiles à l'Etat, ſoient eſclaves de vingt fainéans, chanoines, remués de moines. M. de *Montéynard* a trop de raiſon pour ne pas être révolté d'un ſi abominable abus.

Que dirai-je d'ailleurs à mes anges, du fond de mes déſerts ? qu'il y a deux ſolitaires qui leur ſont attachés plus tendrement que jamais et pour toute leur vie. *V.*

LETTRE CCXCIII.

1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de juillet.

On eſt donc, mon héros, à Paris comme à Rome, parens contre parens. La différence eſt qu'il s'agiſſait chez les Romains de l'empire du monde et de ſes bribes, et que chez les Velches il ne s'agit, comme à leur ordinaire, que de billeveſées. Je crois pourtant que, s'il y a un bon parti, vous l'avez pris: et ce qui me perſuade que ce parti eſt le meilleur, c'eſt qu'il n'eſt pas aſſurément le plus nombreux.

Je me trouve, Monſeigneur, réformé à votre ſuite dans ma chétive petite ſphère. J'ai deux neveux qui ont chacun un grand crédit dans l'ancien et le nouveau parlement. J'ai donné mon ſuffrage au nouveau, mais je n'y ai pas eu grand mérite. Il y a long-temps que les *Calas*, les chevalier de *la Barre*, les *Lalli*, &c. &c. m'ont brouillé avec les tuteurs des rois; et j'ai toujours mieux aimé dépendre du deſcendant de *Robert le fort*, lequel deſcendait par femmes de *Charlemagne*, que d'avoir pour rois des bourgeois mes confrères. Je ſuis bien sûr que toute leur belle puiſſance intermédiaire, l'unité, l'indiviſibilité de tous les parlemens ne m'auraient jamais fait rendre un ſou de deux cents mille livres d'argent comptant que M. l'abbé *Terrai* m'a priſes un peu à la *Mandrin*, dans le coffre-fort de M. *Magon*. Je lui pardonne cette opération de houſard, s'il ne nous prend pas tout le reſte.

1771. C'eſt ſurtout cette aventure qui a dérangé ma pauvre colonie. Elle était née ſous la protection de M. le duc de *Choiſeul*, elle eſt tombée avec lui. On avait établi chez moi trois manufactures qui travaillaient pour l'Eſpagne, pour la Turquie, pour la Ruſſie. Il était aſſez beau de voir entrer de l'argent en France par les travaux d'un miſérable petit village. Tout cela va tomber, ſi je ne ſuis pas ſecouru. Les ſecours que je demandais n'étaient que le payement de ce qu'on me doit, et qu'on avait promis de me payer. Je profiterai de vos bontés. J'écrirai à M. l'abbé de *Blet*. Si on me refuſe l'aumône, je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne l'avoir pas demandée.

Je m'étais figuré que mon héros habiterait uniquement Verſailles; mais je vois qu'il veut encore jouir de ſon beau palais de Paris, où probablement j'aurai le malheur de ne lui faire jamais ma cour.

J'ai pris la liberté de recommander à madame la ducheſſe d'*Aiguillon* une dame de qualité de Franche-Comté, madame la comteſſe de *Beaufort;* et cette liberté, qui ferait ridicule dans d'autres circonſtances, porte ſon excuſe dans l'étonnante aventure dont cette dame eſt la victime. Un coquin de prêtre, d'ailleurs très-ſcandaleux, et mort de ſes débauches et d'une fièvre maligne, a déclaré en mourant que M. le comte de *Beaufort* l'avait aſſaſſiné.

M. de *Beaufort*, ancien officier, père de ſix enfans, et reconnu pour un des plus honnêtes gentilshommes de la province, a été décrété de priſe de corps, et ſa femme d'ajournement perſonnel. Les prêtres ſe ſont ameutés, ils ont ameuté le peuple, M. de *Beaufort* a été obligé de s'enfuir pour laiſſer paſſer le torrent. Il

ne demande qu'un fauf-conduit d'un mois, pour avoir le temps de préparer fes défenfes. J'ignore fi on peut obtenir cela de monfieur le chancelier. Si vous pouviez protéger madame de *Beaufort* dans cette cruelle affaire, vous feriez une action digne de vous. 1771.

Cela reffemble à l'aventure de ce *la Frenaye* qui fe tua chez madame de *Tençin*, pour lui faire pièce. Ma deftinée eft de prendre le parti des opprimés. Je plaide actuellement au confeil du roi pour douze mille hommes bien faits, que vingt chanoines prétendent être leurs efclaves, et que je foutiens n'appartenir qu'au roi. Ces petites affaires-là tiennent la vieilleffe en haleine, et repouffent l'ennui qui cherche toujours à s'emparer des derniers jours d'un pauvre homme.

Je ne renonce d'ailleurs ni aux vers ni à la profe; et, fi vous étiez premier gentilhomme d'année, je vous importunerais, moi tout feul, plus que quatre jeunes gens. Je fuis pourtant aveugle, non pas comme madame *du Deffant*, mais il s'en faut très-peu. Madame de *Boifgelin*, qui m'a vu dans cet état, m'a recommandé, avec fon frère l'archevêque d'Aix, à l'oculifte *Grandjean*. Il ferait plaifant qu'un archevêque me rendît la vue.

Je demande bien pardon à mon héros de l'entretenir ainfi de mes misères, mais il a voulu que je lui écriviffe. Il eft affez bon pour me dire que ces misères l'amufent; je ne fuis pas affez vain pour m'en flatter; ainfi je finis avec le plus profond refpect et le plus tendre attachement. *V.*

1771.

LETTRE CCXCIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

29 de juillet.

DIEU ſoit béni, Madame ! votre grand'maman me rend juſtice, et vous me la rendez. Je ne crains plus de déplaire à une ame aimable, juſte et bienfeſante, pour avoir élevé ma voix contre des êtres mal-feſans et injuſtes, qui dans la ſociété ont toujours été inſupportables, et dans l'exercice de leur charge, tantôt des aſſaſſins et tantôt des ſéditieux.

Je ſuis dans un âge et dans une ſituation où je puis dire la vérité. Je l'ai dite ſans rien attendre de perſonne au monde, et ſoyez sûre que je ne demanderai jamais rien à perſonne, du moins pour moi, car je n'ai juſqu'ici demandé que pour les autres.

Si M. *Walpole* eſt à Paris, je vous prie de lui donner à lire la page 76 de la feuille que je vous envoie ; il y eſt dit un petit mot de lui. J'ai regardé ſon ſentiment comme une autorité, et ſes expreſſions comme un modèle. Cette feuille eſt détachée du ſeptième tome des Queſtions ſur l'Encyclopédie, que vous ne connaiſſez ni ne voulez connaître. On a déjà fait quatre éditions des ſix premiers volumes, comme on a fait quatre éditions de ce grand dictionnaire qui eſt à la baſtille. Il eſt en priſon dans ſa patrie ; mais l'Europe eſt encyclopédiſte. Vous me répondrez comme une héroïne de *Corneille* à *Flaminius* :

Le monde ſous vos lois ! ah, vous me feriez peur,
S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur ! 1771.

Ne confondez pas, je vous prie, l'or faux avec le véritable. Je vous abandonne tout l'alliage qu'on a mêlé à la bonne philoſophie. Nous rendons juſtice à ceux qui nous ont donné du vrai et de l'utile; ſoyons ce que le parlement devrait être, équitables et ſans eſprit de parti; réuniſſons-nous dans cette ſainte religion qui conſiſte à vouloir être juſte, et à ne voir (autant qu'on le peut) les choſes que comme elles ſont.

Si vous daignez vous ſaire lire la feuille que je vous envoie (laquelle n'eſt qu'une épreuve d'imprimeur), vous verrez qu'on y foule aux pieds tous les préjugés hiſtoriques.

Il y a d'autres articles ſur le goût, tous remplis de traductions en vers, des meilleurs morceaux de la poëſie italienne et anglaiſe. Cela aurait pu vous amuſer autrefois; mais vous avez traité tout ce qui regarde l'*Encyclopédie*, comme vous avez traité mon impératrice *Catherine*. Vous êtes devenue turque, pour n'être pas de mon avis.

Avouez du moins qu'on lit l'*Encyclopédie* à Moſcou, et que les flottes d'Archangel ſont dans les mers de la Grèce. Avouez que *Catherine* a humilié l'empire le plus formidable, ſans mettre aucun impôt ſur ſes ſujets; tandis qu'après neuf ans de paix, on nous prend nos reſcriptions ſans nous rembourſer, et qu'on accable d'un dixième le revenu de la veuve et de l'orphelin.

A propos de juſtice, Madame; vous ſouvenez-vous des quatre épîtres ſur la Loi naturelle? Je vous en parle, parce qu'un prélat étranger, étant venu chez moi, m'a

1771. dit que non-feulement il les avait traduites, mais qu'il les prêchait. Je lui ai répondu que Me *Pafquier*, l'oracle du parlement, les avait fait brûler par le bourreau de fon parlement. Il m'a promis de faire brûler *Pafquier*, fi jamais il paffe par fes terres.

LETTRE CCXCV.

A LA MEME.

De ma maifon de quinze-vingt à la vôtre, 9 d'augufte.

„ENVOYEZ-MOI des pâtes d'abricot de Genève."

Cela eft bientôt dit, Madame; mais cela n'eft pas fi aifé à faire. Vos confifeurs de Paris s'oppofent à ce commerce. Il n'a jamais été fi difficile d'envoyer un pot de marmelade dans votre pays, lorfque toute l'Europe en mange. Si M. *Walpole* demeurait encore quelquefois en France, on pourrait lui en envoyer; car je ne crois pas qu'on foit affez hardi chez vous pour faifir les confitures d'un miniftre anglais.

Quand vous verrez votre grand'maman, je vous prie de me mettre à fes pieds. Elle m'a pardonné mon goût pour *Catherine;* elle me pardonnera bien la jufte horreur que j'ai eue de tout temps pour les pédans qui firent la guerre des pots de chambre au grand *Condé*, et qui ont affaffiné un pauvre chevalier de ma connaiffance.

Paffez-moi l'émétique, Madame, et je vous pafferai la faignée. Je vous facrifierai une demi-douzaine de

philofophes, abandonnez-moi autant de pédans barbares, vous ferez encore un très-bon marché. 1771.

Ne m'aviez-vous pas mandé, dans une de vos dernières lettres, que les nouveaux reglemens de finance vous avaient fait quelque tort? ils m'en ont fait beaucoup, et j'ai bien peur que cela ne dérange la pauvre petite colonie que j'avais établie au pied des Alpes. Je crois que la France eſt le pays où il doit y avoir le plus d'amis; car, après tout, l'amitié eſt une confolation, et on a toujours befoin en France de fe confoler.

Ma plus grande confolation, Madame, a toujours été la bonté dont vous m'avez honoré dans tous les temps. Vous favez fi je vous fuis attaché, et fi je ne compterais pas parmi les plus beaux momens de ma vie le plaifir de vous entendre; car, grâce à nos yeux, nous ne pouvons guère nous voir.

Je ne peux vous dire, Madame, que je vous aime comme mes yeux; mais je vous aime comme mon ame, car je me fuis toujours aperçu qu'au fond mon ame penfait comme la vôtre.

LETTRE CCXCVI.

A M. CHRISTIN.

19 d'augufte.

Courage, mon cher philofophe; vous attendrez un peu long-temps, mais vous gagnerez la bataille. On a fort applaudi à celle que l'ancien parlement de Befançon a perdue.

1771. Ne manquez pas, je vous prie, de mettre une feuille de laurier dans votre lettre, quand vous m'apprendrez le gain du procès des esclaves. Il faut qu'à votre retour vous ayez une place de conseiller; personne ne la mérite mieux que vous.

Madame de *Beaufort* demande à monsieur le chancelier la grâce de son mari, lequel ne demandait qu'un sauf-conduit. Je crois que cela dépendra des informations. On prétend qu'il y a double sacrilége et simple assassinat. Double sacrilége, parce qu'il y a meurtre de *prêtre* dans une *église;* assassinat, parce qu'ils étaient deux, le comte de *Beaufort* et un jeune avocat, lesquels ont tous deux pris la fuite. L'avocat *Loyseau* de Lyon, qui était à Genève, avait commencé un beau factum en faveur de M. de *Beaufort*. Il prétendait que le prêtre n'était mort que pour faire niche à l'accusé. Il a rengainé son factum, et il est allé à Paris. J'espère que monsieur votre frère aura bientôt un bon emploi, et que vous reviendrez bientôt victorieux à Saint-Claude revoir votre petite maîtresse.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

LETTRE CCXCVII.

1771.

A M. FORMEY,

SECRETAIRE PERPETUEL DE L'ACADEMIE DE BERLIN.

A Ferney, 26 d'augufte.

Je n'ai qu'une idée fort confufe, Monfieur, de la tragédie dont vous me parlez. Il me femble que *Lothaire* avait tort avec fa femme, mais que le pape avait plus grand tort avec lui. C'eft un de nos grands ridicules que la barrette d'un pape prétende gouverner de droit divin la braguette d'un prince. Les Orientaux font bien plus fages que nous; leurs prêtres ne fe mêlent point du férail des fultans.

Je fais affurément plus de cas du *Condé* de Reinsberg que de tous les papes de Rome, fans y comprendre St *Pierre* qui n'a jamais été dans ce pays-là. Je vois avec grand plaifir qu'il daigne mêler les lauriers d'*Apollon* à ceux de *Mars*. Il jouit d'un bien plus grand avantage, il a pour lui les cœurs de toute l'Europe. Tout ce que vous dites de la vie qu'il mène à Reinsberg me confirme dans mon idée que les arts et la gloire fe font réfugiés vers le Nord.

Vous m'apprenez, Monfieur, que vous avez environ deux ans plus que moi, et vous prétendez que vous finirez bientôt votre carrière. Pour moi, qui fuis un jeune homme de foixante et dix-huit ans, je vous avoue que j'ai déjà fini la mienne. Je fuis devenu aveugle, et c'eft être véritablement mort, furtout dans

1771. une campagne où il n'y a d'autre beauté que celle de la vue.

Je vous aſſure que je ſuis très-touché de la lettre que vous m'écrivez ; elle me fait eſpérer que vous aurez quelque pitié de moi dans mon oraiſon funèbre. Vous me reprocherez de n'avoir cru ni aux monades ni à l'harmonie préétablie, mais il faudra bien que vous conveniez que j'ai été l'apôtre de la tolérance.

J'ai établi, Dieu merci, chez moi cinquante familles huguenottes qui vivent comme frères et ſœurs avec les familles papiſtes, et je ſouhaite que les Velches faſſent en grand ce que moi allobroge j'ai fait en petit. Comme je ne peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture ; c'eſt ainſi que j'expie mes péchés. Vous me direz que je me vante, au lieu de me confeſſer ; mais j'avoue mon péché d'orgueil, et mon orgueil eſt de vous plaire.

Adieu, Monſieur ; conſervez vos yeux et votre appétit tandis que je perds tout cela. Conſervez-moi auſſi vos bontés qui m'ont fait un plaiſir extrême.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXCVIII.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de ſeptembre.

Il déclare qu'il ne ſe chargera pas de porter la parole divine, ſi on lui donne des ſoutiens qui la déshonorent, et qu'il ne parlera au nom de DIEU *et du roi que pour faire aimer l'un et l'autre.*

Le monarque a dit: Je vous donne mon fils; et les peuples diſent: Donnez-nous un père.

Et le portrait de l'enthouſiaſme, et celui de madame de *Maintenon*, ſi vrais, ſi fins et ſi ſublimes; et cette admirable penſée de ſentiment, *il eſt triſte de repréſenter le génie perſécutant la vertu;* et cet ignorant *Louis XIV*, moins *bleſſé peut-être des maximes des ſaints*, *que des maximes du Télémaque;* et cette foule de peintures qui attendriſſent, et de traits de philoſophie qui inſtruiſent: tout cela, mon cher ami, eſt admirable; c'eſt le génie du grand ſiècle paſſé, fondu dans la philoſophie du ſiècle préſent.

Je ne ſais pas ſi vous êtes entré actuellement dans l'académie, mais je ſais que vous êtes tout au beau milieu du temple de la gloire.

Votre diſcours eſt ſi beau que le cardinal de *Fleuri* vous aurait perſécuté, mais ſourdement et poliment, à ſon ordinaire. Il ne pouvait ſouffrir qu'on aimât l'aimable *Fénélon*. J'eus l'imprudence de lui demander un jour s'il feſait lire au roi le *Télémaque;* il rougit, il me répondit qu'il lui feſait lire de meilleures choſes, et il ne me le pardonna jamais.

Ce fut un beau jour pour l'académie, pour la
1771. famille de cet homme unique, et furtout pour vous. M. d'*Alembert* avec fa petite voix grêle eft un excellent lecteur; il fait tout fentir, fans avoir l'air du moindre artifice. J'aurais bien voulu être là; j'aurais verfé des larmes d'attendriffement et de joie.

Il ne manque à votre pièce de poëfie qu'un fujet auffi intéreffant; elle eft également belle dans fon genre. Je fuis enchanté de ces deux ouvrages et de vous. J'en fais mon compliment, du fond de mon cœur, à madame votre femme.

M. le duc de *Choifeul* fera flatté de voir fes bienfaits fi heureufement juftifiés.

M. de l'*Etang*, avocat, l'un de vos admirateurs, m'a écrit votre triomphe. Je ne puis lui répondre aujourd'hui, je fuis trop malade. Il vous voit fouvent, fans doute; je vous prie de le remercier pour moi.

Embraffez bien tendrement l'illuftre d'*Alembert*. Il eft donc affocié à M. *Duclos*; ils doivent tous deux vous ouvrir les portes d'un fanctuaire dont ils font de très-dignes prêtres. Les *Thomas* et les *Marmontel* n'ont-ils pas pris une part bien véritable à vos honneurs? Réuniffons-nous tous pour écrafer l'envie.

Madame *Denis* eft auffi fenfible que moi à votre gloire.

LETTRE CCXCIX. 1771.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

13 de feptembre.

MON cher philofophe, j'ai eu l'honneur de voir votre filleule, et j'ai reconnu fon parrain : elle en a l'efprit et les grâces. Que n'êtes-vous le parrain de toute la ville de Lyon ! J'ai prefque oublié mon âge et mes fouffrances en voyant madame de *Labévière.*

On m'a mandé qu'on avait puni dans Lyon, d'un fupplice égal à celui de *Damiens*, un homme qui avait affaffiné fa mère; que ce fpectacle attira une foule prodigieufe; et que, le lendemain, quand on pendit un pauvre diable, il n'y eut perfonne : cela fait voir évidemment pourquoi l'on court depuis quelque temps aux tragédies dans le goût anglais.

Je viens d'apprendre que vous n'avez point reçu des Queftions qu'il n'appartient qu'à vous de réfoudre, et qu'un génevois, qui s'était chargé de vous les rendre, n'a point paffé par Lyon, comme il m'en avait flatté; je répare cette faute, et j'en commets peut-être une plus grande en vous envoyant des chofes peu dignes de vous : mais, fi l'auteur des Queftions penfe peu, il pourra vous faire penfer beaucoup. Il y a bien des morceaux où il ne dit rien qu'à moitié; et vous fuppléerez aifément à tout ce qu'il n'a ofé dire.

Vous m'attribuez, mon cher philofophe, trop de talens dans vos jolis vers. Vous prétendez

1771.

Qu'avec trop de largeffe
De m'enrichir la nature a pris foin.
— Peu de ducats compofent ma richeffe ;
Mais ils font tous frappés à votre coin.

Il me femble que je penfe abfolument comme vous fur tous les objets qui valent la peine d'être examinés.

Ayez bien foin de votre fanté, c'eft-là ce qui en vaut la peine. Je vous embraffe fans cérémonie ; les philofophes n'en font point, les amis encore moins.

LETTRE CCC.

A M. MILLE,

Auteur d'un Abrégé chronologique de l'hiftoire de Bourgogne.

A Ferney, le 13 de feptembre.

Un vieux malade demi-bourguignon a reçu, Monfieur, avec un extrême plaifir votre *Hiftoire de Bourgogne*, et vous en remercie avec autant de reconnaiffance. Mes remercîmens tombent d'abord fur votre differtation contre dom *Titrier*, que je viens de lire. Il ferait bien à défirer que toutes ces ufurpations, qui ne font que trop prouvées, fuffent enfin rendues à l'Etat. Dom *Titrier* a travaillé dans toutes les provinces de l'Europe, et particulièrement dans la Franche-Comté où nous plaidons actuellement contre lui. Ses titres n'étant pas de droit humain, il prétend qu'ils font de droit divin ; mais nous fommes affurés qu'ils font de

droit

droit diabolique, et nous espérons que le diable en habit de moine ne gagnera pas toujours sa cause. 1771.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de septembre.

VOICI ce que le vieux solitaire, le vieux malade, le vieux radoteur dit à son cher ange.

1°. Il a reçu la lettre du 14 de septembre.

2°. M. de *la Ferté* ne fait pas que, de ces deux portraits, l'un est de madame la dauphine, et l'autre de la reine de Naples : ce qui me fait soupçonner que ces deux portraits ne sont pas trop ressemblans. Puisque mon cher ange est lié avec M. de *la Ferté*, je le prie, au nom de ma petite colonie, de vouloir bien nous recommander à lui ; elle fournira tout ce qu'on demandera, et à très-bon marché.

3°. Le jeune auteur des Pélopides m'a montré sa nouvelle leçon qui est fort différente de la première. Il est honteux de son ébauche; il vous prie instamment de la renvoyer, et de nous dire comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir la leçon véritable.

4°. M. *Lantin* le bourguignon se flatte toujours que le célèbre *le Kain* prendra son affaire d'Afrique en considération.

5°. Si, dans l'occasion, mon cher ange peut faire

quelque éloge de nos colonies à M. le duc d'*Aiguillon*,
1771. il nous rendra un grand fervice. Figurez-vous que nous avons fait un lieu confidérable d'un méchant hameau où il n'y avait que quarante miférables dévorés de pauvreté et d'écrouelles. Il a fallu bâtir vingt maifons nouvelles de fond en comble. Nous avons actuellement quatre fabriques de montres, et trois autres petites manufactures. Loin d'avoir le moindre intérêt dans toutes ces entreprifes, je me fuis ruiné à les encourager, et c'eft cela même qui mérite la protection du miniftère. Le fimple hiftorique d'un défert affreux, changé en une habitation floriffante et animée, eft un fujet de converfation à table avec des miniftres. M. le duc de *Choifeul* avait daigné acheter quelques-unes de nos montres pour en faire des préfens au nom du roi. Nos fabriques les vendent à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Prefque tous les horlogers de Paris achètent de nous les montres qu'ils vendent impudemment fous leur nom, et fur lefquelles ils gagnent non-feulement ce tiers, mais très-fouvent plus de moitié. Tout cela fera très-bon à dire quand on traitera par hafard le chapitre des arts.

6°. Je ne demande point à mon cher ange le fecret de Parme; mais je m'intéreffe infiniment à M. de *Félino*; on dit que ce font les jéfuites qui ont trouvé le fecret de le perfécuter. Il eft certain que, fi les jéfuites étaient relégués en enfer, ils y cabaleraient; jugez de ce qu'ils doivent faire étant à Rome.

7°. Je vous prie de préfenter mes refpects à votre voifin.

8°. Comment mon autre ange fe porte-t-elle? a-t-elle repris toute fa fanté? fa poitrine et fon eftomac font-ils

bien en ordre ? vous amufez-vous tous deux, et madame *Veftris* entre-t-elle dans vos plaifirs ? 1771.

Je me mets plus que jamais fous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CCCII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 23 de feptembre.

Je n'ai pas été affez impudent pour ofer interrompre mon héros dans fon expédition de Bordeaux; mais, s'il a un moment de loifir, qu'il me permette de l'ennuyer de mes remercîmens pour la bonté qu'il a eue dans mes petites affaires avec les héritiers de madame la princeffe de *Guife* et avec mon héros lui-même.

Vous avez de plus, Monfeigneur, la bonté de me protéger auprès de M. le duc d'*Aiguillon*. Je ne favais pas, quand j'eus l'honneur de vous écrire, qu'il fût enfin décidé que Verfoy, dont il était queftion, ferait entièrement dans le département de M. le duc de *la Vrillière*. Je l'apprends, et je me reftreins à demander les bontés de M. le duc d'*Aiguillon* pour la colonie que j'ai établie. Elle eft affez confidérable pour attirer l'attention du miniftère, et pour mériter fa protection dans le pays étranger. Son commerce eft déjà très-étendu. Elle travaille avec fuccès, et ne demande, ni ne demandera aucun fecours d'argent à M. l'abbé

1771. *Terrai.* Je défire feulement qu'on daigne la recommander à Paris à M. d'*Ogny*, intendant général des poftes, et en Efpagne à M. le marquis d'*Offun*, qui nous ont rendu déjà tous les bons offices poffibles, et que je craindrai encore moins d'importuner quand ils fauront que le miniftre des affaires étrangères veut bien me protéger.

J'ai été entraîné dans cette entreprife affez grande, par les circonftances prefque forcées où je me fuis trouvé; et je ne demande, pour affurer nos fuccès, que ces bontés générales qui ne compromettent perfonne.

C'eft dans cet efprit que j'écris à M. le duc d'*Aiguillon*, et que je me renomme de vous dans ma lettre; j'efpère que vous ne me démentirez pas. Il ne s'agit, encore une fois, que de me recommander à M. le marquis d'*Offun* et à M. d'*Ogny*. Si vous voulez bien lui en écrire un petit mot, je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Je vous demande bien pardon de vous fatiguer de cette bagatelle; mais, après tout, c'eft un objet de commerce intéreffant pour l'Etat, et qui augmente la population d'une province. Vous êtes fi accoutumé à faire du bien dans celle que vous gouvernez, que vous ne trouverez pas ma requête mal placée.

Confervez vos bontés, Monfeigneur, à votre plus ancien courtifan, qui vous fera attaché avec le plus tendre refpect jufqu'au dernier moment de fa vie. *V.*

1771.

LETTRE CCCIII.

A MILORD CHESTERFIELD.

A Ferney, le 24 de feptembre.

Des cinq fens que nous avons en partage, milord *Huntingdon* dit que vous n'en avez perdu qu'un feul, et que vous avez un bon eftomac, ce qui vaut bien une paire d'oreilles.

Ce ferait peut-être à moi de décider lequel eft le plus trifte d'être fourd ou aveugle, ou de ne point digérer. Je puis juger de ces trois états en connaiffance de caufe ; mais il y a long-temps que je n'ofe décider fur les bagatelles, à plus forte raifon fur des chofes fi importantes. Je me borne à croire que, fi vous avez du foleil dans la belle maifon que vous avez bâtie, vous aurez des momens tolérables. C'eft tout ce qu'on peut efpérer à l'âge où nous fommes, et même à tout âge. *Cicéron* écrivit un beau traité fur la vieilleffe, mais il ne prouva point fon livre par les faits ; fes dernières années furent très-malheureufes. Vous avez vécu plus long-temps et plus heureufement que lui. Vous n'avez eu affaire ni à des dictateurs perpétuels ni à des triumvirs. Votre lot a été et eft encore un des plus défirables dans cette grande loterie où les bons billets font fi rares, et où le gros lot d'un bonheur continu n'a été encore gagné par perfonne.

Votre philofophie n'a jamais été dérangée par des chimères qui ont brouillé quelquefois des cervelles,

1771. d'ailleurs assez bonnes. Vous n'avez jamais été, dans aucun genre, ni charlatan ni dupe des charlatans ; et c'est ce que je compte pour un mérite très-peu commun qui contribue à l'ombre de félicité qu'on peut goûter dans cette courte vie. &c.

LETTRE CCCIV.

A M. DE LA HARPE.

Le 26 de septembre.

Je suis assurément bien étonné et bien confondu, mon cher enfant. Je ne l'aurais pas été, si on vous avait donné une place à l'académie, avec une pension ; c'était-là ce qu'on devait attendre. Je viens d'écrire à un homme qui peut servir et nuire; mais je crains bien que ce ne soit *Marion Delorme* qui écrit en faveur de *Ninon*, et qu'on ne les envoye toutes deux faire pénitence aux Magdelonettes.

Je souhaite, pour l'honneur de la nation, que cette affaire s'assoupisse; elle deviendrait encore plus ridicule que celle de *Bélisaire :* mais il y a long-temps que le ridicule ne nous effraie point. Je suis sûr que, si vos succès vous donnent des ennemis, ils vous donneront des protecteurs. Tous ceux qui vous ont couronné sont intéressés à affermir votre couronne. Tous les parens de *Télémaque* et de *Calypso* prendront votre parti. Ce petit ouvrage

augmentera votre célébrité. Courage, il faut combattre. Si on s'obstine à vous chicaner, il sera beau de dire : J'imite mon héros, j'aime la vertu, et je me soumets. 1771.

LETTRE CCCV.

A M. AUDIBERT, *à Marseille.*

A Ferney, 2 d'octobre.

MILLE remercîmens, Monsieur, de toutes vos bontés; c'est en avoir beaucoup que de daigner descendre, comme vous faites, dans toutes les minuties de ma cargaison. Je félicite de tout mon cœur vos Marseillois d'avoir si bien profité de la mauvaise spéculation des Anglais, et de faire si bien leurs affaires avec les Ottomans qui font fort mal les leurs. Moi qui vous parle, je soutiens actuellement un commerce que j'ai établi entre Ferney et la sublime Porte. J'ai envoyé à la fois des montres à sa Hautesse *Moustapha* et à sa Majesté impériale russe qui bat toujours sa pauvre Hautesse; et je fais bien plus de cas de ma correspondance avec *Catherine II* qu'avec le commandeur des croyans. C'est une chose fort plaisante que j'aye bâti vingt maisons dans mon trou de Ferney pour les artistes de Genève qu'on a chassés de leur patrie à coups de fusil. Il se fait actuellement, dans mon village, un commerce qui s'étend aux quatre parties du monde; je n'y ai d'autre intérêt que celui de le faire fleurir

1771. à mes dépens. J'ai trouvé qu'il était assez beau de se ruiner ainsi de fond en comble avant que de mourir.

Voudriez-vous bien, Monsieur, quand vous serez de loisir, me mander s'il est vrai que la flotte russe ait brûlé toute la flotte turque dans le port de Lemnos, qu'*Ali-bey* ait repris Damas et Jérusalem la sainte; si le comte *Orlof* a repris le Négrepont, et si Raguse s'est mise sous la protection du saint Empire romain?

Le commerce de Marseille ne souffre-t-il pas un peu de toutes ces brûlures et de tous ces ravages?

Je vous réitère mes remercîmens et tous les sentimens avec lesquels, &c.

LETTRE CCCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 30 de septembre m'a trouvé bien affligé. On dit que les vieillards sont durs; j'ai le malheur d'être sensible comme si j'avais vingt ans. Le soufflet donné à *la Harpe* et à notre académie est tout chaud sur ma joue.

Ma colonie qui n'est plus protégée me donne de très-vives alarmes. Je me suis ruiné pour l'établir et pour la soutenir; j'ai animé un pays entièrement mort; j'ai fait naître le travail et l'opulence dans le séjour de la misère, et je suis à la veille

de voir tout mon ouvrage détruit ; cela eſt dur à ſoixante et dix-huit ans. 1771.

La ſituation très-équivoque dans laquelle eſt ma colonie, par rapport à Pétersbourg où elle avait de très-gros fonds, me met dans l'impoſſibilité de rien faire à préſent pour mademoiſelle *Daudet* : c'eſt encore pour moi une nouvelle peine.

Si la retraite de M. de *Félino* avait pu produire quelque choſe de déſagréable pour vous, jugez combien j'aurais été inconſolable.

J'ai commandé vos deux montres telles que vous les ordonnez ; vous les aurez probablement dans quinze jours.

Mon jeune homme vous enverrait bien auſſi les Pélopides, qui ſont très-différens de ceux qui ſont entre vos mains ; mais, malgré toute la vivacité de ſon âge, il ſait attendre. Vous auriez auſſi la folie *Ninon*, et vous ne ſeriez peut-être pas mécontent de la docilité de ce jeune candidat ; mais le temps ne me paraît guère favorable.

Ma pauvre colonie occupe actuellement toute mon attention. Cent perſonnes dont il faut écouter les plaintes et ſoulager les beſoins, d'aſſez grandes entrepriſes près d'être détruites, et l'embarras des plus pénibles détails, font un peu de tort aux belles-lettres. Je vous demande en grâce de parler à M. le duc d'*Aiguillon* ; vous le pouvez, vous le voyez les mardi ; je ne vous demande point de vous compromettre, j'en ſuis bien éloigné. Je lui ai écrit, je lui ai demandé en général ſa protection ; j'oſe dire qu'il me la devait : il ne m'a point fait de réponſe ; ne pourriez-vous pas lui en dire un mot ?

1771. ferait-il possible que les bontés de M. le duc de *Choiseul* pour ma colonie m'eussent fait tort, et que je fusse à la fois ruiné et opprimé pour avoir fait du bien? cela ferait rude. Il vous est assurément très-aisé de savoir, dans la conversation, s'il est favorablement disposé ou non. Voilà tout ce que je conjure votre amitié de faire le plutôt que vous pourrez, dans une occasion si pressante. Si M. le maréchal de *Richelieu* était à Versailles, il pourrait lui en dire quelques mots, c'est-à-dire, en faire quelques plaisanteries, tourner mon entreprise en ridicule, se bien moquer de moi et de ma colonie; mais mon cher ange sentira mon état sérieusement, et le fera sentir : c'est en mon cher ange que j'espère. Je parlerai belles-lettres une autre fois ; je ne parle aujourd'hui que tristesse et tendresse.

Mille respects à madame d'*Argental*.

LETTRE CCCVII.

A M. DE POMARET.

14 d'octobre.

Le vieux malade, Monsieur, est bien sensible à votre souvenir. Le ministère est trop occupé des parlemens pour songer à persécuter les dissidens de France. On laisse du moins fort tranquilles ceux que j'ai recueillis chez moi; ils ne payent même aucun impôt, et j'ai obtenu jusqu'à présent toutes les facilités possibles pour leur commerce.

Je présume qu'il en est ainsi dans le reste du royaume. On s'appesantit plus sur les philosophes que sur les réformés ; mais, si les uns et les autres ne parlent pas trop haut, on les laissera respirer en paix ; c'est tout ce que l'on peut espérer dans la situation présente. Le gouvernement ne s'occupera jamais à déraciner la superstition ; il sera toujours content, pourvu que le peuple paye et obéisse. On laissera le prépuce de *Jésus-Christ* dans l'église du Puy en Velai, et la robe de la vierge *Marie* dans le village d'Argenteuil. Les possédés qui tombent du haut-mal iront hurler la nuit du jeudi-saint dans la Sainte-Chapelle de Paris, et dans l'église de Saint-Maur ; on liquéfiera le sang de S[t] *Janvier* à Naples. On ne se souciera jamais d'éclairer les hommes, mais de les asservir. Il y a long-temps que, dans les pays despotiques, *sauve qui peut* est la devise des sujets. 1771.

1771.

LETTRE CCCVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DOUAIRIERE D'AIGUILLON.

A Ferney, 16 d'octobre.

MADAME,

Je vous ai importunée deux fois fort témérairement : la première pour un gentilhomme qui difait n'avoir point tué un prêtre et qui l'avait tué ; la feconde, pour moi qui difais ne point recevoir de réponfe de M. le duc d'*Aiguillon*, et qui, le moment d'après, en reçus une pleine d'efprit, de grâces et de bonté, comme fi vous l'aviez écrite. Cela prouve que je fuis un jeune homme de foixante et dix-huit ans, très-vif et très-impatient, ce qui autrement veut dire un radoteur ; mais je ne radote point en étant perfuadé que M. le duc d'*Aiguillon* écrit mieux que M. le cardinal de *Richelieu*, et que je vous donne fans difficulté la préférence fur madame la ducheffe d'*Aiguillon*, première du nom.

Il eft vrai que je meurs dans l'impénitence finale fur les teftamens, mais auffi je meurs dans le refpect et dans la reconnaiffance finale avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Madame, &c.

LETTRE CCCIX.

1771.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 20 d'octobre.

J'AI bien vu, mon ancien ami, que vos fentimens pour moi ne font point affaiblis, puifque vous m'avez envoyé M. *Bacon*. C'eft un homme qui penfe comme il faut, et qui me paraît avoir autant de goût que de fimplicité. Il ferait à fouhaiter que tous les procureurs généraux euffent été auffi humains et auffi honnêtes que leur fubftitut.

Il m'apprend que vous avez changé encore de logement, et que vous êtes dans une fituation affez agréable. Vivez et jouiffez. Vous approchez de la foixante et dixième, et moi de la foixante et dix-huitième. Voilà le temps de fonger bien férieufement à la confervation du refte de fon être, de fe prefcrire un bon régime, et de fe faire des plaifirs faciles qui ne laiffent après eux aucune peine. Je tâche d'en ufer ainfi. J'aurais voulu partager cette petite philofophie avec vous, mais ma deftinée veut que je meure à Ferney. J'y ai établi une colonie d'artiftes, qui a befoin de ma préfence. C'eft une grande confolation que de rendre fes derniers jours utiles, et ce plaifir tient lieu de tous les plaifirs.

Adieu; portez-vous bien, et confervez-moi une amitié dont je fens le charme auffi vivement que fi je n'avais que trente ans.

1771. LETTRE CCCX.

À M. MARMONTEL.

21 d'octobre.

MON cher ami, après les aventures des *Bélisaire* et des *Fénélon*, il ne nous reste plus que d'adorer en silence la main de DIEU qui nous châtie. Les jésuites ont été abolis, les parlemens ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour. *Bergier*, *Riballier*, *Cogé pecus et omnia pecora*, auront seuls le droit de brouter l'herbe. Vous m'avouerez que je ne sais pas mal d'achever tout doucement ma carrière dans la paix de la retraite, qui seule soutient le reste de mes jours très-languissans.

Heureux ceux qui se moquent gaiement du rendez-vous donné dans le jardin pour aller souper en enfer, et qui n'ont point affaire à des fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper, et pour vivre à leurs dépens! Sauve qui peut.

Dieu veuille qu'en dépit de ces marauds-là vous puissiez choisir, pour remplir le nombre de nos quarante, quelque honnête homme franc du collier, et qui ne craigne point les cagots. Il n'y a plus moyen d'envoyer un seul livre à Paris. Cela est impraticable, à moins que vous ne trouviez quelque intendant ou fermier des postes qui soit assez hardi pour s'en charger; encore ne sais-je si cette voie serait bien sûre. Figurez-vous que tous les volumes des Questions sur l'encyclopédie, qui ont été

imprimés jusqu'ici, l'ont été à Genève, à Neuchâtel, dans Avignon, dans Amsterdam; que toute l'Europe en est remplie, et qu'il n'en peut entrer dans Paris un seul exemplaire. On protégeait autrefois les belles-lettres en France, les temps sont un peu changés. 1771.

Vous faites bien, mon cher confrère, de vous amuser de l'opéra comique; cela n'est sujet à aucun inconvénient; et d'ailleurs on dit que le grand théâtre tragique est tout-à-fait tombé depuis la retraite de mademoiselle *Clairon*. Je vous prie de lui dire combien je lui suis attaché, et d'être persuadé de la tendre amitié qu'on a pour vous dans la retraite de Ferney.

LETTRE CCCXI.

A M. BOURGELAT. (*)

A Ferney, le 26 d'octobre.

En lisant, Monsieur, la savante dissertation que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la vessie de mon bœuf, vous m'avez fait souvenir du bœuf du quatrième livre des *Géorgiques*, dont les entrailles pourries produisaient un essaim d'abeilles. Les perles jaunes que j'avais trouvées dans cette vessie me surprenaient surtout par leur énorme quantité, car je n'en avais pas envoyé à Lyon la dixième partie.

(*) Directeur général des écoles royales vétérinaires, commissaire général des haras, correspondant de l'academie royale des sciences de Paris, membre de l'academie royale des sciences et belles-lettres de Prusse. La France lui a l'obligation des écoles veterinaires dont il est le createur.

1771. Cela m'a valu de votre part des inftructions dont un agriculteur comme moi vous doit les plus fincères remercîmens : voilà le miel que vous avez fait naître.

Je fuis toujours effrayé et affligé de voir les veffies des hommes et des animaux devenir des carrières, et caufer les plus horribles tourmens; et je me dis toujours : Si la nature a eu affez d'efprit pour former une veffie et tous fes accompagnemens, pourquoi n'a-t-elle pas eu affez d'efprit pour la préferver de la pierre? On eft obligé de me répondre que cela n'était pas en fon pouvoir; et c'eft précifément ce qui m'afflige.

J'admire furtout votre modeftie éclairée, qui ne veut pas encore décider fur la caufe et la formation de ces calculs. Plus vous favez, et moins vous affurez. Vous ne reffemblez pas à ces phyficiens qui fe mettent toujours fans façon à la place de DIEU, et qui créent un monde avec la parole. Rien n'eft plus aifé que de former des montagnes avec des courans d'eau, des pierres calcaires avec des coquilles, et des moiffons avec des vitrifications; mais le vrai fecret de la nature eft un peu plus difficile à rencontrer.

Vous avez ouvert, Monfieur, une nouvelle carrière, par la voie de l'expérience; vous avez rendu de vrais fervices à la fociété : voilà la bonne phyfique. Je ne vois plus que par les yeux d'autrui, ayant prefque entièrement perdu la vue à mon âge de foixante-dix-huit ans ; et je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait voir par vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

LETTRE CCCXII.

1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de novembre.

MON cher ange, on ne trouve pas tous les jours des facilités d'envoyer des livres. M. *Dupuits* vous remettra le fix et le fept. Je voudrais pouvoir vous envoyer quelque chofe de plus agréable, car j'aime toujours mieux les vers que la profe; mais actuèllement je fuis bien dérouté. Mes colonies, qui ne font point du tout poëtiques, font pour moi une fource d'embarras qui feraient tourner la tête à un jeune homme; jugez ce qui doit arriver à celle d'un pauvre vieillard cacochyme. Cela n'empêchera pas que vous n'ayez vos montres dans quelque temps.

M. *Dupuits*, ci-devant employé dans l'état-major, va folliciter la faveur d'être replacé. Je ne crois pas qu'on puiffe trouver un meilleur officier, plus inftruit, plus attaché à fes devoirs, et plus fage. Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié avec notre *Corneille ;* ils font tous deux un petit ménage charmant. Je compte bien, mon cher ange, que vous le vanterez à M. le marquis de *Monteynard*. Il y a plaifir à recommander des gens qui ne vous attireront jamais de reproches. Mon gendre *Dupuits* a déjà quinze ans de fervice. Comme le temps va ! cela n'eft pas croyable. Ce ferait une grande confolation

1771. pour moi de le voir bien établi avant que je finiffe ma chétive carrière.

Je vous prie donc, et très-inftamment, de le protéger tant que vous pourrez auprès du miniftre.

J'ai été bien émerveillé de l'aventure de madame de *la Garde*, et du procès de M. *Duhautoi* contre M. de *Soyecourt*. Je ne conçois pas trop, quoique nous foyons dans un fiècle de fer, comment des hommes de cette qualité fe font mis fermiers de forge.

J'ai peine auffi à comprendre comment les étincelles de cette forge n'ont pas un peu rouffi le manteau de M. l'abbé *Terrai*. Je m'aperçois qu'il eft toujours à la tête des finances, parce qu'on ne me paye point une partie de l'argent qu'il m'a pris dans mes poches, dans l'aventure des refcriptions.

Ne pourriez-vous point me dire quelle eft la porte qui conduit à fon cabinet et à fon coffre-fort?

J'ai toujours ouï dire que les miniftres, pour fe délaffer de leurs travaux, avaient volontiers quelque c.... à laquelle on pouvait s'adreffer dans l'occafion.

A propos de c...., n'avez-vous pas quelque actrice un peu paffable à la comédie qui puiffe jouer Zaïre et Olimpie? Ce font deux pièces que j'aime: Olimpie, d'ailleurs, eft faite pour le peuple; il y a des prêtres et un bûcher. Je ne les verrai pas jouer; mais on aime fes enfans, quoiqu'on foit éloigné d'eux. C'eft ainfi que je vous aime, mon cher ange, et que je fuis attaché à madame d'*Argental* avec le plus tendre refpect. *V.*

LETTRE CCCXIII.

1771.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 de novembre.

VOUS pardonnez sans doute, mon cher militaire philosophe, au vieux malade qui paraît si négligent; mais il sera toujours pénétré pour vous de la plus tendre amitié. Je prends la liberté d'en dire autant à madame *Dixneufans* qui est tout aussi philosophe que vous.

Je ne vous ai point envoyé la Méprise d'Arras. Premièrement, le paquet serait trop gros; en second lieu, ayant été mieux informé, j'ai su que l'avocat avait fait un roman plutôt qu'un factum, et qu'il avait joint au ridicule de sa déclamation puérile, le malheur de mentir en cinq ou six endroits importans. Ce bavard m'avait induit en erreur; ainsi on est obligé de supprimer la Méprise. Le malheureux qui a été condamné à la roue était assurément très-innocent; sa femme, condamnée à être brûlée, était plus innocente encore; mais l'avocat n'en est qu'un plus grand sot d'avoir affaibli une si bonne cause par des faussetés, et d'avoir détruit des raisons convaincantes par des raisons pitoyables. J'ignore actuellement où cette affaire abominable en est; je sais seulement que la malheureuse veuve de *Montbailli* n'a point été exécutée. Il est arrivé à cette infortunée la même chose qu'aux prétendus complices du chevalier de *la Barre*. Le supplice de ce jeune

1771. officier, qui ferait certainement devenu un homme d'un très-grand mérite, arracha tant de larmes, et excita tant d'horreur, que les miférables juges d'Abbeville n'osèrent jamais achever le procès criminel de ces pauvres jeunes gens qui devaient être facrifiés au fanatifme. Ces fatales cataftrophes qui arrivent de temps en temps, jointes aux malheurs publics, font gémir fur la nature humaine. Mais que mon militaire philofophe foit heureux avec madame *Dixneufans !* il eft de l'intérêt de la Providence que la vertu foit quelquefois récompenfée.

On vient de réformer le parlement de Dijon; on en fait autant à Rennes et à Grenoble. Celui de Dombes, qui n'était qu'une excroiffance inutile, eft fupprimé. Voilà toute cette grande révolution finie plus heureufement et avec plus de tranquillité qu'on n'avait ofé l'efpérer. La juftice rendue gratuitement, et celle des feigneurs exercée aux dépens du roi, feront une grande époque, et la plus honorable de ce fiècle. Un grand mal a produit un grand bien. Il y a de quoi fe confoler de tant de malheurs attachés à notre pauvre efpèce.

Vous ne retournez à Paris qu'à la fin de décembre; il faudra que vous alliez fervir votre quartier; vous n'aurez guère le temps de voir monfieur d'*Alembert :* mais, fi vous le voyez, je vous prie de lui dire que je voudrais paffer le refte de ma vie entre vous et lui.

Notre hermitage vous renouvelle les fincères affurances de l'amitié la plus inviolable.

LETTRE CCCXIV.

1771.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 23 de novembre.

„ Autant que l'univerfité de Paris était autrefois célèbre et brillante, autant eft-elle tombée dans l'aviliffement. La faculté de théologie furtout me paraît le corps le plus méprifable qui foit dans le royaume. „

Ces paroles font tirées de l'Hiftoire critique de la philofophie, par M. Deflandes, tome III, page 299.

NOUS fommes bien loin, vous et moi, mon cher ami, de penfer comme l'auteur de cette hiftoire. Nous refpectons tous deux, comme nous le devons, le concile perpétuel des Gaules, et furtout le père du concile qui a daigné vous reprendre et vous faire fentir la vérité. Il eft trifte pour moi d'ignorer fon nom, et de ne pouvoir lui rendre la juftice qu'il mérite.

J'ignore auffi le nom du jeune homme égaré qui préfère le talent de faire de bons vers à la dignité de cuiftre de collége (*). *Boileau* certainement ne travaillait pas fi bien à fon âge. Il lui manque très-peu de chofe pour égaler le *Boileau* du bon temps.

Je voudrais peut-être qu'il changeât *ici fa main d'une onde ;* cet hémiftiche n'eft pas heureux.

Et fon bras demi-nud eft armé. On prononce *nu eft*, et cela eft rude.

Je ne fais fi on aimera la *voix langoureufe :* la

(*) M. de *Saint-Ange.*

1771. chaleur du baifer eft dans *Vertumne :* ainfi j'aimerais mieux *donne un baifer*, que *prend un baifer. Ovide* dit, *dedit ofcula.*

Je voudrais que le mariage de la vigne et de l'ormeau fût écrit avec plus de foin. *Ces feuillages verds, dans les airs*, font un peu faibles. Il faut que ce morceau l'emporte fur celui de l'opéra des fens.

Effayer à la fin fa douceur fortunée. Cette douceur fortunée eft un peu faible.

Jamais belle n'eût vu tant d'amans fur fes pas. Cela veut dire, fi vous étiez mariée, vous auriez plus d'amans que perfonne. Cela n'eft ni honnête ni de l'intérêt de *Vertumne. Ovide* dit, fi vous vouliez vous marier, *Hélène* n'aurait pas plus de prétendans. Il ne dit pas, *fi vous vouliez effayer.*

Peut-être que le difcours de *Vertumne* eft un peu trop long dans l'auteur français; j'ai peur qu'il ne languiffe un peu. Il fera plus d'effet s'il eft plus refferré.

Voilà toutes mes réflexions fur un très-bel ouvrage. Il me femble qu'il faudrait faire une foufcription pour engager l'auteur à fuivre un fi beau talent. Je foufcris pour deux cents francs, parce que je fuis devenu pauvre ; ma colonie m'a ruiné.

Je vous embraffe tendrement, mon cher ami ; *macte animo.* La carrière eft rude, mais elle eft belle.

LETTRE CCCXV. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de novembre.

VRAIMENT, mon héros, quand je vous envoyai le *Bolingbroke* par la poste de Toulouse, ce fut plutôt pour amuser le politique que pour instruire le philosophe. Vous êtes tout instruit; cependant il n'est pas mal de répéter quelquefois son catéchisme pour s'affermir dans cette bonne doctrine qui fait jouir de la vie et mépriser la mort.

Un autre anglais nommé *Muller*, qui m'était venu voir à Ferney, et qui croit être par-tout dans le parlement de Westminster, s'est avisé de dire depuis peu, dans Rome, qu'il s'était chargé de me rapporter les oreilles du grand inquisiteur, dans un papier de musique. Le pape, en ayant été informé, lui a dit: *Faites bien mes complimens à M. de V.... ; mais dites-lui que sa commission est infesable : le grand inquisiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles.*

Moi qui n'avais point du tout chargé mon anglais de cette mauvaise plaisanterie, j'ai été tout confondu du compliment de sa sainteté. J'ai pris la liberté de lui écrire que je lui croyais les meilleures oreilles et les meilleurs yeux du monde, *un ingegno accorto*, *un cuore benevolo*, et que je comptais sur sa bénédiction paternelle, *in articulo mortis.*

A vue de pays, votre cour de Paris ne sera pas long-temps le parlement de M. *Muller*. Voilà une

1771. grande révolution faite en peu de mois ; c'eſt une époque bien remarquable dans l'hiſtoire des Velches.

Vous ſavez, ſans doute, tous les détails de l'aſſaſſinat du roi de Pologne ; c'eſt bien là une autre affaire parlementaire. Je vous ſupplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de DIEU aſſaſſinées en très-peu de temps dans ce ſiècle philoſophique. On ne peut pas dire pourtant que les philoſophes aient eu beaucoup de part à ces actions d'*Aod* et de *Ravaillac*.

Conſervez-moi vos bontés, Monſeigneur ; il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'ont perdue. *V.*

LETTRE CCCXVI.

A M. LAURENT,

INGENIEUR ET CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI.

6 de décembre.

Je ſavais, Monſieur, il y a long-temps, que vous aviez fait des prodiges de mécanique ; mais je vous avoue que j'ignorais, dans ma chaumière et dans mes déſerts, que vous travaillaſſiez actuellement par ordre du roi aux canaux qui vont enrichir la Flandre et la Picardie. Je remercie la nature qui nous épargne les neiges cette année : je ſuis aveugle quand la neige couvre nos montagnes ; je n'aurais pu voir les plans que vous avez bien voulu m'envoyer ;

j'en fuis auffi furpris que reconnaiffant. Votre canal fouterrain furtout eft un chef-d'œuvre inoui. *Boileau* difait à *Louis XIV*, dans le beau fiècle du goût, 1771.

J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.

Lorfque fon fucceffeur aura fait exécuter tous fes projets, les mers ne s'étonneront plus de rien; elles feront très-accoutumées aux prodiges.

Je trouve qu'on fe fefait peut-être un peu trop valoir dans le fiècle paffé, quoiqu'avec juftice, et qu'on ne fefait peut-être pas affez valoir dans celui-ci. Je connaiffais le poëme de l'empereur de la Chine, et j'ignorais les canaux navigables de *Louis XV*.

Vous avez raifon de me dire, Monfieur, que je m'intéreffe à tous les arts et aux objets du commerce.

Tous les goûts à la fois font entrés dans mon ame.

Quoiqu'octogénaire j'ai établi des fabriques dans ma folitude fauvage ; j'ai d'excellens artiftes qui ont envoyé de leurs ouvrages en Ruffie et en Turquie; et, fi j'étais plus jeune, je ne défefpérerais pas de fournir la cour de Pékin du fond de mon hameau fuiffe.

Vive la mémoire du grand *Colbert* qui fit naître l'induftrie en France,

Et priva nos voifins de ces tributs ferviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Béniffons cet homme qui donna tant d'encouragemens au vrai génie, fans affaiblir les fentimens que nous devons au duc de *Sulli*, qui commença le canal

1771. de Briare, et qui aima plus l'agriculture que les étoffes de ſoie. *Illa debuit facere, et iſta non omittere.*

Je défriche depuis long-temps une terre ingrate; les hommes quelquefois le ſont encore plus; mais vous n'avez pas fait un ingrat, en m'envoyant le plan de l'ouvrage le plus utile.

J'ai l'honneur d'être avec une eſtime égale à ma reconnaiſſance, &c.

LETTRE CCCXVII.

A M. DE LA CROIX, *avocat à Toulouſe.*

Le 6 de décembre.

VOTRE éloquence, Monſieur, et vos raiſons ont fait enfin rendre une juſtice complète à mon ami *Sirven.* Vous avez acquis de la gloire, et lui du repos. Ce ſont deux bons oreillers ſur leſquels on peut dormir à ſon aiſe.

J'ai l'honneur de remercier monſieur le premier préſident. Je fais mes tendres complimens à M. *Sirven.* Je l'attends avec impatience. Le triſte état de ma ſanté ne me permet pas d'en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, &c.

LETTRE CCCXVIII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de décembre.

ME voilà chargé d'une rude commiſſion pour mon héros. Un brave brigadier ſuiſſe, nommé M. *Conſtant d'Hermenches*, et ſi l'on veut, *Rebeque*, lieutenant colonel du régiment d'Inner, ayant ſervi très-utilement en Corſe, eſt venu à Ferney ſur le cheval que montait autrefois *Paoli*, et je crois même qu'il a monté ſur ſa maîtreſſe : voilà deux grands titres.

Comme je me vante par-tout d'être attaché à mon héros, il s'eſt imaginé que vous lui accorderiez votre protection auprès de M. le duc d'*Aiguillon*. Il s'agit vraiment d'un régiment ſuiſſe; ce n'eſt pas une petite affaire. Il y a là une file de tracaſſeries dans leſquelles je ſuis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette.

Tout ce que je fais, Monſeigneur, c'eſt que, pour ſoutenir ma vanité parmi les Suiſſes, et pour leur faire accroire que j'ai beaucoup de crédit auprès de vous, je vous ſupplie de vouloir bien donner à M. le duc d'*Aiguillon* la lettre ci-jointe, avec le petit mot de recommandation que vous croirez convenable à la ſituation préſente. J'ignore parfaitement ſi M. le duc d'*Aiguillon* eſt chargé de cette partie; je fais ſeulement que je ſuis chargé de vous préſenter cette lettre, et que je ne puis me diſpenſer de prendre cette liberté.

Je préſume que vous êtes accablé de requêtes

1771. d'officiers, et je vous demande bien pardon de vous parler d'un régiment fuiffe, pendant que les français vous obsèdent; mais, après tout, il ne vous en coûtera pas plus de donner cette lettre, qu'il ne m'en a coûté à moi d'avoir la hardieffe de vous l'envoyer.

Je fuis fi enterré dans mes déferts, que je ne fais fi vous êtes premier gentilhomme d'année en 1772. Si vous l'êtes, je vous demanderai votre protection pour ma colonie.

Croiriez-vous que le roi de Pruffe a fait déjà deux chants d'un poëme épique en vers français, fur l'affaffinat du roi de Pologne? Le roi de la Chine et lui font les deux plus puiffans poëtes que nous ayons.

J'ai commencé à établir entre Pétersbourg et ma colonie un affez gros commerce, et je n'attends qu'une réponfe pour en établir un avec Pékin par terre; cela paraît un rêve, mais cela n'en eft pas moins vrai. Je fuis sûr que, fi j'étais plus jeune, je verrais le temps où l'on pourrait écrire de Paris à Pékin par la pofte, et recevoir réponfe au bout de fept ou huit mois. Le monde s'agrandit et fe déniaife. Je demande furtout que, quand mon crédit s'étend jufqu'à Archangel, M. le duc d'*Aiguillon* ait la bonté de me recommander à M. d'*Ogny*.

Je vous demande en grâce, Monfeigneur, d'exiger abfolument de monfieur votre neveu ce petit mot de recommandation, fans quoi mes grandes entreprifes feraient arrêtées, ma colonie irait à tous les diables, les maifons que j'ai bâties pour loger mes artiftes deviendraient inutiles, et tout l'excès de ma vanité ferait confondu. Si on me protége, je fuis homme à bâtir une ville; fi on m'abandonne, je

reste écrasé dans une chaumière, et bien puni d'avoir voulu être fondateur, à l'âge de soixante et dix-huit ans passés : mais il faut faire des folies jusqu'au dernier moment ; cela amuse un vieux malade qui est toujours passionné pour votre grandeur, pour votre gloire et pour vos plaisirs, et qui vous aimera jusqu'au dernier moment de sa vie, avec le plus profond respect. *V.* 1771.

Je vous demande encore pardon de la lettre suisse qui me paraît un peu hasardée.

LETTRE CCCXIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Décembre.

Je n'ai point changé d'avis, Monsieur, depuis que je vous ai vu. Je déteste toujours les assassins du chevalier de *la Barre*, je respecte le gouvernement du roi. Rien n'est si beau que la justice gratuitement rendue dans tout le royaume, et la vénalité supprimée. Je trouve ces deux opérations admirables, et je suis affligé qu'on ne leur rende pas justice. La reine de Suède disait que la gloire d'un souverain consiste à être calomnié pour avoir fait du bien.

Monsieur le premier président de Toulouse me mande que la première chose qu'il a faite avec son nouveau parlement, a été de rendre une entière justice aux *Sirven*, et de leur adjuger des dépens considérables. Songez qu'il ne fallut que deux heures pour

1771. condamner cette famille au dernier fupplice, et qu'il a fallu neuf ans pour faire rendre juftice à l'innocence.

J'apprends que les affaffins du roi de Pologne avaient tous communié, et fait ferment à l'autel de la *fainte Vierge* d'exécuter leur parricide. J'en fais mes complimens à *Ravaillac* et au révérend père *Malagrida.*

Mais j'aime mieux me mettre aux pieds de madame *Dixneufans* que je foupçonne avoir vingt ans, et que vous avez empêchée de refter vierge.

Quand vous ferez à Verfailles, je pourrai vous envoyer un Abrégé de l'hiftoire du parlement, très-véridique. Vous pourrez en parler à monfieur le chancelier, qui permettra que je vous faffe tenir le paquet à fon adreffe.

LETTRE CCCXX.

A M. LE COMTE D'ARANDA.

A Ferney, 20 de décembre.

MONSIEUR LE COMTE,

Vos manufactures font fort au-deffus des miennes; mais auffi, votre Excellence m'avouera qu'elle eft un peu plus puiffante que moi.

Je commence par la manufacture de vos vins, que je regarde comme la première de l'Europe. Nous ne favons à qui donner la préférence du Canarie, ou du Garnacha, ou du Malvafia, ou du mufcatel de

Malaga. Si ce vin eſt de vos terres, il s'en faut bien que la terre promiſe en approche. Nous avons pris la liberté d'en boire à votre ſanté, dès qu'il fut arrivé. 1771.

Jugez quel effet il a dû faire ſur des gens accoutumés aux vins de Suiſſe.

Votre manufacture de demi-porcelaine eſt très-ſupérieure à celle de Strasbourg. Ma poterie eſt, en comparaiſon de votre porcelaine, ce qu'eſt la Corſe en comparaiſon de l'Eſpagne.

Je fais auſſi des bas de ſoie, mais ils ſont groſſiers, et les vôtres ſont d'une fineſſe admirable.

Pour du drap, je ne vas pas juſque-là. Vos beaux moutons ſont inconnus chez nous. Votre drap eſt moëlleux, auſſi ferme que fin, et très-bien travaillé, ſans avoir cet apprêt qui gâte, à mon gré, les draps d'Angleterre et de France, et qui n'eſt fait que pour tromper les yeux.

Agréez avec bonté mes remercîmens, mes obſervations et mon admiration pour un homme qui deſcend dans tous ces petits détails, au milieu des plus grandes choſes. Il me ſemble que, du temps des ducs de *Lerme* et des comtes d'*Olivarès*, l'Eſpagne n'avait pas de ces fabriques.

Je conſerve précieuſement l'arrêt ſolennel du 7 de février 1770, qui décrie un peu les fabriques de l'inquiſition; mais c'eſt à l'Europe entière à vous en remercier.

Si jamais vous voulez orner le doigt de quelque illuſtre dame eſpagnole d'une montre en bague, à répétition, à ſecondes, à quart et demi-quart avec un carillon, le tout orné de diamans, cela ne ſe fait que dans mon village, et on y ſera à vos ordres. Ce

1771. n'eſt pas par vanité ce que j'en dis, car c'eſt le pur hafard qui m'a procuré le ſeul artiſte qui travaille à ces petits prodiges. Les prodiges ne doivent pas vous déplaire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CCCXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de décembre.

MON cher ange, IV, V et VIII vous ſeront rendus par milord d'*Alrimple*, à moins qu'ils ne ſoient ſaiſis aux portes. Milord d'*Alrimple* eſt un écoſſais modeſte, choſe aſſez rare; jeune homme ſimple, et même un peu honteux, avec beaucoup d'eſprit; philoſophe comme *Spinoſa*, doux comme une fille. Il eſt neveu de milord *Stairs*, et l'aîné de la maiſon; il n'a pas le nez ſi haut, mais je crois qu'il l'aura plus fin.

Voilà tout ce que le vieux malade de Ferney peut dire aujourd'hui à ſes anges auxquels il ſouhaite cent bonnes années. *V.*

LETTRE

LETTRE CCCXXII.

1771.

A M. PERRET,

AVOCAT AU PARLEMENT DE DIJON.

A Ferney, le 28 de décembre.

Je vous remercie, Monſieur, de nous avoir fait connaître nos uſages barbares. J'ai lu ce qui regarde l'eſclavage de la main-morte, avec d'autant plus d'attention et d'intérêt, que j'ai travaillé quelque temps en faveur de ceux qu'on appelle francs, et qui ſont eſclaves, et même eſclaves de moines. St *Pacôme* et St *Hilarion* ne s'attendaient pas qu'un jour leurs ſucceſſeurs auraient plus de ſerfs de main-morte que n'en eut *Attila* ou *Genſeric*. Nos moines diſent qu'ils ont ſuccédé aux droits des conquérans, et que leurs vaſſaux ont ſuccédé aux peuples conquis. Le procès eſt actuellement au conſeil. Nous le perdrons, ſans doute, tant les vieilles coutumes ont de force, et tant les ſaints ont de vertu.

On rit du péché originel, on a tort. Tout le monde a ſon péché originel. Le péché de ces pauvres ſerfs, au nombre de plus de cent mille dans le royaume, eſt que leurs pères, laboureurs gaulois, ne tuèrent pas le petit nombre de barbares viſigoths, ou bourguignons, ou francs, qui vinrent les tuer et les voler. S'ils s'étaient défendus comme les Romains contre les Cimbres, il n'y aurait pas aujourd'hui de procès pour la main-morte. Ceux qui jouiſſent de ce beau

1771. droit affurent qu'il eft droit divin ; je le crois comme eux, car affurément il n'eft pas humain. Je vous avoue, Monfieur, que j'y renonce de tout mon cœur; je ne veux ni main-morte, ni échutte dans le petit coin de terre que j'habite ; je ne veux ni être ferf, ni avoir des ferfs. J'aime fort l'édit d'*Henri II*, adopté par le parlement de Paris. Pourquoi n'eft-il pas reçu dans tous les autres parlemens ? Prefque toute notre ancienne jurifprudence eft ridicule, barbare, contradictoire. Ce qui eft vrai en-deçà de mon ruiffeau eft faux au-delà. Toutes nos coutumes ne font bonnes qu'à jeter au feu. Il n'y a qu'une loi et une mefure en Angleterre.

Vous citez l'*Efprit des lois*. Hélas ! il n'a remédié et ne remédiera jamais à rien. Ce n'eft pas parce qu'il cite faux trop fouvent, ce n'eft pas parce qu'il fonge prefque toujours à montrer de l'efprit, c'eft parce qu'il n'y a qu'un roi qui puiffe faire un bon livre fur les lois, en les changeant toutes. Agréez, Monfieur, mes remercîmens, &c.

Fin du Tome dixième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

T.

V.

Fin de la Table du tome dixième.



